Le Monde

Le Monde des livres
L'héritage de Jean Genet
Un cahier de 8 pages

CINQUANTE-DEUXIÈME ANNÉE – Nº 16005 – 7 F

VENDREDI 12 JUILLET 1996

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Le Front national impose ses choix à la bibliothèque municipale d'Orange

PHILIPPE DOUSTE-BLAZY a écrit à Jacques Bombard, maire Front national d'Orange, pour dénoncer la sélection d'ouvrages opérée, sur ses instructions, par la bibliothèque de la ville. Le ministre de la culture s'appuie sur un rapport qu'il avait commandé à l'Inspection générale des bibliothèques. Denis Pallier, l'auteur de celui-ci, a constaté qu'avaient été rayés de la liste des livres en commande, notamment ceux concernant le racisme, le rap, le mondialisme, ou écrits par des auteurs s'étant opposés à l'extrême droite. Cette exclusion a par exemple frappé la récente biographie de Montaigne par Jean Lacouture. M. Douste-Blazy a décidé de réexaminer l'octroi d'une subvention de l'Etat destinée à une nouvelle médiathèque municipale. Ses services préparent un projet de loi sur le pluralisme dans les bibliothèques.

Lire page 7

Trente-huit régiments seront dissous dans l'armée de terre en trois ans

Jacques Chirac réunit les chefs militaires au ministère de la défense

LE GOUVERNEMENT *devrait* faire connaître, au milieu de la semaine qui débute le 15 juillet, les restructurations des armées qu'il se propose de conduire entre 1997 et 1999. Ces réorganisations, échelonnées dans le temps pour permettre la mobilité des personnels concernés, devraient se traduire notamment par la suppression de trente-huit formations dans l'armée de terre, la fermeture ou le regroupement d'une dizaine de bases aériennes. Elle n'épargne pas les détachements français outre-Rhin. Dès le vendredi 12 juillet, Jacques Chirac a prévu de s'entretenir de cette réforme avec les titulaires de grands commandements militaires et des chefs de corps. Durant les trois jours qui suivront le défilé du 14 juillet, marqué à Paris par une série de nouveautés, le ministre de la défense présentera les décisions du gouvernement à des cadres militaires, aux préfets et aux membres des commissions parlementaires de la défense.

Lire page 5



Inquiétudes

ÉDITORIAL

« CALAMITEUX » : le premier *ministre*, Alain Juppé, avait eu la *gentillesse de qualifier ainsi* le bilan de son prédécesseur, membre comme lui du RPR, mais rival malheureux de Jacques Chirac à l'élection présidentielle. *Un an* après l'énoncé de cette sentence, celle-ci pourrait *presque* lui *être retournée*. Mais l'inquiétude née de la situation psychologique et politique du pays va bien au-delà des hommes qui le *conduisent et dépasse bien davantage encore la question de leur* avenir politique immédiat.

Un an plus tard donc, nous ne sommes pas loin d'un constat accablant. Le pouvoir fait face à une triple fracture : sociale, politique *et civique.*

La dénonciation de la première avait été le thème central de la campagne du candidat Chirac. Elle procédait d'une analyse pertinente de l'état de la France, qui ne se limitait pas aux grands indica*teurs de l'économie – dont on peut* soutenir qu'ils sont toujours au beau fixe (inflation maîtrisée, commerce extérieur florissant, franc stable) – mais qui se voulait au contraire attentive aux malheurs particuliers des Français. *C'est peu de dire que cette fracture sociale n'a pas été réduite.* Elle s'est aggravée à mesure que le chômage retrouvait son niveau record des premiers mois du gouvernement Balladur. Les progrès en*registrés en 1994-95 ont donc été* rapidement effacés.

La fracture politique, elle, est née du scrutin présidentiel. Le dernier épisode connu – les écoutes pratiquées aux dépens de François *Léotard – traduit tristement* le degré de violence auquel conduit non seulement le fait de n'avoir pas su pratiquer le pardon des offenses, mais surtout celui de laisser une moitié de la majorité sur le *bord de la route. Elle s'est aggravée en outre par* l'absence d'une stratégie claire vis-à-vis de l'extrême droite et surtout de ses idées : après tout, le seul événement politique notable intervenu dans *la vie de la majorité n'a-t-il pas été le ralliement au RPR du* maire de Nice, ancien du Front national ? Le président, tout à son bonheur d'être président, ne s'appuie toujours que sur les 20,20 % du premier tour, c'est-à-dire sur *une base bien faible pour* affronter les temps difficiles.

J.-M. C.

Lire la suite page 12

■ Les « sans-papiers » parents d'enfants français

Une circulaire du ministre de l'intérieur rappelle aux préfets la nécessité de régulariser au plus vite la situation des parents étrangers d'enfants français qui n'étaient jusqu'à présent ni expulsables ni « régularisables ». p. 26

■ Le nouveau mandat de Boris Eltsine

A peine réélu, le président russe est confronté à la reprise des combats en Tchétchénie. p. 2
et notre éditorial p. 12

■ Les charniers de Bosnie

L'enquête sur les massacres de Musulmans provoque des tensions en Bosnie. p. 3

■ Le fichier juif

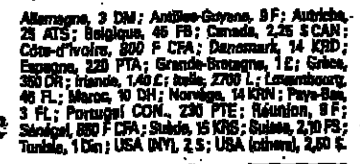
Le point de vue de trois historiennes et une lettre de René Rémond. p. 11

■ Un équipementier automobile à vendre

Le groupe Michel Thierry, numéro deux européen des revêtements pour sièges automobiles, cherche acquéreur. p. 14

■ Les espoirs de Miguel Indurain

Dans le Tour de France cycliste, l'Espagnol n'a pas abdiqué pour décrocher une sixième victoire. p. 17


Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 800 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 360 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2700 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 230 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.


M 0147 - 0712 - 7,00 F

Le dernier film d'Antonioni dans les « nuages » de la censure nippone

PAR-DELÀ LES NUAGES, il y a encore des nuages. *C'est ce qu'ont découvert Michelangelo Antonioni et Wim Wenders,* lorsque leur film a abordé les rivages du Japon. Le 19 mars, l'autorité officielle de contrôle des films étrangers ne trouvait rien à redire à *Au-delà des nuages.* C'était compter sans l'Erin.

Le 15 avril, cet organe de surveillance mis en place par les *professionnels du cinéma* nippon pour veiller aux bonnes mœurs des productions, et leur attribuer un « label » (tout public, interdit au moins de quinze ans, ou de dix-huit ans), rendait son verdict.

Les moins de quinze ans ne pourront pas voir le dernier *chef-d'œuvre d'Antonioni.* Et les plus de quinze ans ne verront pas tout, puisque l'Erin a décidé d'infliger à toutes les copies le traitement particulier qui, au Japon, vise à sauvegarder la pudeur des spectateurs : une tache floue, surnommée *« nuage », brouille la vision des parties de* l'écran qu'il convient de cacher, notamment lorsqu'y apparaissent des poils pubiens. Erin impose que soient apposés des « nuages » *sur deux scènes d'Au-delà des nuages* (une dans la deuxième partie, avec Sophie Marceau et John Malkovich, l'autre dans la troisième, avec Peter Weller et Chiara Caselli). Hayao Shibata, distributeur du film au Japon (et grand pourvoyeur au pays du Soleil-Levant *du cinéma d'auteur occidental*) s'est *aussitôt mis en campagne.* Il est prêt à accepter que l'interdiction soit portée à dix-huit ans, mais refuse toute altération des images.

Rappelant que, sans l'accord de l'Erin, les salles refuseront de projeter le film, le distributeur plaide que *« dans la plupart des pays du monde, on permet aux spectateurs adultes de voir les images dans leur intégralité. Est-ce à dire qu'il n'y a pas d'adultes au Japon ? »*

A travers ce cas d'espèce, c'est une pratique ancienne, inspirée du puritain code Hayes en vigueur dans les années 30 à 50 aux Etats-Unis, qui est mise en cause.

Malgré la mobilisation de la communauté cinéphile, Erin a jusqu'à présent refusé de *modifier sa position, sans doute* par crainte de remettre en cause tout le système de contrôle. Il y a deux ans, un document de cet organisme créé en 1956 reconnaissait pourtant qu'il convenait de modifier ses règles, *« du fait de l'évolution de la société et de l'opinion collective ».*

En attendant, la sortie du film, initialement prévue fin juillet, est repoussée. Pour tenter de débloquer la situation, Wim Wenders, coauteur du film aux côtés d'Antonioni, a fait le voyage de Tokyo, où il a tenu une conférence de presse le 8 juillet. Il a souligné que les « nuages » de la *censure faussaient* l'œuvre en laissant croire qu'il y avait quelque chose à cacher. Ce sont ces caches qui, à son avis, créent l'obscénité. Et de conclure : *« J'espère que le soleil de Michelangelo va bientôt sortir de derrière les nuages. »*

Jean-Michel Frodon

Profanations sataniques

DEPUIS le *8 juin, six cimetières ont été profanés* en France. A Toulon, quatre jeunes gens ont été arrêtés pour avoir planté un crucifix dans la dépouille mortelle d'une femme décédée en 1976. *Trois d'entre eux se sont dits fascinés par Satan et par la mort.* Selon les spécialistes du satanisme, ce phénomène ne traduit pas l'implantation d'organisations structurées, mais la dérive d'adolescents en quête d'identité. *De la Norvège à la Pologne, d'autres pays sont confrontés* aux mêmes problèmes. La musique joue un rôle essentiel chez ces jeunes, en particulier le black metal, l'une des formes du hard rock.

Lire page 8

Couacs franco-allemands sur la défense

***QUAND**, voilà quelques mois,* la France a annoncé que, pour des raisons financières et stratégiques, elle allait passer à l'armée professionnelle et « remettre à plat » les programmes d'armement, *ce fut un tollé en Allemagne.* Le ministre de la défense, Volker Rühe, eut des mots peu amènes pour son collègue français, reprochant à Charles Millon *non seulement de ne pas l'avoir tenu informé, mais même de lui* avoir menti.

Ces frictions avaient beau être niées en haut lieu, il fallut que Jacques Chirac se rende à Bonn à *la mi-mai pour que* la bonne entente franco-allemande soit publiquement rétablie.

Deux points de la réforme décidée à Paris étaient particulièrement sensibles pour les *Allemands : l'abandon de la* conscription provoquait un *débat* sur leur propre service militaire, dont ils se seraient bien passé, tandis que la remise en cause, même démentie, des programmes communs d'armement – hélicoptères NH 90 et Tigre, avion de *transport du futur* – leur donnait la fâcheuse impression de s'être fait flouer quand le chancelier Kohl avait accepté, en décembre 1995, de participer au satellite *d'observation Helios II, enfant chéri du président de la République.*

Voici que, moins de six mois plus tard, ce sont les Allemands eux-mêmes qui s'interrogent sur *l'avenir de la conscription et qui,* les économies budgétaires faisant loi, nourrissent des doutes sur le financement des programmes communs.

Ce n'est pas seulement la faute des Français. Tout le monde est d'accord à Bonn pour dire que, avec ou sans la réforme lancée par Jacques Chirac, la question du service national se serait posée. *Helmut Kohl* a beau *répéter* que la conscription est l'école et la garante de la démocratie, le principe du service militaire pour tous (les garçons) est depuis longtemps écorné.

Les considérations stratégiques qui ont amené Jacques Chirac à privilégier des forces professionnelles pouvant être « projetées » dans des crises régionales, par rapport à une armée chargée de la défense du territoire, ne sont pas absentes des réflexions alle*mandes.*

Daniel Vernet

Lire la suite page 12

Francofolies, douzième



JEAN-LOUIS FOULQUIER

AVEC ses allures de père tranquille et son expérience de la vie de bohème, Jean-Louis Foulquier, natif de l'île de Ré, est le patron *des Francofolies, qu'il a créées à La Rochelle, puis exportées au* Québec, en Belgique et en Argentine. Animateur de radio – son « Studio de nuit » est demeuré célèbre parmi les artistes –, il ouvre, vendredi 12 juillet, la douzième *édition de son festival.*

Lire page 22

RUSSIE Une bombe a explosé, jeudi matin 11 juillet, dans un trolley-bus en plein centre de Moscou. Cet attentat non revendiqué intervient au moment où les différentes factions de l'entourage du président Boris Eltsine se livrent à d'intenses luttes de pouvoir. ● L'ENQUÊTE d'un journal russe accuse les « durs », limogés entre les deux tours de l'élection présidentielle, d'avoir exercé une corruption à grande échelle. ● LE PRÉSIDENT ELTSINE a demandé, mercredi, des « corrections sérieuses » à la politique économique, prônant une politique de relance pour financer, notamment, ses promesses électorales alors que le chef du gouvernement, Viktor Tchernomyrdine, affirme que la priorité est à la lutte contre l'inflation. Le FMI a demandé à Moscou de se préoccuper avant tout de la situation budgétaire. *(Lire aussi notre éditorial page 12.)*

Des accusations de corruption aggravent la « guerre des clans » au Kremlin

Boris Eltsine a multiplié les engagements économiques contradictoires dans son discours télévisé, mercredi 10 juillet. Il n'a pas commenté les luttes d'influence de son entourage, relancées par des « affaires » révélées par la presse

MOSCOU
de notre correspondante

L'activité publique de Boris Eltsine reste, depuis la mise à l'écart dramatique des chefs de ses services de sécurité il y a trois semaines, limitée à d'épisodiques allocutions télévisées pré-enregistrées, au contenu très vague et largement coupé de la réalité. C'est de cette manière que le président est encore intervenu, mercredi 10 juillet, pour prendre acte de l'annonce officielle de sa réélection, faite la veille par la commission électorale centrale. Mais Boris Eltsine n'a pas jugé bon d'évoquer à cette occasion la reprise – contraire à toutes ses promesses – des bombardements aériens à grande échelle en Tchétchénie. Il les avait justifiés la veille par un bref communiqué en rejetant toute la responsabilité sur les indépendantistes. Le président n'a pas non plus réagi à la publication dans la presse, trois jours plus tôt, de graves accusations contre le clan déchu de ses proches (les généraux Alexandre Korjakov, Mikhaïl Barsoukov et l'ex-numéro deux du gouvernement, Oleg Soskovets), mais surtout contre leur ami encore en fonction, le *ministre des sports*, Chamil Tarpichev.

Entraîneur privé de Boris Eltsine, renommé pour ses capacités à relever, en cas de besoin, l'humeur défaillante du président, Chamil Tarpichev était aussi président du Fonds national du sport (FNS), un organisme qui fut doté du privilège d'importer, sans taxes, alcool et cigarettes en Russie. L'hebdomadaire *Novaïa Gazeta* l'a accusé, lundi, de même que les autres membres du « clan », de liens étroits avec la mafia, de pillage des richesses de l'Etat sous prétexte d'aide à la campagne *électorale de M. Eltsine, et d'as*sassinats pour effacer les traces de ces turpitudes. Ces accusations, pour « banales » qu'elles puissent paraître en Russie, défraient néanmoins la chronique et ont amené les députés communistes de la Douma à demander, mercredi, au Parquet l'ouverture d'une enquête.

Les faits rapportés sont en bien des points exacts, selon des spécialistes moscovites des affaires criminelles. Ils mettent en cause de célèbres « parrains » russes vivant à Paris et à Londres, liés au partage de la propriété, toujours *en cours, du secteur métallur*gique russe que gérait Oleg Soskovets. Ce partage, qui a fait en moins de trois ans des dizaines de morts (plus, dit-on, que le nombre des victimes des privatisations dans le secteur du pétrole), était placé sous la responsabilité de M. Soskovets, avant son renvoi par Boris Eltsine entre les deux tours de l'élection présidentielle, en même temps que celui de ses amis, les généraux responsables des services secrets présidentiels.

Mais le but poursuivi par les auteurs des « révélations », visant à accabler le « clan», semble dépasser *de loin le simple journalisme* d'investigation, auquel affirme se livrer l'auteur de la publication, Alexandre Minkine, un journaliste de réputation « libérale ». Ce der*nier a mis* les accusations dans la bouche du successeur de M. Tarpichev à la tête du Fonds national du sport, un jeune *« biznessman »* du nom de Boris Fedorov nommé à ce poste au moment où les affaires du FNS se sont mises à décliner – ses privilèges furent réduits au moment où ses obligations de dépenses – électorales et autres – s'élevaient.

LE RETOUR DE M. KORJAKOV ?

Se sentant menacé, M. Fedorov aurait fait, à la mi-avril, un enregistrement de ses déclarations, utilisé par Alexandre Minkine. Le jeune Fedorov fut arrêté peu après et remplacé à la tête du FNS par un adjoint du général Korjakov. Relâché, il fut victime d'un attentat dont il a néanmoins réchappé. Interrogé au téléphone, mercredi, par un autre quotidien russe *« dans un hôpital d'Europe »* où il se cacherait, M. Fedorov a partiellement reconnu les propos qui lui ont été attribués, mais a accusé en retour les auteurs de la publication *« d'avoir tout mélangé »* pour *« dresser contre lui »* tous les clans à la fois. *« Ceux qui se battent contre Korjakov comprennent que si ce dernier parvient à redresser sa position* [auprès de Boris Eltsine], *il les déchirera en morceaux »*, a-t-il dit à la *Komsomolskaïa Pravda*.

De telles péripéties montrent que la lutte féroce qui se poursuit dans l'ombre en Russie, pour les richesses et pour le pouvoir, ne s'est pas arrêtée le 20 juin, quand le « clan des libéraux », mené notamment par l'ancien numéro deux du gouvernement et père des privatisations, Anatoli Tchoubaïs, a réussi à convaincre Boris Eltsine de se débarrasser, avant le second tour du 3 juillet, du « clan Korjakov », seul vrai contre-poids en Russie au pouvoir croissant des « barons » du secteur de l'énergie.

Le président semble ne s'en être pas encore relevé, mais M. Tchoubaïs et ses amis veulent apparemment pousser l'avantage acquis à la faveur de l'élection et s'assurer qu'aucun retour en arrière n'est possible. Alors que des rumeurs à Moscou affirment qu'Alexandre Korjakov va occuper de nouvelles fonctions à l'administration présidentielle, son rival Viktor Iliouchine, premier assistant du président, a affirmé, mercredi, que c'est au contraire Anatoli Tchoubaïs qui devrait être nommé prochainement à un poste important de « conseil » auprès du président. Et ce, en dépit des récents démentis de ce dernier, affirmant qu'il allait abandonner tout emploi auprès du gouvernement ou de l'administration présidentielle.

Sophie Shihab

Les Tchétchènes déplorent 500 victimes

Les bombardements massifs menés par les forces russes en Tchétchénie depuis le début de la semaine ont fait plus de 500 victimes – 370 morts et 170 blessés – dans les rangs tchétchènes, a affirmé, mercredi 11 juillet, Movladi Oudougov, le porte-parole des indépendantistes. *« Le nombre de morts est extrêmement élevé car on ne s'attendait pas à une offensive aérienne et à des attaques de l'artillerie lourde dans des villages aussi peuplés »*, a-t-il estimé.

Appuyés par endroits par l'artillerie et les lance-roquettes multiples GRAD, des avions et des hélicoptères sont revenus de quart d'heure en quart d'heure, mercredi, bombarder les villages montagnards au Sud. Le service de presse des forces russes a affirmé que ces frappes *« précises »* visaient *« l'état-major du dirigeant indépendantiste, Zelimkhan Iandarbiev »*. – *(AFP.)*

Le président et son premier ministre divergent sur la politique économique

MOSCOU
de notre correspondant

Après l'élection présidentielle, le premier ministre, Viktor Tchernomyrdine, reconduit dans ses fonctions, a jugé que l'heure était désormais au serrage des ceintures après les excès de la campagne. Il s'agit de boucher rapidement les trous du budget pour éviter une crise majeure à l'automne, notamment une reprise de l'inflation. Mais dans un discours télévisé à la nation, mercredi 10 juillet, Boris Eltsine a clairement annoncé que la lutte contre l'inflation ne serait plus la priorité. Le président a promis de *« sérieuses corrections »* de sa politique économique après l'*« importante leçon »* de la présidentielle. *« Le but principal est de faire revivre la production, d'assurer des commandes aux entreprises et du travail aux gens, d'élever le niveau de vie de chaque famille russe »*, a déclaré M. Eltsine.

Bref, le président a assuré que ses promesses de campagne seraient respectées. Son conseiller économique, Alexandre Livchits, avait précisé mardi qu' *« une inflation basse ne peut plus être le but final de la politique économique »*. M. Livchits avait souligné que la priorité *« est désormais la hausse des investissements et la reprise de la croissance »*. Pourtant, la fameuse « stabilisation » est loin d'être acquise. Elle est notamment menacée par les dépenses de la campagne électorale et la chute, pendant cette période, des rentrées fiscales. Selon M. Tchernomyrdine, pour les six premiers mois de l'année, les recettes fiscales des budgets de l'Etat et des régions sont inférieures de 15 milliards de dollars (78 milliards de francs) aux objectifs. Au premier semestre, le gouvernement n'a réussi à collecter que 60 % des *sommes prévues dans le budget*.

Au lendemain du scrutin, le représentant du Fonds monétaire international à Moscou, qui n'avait que des éloges à faire pendant la campagne, a changé de ton. Le gouvernement doit *« s'occuper de la situation budgétaire afin d'augmenter les revenus aussitôt que possible et s'assurer que le programme de dépenses correspond aux buts généraux du budget »*, a déclaré Thomas Wolf. *« La très mauvaise collecte des impôts, le versement des retraites, le financement exagéré des régions et les taux d'intérêt artificiellement élevés des titres d'Etat vont avoir une influence très négative sur la situation budgétaire à l'automne »*, a reconnu M. Livchits.

Entre le programme de « relance » du président russe, réélu sur un programme de « gauche », et celui d'austérité de son premier ministre, garant de la « stabilité », la contradiction semble évidente. Pour poursuivre, voire augmenter les *dépenses sans relancer* l'inflation, les autorités russes n'ont qu'une solution : améliorer les recettes fiscales de l'Etat. Le premier ministre a donc annoncé son intention de combattre *« les faibles rentrées fiscales ainsi que les exonérations excessives d'impôts »*.

> Le FMI, qui n'avait que des éloges à faire pendant la campagne, a changé de ton

Selon un expert du ministère russe des finances, le gouvernement a l'intention d'imposer de sévères amendes, voire un contrôle d'Etat, aux entreprises qui refusent de payer leurs impôts. Les autorités veulent aussi renforcer le *contrôle sur les exportations* d'énergie et le paiement des droits sur l'alcool. Le gouvernement veut également financer son programme de façon non inflationniste en empruntant, notamment sur le marché international, en eurobons. Sur le marché russe, les autorités ont l'intention de réduire sérieusement les intérêts offerts sur les bons du Trésor, qui assurent en partie le financement du déficit budgétaire. A la veille de l'élection, ceux-ci avaient atteint le taux record de près de 200 % d'intérêt par an. Ils sont redescendus à 90 % après le scrutin mais c'est encore très supérieur aux taux d'inflation, qui ne devrait pas dépasser 25 % à 30 % cette année. Une réduction des taux d'intérêt pourrait avoir plusieurs conséquences négatives. D'abord, l'Etat risque d'avoir des difficultés à emprunter sur le marché intérieur à ces taux peu alléchants. Ensuite, la réduction des taux d'intérêt sur les bons du Trésor pourrait précipiter une crise bancaire.

Jean-Baptiste Naudet

En Ukraine, la jeune garde des entrepreneurs se lance à l'assaut de la bureaucratie rouge

KIEV
de notre envoyée spéciale

Valentin Kobelanski, trente-quatre ans, appartient à la nouvelle génération d'entrepreneurs privés ukrainiens : celle des « trentenaires » qui tentent, non sans mal, de détrôner *« ces directeurs rouges quinquagénaires, issus de la vieille nomenklatura, qui veulent tout contrôler »*; celle qui doit se débrouiller dans les « espaces gris » d'une législation kafkaïenne où *« chaque loi en contredit une autre »*; celle, surtout, qui rêve d'une Ukraine *« européenne »* et non plus rattachée, aux yeux du monde, à son grand voisin oriental, la Russie. Valentin Kobelanski est l'un de ces hommes d'affaires « précurseurs », qui s'abonnent au *Financial Times* plutôt qu'aux *Izvestia* et qui négocient des contrats avec Hambourg et Londres plutôt qu'avec Moscou. *« Je suis certain que mon pays ne suivra pas la voie russe, qui est celle du désordre et des affrontements »*, dit-il, ajoutant que, pour réussir en Ukraine, deuxième pays d'Europe après la Russie pour la superficie, *« il faut comprendre les règles. Or, les règles ne sont pas toujours les lois... »*

A Kiev, Valentin Kobelanski est le *« roi de la distribution »*. Il a ses gardes du corps et prend ses vacances au bord de la Méditerranée. Sa compagnie, MDM (Marketing Development Manufacturing), touche à tout : *« Nous écoulons la vodka Smirnoff, le Malibu, le Cinzano, nous faisons venir une trentaine de camions par semaine d'Europe occidentale, nous importons du café de Colombie* via *Helsinki, du fromage* via *l'Allemagne, des haricots, des cacahuètes, des soupes Knorr, du Pepsi, des cigarettes. Notre réseau compte 3 000 points de vente dont 1 000 kiosques à Kiev, nous louons des locaux à IBM, General Electric et Bayer »*, énumère le PDG qui reconnaît qu'*« il n'y a pas moyen d'importer de façon locale »* en raison du chaos juridique. Pour encore se diversifier, il projette de construire une fabrique d'instruments gynécologiques et une usine de café. Le chiffre d'affaires prévu pour 1996 est de 28 millions de dollars (145 millions de francs), en augmentation de 30 % par rapport à 1995. Les 200 employés de MDM reçoivent un salaire d'environ 900 francs (trois fois le salaire moyen ukrainien) et disposent de soins médicaux gratuits.

UN SYSTÈME BANCAIRE FAIBLE

« Je suis docteur en géophysique et fils d'ingénieurs, jamais je n'aurais cru devenir distributeur d'alcools », constate Valentin Kobelanski dont les premières affaires juteuses remontent à 1989 dans l'immobilier, *« à une époque où rien n'était privatisé »* mais où tout contact bien placé dans l'administration facilitait les ventes d'immeubles. MDM compte aujourd'hui comme principal actionnaire le Fonds ukrainien, une organisation pilotée par l'IFC (une filiale de la Banque mondiale), la BERD et une banque de Boston qui a accordé des prêts à une vingtaine d'institutions ukrainiennes ayant au moins 51 % de capital privé.

Ce genre de *« success story »* est encore rare en Ukraine où la transition vers une économie de marché se fait à pas comptés en dépit de la volonté affichée par le président Leonid Koutchma, d'*« accélérer »* le processus, notamment au moyen de remaniements ministériels intervenus depuis le mois de mai. Cinq ans après le démantèlement du système soviétique, la part de l'économie privée dans le produit intérieur brut ukrainien est de 35 % (60 % dans les Pays baltes). Le montant des investissements étrangers est de 700 millions de dollars (en Pologne voisine, ils atteignent 6,8 milliards de dollars). Mais l'Ukraine a fait bien du chemin depuis 1993 où le pays semblait au bord du gouffre avec une hyperinflation de 4 740 % (l'inflation est de 350 % pour l'année 1995), et une loi adoptée, en mars, vise à attirer de nouveaux investissements.

L'un des principaux obstacles au développement de l'entreprise privée reste la faiblesse du système bancaire, *« minuscule et passif »* selon l'économiste canadien Peter Sokhan, conseiller auprès du Parlement de Kiev. *« La somme totale des actifs des quelque 220 banques ukrainiennes est de seulement 10 milliards de dollars, ce qui correspond à une seule banque occidentale de petite taille. »* Il n'est pas pessimiste pour autant : *« L'environnement est en train de changer. Avant, les banques prêtaient seulement aux amis d'amis, aux vieux apparatchiks. Voilà qu'elles commencent à s'intéresser aux nouveaux entrepreneurs, ceux qui ont percé, par exemple, dans la vente, le commerce. »*

Alexandre Pashaver, conseiller économique du président Koutchma, estime que soixante-dix ans de communisme n'ont pas complètement tué l'esprit d'entreprise en Ukraine. *« Traditionnellement les Ukrainiens n'attendent rien de l'Etat qui les a toujours opprimés. C'était après tout un pays où la terre, si fertile, pouvait nourrir n'importe qui. Aussi le caractère national ukrainien est-il prédisposé au petit business individuel. »*

Dépourvu d'hydrocarbures (dont l'exportation fait la fortune de plus d'un business russe), l'Ukraine de demain sera-t-elle un pays de petites et moyennes entreprises ? C'est ce qu'espère Viktor Skrotovski, qui a récemment fondé Holnit, une société mixte américano-ukrainienne qui fabrique 80 types différents d'aiguilles chirurgicales dans la banlieue de Kiev en employant vingt personnes, dont son épouse, Tania, chargée de la comptabilité. Une production locale pour un marché local. Viktor Skrotovski prévoit de vendre cette année 200 000 aiguilles chirurgicales (à 4 dollars chacune) aux divers hôpitaux du pays qui manquent cruellement d'instruments neufs. Il guette avec impatience l'émergence d'une médecine privée.

LA REVANCHE D'UN ENNEMI DU PEUPLE

Face au dédale bureaucratique, la clé du succès, explique-t-il, est de *« savoir distinguer du premier coup d'œil à qui on a affaire : est-ce un gros bras du racket, un ancien membre du Parti ou bien un opportuniste facile à mettre dans sa poche ? »*. La réussite de Victor Skrotovski a surtout un goût de revanche : fils d'un « ennemi du peuple », victime de la répression stalinienne, il avait lui-même été renvoyé de son poste de professeur de mécanique appliquée en 1985, puis détenu dans un hôpital psychiatrique, le KGB l'accusant de soutien au dissident Andreï Sakharov. Aujourd'hui, les hôpitaux rattachés à d'anciens du KGB achètent ses aiguilles à tour de bras. *« Ceux qui me persécutaient sont désormais mes clients »*, constate-t-il avec ironie.

Natalie Nougayrède

L'enquête sur les charniers provoque des tensions en Bosnie

Les équipes du Tribunal pénal international veulent fouiller huit fosses communes avant l'hiver pour rassembler des preuves des massacres

Des enquêteurs internationaux poursuivaient l'exhumation de corps dans l'est de la Bosnie, accumulant les preuves des massacres de Musulmans commis par les Serbes il y a tout juste un an. *Mandatée par* le Tribunal pénal international de La Haye, l'équipe rassemble des policiers, des médecins, des démineurs et des archéologues. Ils ont commencé leurs travaux dimanche, *près du village de Cerska, à quelques kilo*mètres de Srebrenica, l'enclave musulmane tombée aux mains des Serbes le 11 juillet 1995. Protégés par la *force multinationale* de l'OTAN, l'IFOR, les enquêteurs re*gagnent chaque soir une base militaire* américaine pour y passer la nuit. Un groupe d'une vingtaine d'experts finlandais, *mandaté par les Nations unies, a, lui,* été contraint de quitter la Republika Srpska, pour des raisons de sécurité.

CERSKA (Bosnie orientale)
de notre envoyé spécial

L'exhumation des corps des « disparus » de Srebrenica se poursuit. Les enquêteurs travaillent méticuleusement, et ont découvert les dépouilles de vingt-cinq victimes. Ce premier charnier se trouve près du village de Cerska, à 30 kilomètres de l'ancienne enclave musulmane, tombée le *11 juillet 1995 aux mains des forces* serbes. La mission d'enquête du Tribunal pénal international (TPI) devrait durer trois mois, au cours desquels huit fosses communes seront fouillées.

Le charnier est situé au bord d'un chemin de campagne, non loin de la route Sarajevo-Belgrade. Sur une longueur de 30 mètres, des amas de terre ont *été déversés. Dès leur arrivée sur* les lieux, les enquêteurs se sont assurés que l'endroit n'était pas miné, piégé. Ils ont ensuite débroussaillé le peu de végétation, avant de commencer à creuser, lentement, armés de pelles et de pioches. Une chaussure apparait parfois, ou un os.

Les hommes de TPI deviennent alors de plus en plus minutieux. *« Les corps sont à l'état de squelettes,* raconte William Haglund, le chef de la mission. *Nous devons être très prudents afin de sauvegarder les preuves dont nous avons besoin. Nous devons veiller à ne pas disperser les morceaux d'un même corps. Par exemple, nous nous attachons à ne jamais emporter une main sans les doigts qui lui appartiennent.* »

En trois jours, vingt-cinq dépouilles ont ainsi été exhumées, *« enchevêtrées sur trois niveaux »* selon M. Haglund. Pour l'instant, les corps demeurent dans la fosse commune, recouverts de bâches en plastique afin de les protéger du soleil, de la pluie ou des animaux sauvages. A partir de jeudi, ils devaient être peu à peu transportés vers une morgue à Tuzla, en zone bosniaque, afin d'y être expertisés. *« Les analyses devraient permettre de déterminer le sexe et l'âge de la victime, ainsi que la cause de la mort,* précise l'enquêteur. *En revanche, nous avons très peu d'espoir de réussir à identifier les corps.* » Un an après les massacres de Srebrenica, qui ont entraîné la mort présumée de huit mille hommes, les familles attendent encore des nouvelles de leurs parents disparus.

UN ENJEU CRUCIAL

Sur le sentier de Cerska, le travail continue. Les enquêteurs sont policiers, médecins, démineurs, archéologues... Recrutés par le Tribunal de La Haye, certains sont des spécialistes des fosses communes, qui ont pratiqué des excavations de charniers sur tous les continents. Selon leurs premières observations, plusieurs dizaines de personnes pourraient avoir été réunies au bord du talus, avant d'être exécutées par des rafales de fusils automatiques. Des douilles ont été retrouvées parmi les corps. Ensuite, l'engin de chantier aurait recouvert les cadavres de terre.

Cette fosse commune serait cependant mineure par rapport aux autres charniers que visitera la mission d'enquête. Certains sites pourraient recueillir des centaines de cadavres, parfois plus d'un millier. Les multiples précautions dont s'entourent les enquêteurs ne leur permettront toutefois que de creuser sept ou huit fosses communes avant l'arrivée de l'hiver, *dans les régions de Srebrenica* et de Vukovar (Croatie), contre vingt répertoriées à l'origine.

Leurs recherches serviront à étayer l'accusation du TPI à l'encontre de l'armée serbe de Bosnie, et de son chef Ratko Mladic, inculpé de *« crimes de guerre, crimes contre l'humanité et génocide »* pour avoir personnellement supervisé les carnages commis dans la région. Le « président » serbe bosniaque, Radovan Karadzic, est également inculpé. La semaine dernière, lors des lectures des actes d'accusation à La Haye, le tribunal a estimé que les crimes de Srebrenica étaient les plus graves survenus en Europe depuis la fin *de la seconde guerre mondiale.*

L'enjeu de la mission d'enquête *est donc crucial. Il ne fait plus au*cun doute que les hommes de Srebrenica, séparés de leurs femmes et de leurs enfants sous les yeux des « casques bleus » de la Forpronu, ont été massivement abattus. Trop de réfugiés, et de rares rescapés, ont raconté des histoires semblables. Les satellites espions *américains avaient photographié* des champs de terre retournée d'où les prisonniers avaient disparu.

MENACES

Plus récemment, à La Haye, un jeune soldat de l'armée serbe (lui-même étant d'origine croate), Drazen Erdemovic, a reconnu avoir participé à l'élimination des Musulmans de Srebrenica, et a confirmé la présence du général Mladic dans le secteur (*Le Monde* daté 7-8 juillet).

L'important demeure que des experts internationaux déterminent les causes exactes de la mort. MM. Karadzic et Mladic, s'ils ont arrêté de nier l'existence des charniers, affirment que les victimes furent tuées au cours de combats réguliers. Les traces de balles sur les os, les lambeaux de vêtements civils, les éventuels cadavres de femmes ou d'enfants devraient contredire les théories de Pale. L'accumulation de preuves pourraient accroître la pression sur la communauté internationale, afin qu'elle réagisse plus fermement au refus des Serbes de collaborer avec le TPI.

Les autorités de Pale ont d'ailleurs expulsé, mercredi 10 juillet, une équipe d'enquêteurs de l'ONU qui tentaient d'identifier d'autres cadavres près de Srebrenica. *Non-mandatés par le* Tribunal de La Haye, ces experts étaient envoyés *par le Centre pour les* droits de l'homme des Nations unies, et rassemblaient des squelettes abandonnés dans un champ. Puisque les hommes du TPI sont occupés à creuser les charniers, l'ONU avait souhaité récupérer les corps de ces victimes.

La mission a été interrompue, *officiellement parce qu'elle n'avait « pas obtenu les garanties de sécurité de la part des autorités serbes ».* Il semblerait en fait que les experts ont reçu de claires menaces des Serbes de Srebrenica, déjà peu ravis de voir travailler la mission du TPI, placée sous la protection des soldats de l'OTAN.

Sur le sentier de Cerska, l'odeur de mort est de plus en plus tenace, au fur et à mesure que les corps sont dévoilés. Plus loin, le long du chemin, des maisons détruites évoquent aussi la réalité quotidienne de la « purification ethnique ». Ici, il n'y a pas eu de combats violents, et les habitations ont été rasées avec de l'explosif, parce qu'elles étaient musulmanes. Les toits sont avachis dans l'herbe folle. Les gens sont parfois parvenus à fuir, lorsqu'ils ont eu de la chance. Des autres ne subsistent que ces restes que les équipes du TPI s'efforcent de mettre à jour.

Rémy Ourdan

Commémoration chez les Bosniaques, célébration chez les Serbes

Afin de marquer le premier anniversaire de la chute de Srebrenica, 6 000 femmes devaient se réunir, jeudi 11 juillet, à Tuzla, où elles sont réfugiées, pour rappeler que *« justice doit être rendue »*. L'Association des femmes de Srebrenica veut que son combat pour obtenir des nouvelles des disparus soit entendu. La cérémonie devait se dérouler en présence de la reine Nour de Jordanie, et la Commission européenne versera deux millions d'écus (environ douze millions de francs) pour des projets humanitaires.

A Srebrenica, les Serbes de Bosnie envisageaient d'organiser eux aussi des cérémonies. Tandis que les enquêteurs fouillent les charniers environnants, ils souhaitaient célébrer le premier anniversaire de la « libération » de la ville par les troupes de leur chef militaire, le général Ratko Mladic.

Le rattachement de la Wallonie à la France évoqué à la Chambre belge

BRUXELLES
de notre correspondant

Pour la première fois, le rattachement éventuel de la Wallonie à la France a été évoqué au cours d'un débat à la Chambre des représentants belge, mercredi 10 juillet. Les députés examinaient un projet de loi-cadre sur la réforme de la Sécurité sociale, une occasion pour certains élus flamands de développer le thème de la *« Wallonie profiteuse »* et de demander la fin du système national de protection sociale, un des derniers symboles de la Belgique unitaire de naguère.

En pleine séance publique, Claude Eerdekens, chef du groupe des socialistes francophones, a fini par exploser : *« Si une majorité de Flamands pensent comme vous, alors les heures de ce pays sont comptées. [...] Nous, Wallons, sommes fiers de nous trouver à côté d'un grand pays comme la France. Si vous voulez que la France se trouve aux portes de Bruxelles, alors allez-y. »* Réponse immédiate d'un libéral flamand (VLD), en français : *« Vous voulez la France, eh bien, allez à la France ! »*

Il existe à Liège un Mouvement wallon pour le retour à la France, et quelques hommes politiques passent pour avoir des sympathies *« rattachistes »*, mais la question de l'avenir de la Wallonie en cas d'éclatement de la Belgique est taboue dans les propros officiels. D'où l'émotion suscitée par l'intervention de M. Eerdekens. Celui-ci a ensuite nuancé ses paroles : *« J'ai simplement voulu dire aux Flamands de faire gaffe. »* Pour sa part, Didier Reynders, personnalité libérale de l'opposition francophone (PSC), s'est ironiquement étonné que *« le PS opte pour la France de Chirac »* et a invité les francophones à *« se réunir pour réfléchir à leur avenir »*. Au nom du Parti social-chrétien francophone, associé au PS dans la coalition gouvernementale, le député Jacques Lefèvre a estimé que *« les Wallons veulent rester Belges et solidaires de Bruxelles »*.

L'hypothétique rattachement de la Wallonie à la France ne résoudrait pas le problème de Bruxelles, francophone à 85 % mais enclavée en Flandre et revendiquée comme capitale par bien des Flamands. Témoins des surenchères entre jusqu'au-boutistes des deux bords, les Bruxellois sont de moins en moins rassurés. Ils s'inquiètent notamment d'un discours aujourd'hui fréquent chez les Flamands : si la Belgique ne peut pas satisfaire à temps aux critères de convergence de Maastricht et perd, de ce fait, les avantages supposés du partage de la monnaie unique européenne avec les pays les plus performants, ce sera à cause des Wallons.

Jean de la Guérivière

Peter Piot, responsable du programme des Nations unies de lutte contre le sida

« Il faut négocier avec les multinationales pharmaceutiques afin d'abaisser le coût des médicaments antisida »

LA CONFÉRENCE de Vancouver, organisée par l'ONU et consacrée à la lutte contre le sida, doit achever ses travaux vendredi 12 juillet. Ceux-ci auront permis de prendre connaissance d'un certain nombre de communications à l'optimisme mesuré, tant sur les possibilités de traitement de la maladie que sur sa propagation. Apparemment stabilisée, dans certains pays européens. En revanche, les multinationales pharmaceutiques ont été vivement prises à parti à propos de la politique commerciale que ces laboratoires pratiquent à l'égard du tiers-monde. C'est cette inégalité de traitement entre pays riches et pauvres que dénonce, dans un entretien au *Monde*, le professeur Peter Piot, responsable du programme des Nations Unies de lutte contre le sida. Il préconise une négociation avec ces firmes afin d'abaisser le coût des médicaments antisida.

PETER PIOT

VANCOUVER
de notre envoyé spécial

« Vous avez dénoncé avec force, à l'ouverture de la conférence internationale de Vancouver, la politique des multinationales pharmaceutiques qui fait que les malades du sida des pays du tiers-monde ne peuvent avoir recours à des traitements adaptés. Ce problème n'est pas nouveau. Pourquoi est-il dénoncé aujourd'hui ?

– Je vois ici deux raisons. La première est d'ordre épidémiologique. Le nombre de personnes infectées qui deviennent malades est de plus en plus grand, et pas seulement dans les régions les plus reculées d'Afrique. A Vancouver, par exemple, des cliniciens thaïs ont ainsi confié qu'ils sont personnellement à la limite de leur capacité compassionnelle tant ils doivent prendre en charge un nombre élevé de malades du sida. Et l'épidémiologie nous dit que ce type de situation ira en s'intensifiant. La seconde raison tient au fait qu'à l'échelon international – au niveau de l'ancien programme global de lutte contre le sida de l'OMS notamment – l'accent était essentiellement mis sur la prévention. Avec Onusida, nous avons cherché à faire évoluer les choses et à mettre également l'accent sur la prise en charge thérapeuthique.

– Voulez-vous dire que vous travaillez la main dans la main avec Act Up ?

– Onusida n'a pas de stratégie commune avec Act Up. A la veille de la conférence de Vancouver, nous avions néanmoins discuté de ces questions. J'ai pour ma part toujours été très choqué par la limitation géographique de certaines revendications associatives. Il ne peut pas y avoir de véritable solidarité dans le champ du sida dès lors que celle-ci est limitée à son village. Vancouver nous montre que la nécessité d'une solidarité internationale est présente dans bon nombre de discours.

– Il y a une dizaine d'années, les organisations sanitaires internationales estimaient qu'il ne fallait pas faire du sida un cas particulier et que la solution résidait dans le programme dit des « médicaments essentiels », visant à mettre à la disposition du tiers-monde l'essentiel de la pharmacopée utile *via* des médicaments génériques. Onusida a-t-il sur ce point une analyse différente ?

– Oui et non. J'estime que le programme des médicaments essentiels, qui reste prédominant à l'OMS notamment, doit être poursuivi. Pour autant, nous devons chercher et améliorer l'accès aux médicaments pour un groupe spécifique, celui des sidéens. Nous devons le faire dès maintenant pour limiter dans le tiers-monde la transmission du VIH de la mère à l'enfant. Il y a en effet une forte demande sociale sur ce thème parce qu'il s'agit de la maternité, de la génération future. C'est pourquoi nous allons soutenir un essai sur ce thème, mené auprès de 1 900 femmes enceintes séropositives dans trois pays d'Afrique *(lire ci-dessous)*. Nous pouvons aujourd'hui travailler à plusieurs niveaux. Avoir une approche immédiate plus opportuniste et nous inscrire également dans le long terme afin de modifier les structures sociales à des fins préventives.

– Le coût des nouveaux médicaments antisida est-il aujourd'hui un obstacle infranchissable pour le tiers-monde ?

– Ce coût n'est qu'un des aspects de la prise en charge. Il faut bien évidemment négocier avec les firmes productrices. On peut ici faire de substantielles économies d'échelle. Plus le volume des médicaments commandés sera grand et plus le prix baissera. Il n'est pas très réaliste de demander à l'industrie et aux multinationales pharmaceutiques de vendre à perte. Nous ne sommes absolument pas dans une telle perspective. Il n'est pas question de notre point de vue de reproduire une stratégie « missionnaire » consistant à distribuer simplement les médicaments. Il nous faut travailler dans le tiers-monde avec des infrastructures médicales ou associatives, permettant – comme en Ouganda – d'œuvrer au service de la santé publique. Le parachutage des médicaments (ceux contre le VIH, les médicaments antituberculeux, les antibiotiques, les antidyarrhétiques et les antifungiques) serait la pire des choses.

– Pensez-vous pouvoir faire l'économie d'un conflit avec les multinationales pharmaceutiques ?

– Oui. Personne ne gagnerait à ce type d'opposition. Des collaborations sont possibles. Dans l'étude africaine mère-enfant, GlaxoWellcome donnera les médicaments et collaborera pleinement à ce travail. La société Janssen fournit également une aide notable pour les médicaments antifungiques. Nous n'avons pas encore véritablement discuté et négocié avec les firmes – Merck, Abbott et Roche – qui commercialisent les antiproteases dans les pays industrialisés. L'intérêt d'une telle collaboration ne se réduit pas pour les firmes à une question d'image. Il y a également des marchés non négligeables à gagner dans les pays à économie émergente, en Asie notamment. Nous pouvons également compter avec quelques personnalités véritablement engagées pour des raisons individuelles dans certaines multinationales, comme chez GlaxoWellcome.

– Cette collaboration avec les multinationales pharmaceutiques vaut-elle également pour les vaccins contre le sida, domaine dans lequel aucun progrès n'est plus enregistré depuis quelques années ?

– On note plusieurs évolutions importantes. Pour la première fois, le monde associatif demande, aux Etats-Unis notamment, que l'on intensifie les travaux sur les vaccins. Jusque-là, les associations faisaient valoir que les ressources disponibles devaient surtout être consacrées aux traitements. A l'inverse, les investissements nécessaires pour le développement d'un vaccin antisida ne sont toujours pas faits. Le groupe Mérieux – Connaught reste ici une exception remarquable dans un paysage où le nombre de firmes productrices va en diminuant. Je ne peux pas prendre position sur la responsabilité des producteurs de vaccins. J'estime en revanche qu'il y a une responsabilité morale du secteur public et de ses organismes de recherche. »

Propos recueillis par
Jean-Yves Nau

Trois millions d'enfants contaminés par leur mère

Onusida a annoncé, mardi 7 juillet à Vancouver, le démarrage d'un nouvel essai clinique visant à prévenir la transmission du VIH de la mère à l'enfant. Trois millions d'enfants ont été contaminés de cette manière depuis le début de l'épidémie, dont près de 90 % en Afrique subsaharienne. 1 900 femmes enceintes séropositives participeront à cet essai qui sera *conduit dans trois pays* (Afrique du Sud, Tanzanie et Ouganda). Cette étude utilisera une association d'AZT et de trois TC.

Paris « s'interroge » sur la régularité de l'élection présidentielle au Niger

NIAMEY. La police a de nouveau fait usage de gaz lacrymogène, mercredi 10 juillet, à Niamey, pour disperser des manifestants protestant contre la manière dont le chef de la junte, le général Ibrahim Baré Maïnassara, a pris le contrôle du dépouillement du scrutin présidentiel après avoir supprimé la commission électorale nationale indépendante. Quelque vingt-cinq opposants ont été interpellés devant le siège du parti de Mahamane Ousmane, l'ex-président renversé en janvier, indique l'AFP. Selon des résultats publiés mercredi, et contestés par l'opposition, M. Maïnassara l'aurait emporté avec 52,22 % des suffrages ; M. Ousmane, deuxième, en aurait 19,75 %. L'opposition reproche à la France son soutien à M. Maïnassara. *« Les événements qui se sont produits depuis quarante-huit heures... soulèvent des interrogations »*, a commenté, à Paris, le Quai d'Orsay.

AFRIQUE

■ **OUA : le sommet de l'Organisation de l'unité africaine** a pris fin, mercredi 10 juillet, à Yaoundé, avec l'adoption d'une résolution approuvant le principe d'une intervention internationale pour tenter de mettre un terme à la guerre civile au Burundi. Ce principe, établi le 25 juin à Arusha (Tanzanie) par les Etats de la région des Grands Lacs, voisins du Burundi, devait avoir l'aval de l'OUA ; mais son application reste incertaine tant les dirigeants burundais sont divisés à son sujet. – *(AFP.)*

■ **SOMALIE : douze personnes ont été tuées** et dix-huit autres blessées, selon des témoins, dans la nuit de mardi 9 au mercredi 10 juillet, lors d'affrontements entre milices rivales à Mogadiscio. Des tirs sporadiques ont encore été entendus mercredi. – *(AFP.)*

ASIE

■ **CHINE : le bilan des inondations** de fin juin s'aggrave ; il s'élevait jeudi 11 juillet à 556 morts au moins. Neuf provinces sont touchées, principalement le Hubei. Quelque 15 millions de personnes sont affectées et 140 000 sont isolées. – *(AFP.)*

■ **PAKISTAN : « aucune irrégularité »** n'a été commise lors de l'achat récent de quarante Mirage III à la société française SAGEM, a déclaré le lundi 8 juillet le ministre de la défense pakistanais. Selon la presse nationale, ce contrat, qui a porté sur 118 millions de dollars, aurait donné lieu à versement de pots-de-vin. La société française doit reconformer l'électronique d'appareils achetés essentiellement dans l'Hexagone. Leur livraison est prévue en 1998.– *(AFP.)*

EUROPE

■ **BOSNIE : la commission électorale de Mostar** refuse de publier les résultats officiels définitifs des élections, dix jours après la tenue de ce premier scrutin depuis le début de la guerre en Bosnie, a indiqué, mercredi 10 juillet, de l'administration de l'Union européenne. Seuls des résultats partiels, montrant la victoire des nationalistes des deux bords, ont été rendus publics. *Le scrutin a été organisé par l'UE, qui administre* Mostar depuis juillet 1994. – *(AFP.)*

■ **UKRAINE : Pavel Lazarenko a été reconduit** au poste de premier ministre, mercredi 10 juillet, par le Parlement de Kiev, dominé par les communistes. – *(AFP.)*

■ **RÉPUBLIQUE TCHÈQUE : 200 écologistes** tchèques et étrangers ont mis fin, mercredi 10 juillet, au blocus partiel de la centrale nucléaire de Temelin (sud de la Bohême) qu'ils avaient entamé dimanche 7. La mise en service est prévue pour 1998. – *(AFP.)*

AMÉRIQUES

■ **COLOMBIE : Santiago Medina,** ex-trésorier de la campagne du président Ernesto Samper, a été condamné à six ans de prison pour avoir accepté de l'argent provenant du trafic de la drogue en vue de financer les activités électorales du futur chef de l'Etat, a indiqué, mercredi 10 juillet, la presse colombienne. – *(AFP.)*

ÉCONOMIE

■ **MAROC : le déficit commercial** a atteint 33,9 milliards de dirhams (20 milliards de francs) en 1995, indique la Banque commerciale du Maroc publié mercredi 10 juillet. Cette étude note que *« l'inflation a pu être contenue dans la limite de 6,3 %, contre 5,1 % en 1994 »*. Le secteur agricole a reculé de 45 % du fait de la sécheresse. – *(AFP.)*

■ **ALLEMAGNE : pour faciliter ses ventes d'armes,** Bonn a décidé que, s'agissant de matériels conçus par l'Allemagne en coopération avec des Européens, l'autorisation d'exporter relèvera du gouvernement du pays dans lequel est située l'entreprise réalisant la plus grande part de la commande. – *(AFP)*

■ **JORDANIE : les bailleurs réunis par la Banque mondiale** ont annoncé mercredi 10 juillet l'octroi à la Jordanie d'un crédit de 1 milliard de dollars (5,2 milliards de francs), dont 600 millions sont prévus dès 1996. – *(AFP.)*

L'attitude de M. Nétanyahou inquiète les partisans de la paix

Le sort d'Hébron reste en suspens

L'intransigeance manifestée par le premier ministre israélien, mardi 9 et mercredi 10 juillet lors de sa rencontre avec Bill Clinton à Washington, a suscité de vives inquiétudes dans les territoires palestiniens et en Syrie mais aussi chez les travaillistes israéliens, qui craignent que le processus de paix soit en danger de mort.

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Inquiétude et émotion. Au lendemain de la première rencontre entre le président Bill Clinton et le nouveau chef de l'exécutif israélien, Benyamin Nétanyahou, tous ceux, Israéliens et Arabes, qui soutiennent le processus de paix au Proche-Orient s'inquiètent de l'intransigeance réitérée, à Washington, par le premier ministre de l'Etat juif.

« Le monde arabe explose de colère », a expliqué, mercredi 10 juillet, sur la chaîne de télévision publique, Ehoud Yari, éditorialiste vedette d'Israël. *« Jamais,* a-t-il ajouté, *depuis la première conférence israélo-arabe de Madrid, en octobre 1991, on n'avait entendu un discours aussi violent et pessimiste qu'aujourd'hui. »*

Soulignée à longueur de colonnes par la presse locale, la *« froideur »* apparente des relations entre l'allié numéro un d'Israël et le premier ministre de la droite reflète, selon la plupart des commentateurs, *« un abysse »* qui ne pourra, *« si Bill Clinton est réélu en novembre, que s'accentuer »*. *« Une froide étreinte »*, a titré, à la « une », le *Yediot Aharonot*, premier quotidien du pays. *« Rendez-vous en novembre »*, a annoncé un éditorial du même journal, tandis que *Maariv*, quotidien de droite, a expliqué que, quatre mois avant les élections, *« Clinton avait besoin de montrer aux juifs américains qu'il reste un ami d'Israël et que par conséquent ils peuvent encore voter pour lui »*.

Battus aux élections générales du 29 mai, les travaillistes, qui étaient et qui demeurent largement minoritaires au sein de la *communauté juive américaine* organisée, n'ont plus ces pudeurs. *« Le processus de paix est en danger de mort »*, a ainsi expliqué, sur les ondes de la radio publique, l'ancien ministre de la santé, Ephraïm Sneh. *« M. Netanyahou,* a-t-il ajouté, *veut au moins 250 000 colons juifs dans les territoires* (palestiniens) *cette année* (au lieu de 145 000 actuellement, hors Jérusalem-Est). *Cela signifie qu'il ne pourra pas y avoir deux entités nationales distinctes, israélienne et palestinienne. »*

Les accords d'Oslo signés en septembre 1993, à Washington, sont-ils déjà morts ? *« Je ne veux pas être celui qui annoncera cela,* répond Ahmed Tibi, conseiller arabe israélien de Yasser Arafat. *Mais si on veut le tuer, il n'y a qu'à continuer sur la ligne suivie depuis un mois. »* Coincés dans une demi-douzaine de « confettis » autonomes dépourvus de continuité territoriale entre eux et bouclés depuis quatre mois pour *« raisons de sécurité »*, les Palestiniens prennent peu à peu la mesure du danger qui les menace.

« Le processus de paix est en train de nous filer entre les doigts comme du sable », s'alarme Saëb Erakat, « ministre » des collectivités locales de l'Autorité autonome que préside Yasser Arafat. *« Quand M. Nétanyahou parle de paix,* note-t-il, *il le fait en anglais, mais quand il s'agit de l'appliquer, il donne des instructions totalement différentes en hébreu. »* Regrettant qu'aucune *« pression américaine ne soit exercée sur Nétanyahou »*, Freih Abou Meddeine, « ministre » de la justice, estime que *« la politique israélienne, comme l'ont prédit les dirigeants égyptiens... risque de replonger la région tout entière dans la violence »*.

Mercredi, à Hébron, où 120 000 Arabes attendent depuis plus de trois mois le retrait de Tsahal prévu par les accords déjà signés – *« il s'agit d'un redéploiement de nos forces, non pas « hors » mais « dans » la ville d'Hébron »*, a déjà corrigé M. Nétanyahou sans donner de date –, une petite émeute, destinée à protester contre *« le parti pris américain en faveur de l'occupant israélien »*, a opposé, pendant plusieurs heures, quelques centaines de jeunes Palestiniens aux soldats d'Israël.

> Le premier ministre israélien « veut au moins 250 000 colons juifs dans les territoires palestiniens cette année. Cela signifie qu'il ne pourra pas y avoir deux entités nationales distinctes, israélienne et palestinienne »

« La patience des peuples arabes a des limites, a écrit le journal égyptien *el Akhbar. Attention de ne pas lever leur colère car alors aucune force au monde, pas même nucléaire, ne pourra s'y opposer. »* Dans un éditorial de première page, le journal a fustigé *« les déclarations provocatrices, vulgaires et arrogantes d'un homme* (M. Nétanyahou) *qui n'a pas le sens des responsabilités et qui essaie de ramener au Proche-Orient une atmosphère de guerre »*. Avis partagé à Damas, où le quotidien officiel syrien *Tichrine* s'est attaqué *« au langage arrogant utilisé par Nétanyahou envers les Arabes »*. Cette attitude, ajoute le journal, *« implique la révision de toutes les mesures prises par les Arabes pour normaliser leurs relations avec Israël »*.

Patrice Claude

Pas de « mur de Berlin » à Jérusalem

S'adressant à une session commune des deux Chambres du Congrès américain qui l'a ovationné, le premier ministre israélien, Benyamin Nétanyahou, a déclaré, mercredi 10 juillet, que Jérusalem *« ne sera jamais divisée de nouveau »* et que les Israéliens *« ne laisseront jamais un "mur de Berlin" être érigé »* dans la Ville sainte. *« Nous ne voulons chasser personne mais nous ne nous laisserons pas chasser »*, a-t-il ajouté.

Il a d'autre part invité la communauté internationale à *« faire bien davantage »* pour empêcher l'Iran et l'Irak *« d'acquérir la puissance nucléaire »*, Téhéran étant, à ses yeux, gouverné par le régime *« le plus dangereux »*. Lors d'une conférence de presse au National Press Club, M. Nétanyahou a accusé la Syrie de *« mener une campagne de terreur par procuration »* en utilisant le Hezbollah chiite libanais. C'est pourquoi, a-t-il dit, l'Etat juif doit maintenir une *« zone tampon »* au Liban sud. Il a invité Damas à *« démanteler »* le parti chiite pro-iranien. – *(AFP.)*

Un islamiste conseille le retrait des forces occidentales d'Arabie saoudite

L'UN DES OPPOSANTS islamistes les plus en vue au régime saoudien, Oussama Ben Laden, a « *conseillé* » à la Grande-Bretagne et à la France de retirer leurs forces d'Arabie saoudite. Dans un entretien recueilli dans la province de Nangarhar, en Afghanistan, et publié mercredi 10 juillet par le quotidien britannique *The Independent*, M. Ben Laden a déclaré : *« Il n'y a pas longtemps, j'ai conseillé aux Américains de retirer leurs troupes »* du royaume wahhabite. *« Je conseille aujourd'hui aux gouvernements britannique et français de retirer leurs* [propres] *troupes, parce que ce qui s'est passé à Ryad et à Khobar montre que les auteurs savent très bien choisir leurs cibles. Ils frappent leur ennemi principal, qui sont les Américains. Ils n'ont pas tué d'ennemis secondaires, ni leurs frères de l'armée ou de la police saoudiennes. »*

M. Ben Laden, qui a été déchu de sa nationalité saoudienne il y a un peu plus de trois ans, faisait allusion aux attentats qui, le 13 novembre 1995, à Ryad, et le 25 juin 1996, à Khobar, dans l'est du pays, ont tué vingt-quatre Américains. Dirigeant de l'Organisation (islamiste) de la réforme et du conseil, M. Ben Laden s'est réfugié en mai en Afghanistan, après avoir été expulsé du Soudan sous la pression des Etats-Unis, qui accusent Khartoum de soutenir des organisations terroristes.

Des membres de la communauté française à Djeddah, interrogés samedi à l'occasion de la visite officielle en Arabie saoudite du président Jacques Chirac, avaient affirmé au *Monde* qu'aucune menace n'avait été adressée jusqu'alors aux Français, pas davantage, selon eux, qu'aux citoyens britanniques, bien que des soldats des deux nationalités participent, aux côtés des forces américaines, à la surveillance du sud de l'Irak à partir du territoire saoudien.

« SAUVEURS ET ENVAHISSEURS »

Ces Français avaient indiqué que les autorités saoudiennes, qui, depuis l'attentat de Khobar, ont considérablement renforcé la garde des mini-cités habitées par les Américains, avaient jugé inutile d'en faire de même pour les communautés d'autres pays occidentaux. Selon un directeur de société qui a requis l'anonymat, le consulat du Canada a conseillé par écrit aux ressortissants canadiens de *« ne pas se trouver au mauvais moment au mauvais endroit »*. Ce qui revient à dire, faisait-il remarquer : fréquentez le moins possible les Américains.

Un militaire expliquait de son côté que les terroristes semblaient prendre pour seule cible les Etats-Unis parce que, depuis la guerre contre l'Irak en 1991, les Américains sont à la fois *« les sauveurs et les envahisseurs »*. L'image du sauveur s'est de plus en plus estompée, au profit de celle d'*« envahisseur »*, les Américains se comportant, aux yeux des Saoudiens, comme en terrain conquis, ajoutait-il.

Dans son entretien à l'*Independent*, M. Ben Laden, dont les auteurs de l'attentat de Ryad s'étaient idéologiquement réclamés, n'en revendique pas pour autant la responsabilité, pas davantage que celle de l'attentat de Khobar. Il estime néanmoins que ces actes marquent *« le début de la guerre entre les musulmans et les Etats-Unis »*. Membre de l'une des plus riches familles saoudiennes, M. Ben Laden disposerait, selon l'hebdomadaire *Time Magazine*, d'une fortune personnelle de quelque 300 millions de dollars.

Après l'invasion soviétique de l'Afghanistan en 1979, il fut l'un des principaux dirigeants de volontaires arabes partis combattre l'armée rouge. Ceux-ci étaient alors soutenus et encouragés par l'Arabie saoudite et par les Etats-Unis, qui qualifiaient les résistants à l'invasion soviétique de *« combattants de la liberté »*.

Mouna Naïm

Malgré des assouplissements, la rigidité de l'emploi au Japon continue à pénaliser les jeunes

TOKYO
correspondance

Depuis les années 50, le rituel annuel de l'embauche n'a guère changé dans les entreprises japonaises. Au début de l'été, les grandes entreprises accueillent des vagues de jeunes diplômés ; tout au long de carrières qui progresseront à un rythme similaire, ils continueront à se connaître par référence à leur année d'embauche, comme s'il s'agissait d'une même « promo » d'université. Le 1er juillet s'est ouverte la période officielle de recrutement de ceux qui obtiendront leur diplôme en mars suivant. Un parcours du combattant : jadis courtisés, les étudiants doivent aujourd'hui assister par centaines à des séminaires de recrutement et enchaîner des entretiens de pré-sélection dans les entreprises.

Les conditions ont changé depuis la fin des années de forte croissance. En 1994, les étudiants sont même entrés dans la « super-ère glaciaire de l'embauche ». L'an dernier, les deux tiers seulement des diplômés « bac + 4 » ont trouvé un travail, contre 81 % en 1990. Cette année, cependant, les grandes entreprises, ragaillardies par la baisse du yen et la hausse des profits, ont annoncé que l'embauche reprendrait un peu en mars 1997. Une bonne nouvelle pour les diplômés. L'aggravation du chômage, qui a culminé à 3,5 % en mai dernier, a particulièrement touché les jeunes : 7 % des moins de 24 ans étaient sans emploi. Phénomène nouveau : certains des nouveaux embauchés continuent de chercher ailleurs. Adeptes des petits boulots, les *« freeters »* ont rendu populaire un nouveau mode de vie, en rébellion ouverte contre *« Japan Inc. »*.

Une reprise sans embauches

Dans son dernier rapport mensuel, l'Agence de planification économique japonaise confirme le diagnostic de reprise économique dans le pays – la hausse de 3 % du PIB au premier trimestre 1996 est la plus forte depuis vingt-trois ans sur cette période. Les investissements et la demande privée sont en train, estime-t-elle, de « reprendre le rôle moteur », même si des interrogations subsistent pour certains secteurs. Les commandes de biens d'équipement, en particulier, en hausse pour le huitième mois consécutif, ont augmenté de 18,9 % en mai, après 17,9 % en avril. La dépréciation du yen favorise aussi les exportations. Mais l'EPA constate que le chômage demeure le point noir et que la production industrielle reste atone. – (AFP.)

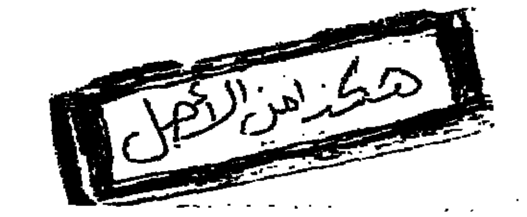
Ces évolutions ne sont probablement que le prélude à des mutations beaucoup plus profondes de la structure de l'emploi au Japon, à la fois pour répondre aux besoins de la situation économique actuelle et aux aspirations nouvelles de la population. Le Livre blanc sur le travail, que le ministre du travail, M. Takanobu Nagai, a présenté début juillet au conseil des ministres, souligne sans ambages que l'emploi à vie et la promotion à l'ancienneté, trop rigides, sont mal adaptés aux évolutions économiques et démographiques : en 2010, près de 30 % des travailleurs auront plus de 55 ans, l'âge où les salaires atteignent leur niveau le plus élevé. Que ce constat soit repris par les plus hautes instances gouvernementales montre que l'idée d'un assouplissement du système est acquise.

Mais, malgré tous les signes d'effritement du système de l'emploi à vie et d'avancement à l'ancienneté relevés par la presse nippone depuis deux ans, les pratiques n'ont guère changé, et continuent à jouer contre les jeunes. Selon le Livre blanc, 4,3 % seulement des entreprises interrogées auraient adopté un système de promotion au mérite. Récemment, plusieurs instituts économiques avaient déjà montré la faible proportion d'entreprises passées à l'acte. Cette situation contraste avec les attitudes des jeunes : selon le rapport, seulement 20 % de *« 20-29 ans »* souhaitaient en 1995 rester dans la même entreprise, alors qu'en 1987, tous âges confondus, 52,6 % des travailleurs condamnaient le fait de changer de travail. Par ailleurs, la formation des salariés dans l'entreprise, longtemps considérée comme une force du système japonais, serait devenue inadaptée, selon le rapport, qui recommande vivement de faire appel à l'extérieur : à des centres de recyclage ou à des programmes de perfectionnement universitaires.

Le marché du travail ne répond pas davantage, d'après le Livre blanc, aux besoins des femmes qui ont des enfants : 42,7 % des femmes interrogées désirent reprendre un travail au bout de quelques années, mais la majorité, contraintes d'abandonner leur poste, ne retrouvent ensuite que des emplois à temps partiel. Seulement 2,5 % des postes permettant de poursuivre une carrière ascendante sont occupés par des femmes. Devant toutes ces rigidités du système de l'emploi, on comprend pourquoi la crise actuelle est vue par certains comme salutaire.

Brice Pedroletti





DÉFENSE Le projet de restructuration des armées, dont Jacques Chirac doit s'entretenir, vendredi 12 juillet, au *ministère de la défense*, avec les officiers titulaires de grands commandements interarmées et chefs de corps, prévoit la suppression, en trois ans, de quelque *trente-huit formations de combat et de* soutien de l'armée de terre et celle, dès 1997, de cinq bases aériennes. ● CHARLES MILLON, ministre de la défense, doit détailler ces dissolutions, le 16 juillet, d'abord à une centaine d'officiers généraux réunis à l'Ecole militaire, puis aux préfets des *régions* ou départements concernés. Il sera entendu le lendemain par les *commissions de l'Assemblée nationale* et du Sénat. ● LE DÉFILÉ du 14 juillet associera cette année des policiers et des ambulancières militaires. Des aviateurs britanniques de *la Royal Air Force survoleront les* Champs-Elysées.

L'armée de terre va perdre trente-huit régiments en trois ans

Annoncée après le 14 juillet, la réorganisation des forces, que le gouvernement voudrait accélérer, n'épargnera pas l'Eurocorps. Les préfets vont être informés avant les commission parlementaires, devant lesquelles le ministre de la défense se rendra le 17 juillet

L'ARMÉE DE TERRE doit se préparer à supprimer, durant les trois années à venir, quelque trente-huit de ses formations de combat et de soutien. L'armée de l'air aura fermé cinq bases aériennes dès l'an prochain. Le service *de santé* des armées réorganisera ses hôpitaux, et la marine fera de même avec certains de ses établissements, en liaison avec la restructuration attendue des arsenaux. *Ce plan n'épargne* pas les forces françaises basées en Allemagne, même si la France se déclare toujours liée par ses engagements sur l'Eurocorps.

Seule, pour l'instant, la gendarmerie n'est pas directement touchée par cette rétraction du dispositif militaire, que le ministère de la défense préfère qualifier de *« mesures d'adaptation »* dans le cadre de la professionnalisation progressive des unités et de la réduction de leur « format ». Charles Millon, ministre de la défense, doit détailler ces dissolutions, le 16 juillet, d'abord à une centaine de ses grands subordonnés à l'Ecole militaire, ensuite aux préfets des régions ou départements concernés. Enfin, les commissions de la défense de l'Assemblée nationale et du Sénat ont prévu d'entendre M. Millon, le 17 juillet, avant qu'il s'explique devant la presse.

Auparavant, Jacques Chirac se sera rendu, vendredi *12 juillet*, à une réception dans les jardins et les salons de l'hôtel de Brienne, au ministère de la défense, à laquelle huit cents titulaires de grands *commandements interarmées et* chefs de corps ont été invités. Le chef de l'Etat pourrait évoquer de nouveau, comme il l'avait fait le 23 février à l'Ecole militaire, les raisons de la réforme en cours.

SITUATION STABILISÉE EN 1999

Le président de la République ne souhaite pas que la réorganisation du dispositif militaire traîne trop en longueur. Pour d'évidentes raisons de cohérence et d'efficacité du nouveau système à mettre en place, notamment pour ce qui concerne les forces proprement opérationnelles, mais aussi pour des considérations d'ordre psychologique et matériel, qui touchent à la mutation des personnels d'active et aux répercussions sur leur vie familiale ou la scolarité des enfants. On devrait s'attendre à une accélération de ces mesures dites d'adaptation, de façon que, pour l'essentiel, le plan se rapportant plus spécialement à l'armée de terre soit stabilisé en 1999 au plus tard.

En effet, le plan triennal 1997-1999, qui sera révélé au début de la semaine prochaine, prévoit que *trente-huit régiments* seront supprimés, y compris des régiments-écoles, comme celui de l'Ecole d'application de l'arme blindée et de la cavalerie de Saumur. Dans ce dernier cas, les matériels resteront sur place, et les formations tenues à des périodes d'instruction devront se déplacer dans les camps d'exercice. Des écoles seront regroupées, comme celles des sous-officiers techniciens et d'active d'Issoire (Puy-de-Dôme) et de Saint-Maixent (Deux-Sèvres), qui seront réunies à Saint-Maixent, un régiment de transmissions s'installant, en échange, à Issoire.

A ce jour, l'armée de terre aligne quelque cent quatre-vingtsrégiments de combat et de soutien. *Durant les trois années en question*, les réorganisations s'appliqueront à un régiment sur cinq. Durant les trois années suivantes, c'est-à-dire de 2000 à 2002, année qui marque la fin de la programmation militaire, désormais approuvée par le Parlement, ce sont surtout les structures de commandement et le soutien réservé aux forces qui devraient faire l'objet des réformes.

Ces « mesures d'adaptation » ne sont pas sans conséquences sur le déploiement militaire français en Allemagne. Pour des raisons politiques assez compréhensibles, il est difficile de ne pas toucher au dispositif outre-Rhin actuel, alors que de nombreuses communes en France perdraient leurs garnisons, dans le même temps, avec tous les effets économiques et sociaux que de telles disparitions entraînent localement.

12 BASES AÉRIENNES FERMÉES

A terme, le volume des forces françaises en Allemagne devrait donc passer – avec l'assentiment des autorités fédérales à Bonn – de 20 000 à environ 3 000 hommes.

Pour autant, la France ne se désengage pas de l'Eurocorps, ce corps d'armée de 50 000 hommes qu'elle a formé avec l'Allemagne, l'Espagne et la Belgique, et dont les missions demeurent inchangées. Elle désignera des unités dites « abonnées » à l'Eurocorps, qui en feront partie intégrante et qui manœuvreront avec les formations alliées à partir du sol national où elles resteraient stationnées. En ce sens, la France ne ferait que reprendre une formule déjà en vigueur avec l'Espagne et avec la Belgique, dont les troupes affectées à l'Eurocorps restent sur le territoire national.

Quant à l'armée de l'air, il est prévu qu'elle cherche à rationaliser ses implantations actuelles, avec, d'ici à 2002, la disparition d'une douzaine de ses bases sur les quarante-quatre qu'elle compte aujourd'hui. Sur les bases nouvelles seront regroupées plusieurs des activités dont l'armée de l'air a la charge, pour des raisons d'économies. Dès 1997 auront été fermées cinq installations d'importance variable, à Chartres (Eure-et-Loir), à Cenon (Gironde), à Toul (Meurthe-et-Moselle), à Limoges (Haute-Vienne) et sur le plateau d'Albion, avec le 1er groupement de missiles stratégiques, qui devrait être démantelé d'ici à septembre 1999.

La gendarmerie, dont les effectifs croîtront de 4,5 % durant les six années à venir, attendra la fin de 1996 pour commencer à remanier son dispositif. Des discussions avec le ministère de l'intérieur et, sur le plan local, avec les préfets devraient être entreprises à cette fin, à la suite d'un arbitrage rendu par les services du premier ministre.

Le redéploiement des unités de gendarmerie – *une force de sécurité intérieure à statut militaire mais* à vocation interministérielle – n'est pas un problème spécifique de défense. Il est lié à la définition d'une politique de la ville (dans les « zones franches », par exemple) et il dépendra de la solution retenue pour ce qui est de la répartition des prérogatives police-gendarmerie dans les zones de police d'Etat et dans les zones de responsabilité exclusive des gendarmes.

Jacques Isnard

Oskar Lafontaine écrit à Jacques Chirac

Oskar Lafontaine, qui est en même temps président du Parti social-démocrate allemand et ministre-président de la Sarre, a écrit à Jacques Chirac pour lui expliquer qu'il ne voit aucun inconvénient à ce que les troupes françaises quittent l'Allemagne, à condition qu'il en reste dans son Land. Il a insisté sur les liens d'amitié entre la Sarre et la France pour justifier cette demande.

Le président de la République a répondu à M. Lafontaine qu'il sera tenu au courant en temps utile... par l'intermédiaire du chancelier. Le chef de l'opposition allemande n'a pas apprécié d'être ainsi placé dans un état de subordination par rapport à Helmut Kohl.

Charles Millon relance les activités du comité stratégique

MINISTRE DE LA DÉFENSE, Charles Millon a annoncé, le 10 juillet, sa décision de relancer les activités du comité stratégique qui rassemble, sous sa présidence, les grands responsables du ministère de la défense et dont le secrétariat est assuré par Jean-Claude Mallet, le délégué aux affaires stratégiques (DAS). Le comité avait été mis en veilleuse après avoir achevé ses réflexions sur la programmation militaire 1997-2002 et l'armée professionnelle.

Créé en 1995, le comité stratégique réunit notamment, outre les chefs d'état-major, les hauts responsables de la défense, tels le délégué général pour l'armement, le secrétaire général de la défense nationale, le secrétaire général pour l'administration des armées et le titulaire de la DAS. Au cours d'une vingtaine de rencontres, présidées par M. Millon, le comité stratégique avait mis au point le projet de réorganisation des armées, la restructuration des industries de défense et la programmation militaire (1 100 milliards de francs de crédits aux armées en six ans).

Depuis, le comité stratégique avait vocation à disparaître, sauf l'un de ses groupes de travail, le numéro 5, pour continuer ses réflexions sur la modernisation de la gestion du ministère de la défense au titre des études sur la réforme de l'Etat. Cependant, M. Millon a décidé que le comité stratégique, dans son intégralité, devra prolonger et élargir ses activités à partir de septembre.

Il devrait devenir un instrument de contrôle des réformes entreprises dans les armées – *« pour examiner si cette réforme est menée à bien avec fermeté et souplesse »*, selon une expression de M. Mil- lon – et proposer au président de la République les *« ajustements »* qui s'imposent en matière de restructurations militaires, de professionnalisation, de réorganisation des industries de défense (les armements terrestres et les *cons- tructions navales) et de mise sur pied du « rendez-vous citoyen »*.

De même, M. Millon a demandé au comité stratégique de réfléchir à une série d'orientations stratégiques à long terme. Les thèmes définis sont l'exportation des armements, la recherche, l'espace, la coopération internationale et la réforme de l'OTAN. Ces réflexions seront soumises à de nouveaux conseils de défense présidés par M. Chirac.

Enfin, le ministre de la défense a décidé de prolonger la mission confiée au général Pierre de Percin-Northumberland, qui préside une commission chargée de déterminer la nouvelle organisation territoriale des armées en harmonie avec le « découpage » administratif civil. Cette commission butte sur plusieurs difficultés, notamment la coordination qui devrait exister entre les commandements des trois armées, ceux de la gendarmerie et les diverses *circonscriptions administratives* civiles.

J. I.

Des policiers, des ambulancières militaires et des Britanniques défileront le 14 juillet

TROIS NOUVEAUTÉS devraient marquer, dimanche 14 juillet, le défilé militaire sur les Champs-Elysées, qui a été placé sous le signe des forces armées françaises mises *« au service du respect du droit international et de la sécurité intérieure »*. Ce défilé, que présidera Jacques Chirac, mobilise 104 avions et 6 hélicoptères de l'armée de l'air, 15 avions et 8 hélicoptères de la marine, 29 hélicoptères de l'armée de terre, *300 véhicules*, 250 chevaux et 4 500 hommes de troupes à pied.

Pour la première fois depuis trente-huit ans, la police nationale, *qui a été requise* en 1995 pour la sécurité intérieure dans le cadre du plan Vigipirate de lutte contre le terrorisme, défilera avec deux unités sous les ordres du commissaire divisionnaire Jean-Pierre Rousseau. Il faut remonter à 1958, lorsque des CRS ont défilé sur les Champs-Elysées, pour trouver un précédent. Cette fois-ci, il s'agit, d'abord, de détachements de la direction centrale de la sécurité publique, de la direction centrale de contrôle de l'immigration et de lutte contre l'emploi de clandestins (l'ex-police de l'air et des frontières), des CRS et de la préfecture de police de Paris. Il s'agit, ensuite, de 120 policiers auxiliaires, c'est-à-dire de jeunes volontaires du service national en stage à l'école nationale de police de Fos-sur-mer (Bouches-du-Rhône).

La deuxième innovation sera le défilé à pied – et non pas en véhicules comme pour des 14-Juillet *précédents* – de 126 conductrices-ambulancières de réserve, revêtues de la tenue de combat et portant le brassard à croix-rouge. Ce corps est hérité de volontaires, qui débarquèrent en Normandie et en Provence pendant la seconde *guerre mondiale. Aujourd'hui*, ce sont des réservistes, qui exercent des métiers très divers dans le civil, de celui d'infirmière à celui d'avocate, en passant par le journalisme ou l'éducation nationale. Trois d'entre elles servent aujourd'hui en Bosnie dans une *unité médicale de* la division française qui est intégrée à la force internationale de paix de l'OTAN.

UNE DOUBLE CÉLÉBRATION

Le défilé s'achèvera sur une troisième nouveauté, dans les airs. En effet, 4 avions Tornado et 3 Harrier de la Royal Air Force britannique *survoleront* les Champs-Elysées, derrière un avion-ravitailleur C-135 français, et ils seront suivis de 7 avions Mirage F1CT français, simulant un ravitaillement en vol derrière un appareil VC 10 britannique.

Des Britanniques avaient défilé, en France, en 1939, pour symboliser *l'entente cordiale menacée par* la montée du nazisme en Allemagne. Cette fois-ci, la France et le Royaume-Uni ont voulu célébrer de la sorte un double événement : la coopération de leurs deux armées dans l'ancienne Yougoslavie, d'abord dans le cadre de l'ONU, puis dans celui de l'OTAN, et la création, en octobre 1995, par Jacques Chirac et John Major, d'un commandement commun de leurs aviations (le groupe aérien européen franco-britannique ou Gaefb), à Wycombe, qui est une structure chargée de planifier des opérations de crise conjointes. A cette occasion, le « patron » de la Royal Air Force sera dans la tribune *officielle aux côtés du chef d'état-*major de l'armée de l'air française.

En 1994, François Mitterrand avait pris l'initiative de faire défiler à Paris des détachements de l'Eurocorps, un corps de 50 000 hommes composé à partir des forces françaises, allemandes, *espagnoles et* belges.

Les Parisiens devraient voir enfin quatre Mirage IVP, qui sont des bombardiers nucléaires – dont la mission vient de s'achever trente-deux ans après leur entrée en service – mais qui ont été transformés pour *continuer à exercer* une fonction de renseignement stratégique.

J. I.

M. Juppé et sa majorité s'accordent sur une allocation-dépendance réduite

Financièrement, le premier projet gouvernemental était inapplicable

Le Parlement devrait examiner, à l'automne, une proposition de loi créant une allocation de 4 300 francs par mois maximum pour les personnes âgées dépendantes ayant un revenu mensuel inférieur à 7 694 francs. Il est moins ambitieux que le projet gouvernemental reporté *sine die* faute de moyens financiers.

ALAIN JUPPÉ a reçu, mercredi 10 juillet, les dirigeants de sa majorité parlementaire ainsi que Jean Puech, sénateur PR et président de l'Association des présidents des conseils généraux (APCG), pour donner son feu vert à la proposition de loi sénatoriale sur la création d'une *« prestation spécifique »* en faveur des personnes âgées dépendantes. Cette réforme devrait être soumise au Parlement à l'automne et entrer en vigueur le 1er janvier 1997. Le premier ministre remet ainsi sur le métier – mais à moindre coût – l'un des principaux engagements de Jacques Chirac au cours de sa campagne présidentielle.

Privé de toute marge de manœuvre financière par la dégradation des comptes de la Sécurité sociale et de l'Etat, M. Juppé a dû renoncer à un projet de loi plus ambitieux, qui avait été adopté le 4 octobre 1995 par le conseil des ministres. Ce texte prévoyait l'attribution d'une allocation d'un montant maximum de 4 300 francs à environ six cent cinquante mille personnes. *« Contrairement à d'autres, nous ne ferons pas une réforme à crédit »*, souligne-t-on à Matignon, où l'on ajoute que le texte préparé au Sénat, qui concernera les personnes les plus modestes et les plus dépendantes, est la *« première étape »* d'une réforme plus large destinée, à terme, à couvrir toutes les personnes âgées dépendantes.

Le texte *« d'attente »* des sénateurs RPR et UDF reprend plusieurs points du projet gouvernemental. La prestation, d'un montant maximum de 4 300 francs par mois, remplacerait l'allocation compensatrice pour tierce personne (ACTP), actuellement financée par les départements. Cette dernière serait réservée aux handicapés, conformément à sa finalité initiale. L'allocation-dépendance serait versée en nature pour favoriser le développement des emplois d'aide à la personne et éviter qu'elle ne soit détournée de son objet. M. Juppé a, cependant, tenu à ce que les quelque cent quatre-vingt-dix mille personnes recevant actuellement l'ACTP puissent continuer à bénéficier d'un versement en espèces. De même, l'expérimentation d'aide aux personnes dépendantes en cours dans douze départements se poursuivrait.

La prestation serait octroyée aux personnes vivant à leur domicile ou en établissement, dont le revenu net ne dépasse pas 7 694 francs par mois, alors que le projet gouvernemental prévoyait un plafond plus élevé (9 329 francs). Le texte précise que l'allocation serait accordée par le président du conseil général. Une équipe médico-sociale serait chargée d'évaluer les besoins de la personne et de vérifier que l'aide est bien utilisée. Pour ce faire, elle s'appuierait sur la grille nationale d'évaluation de la dépendance, qui a fait ses preuves dans les douze départements expérimentaux. La prestation serait *« révisée périodiquement »* pour tenir compte de l'évolution de l'état physique et psychique de ceux qui en bénéficient.

Le projet prévoit aussi que le montant de l'allocation sera *« modulé en fonction du besoin de surveillance et d'aide requis par l'état de dépendance de l'intéressé »*, mais aussi de son environnement et des aides dont il bénéficie déjà. Les sénateurs ont également souhaité qu'au-delà d'un certain seuil, les départements puissent récupérer sur la succession les sommes versées au titre de cette prestation. Enfin, pour assurer une bonne coordination des aides servies pas le département et la Sécurité sociale, comme l'aide ménagère, les conseils généraux et les caisses devront passer des conventions de coopération.

Le gouvernement estime que cette réforme marquera *« un vrai progrès »* en substituant une approche centrée autour des besoins de la personne à une logique administrative dans laquelle la prise en charge des personnes âgées dépendait essentiellement du statut de l'établissement où elles se trouvaient. Il y a, cependant, fort à parier que les conseils généraux, de plus en plus inquiets de la dérive des dépenses sociales, se montreront très rigoureux dans l'octroi de l'allocation-dépendance.

Jean-Michel Bezat

Quatorze mille lits médicalisés

La proposition de loi sénatoriale prévoit une réforme de la tarification des établissements hébergeant des personnes âgées afin que leur prise en charge ne se fonde plus sur le régime juridique des établissements (maison de retraite, section de cure médicalisée, hôpital...), mais sur l'état de leurs pensionnaires. Le gouvernement travaille depuis plusieurs mois sur ce dossier, mais en raison de l'ampleur de la tâche, explique-t-on à Matignon, la réforme ne pourra pas entrer en vigueur avant 1998. Par ailleurs, Alain Juppé a confirmé à ses interlocuteurs parlementaires que, d'ici à la fin de 1997, 14 000 lits seraient médicalisés dans les maisons de retraite. Actuellement, de nombreuses personnes dépendantes sont hébergées dans des établissements non médicalisés. Faute de financement de l'assurance-maladie, ceux-ci rémunèrent le personnel paramédical qu'ils emploient sur le prix de journée – souvent très élevé – payé par les personnes âgées.

Le PS propose une politique économique marquée par « l'audace et la maîtrise »

Henri Emmanuelli a été chargé par Lionel Jospin de préparer à l'automne la convention socialiste sur la redistribution

« IL FAUT FAIRE preuve d'audace et de maîtrise. » Lionel Jospin a ainsi défini le cahier des charges de la convention du Parti socialiste sur la redistribution, ou plutôt la politique économique et sociale, en en définissant mercredi 10 juillet, devant le bureau national, l'organisation. Le premier secrétaire a confirmé que le grand ordonnateur de cette convention serait son prédécesseur, Henri Emmanuelli, qu'il avait déjà chargé, en octobre 1995, d'une mission sur la redistribution (*Le Monde* du 11 juin).

Un choix qui confirme, après celui d'un proche, Pierre Moscovici, pour l'Europe et celui de Jack Lang pour la démocratie, sa stratégie de rassemblement. Un choix qui marque aussi sa volonté d'exclure tout *« modérantisme »* dans un domaine sur lequel, a-t-il dit, le PS est très attendu, par son électorat comme par ses *« adversaires »*.

Comme pour la convention sur la démocratie, M. Emmanuelli sera assisté par quatre commissions, avec pour chacune trois responsables. La première – *« croissance et emploi »* – sera pilotée par deux anciens ministres, Marie-Noëlle Lienemann (Gauche socialiste) et Dominique Strauss-Kahn, proche de M. Jospin, ainsi que par Vincent Peillon, porte-parole d'Agir en socialistes. La deuxième – *« fiscalité et épargne »* – est confiée à l'ancien secrétaire d'Etat Véronique Neiertz, secrétaire nationale sans affectation, emmanuelliste et auteur d'une loi sur le surendettement des ménages, au rocardien Alain Richard et au fabiusien Christian Pierret.

Trois anciens ministres – Elisabeth Guigou, Jean Poperen et Louis Mermaz – animeront la troisième : « cohésion sociale et solidarités territoriales ». Enfin, la quatrième – « culture et éducation » – réunit deux secrétaires nationaux, le rocardien Alain Bergounioux et l'ancien ministre fabiusien Frédérique Bredin, et Jean Glavany, qui, proche de M. Emmanuelli, a été secrétaire d'Etat à l'enseignement technique. Le calendrier donne le temps au temps. Installées début septembre, les quatre commissions prépareront leurs premiers rapports pour le 7 octobre, avec mise en place, le 8, d'une commission centrale de coordination. Celle-ci présentera son texte à un conseil national le 9 novembre, texte qui sera soumis au vote des militants entre le 15 novembre et le 6 décembre. Les travaux seront conclus par une convention nationale les 14 et 15 décembre.

COUP DOUBLE

En choisissant M. Emmanuelli, M. Jospin fait coup double. La posture de gauche de l'ancien président de l'Assemblée nationale lui permet de donner un signal fort sur sa volonté de proposer une politique en rupture tant avec celle du gouvernement qu'avec celle des derniers gouvernements socialistes. Ancien secrétaire d'Etat au budget, M. Emmanuelli, peu suspect de sympathie pour la *« pensée unique »*, a souligné, devant le bureau national, qu'il serait un *« coordinateur responsable »*. Il a identifié deux attitudes possibles : un programme *« a minima »* et – ce qui a évidemment sa préférence – *« des propositions courageuses »*. Tactiquement, alors que cette convention risque de faire réapparaître des clivages « gauche-droite » au sein du PS, M. Jospin se donne la possibilité, en l'ouvrant « à gauche », de mieux la maîtriser et d'éviter les débordements.

M. Jospin a aussi voulu faire un geste personnel à l'égard de son prédécesseur, dont il a été proche puis éloigné, surtout au moment de la campagne présidentielle, et dont il a apprécié le fair-play qu'il a manifesté en acceptant, il y a un an, de s'effacer. C'est aussi une façon de lui exprimer de nouveau sa solidarité, alors que la Cour de cassation pourrait se prononcer, avant la convention, sur le pourvoi intenté par M. Emmanuelli après sa condamnation en appel, dans l'affaire Urba, à dix-huit mois de prison avec sursis, 30 000 francs d'amende et deux ans de privation des droits civiques.

Michel Noblecourt

Les fantasmes du soldat Mitterrand

L'ÉCRITURE est presque définitive, même si elle s'est un peu allongée depuis. Sur dix petites feuilles de bloc, la nouvelle a été soigneusement calligraphiée à l'encre bleue, en ce mois de mai 1940, *« peut-être pour être offerte à une dame amie »*, confie un expert. *Premier accord*, qui conte les *« brèves amours »* d'Elsa et de Philippe, est un texte littéraire inédit de François Mitterrand. Confiée à maître Loudmer par un collectionneur et mis à prix à 6 000 francs, mardi 9 juillet, à l'hôtel Drouot, le texte a été vendu 38 000 francs à Gérard Oberlé, écrivain, éditeur et libraire ami du président, aujourd'hui retiré au manoir de Pron, près de Château-Chinon.

L'œuvre est de jeunesse, comme on dit poliment. Elsa, *« visage précis et fin, yeux clairs »*, *« riche et confuse chevelure blonde »*, réveille ses *« brèves amours »* par des promenades matinales dans la chambre, *« vêtue de son peignoir bleu, chaussée de ses mules blanches brodées d'or »*. Philippe l'observe depuis le lit. *« Jamais elle n'avait osé parader nue dans la chambre, car Philippe possédait une pudeur curieuse chez un homme dont la coquetterie, les manies, les délices demeuraient incessamment allusives »*.

Les deux amants *« ne savaient pas rire ensemble »*. Elsa est *« pétillante »* dès le réveil, quand lui, paressant au lit, *« se débarrasse mal de la nuit »*. Elsa *« fredonne des airs à la mode »*, et Philippe est obligé de protester : *« Tais-toi, ces rengaines sont insupportables »*. Elsa se contente d'une *« exubérance silencieuse »*, que seule tolère Philippe, se donne sans compter, ne parle pas *« mariage »* malgré sa *« pureté »*. Devant tant de complaisance et d'abnégation, une envie de sang se mêle au désir de Philippe. *« Le contact lui déplaisait de l'étoffe crissante du peignoir sur sa peau et la ceinture trop longue qui lui battait les cuisses l'agaçait »*. Alors que, *« dans son rite matinal »*, elle applique son rouge à lèvres, le voilà qui la surprend par des *« caresses renouvelées »*, et enlève son peignoir. *« Le cou offert, bombé, elle semblait un marbre veiné, chaud, vibrant, lourd de vie »*. Philippe *« saisit ses seins de ses mains douces et appliqua sa bouche contre la sienne maquillée »*, observe cette bouche *« agrandie, déformée et qui mangeait le visage comme une tache de rouille »*. Ses éclats de rire sont trop longs, trop vifs. *« Ce fut ce jour-là que Philippe ne revint plus »*.

Gérard Oberlé n'a pas voulu du poème, *Pluie amie*, vendu 8 000 francs dans le lot précédent : *« Celui-là, il était franchement trop mauvais »*. L'ancien libraire a acheté *Premier accord « par affection »* pour cet homme qu'il a connu *« bien avant qu'il soit président »*, lorsqu'il venait flâner chez lui, rue Henner, dans le 9e arrondissement, pour acheter *« un Fargue ou un Loti »*. Faut-il voir une ressemblance entre Elsa et Catherine Langeais, dont les récentes biographies ont révélé, à cette époque, la correspondance amoureuse avec François Mitterrand ? Les experts haussent les épaules, et songent à des inspiratrices plus nombreuses. *« Comme le manuscrit s'est bien vendu, il ne m'étonnerait d'ailleurs pas qu'on voie surgir d'autres textes littéraires de ce genre »*, sourit avec malice l'ami acquéreur.

Ariane Chemin

Les électeurs, les élections, les femmes et le moral des Français au menu de Matignon

ON DÉJEUNE beaucoup, dans la majorité, en ce moment. Mercredi 10 juillet, les principaux dirigeants de l'UDF et du RPR se sont retrouvés à l'hôtel Matignon pour le quatrième déjeuner de la majorité, organisé par le premier ministre et président du RPR, Alain Juppé. Ils ont décidé de se revoir, lundi 15 juillet, toujours à déjeuner, mais cette fois, dans le plus vieux café de Paris, le Procope, pour la première réunion du *« conseil de l'union »*, une structure commune destinée à élaborer la stratégie électorale de la majorité pour les législatives.



RÉCIT

A Matignon, mercredi, on a devisé élections et surtout électeurs. Jean-Claude Gaudin, ministre de l'aménagement du territoire et de la ville, et vice-président de l'UDF chargé des élections, a indiqué que, dans la perspective de 1998, *« une trentaine de députés poseront problème de part et d'autre »* parce qu'ils ne seraient plus *« en phase »* avec le terrain. Il a donc invité ses partenaires RPR à attacher un soin particulier au choix des investitures. Il a été conforté par Alain Juppé, qui a invité tous les responsables de la majorité à se saisir de cette question dès le mois de septembre. M. Gaudin, qui est également président de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, se préoccupe aussi beaucoup des élections régionales. Avec ses onze collègues UDF patrons d'un exécutif régional, ils ont décidé, mercredi, de tenter de convaincre Alain Juppé de réouvrir le dossier de la réforme du mode de scrutin qu'il a refermé il y a quelques semaines.



« Nous avons parlé des Français, de la France, du moral des Français en espérant que la politique actuelle leur permettra de comprendre qu'il n'y a aucune raison pour que ce moral soit bas », a expliqué, de son côté, Jean-François Mancel, secrétaire général du RPR. *« Il faut éviter que le pessimisme ambiant s'auto-développe »*, observe-t-il. Las ! les dernières études d'opinion le contredisent. Après celles de l'IFOP, de la Sofres, de BVA ou de Gallup, une nouvelle enquête, réalisée les 5 et 6 juillet par l'Institut Louis-Harris auprès d'un échantillon de 1 001 personnes et publiée par *Profession politique*, est venue confirmer, mercredi, la morosité des Français. Selon ce sondage, l'action du premier ministre est jugée de façon négative par 60 % des Français, contre 57 % en juin dernier. Plus inquiétant encore pour Alain Juppé : près du quart (23 %) des sympathisants du RPR et 41 % de ceux de l'UDF jugent que le gouvernement ne va pas dans le bon sens.

De tels résultats n'incitent pas la majorité à se chamailler. Deux jours après la révélation concernant la mise sur écoutes téléphoniques d'anciens collaborateurs de François Léotard au ministère de la défense, le président de l'UDF et le premier ministre, qui avait autorisé cette procédure, se sont ostensiblement serré la main sur le perron de Matignon devant les caméras et les objectifs des photographes. M. Léotard avait toutefois tenu à ce que le sujet ne fût pas totalement escamoté de l'ordre du jour de ce déjeuner. Alain Juppé a donc renouvelé les explications données dès lundi soir : *Oui, ces écoutes ont été réalisées* ; bien entendu, toutes les procédures prévues par la loi de 1991 sur les interceptions de sécurité *« ont été strictement respectées »*. Donc, *« l'affaire est close »*, a confirmé, après M. Léotard, le premier ministre.

On pouvait donc passer aux choses sérieuses, parmi lesquelles la composition de la délégation de chaque parti, au sein du *« conseil de l'union »*. Initialement, le RPR et l'UDF devaient envoyer chacun quinze représentants. Le problème, c'est les femmes. Le RPR n'était pas peu fier d'en afficher cinq, alors que l'UDF, qui n'en comptait que deux, faisait vraiment figure de parent pauvre. Plutôt que d'évincer un homme, les dirigeants de la confédération ont suggéré – et obtenu – d'augmenter d'un membre chaque délégation, afin de faire la place à une troisième femme.

Au sein de la majorité, les voix dissonantes sont venues de ceux qui avaient décliné l'invitation de Matignon. Parmi elles, Charles Pasqua, qui, dans un entretien accordé à *Paris-Match* (daté jeudi 11 juillet), se dit *« furieux »* de la situation économique et affirme : *« Si nous ne faisons rien, nous risquons de perdre les élections législatives. » « Les Français ont besoin d'un coin de ciel bleu »*, poursuit-il.

Absent lui aussi de ce déjeuner, comme des précédents, Edouard Balladur ne désarme pas davantage. Le programme de ses déplacements pour le dernier trimestre est déjà arrêté. Il se rendra notamment à Fréjus, la ville de François Léotard, et à Lyon, dont le maire est Raymond Barre. Dans le premier numéro de la lettre bimestrielle, tirée à quinze mille exemplaires, qu'il dirige avec Nicolas Sarkozy, il écrit que *« personne ne peut être sûr de détenir à lui seul la vérité »*.

Privé de déjeuner à Matignon par la volonté de François Léotard, Alain Madelin a trouvé l'hospitalité auprès des séguinistes, qui lui ont ouvert largement les colonnes de leur revue *Respublica*. *« La majorité se trouve confrontée à une exigence accrue de la part de ses électeurs qui ne se contentent plus de l'union sacrée, mais lui demandent de faire du neuf »*, observe-t-il, ajoutant que *« le gouvernement dicte à la majorité un calendrier des réformes difficilement conciliable avec l'horizon des législatives »*.

De calendrier de réformes, il avait justement été question auparavant au cours du conseil des ministres. S'exprimant sans notes, François Bayrou a présenté celui de la réforme de l'éducation. Le président de la République, qui lui avait, à plusieurs reprises, sèchement reproché son peu d'empressement, l'a écouté, le visage fermé. *« Petit à petit, la réforme s'amplifie »*, a-t-il simplement commenté. Soucieux lui aussi du moral des Français, il a appelé ses ministres à leur porter la bonne nouvelle : le bac, au moins, s'est bien déroulé.

Récit du service France



M. Douste-Blazy dénonce « les critères de choix des ouvrages » de la bibliothèque d'Orange

Le maire Front national refuse les livres sur le racisme ou ceux d'auteurs lui déplaisant

Selon un rapport commandé par le ministre de la culture à l'Inspection générale des bibliothèques, qui vient d'être rendu public, la bibliothèque municipale de la ville d'Orange, dirigée par le maire Front national Jacques Bombard, se livre à un choix d'ouvrages sur des critères politiques. Philippe Douste-Blazy a indiqué qu'il partageait *« pleinement les conclusions »* du rapporteur, qui pointe *« trois dérives »*.

COMMANDÉ il y a trois mois par le ministre de la culture, Philippe Douste-Blazy (*le Monde* du 12 mars 1996), le rapport d'une mission d'inspection à la bibliothèque municipale d'Orange, adressé mardi 9 juillet à son maire (FN), Jacques Bompard, vient d'être rendu public. Etabli par le doyen de l'Inspection générale des bibliothèques, Denis Pallier, ce texte de quatorze pages *« traduit les constats négatifs sur le rôle du personnel professionnel et les critères de choix des ouvrages »* dans la bibliothèque de cette ville dirigée depuis juin 1995 par le parti d'extrême droite.

Alors qu'un nouvelle médiathèque en construction à Orange bénéficie d'une aide de l'Etat, M. Douste-Blazy s'*« interrogeait »*, dans sa lettre de mission, avant d'engager de nouvelles subventions, sur la politique municipale *« en matière de crédits d'achat de documents »*, mais aussi sur le *« fonctionnement même de la bibliothèque »*, plus ancienne, *« et en particulier sur la teneur des ouvrages à acquérir et l'accès du public aux fonds et collections »*.

La réponse est nette. Le rapport pointe en effet trois *« dérives »*. D'abord, *« des collections qui ne répondraient qu'à la fonction de distraction de la bibliothèque municipale, en réduisant son rôle d'information, d'études et de culture »*. En second lieu, *« une interprétation du pluralisme qui postulerait un rééquilibrage systématique de thèmes et d'auteurs jugés de gauche (concept passablement étendu à Orange) par des thèmes et des auteurs de droite, avec une faible zone neutre.* Enfin, le rapporteur note un clair *« principe d'ethnocentrisme »* dans le choix du catalogue.

M. Pallier appuie ses conclusions sur l'examen des listes d'acquisitions lors de son inspection, le 25 avril. L'échantillon limité (environ deux cents titres), *« ne se prête pas à une analyse quantitative »*, reconnaît-il ; mais, grâce aux rayures apposées sur les ouvrages rejetés, avec annotation le cas échéant, il donne de précieuses indications sur la politique culturelle suivie. Quatre critères de refus apparaissent clairement. La spécialisation de l'ouvrage est un obstacle à l'acquisition : *Le métier de bibliothécaire* et deux ouvrages généraux consacrés à la philosophie et à la pédagogie ont été ainsi été refusés.

Le thème traité par les livres est un autre critère de refus : *« le racisme, le rap, dans de petites collections encyclopédiques »*. Autre motif repéré, *« la vision politique de l'auteur »* : romans policiers de Didier Daeninckx, série le Poulpe aux éditions Baleine, mais aussi *Montaigne à cheval*, de Jean Lacouture, qui a pris position contre la municipalité à propos des Chorégies, n'ont pas leur place dans la bibliothèque. Le rapport isole *« l'aspect mondialiste »* comme dernier critère de refus. *Les Contes régionaux de tous les pays* font l'objet d'un refus motivé par écrit, *Les Contes maghrébins* sont écartés. Le maire d'Orange, dans une note, cite également le critère du *« respect des bonnes mœurs »* pour expliquer la suppression de quelques titres de romans.

« Les problèmes qui se posent à Orange sont des problèmes de principe, conclut le rapport. *Ils ne se sont pas présentés avec cette acuité depuis l'année 1987. »* Cette année-là, le maire de Montfermeil (Seine-Saint-Denis), Pierre Bernard, actuellement député en tant que suppléant d'Eric Raoult, avait demandé le retrait de la bibliothèque municipale de ce qu'il jugeait être *« d'authentiques horreurs »*. En 1983, à Dreux (Eure-et-Loire), après la victoire de la liste (UDF, RPR, FN) conduite par Jean Hieaux (RPR), Mireille Brion, adjointe FN au maire, avait manifesté des velléités de censure similaires. La revue littéraire *Europe*, fondée par Romain Rolland, avait subreptícement disparu de la bibliothèque (*Le Monde* du 6 janvier 1984). De même,les magazines *Justice* (publication du Syndicat de la magistrature) et *Différence* (éditée par le MRAP) étaient devenus introuvables sur les présentoirs.

Ariane Chemin

« La culture dirigée est l'apanage des dictatures »

« ET MAINTENANT, que va décider le ministre ? » Telle est la question que se posent aujourd'hui tant Serge Julien, *responsable d'Alerte Orange, association qui s'est créée au lendemain de l'arrivée d'un maire Front national à la tête de la ville, que certains* élus comme Thierry Mariani, député (RPR) du Vaucluse et directeur des Chorégies. Pour ceux-ci, le rapport du doyen de l'Inspection générale des bibliothèques, Denis Pallier, est moins une révélation qu'une *« confirmation »* des pratiques du maire, Jacques Bompard, et de son directeur du service communication, André-Yves Beck.

Créateur du réseau OAS Cambronne de Montpellier, ancien militant d'Ordre nouveau, membre du Front national depuis 1972, M. Bompard, que l'on présente volontiers au sein du Front national comme un idéologue, se pique de culture. Il trouve un fidèle second auprès d'André-Yves Beck, un des dirigeants de Nouvelle résistance, organisation d'extrême droite nationaliste révolutionnaire.

M. Mariani espère que ce rapport fera réfléchir M. Douste-Blazy sur l'éventuelle reconduction de la subvention exceptionnelle accordée par le ministère aux Chorégies, après le désengagement du maire FN. Pour ce député RPR, l'Etat ne peut pas continuer ainsi à se substituer aux obligations de la mairie. La lettre que M. Douste-Blazy adresse à M. Bompard avec une copie du rapport donne des éléments de réponse sur son attitude future.

Le ministre de la culture y indique qu'il *« partage pleinement les conclusions de M. Pallier »*. Il annonce qu'il a *« demandé au préfet de région (...)d'être attentif à n'accorder les tranches suivantes de la subvention »* envisagée pour le projet municipal de centre culturel que si le maire donne des garanties, notamment sur la nomination du nouveau conservateur (poste vacant depuis mars 1996), ainsi que sur le choix des ouvrages. *« Les élus doivent se garder d'imposer a priori des orientations idéologiques »*, précise M. Douste-Blazy dans sa lettre.

Dans un entretien accordé à *l'Express* du 11 juillet, il ajoute : *« Le fossé se creuse entre notre vision de la culture et celle que développe le FN,* via *ses élus (...). Il y a toujours eu opposition entre la culture dirigée, apanage de toutes les dictatures, et la culture plurielle, qui se bat contre l'intolérance. »*

Jeudi matin, au ministère de la culture, on faisait savoir que le ministre, qui *« estime que le pluralisme dans les bibliothèques doit se régler au niveau d'une loi »*, prépare un texte pour 1997.

Christiane Chombeau

CORRESPONDANCE

Une lettre de Patrick Labaune

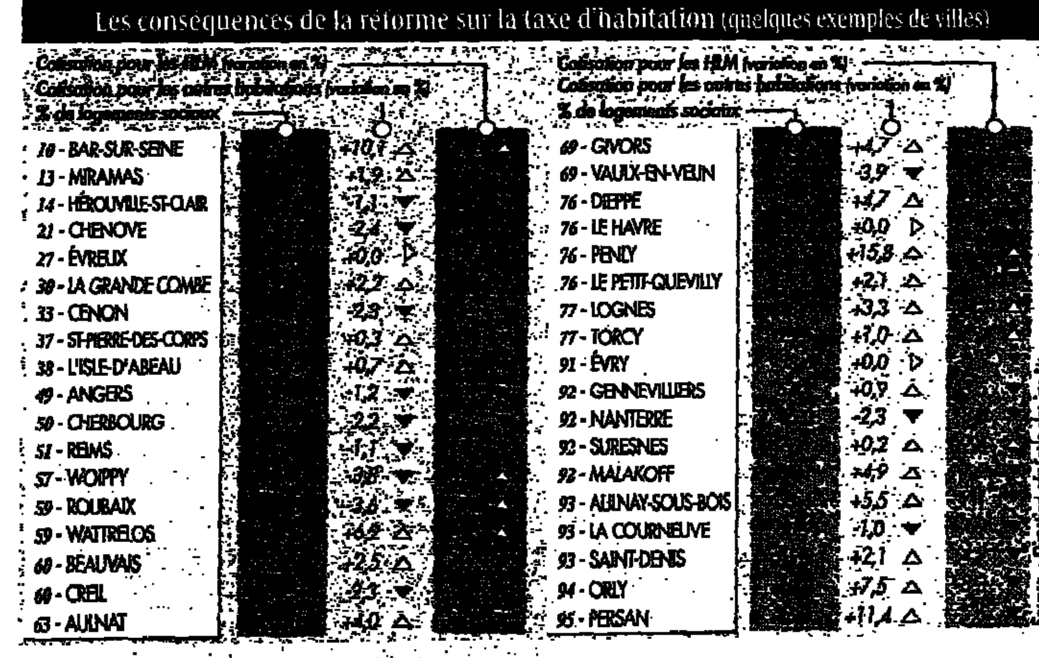
Mis en cause dans un article publié dans nos colonnes, le 16 mai, sous le titre : « Les nouveaux maires de droite s'attaquent à la politique sociale de leurs prédécesseurs », *Patrick Labaune, maire (RPR) de Valence, nous a adressé la lettre suivante :*

Les passages de l'article relatifs à la politique menée par la nouvelle majorité municipale sont inexacts, et Patrick Labaune souhaite rétablir la vérité. S'il est vrai qu'un certain nombre d'associations n'ont pas vu leur subvention reconduite dans le cadre du budget primitif 1996, il ne faut pas pour autant ériger des cas particuliers en généralités. Il faut ainsi savoir que Patrick Labaune a soumis au vote du conseil municipal, le 25 mars dernier, l'attribution de 1,65 milliard de centimes pour 103 associations subventionnées qui œuvrent dans des secteurs divers et complémentaires. La baisse par rapport à 1995 est de 435 000 francs. Soit 2,6 % !

Est-ce que cela justifie l'utilisation de l'expression : *« Patrick Labaune, le nouveau maire RPR de Valence, n'y va pas par quatre chemins »* ? Contrairement à ce qu'indique *Le Monde*, le Planning familial se verra octroyer pour 1996 une subvention de 10 000 francs. Si la mairie de Valence n'a pas subventionné la Croix-Rouge, c'est parce que le député Patrick Labaune a réussi à obtenir en faveur de cette association une somme de 100 000 francs au titre de la réserve parlementaire.

Enfin si les subventions en faveur des syndicats ont été supprimées, ce n'est pas pour des raisons « politiciennes », mais simplement parce qu'une jurisprudence constante du Conseil d'Etat interdit ce type d'aide. La préparation du budget primitif 1996 de la Ville de Valence a été conduite avec un souci extrême de cohérence dans un contexte économique particulièrement difficile.

La révision des valeurs locatives



Les conséquences de la réforme sur la taxe d'habitation (quelques exemples de villes)

Ville	% de logements sociaux	Cotisation pour les autres habitations (variation en %)	Cotisation pour les HLM (variation en %)
10 - BAR-SUR-SEINE	[illegible]	+10,1 △	[illegible]
13 - MIRAMAS	[illegible]	+1,9 △	[illegible]
14 - HÉROUVILLE-ST-CLAIR	[illegible]	-1,1 ▼	[illegible]
21 - CHENOVE	[illegible]	-2,4 ▼	[illegible]
27 - ÉVREUX	[illegible]	+0,0 ▷	[illegible]
30 - LA GRANDE COMBE	[illegible]	+2,2 △	[illegible]
33 - CENON	[illegible]	-2,3 ▼	[illegible]
37 - ST-PIERRE-DES-CORPS	[illegible]	+0,3 △	[illegible]
38 - L'ISLE-D'ABEAU	[illegible]	+0,7 △	[illegible]
49 - ANGERS	[illegible]	-1,2 ▼	[illegible]
50 - CHERBOURG	[illegible]	-2,2 ▼	[illegible]
51 - REIMS	[illegible]	-1,1 ▼	[illegible]
57 - WOIPPY	[illegible]	[illegible] ▼	[illegible]
59 - ROUBAIX	[illegible]	-3,6 ▼	[illegible]
59 - WATTRELOS	[illegible]	[illegible] △	[illegible]
60 - BEAUVAIS	[illegible]	+2,5 △	[illegible]
60 - CREIL	[illegible]	-2,3 ▼	[illegible]
63 - AULNAT	[illegible]	+4,0 △	[illegible]
69 - GIVORS	[illegible]	+4,7 △	[illegible]
69 - VAULX-EN-VELIN	[illegible]	-3,9 ▼	[illegible]
76 - DIEPPE	[illegible]	+4,7 △	[illegible]
76 - LE HAVRE	[illegible]	+0,0 ▷	[illegible]
76 - PENLY	[illegible]	+15,8 △	[illegible]
76 - LE PETIT-QUEVILLY	[illegible]	+2,1 △	[illegible]
77 - LOGNES	[illegible]	+3,3 △	[illegible]
77 - TORCY	[illegible]	+1,0 △	[illegible]
91 - ÉVRY	[illegible]	+0,0 ▷	[illegible]
92 - GENNEVILLIERS	[illegible]	+0,9 △	[illegible]
92 - NANTERRE	[illegible]	-2,3 ▼	[illegible]
92 - SURESNES	[illegible]	+0,2 △	[illegible]
92 - MALAKOFF	[illegible]	+4,9 △	[illegible]
93 - AULNAY-SOUS-BOIS	[illegible]	+5,5 △	[illegible]
93 - LA COURNEUVE	[illegible]	-1,0 ▼	[illegible]
93 - SAINT-DENIS	[illegible]	+2,1 △	[illegible]
94 - ORLY	[illegible]	+7,5 △	[illegible]
95 - PERSAN	[illegible]	+11,4 △	[illegible]

Source : Direction générale des impôts.

Nous republions le tableau paru dans « Le Monde » du 11 juillet, dans lequel nous avions inversé par erreur les deux colonnes des cotisations que devront payer les contribuables ; il fallait lire les chiffres de la première colonne comme ceux prochainement acquittés pour les logements normaux, et non pour les HLM.

Les présidents de région UDF proposent une réforme du mode de scrutin

RÉUNIS mercredi 10 juillet à Paris, les douze présidents de conseils régionaux UDF ont adopté, à l'unanimité, une proposition de réforme du mode de scrutin régional. Le principe retenu est celui d'un scrutin régional avec vote par section départementale. Chaque liste doit être présente dans chacun des départements, avec autant de noms qu'il y a de postes à pourvoir. Les présidents de conseils régionaux suggèrent l'institution d'une prime (de 20 ou 30 %) pour la liste arrivée en tête au niveau de la région. Ce système limite considérablement la formation de petites listes locales et renforce l'exécutif régional en lui assurant une solide majorité. François Léotard, président de l'UDF, devrait soumettre prochainement cette proposition à Alain Juppé.

Facilités fiscales pour l'implantation d'entreprises étrangères

JEAN ARTHUIS devait annoncer, jeudi 11 juillet, une série de mesures destinées à faciliter l'implantation d'états-majors de sociétés internationales en France. Lors d'un colloque de l'association Paris Europlace, le ministre de l'économie et des finances devait indiquer que les aménagements fiscaux dont bénéficient déjà les « quartiers généraux » d'entreprises étrangères allaient être étendus aux secteurs financiers et aux groupes français. La liste des « frais », non imposables à l'impôt sur le revenu, des étrangers mutés en France sera étendue ; cet aménagement ne sera plus réservé aux personnes travaillant dans les « quartiers généraux », mais ouvert à tous les étrangers appelés par leur entreprise à venir travailler en France, et même aux rappelés après un séjour professionnel hors de l'Hexagone.

DÉPÊCHES

■ **SONDAGE : la victoire de la gauche aux élections législatives de 1998** est considérée comme *« certaine »* ou *« probable »* par 50 % des Français, alors que 38 % pensent le contraire, selon une enquête réalisée par l'institut Louis-Harris les 5 et 6 juillet auprès d'un échantillon de 1 001 personnes et publié par *Valeurs actuelles* daté 13 juillet. Toutefois, 69 % des personnes interrogées estiment que la gauche n'est pas *« prête »* à revenir au pouvoir.

■ ***AFFAIRE CARIGNON : les socialistes isérois ont demandé***, mercredi 10 juillet, la dissolution du conseil général de l'Isère après l'incarcération d'Alain Carignon, qui en est toujours le président. *« Il nous semble nécessaire que l'assemblée retrouve au plus tôt sa crédibilité »*, écrit le groupe socialiste au conseil général, dans une lettre adressée au ministère de l'Intérieur.

■ **INTÉGRATION : Antoine Karam (parti socialiste guyanais)**, président du conseil régional de Guyane, a plaidé en faveur de l'intégration des étrangers dans ce département, lors d'un entretien avec Eric Raoult, ministre délégué à la ville, de passage à Cayenne, mardi 9 juillet. *« Ce n'est pas très porteur électoralement,* a déclaré M. Karam, *mais tant pis, nous sommes des militants. »*

■ **FONCTIONNAIRES : le protocole d'accord instituant** un « congé de fin d'activité », pour 1997, devrait être signé mardi 16 juillet par six fédérations de fonctionnaires sur sept.

une politique économi
– l'audace et la maîtris



PROFANATIONS A la suite de la profanation d'une tombe au cimetière central de Toulon dans la nuit du 8 au 9 juin, quatre jeunes gens ont été arrêtés. Trois d'entre eux, accusés d'avoir planté un crucifix dans la dépouille d'une femme décédée en 1976, se sont dits fascinés par Satan et la mort. Depuis, cinq autres cimetières ont été profanés, des graffitis satanistes ont été relevés sur des édifices religieux dans le Doubs et le Var. ● SELON LES SPÉCIALISTES du satanisme, ce phénomène ne traduit pas l'implantation en France d'organisations structurées. La plupart de ces actes de vandalisme seraient le fait d'adolescents en quête d'identité. D'autres pays sont confrontés aux mêmes problèmes. ● LA MUSIQUE semble jouer un rôle essentiel chez ces jeunes. Principaux accusés : le rock « gothique » et surtout l'un des sous-courants du hard rock, le black metal.

La France semble relativement épargnée par le mouvement sataniste

Depuis un mois, plusieurs cimetières ont été profanés. Ces actes de vandalisme laissaient craindre l'implantation d'organisations structurées. En réalité, il semble s'agir surtout d'adolescents en quête d'identité, fortement influencés par un sous-courant du hard rock, le black metal

« IN NOMINE SATANI ! Ave Lucifer ! Hoathahe Satan ! Mort aux chrétiens, mort aux humains ! » Emilie courait entre les tombes, elle riait en criant *« je suis le juge et le bourreau ! »*. Avec ses amis Laurence et Anthony, cette lycéenne de dix-huit ans venait d'ouvrir la tombe d'une femme décédée en 1976. Le corps embaumé d'Yvonne Foin était là, devant eux, un crucifix enfoncé à la hauteur du cœur. Un crucifix à l'envers, à la manière du diable. Emilie continuait de crier, de courir, de danser dans le cimetière de Toulon. Aux policiers qui l'interrogeront deux jours plus tard, le 10 juin, elle confiera : *« Je suis une succube, un démon femelle ! »* Elle racontera aussi, sans émotion aucune, la fin de cette équipée nocturne : *« Arrivés chez Anthony, on s'est lavés parce qu'on avait les doigts qui puaient. »*

Dans les semaines suivantes, d'autres cimetières et des lieux saints ont été profanés à Charenton-le-Pont, Marienau, Rezé, Vieux-Berquin... A Valentigney (Doubs), des graffitis ont été relevés sur une église : *« 666 »* (le signe du démon dans *L'Apocalypse*), un pentagramme inversé, *« Sodom »*, *« Dieu est mort, Satan est le meilleur »*... Le diable envoûterait-il la jeunesse de France ? Rien ne prouve que ces actes de vandalisme soient tous le fait d'adolescents, mais l'éternel débat sur le Malin et ses adeptes est relancé.

CROIRE AU DIABLE

Un sondage CSA publié par *Le Monde*, *La Vie* et *L'Actualité religieuse*, le 12 mai 1994, montrait déjà l'enracinement du phénomène, puisque 34 % des personnes interrogées affirmaient croire en l'existence du diable ; elles étaient 25 % huit ans plus tôt, en 1986. Cette évolution, confirmée par le succès grandissant des bureaux d'exorcistes (*Le Monde* du 1er janvier), ne se traduit pas toutefois par une implantation de véritables organisations satanistes.

Les mouvements internationaux tels que l'Eglise de Satan et le Temple de Seth, qui compteraient chacun 3 000 fidèles, ne sont pas représentés sur le territoire national ; pas plus, d'ailleurs, que les Enfants de Satan (200 personnes en Italie). L'un des rares groupuscules satanistes français, les Croisés de la nouvelle Babylone, réunirait tout au plus une demi-douzaine d'adeptes. Quant aux sectes d'inspiration luciférienne, elles semblent également en perte de vitesse. De l'avis des services de police et des chercheurs spécialisés, ces groupes seraient plus *« folkloriques que dangereux »*.

Reste le satanisme « sauvage », pratiqué par des jeunes en quête de sensations fortes. Il connaît, lui, un net développement. Le scénario est souvent le même : un soir d'ennui et d'alcool, à la sortie d'une salle de concert ou d'une fête, quelques garçons et filles visitent un cimetière, brisent des stèles, renversent des crucifix, sortent les « bombes » de peinture... C'est ce qui s'est passé, le 2 mars, à l'Isle-sur-la-Sorgue (Vaucluse) : après avoir assisté à la répétition d'un groupe de hard rock, six lycéens et étudiants, fans de Death Metal et de Thrash Metal, se sont rendus au cimetière pour *« chercher un crâne »*. Interpellés une semaine plus tard, l'un d'eux annoncera aux enquêteurs : *« Nous sommes tous des sataniques ! »*

Le 10 juin, trois des quatre profanateurs du cimetière central de Toulon – Anthony, Emilie et Laurence – affichaient la même détermination devant les policiers. *« Je n'aime pas les hommes en général,* assurait Anthony. *Je ne m'aime pas moi-même, je veux dire que ma mort ne dérange pas, par contre j'aime voir souffrir les humains. Nous voulions déterrer un cadavre pour le plaisir. Les deux filles sont descendues dans le cimetière au niveau du domicile du gardien. On voulait tuer le gardien, histoire de faire quelque chose en plus. »*

Faut-il pour autant conclure à un essor du satanisme en cette fin de millénaire propice à la résurgence des psychoses ancestrales ? Les adolescents susceptibles de passer à l'acte en profanant un cimetière restent peu nombreux (quelques centaines en France). Ils se recrutent dans les milieux du rock et, plus rarement, chez les amateurs de jeux de rôles. Le diable attire d'abord pour ce qu'il a de choquant, d'anticonformiste.

« Satan est le dernier tabou, estime le chercheur italien Massimo Introvigne, considéré comme le meilleur spécialiste mondial des nouvelles religions. *En général, les jeunes s'assagissent une fois devenus adultes, rares sont ceux qui franchissent le pas et intègrent des organisations structurées. »*

DÉFI

Il n'empêche que le satanisme « sauvage » touche pratiquement tous les pays (Italie, Hongrie, Grèce...). En quatre ans, de 1989 à 1993, une vingtaine d'églises médiévales ont été incendiées en Norvège par des musiciens de Black Metal. Les Etats-Unis ne sont pas épargnés, comme le confirme l'anthropologue américaine Cherrill Mulhern, conférencière à l'Ecole des hautes études : *« A Los Angeles, certains gangs de rue se revendiquent satanistes. C'est avant tout un symbole, un défi à la société. On l'affiche comme un badge, pour se forger une identité. Mais, attention, concernant les jeunes, la vraie question n'est pas celle de Satan. En fouillant un peu, au-delà de l'habillage et de la violence, vous trouvez des conflits familiaux, des histoires de drogue ou d'argent, un grave malaise de jeunesse. »*

En France aussi, les actes satanistes – ou présentés comme tels – seraient donc le fait de bandes isolées, sans liens avec les organisations. Cherrill Mulhern rejette l'hypothèse d'un réseau international : *« On nous parle parfois de sociétés de l'ombre, de rites secrets, de crimes de sang contre des enfants, mais cela ne repose que sur des rumeurs ! Le problème, c'est que les ligues antisectes ont tendance à faire l'amalgame entre les sectes, le diable, le rock, les tueurs en série... Les journalistes s'en donnent à cœur joie pour amplifier tout cela ! Satan fascine, c'est un sujet rentable, qui réveille de vieux fantasmes. Mais je crois que le problème de fond est ailleurs : les adultes ont peur des jeunes, de leur violence, ils ne savent pas comment agir face à eux. Or une société qui a peur de sa jeunesse est une société en danger. Il est grand temps de faire marche arrière. »*

Philippe Broussard

« Tuez les chrétiens, tuez les chrétiens... »

THRASH METAL, death metal, black metal... La grande famille du rock « dur » (hard rock) des années 70 n'en finit plus d'engendrer des sous-courants. A chacun son style, à chacun ses dérives ; mais tous ont largement recours à la symbolique sataniste. Les « pères fondateurs » (Black Widow, Black Sabbath, Led Zeppelin...) avaient montré la voie : le diable rapporte autant qu'il effraie. Les Anglais de Judas Priest, vedettes du genre, ont même été accusés de diffuser sur leurs disques des messages subliminaux d'incitation au suicide. La justice américaine les a innocentés.

Il n'est pourtant pas nécessaire de recourir à l'inconscient pour célébrer Satan. Ses adeptes avancent à visage découvert, le plus souvent dans un but commercial. Le « chanteur » de Deicide, formation de death metal, hurle, d'une voix d'outre-tombe : *« Vous êtes ceux que nous méprisons... J'aimerais vous voir mourir... Tuez les chrétiens, tuez les chrétiens... Armées de l'obscurité, détruisez par le feu leurs temples et leurs églises... »* Dans un genre différent, Cannibal Corpse recommande *« l'orgasme par la torture »* et les *« souffrances perverses »*. Ces disques sont disponibles partout en France.

Mais c'est dans un autre dérivé du hard rock, le black metal, qu'il faut chercher l'inspiration des adolescents responsables de la profanation d'une tombe à Toulon. Lancé par les Anglais de Venom en 1979, le mouvement s'est développé en Europe et aux Etats-Unis. Avec des groupes tels que Mayhem, Emperor ou Burzum, la Norvège occupe l'avant-scène du satanisme militant. Les disques de Burzum s'arrachent surtout depuis que son chanteur a tué le guitariste de Mayhem de vingt-cinq coups de couteau, en 1993. A Oslo, son procès a fait la « une » de l'actualité durant deux semaines. Du fond de sa prison, ce fils de diplomate s'affirme aujourd'hui *« national-socialiste »*.

> « Politiquement, l'évolution est malsaine »

Cette affaire, largement relatée dans la presse anglo-saxonne, a relancé la mode du black metal. De nouveaux fans, de plus en plus jeunes, ont rejoint les rangs du mouvement. Avec un noyau dur de trois mille à quatre mille personnes, essentiellement en province, la France paraît toutefois en retard sur la Grèce, l'Allemagne ou les Etats-Unis. La maison de disques française Osmose Productions, installée dans le Pas-de-Calais, fait malgré tout figure de leader sur le marché international.

Ses responsables affirment avoir vendu deux cent mille disques en 1995 (95 % à l'exportation). *« Nous ne sommes pas satanistes,* précise l'un d'eux, *mais j'aime cette démarche anticonformiste. Nous n'imposons aucune censure. A mon avis, seuls les Suédois de Marduk et les Grecs de Necromanzia sont d'authentiques satanistes. Le problème actuel, c'est que des ados de quinze ans arrivent dans ce milieu et font n'importe quoi, sans aucun recul. Le black metal, ce n'est pas brûler des églises, c'est d'abord une démarche artistique ! Politiquement, l'évolution est malsaine : nous refusons les groupes polonais parce que ce sont des nazis ! »*

Emilie D., l'une des adolescentes toulonnaises, avait justement des connaissances très pointues en matière de black metal. Elle écoutait Dummi Brgir (Norvège), Corova (Autriche), Legion (Allemagne) et surtout les Polonais de Veles. La jeune fille était à l'évidence réceptive à leur idéologie puisqu'elle a déclaré aux policiers : *« Je déteste en particulier les Arabes, les chrétiens, les juifs, les rappeurs, les Noirs et l'humanité. »*

Ph. Br.

Une soirée rock « gothique » au métro La Fourche

CETTE NUIT-LÀ, la sorcière portait un chapeau pointu. Un grand chapeau noir à bords larges, comme au Moyen Age. Il lui manquait peut-être un balai, un grimoire et un corbeau sur l'épaule, mais elle n'avait pas l'air vraiment cruelle, cette diablesse parisienne ; plutôt souriante même. Au moins, elle était dans le ton de la soirée organisée par l'association Bal des vampires. L'endroit était tout trouvé : une vieille cave transformée en boîte de nuit, à deux pas de la station de métro La Fourche, la bien-nommée.

Sous les voûtes de pierres apparentes, des dizaines de bougies brûlaient comme autant de cierges, une brume artificielle montait entre les piliers. Les filles au teint blafard portaient des bas résille, des gants de dentelle et des crucifix miniatures, à l'endroit ou à l'envers, selon leur humeur du moment. Quelques dandys en redingote et pantalons de cuir s'étaient maquillés les yeux, façon mort-vivant sur le retour. Le visage fardé, les cheveux hirsutes, ils gesticulaient sur la piste de danse, au rythme d'une musique importée d'Allemagne ou d'Angleterre. Du rock « gothique », lourd et lancinant, idéal pour les ténébreux qui aiment Dracula, Frankenstein et les chauve-souris.

« PAS D'AMALGAME »

Belzébuth n'était pas pour autant de la fête. Pas plus, d'ailleurs, que les succubes (démons femelles) et les incubes (démons mâles). Les vampires des Carpates manquaient également à l'appel. Il n'était pas davantage question de messe noire, de rituels macabres ni de poulets égorgés. Les *« goths »*, comme ils se surnomment eux-mêmes, s'étaient simplement rassemblés à la manière de n'importe quelle autre « tribu » du rock, pour boire un verre et écouter leurs groupes préférés (Christian Death, Dead can Dance...).

A l'heure des profanations de cimetières, ces héritiers de la *new wave* (Cure, Joy Division), sont soupçonnés de vénérer Satan. *« A cause de ces histoires,* s'insurge David, un « goth » de vingt-sept ans, *tout le monde me regarde de travers, comme si j'étais un membre du GIA ! Mais je ne me sens aucun point commun avec ceux de Toulon ! Même s'il y a probablement des satanistes chez nous, il ne faut pas faire d'amalgame. C'est vrai, je m'intéresse à la mort, à ce qui est mystérieux, et il m'arrive aussi de me promener dans les cimetières mais pas de faire des trucs comme ça ! La priorité, c'est la musique, le "fun" ! »*

Quoi qu'ils en disent, certains adeptes de ce type de rock flirtent avec Satan. Le fanzine *Requiem Gothique* diffuse ainsi des publicités pour des ouvrages sur le Sabbat, l'Antechrist, les démons... Il publie en outre des dessins pornographiques représentant le diable. Une autre revue, *Omega*, spécialisé dans la musique avant-gardiste, offre une large place à l'œuvre d'Aleister Crowley (1875-1947), figure historique de l'antichristianisme. Ces textes, qui séduisirent jadis les Rolling Stones et les Beatles, attirent désormais de jeunes lecteurs. La Bible satanique d'Anton La Vey (fondateur de l'Eglise de Satan) fait également référence. Aux Etats-Unis, La Vey recrute dans les milieux du rock (gothique, black et death metal, musique industrielle...).

Mais d'autres influences, plus politiques celles-là, se font sentir. *Requiem Gothique* publie par exemple des messages du Groupe druidique des Gaules, organisation *« celte »* qui accueille dans ses rangs un ancien SS français. L'extrême droite apprécie visiblement la musique puisque *Lutte du peuple*, le bimestriel du parti nationaliste-révolutionnaire Nouvelle Résistance, propose lui aussi des articles sur les groupes gothiques.

Ph. Br.

La progression de la population carcérale se poursuit

LE RAPPORT annuel de l'administration pénitentiaire s'attarde longuement, comme chaque année, sur un chiffre : celui de l'augmentation de la population carcérale. Au 1er janvier, les prisons françaises comptaient plus de 55 000 détenus, soit l'un des chiffres les plus élevés que la France ait connus depuis l'existence des statistiques pénitentiaires, en 1852. *« Cette augmentation est une tendance de fond »*, résume le directeur de l'administration pénitentiaire, Gilbert Azibert. En vingt ans, de 1976 à 1996, la population carcérale a plus que doublé, passant de 27 000 détenus à environ 55 000 aujourd'hui.

Cette explosion est récente : pendant un siècle, de la fin du XIXe siècle au début des années 70, le nombre de détenus est resté relativement stable. Avant la première guerre mondiale, il avait même tendance à reculer. *« Les effets cumulatifs du sursis, de la libération conditionnelle, de la relégation, de la transportation et d'une meilleure surveillance policière rendaient l'incarcération moins obligatoire »*, analyse l'historien Michel Pierre. Cette baisse s'était poursuivie pendant l'entre-deux-guerre, conduisant l'administration pénitentiaire à fermer plus d'une dizaine de prisons. Puis, dans les années 70, la tendance s'est brusquement inversée.

Contrairement à l'idée reçue, cette explosion n'est pas liée à l'augmentation de la détention provisoire. La réforme Badinter, qui a obligé le juge d'instruction à organiser un débat contradictoire avant tout placement en détention, semble avoir été bénéfique : depuis son adoption, en 1984, la part des prévenus est tombée de 52 % à moins de 40 %.

ALLONGEMENT DES PEINES

« L'accroissement de la population carcérale provient en fait d'un allongement des peines », analyse Gilbert Azibert. De 1980 à aujourd'hui, la durée moyenne de détention est passée de 4,6 mois à 7,6 mois, soit une augmentation de plus de 60 % en seize ans.

Il y a un siècle, le détenu « moyen » était, selon l'historien Jacques-Guy Petit, *« un journalier agricole ou une domestique, célibataire, de vingt à trente ans, condamné(e) pour un vol simple à trois ans d'emprisonnement correctionnel »*. En 1995, pour la première fois depuis le XIXe siècle, le vol a cessé d'être l'infraction la plus fréquente. Les prisons accueillent désormais de plus en plus de détenus à de longues, voire de très longues peines : plus de 60 % des condamnés criminels se sont vu infliger des peines de dix à vingt ans. Pour tenter de donner un sens à ces années, l'administration expérimente actuellement dans dix établissements-pilotes des *« projets d'exécution de peine »* dont les étapes sont consignées dans un livret qui suit le détenu.

Depuis la fin des années 70, l'administration pénitentiaire peine à suivre le rythme de l'augmentation de la population carcérale. Au 1er janvier, le taux d'occupation des prisons, qui dépasse 130 % dans certaines grandes maisons d'arrêt, s'établissait en moyenne à un peu plus de 110 %. L'administration pénitentiaire a pourtant lancé il y a dix ans un plan de construction sans précédent : 13 000 nouvelles places ont été programmées lorsque Albin Chalandon était le garde des sceaux de Jacques Chirac, et 4 000 devraient être construites dans les cinq ans à venir.

Face à l'incarcération, le « milieu ouvert », dont l'histoire débute en 1885 avec la création de la libération conditionnelle, a encore du mal à s'imposer. Seul le travail d'intérêt général semble avoir peu à peu convaincu les magistrats : depuis 1989, le nombre de personnes condamnées à un TIG a été multiplié par cinq. Les moyens des comités de probation et d'assistance aux libérés (CPAL) restent cependant très restreints : en 1994, ces structures chargées de suivre les sursis avec mise à l'épreuve, les TIG et les libérations conditionnelles suivaient près de 120 000 mesures. Elles comptaient alors 768 travailleurs sociaux. Afin de renforcer le milieu ouvert, ces effectifs seront doublés d'ici à 1999.

Anne Chemin

★ *Rapport annuel d'activité*, La Documentation française, 400 pages, 140 francs.

★ *L'Histoire des galères, bagnes et prisons*, « Bibliothèque historique », Privat.

Les ventes dans l'immobilier parisien ont légèrement augmenté au premier semestre

DANS UNE ÉTUDE rendue publique mardi 9 juillet, la Chambre syndicale des notaires indique que le marché immobilier parisien a timidement relevé la tête au cours des six premiers mois de 1996, sans pour autant que ce redressement, s'il se poursuivait au second semestre, remette le marché au niveau de 1994. Les ventes d'appartements anciens, sur Paris et la petite couronne, ont progressé de 3,2 % au cours des six premiers mois de l'année par rapport à la même période de 1995. Mais les prix ont continué de baisser. Les appartements parisiens se sont vendus au premier trimestre de cette année 2 % moins cher qu'au quatrième trimestre de 1995.

■ **JUSTICE : la chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris a** confirmé, mercredi 10 juillet, la détention de Jacques Crozemarie, l'ex-président de l'Association pour la recherche sur le cancer (ARC). M. Crozemarie avait été écroué le 27 juin pour *« abus de confiance, faux, usage de faux et complicité »*.

■ **BANLIEUE : des jeunes du quartier du Val-Fourré de Mantes-la-Jolie (Yvelines) ont brûlé** deux voitures et lancé un engin incendiaire sur un bureau de police, mardi 9 juillet. La veille, un jeune homme de vingt ans s'était noyé après avoir plongé dans la Seine pour échapper aux gendarmes qui le poursuivaient pour vol de scooter.

■ **IMMIGRATION : soixante-quinze ressortissants étrangers en situation irrégulière** ont été reconduits, mercredi 10 juillet, dans leurs pays d'origine, le Maroc et le Mali. Il s'agit de la 21e opération de reconduite à la frontière groupée depuis l'arrivée de Jean-Louis Debré au ministère de l'Intérieur, en mai 1995.

■ **ACCIDENT : deux spéléologues – une Anglaise et un Hongrois – ont trouvé la mort** et quatre autres ont été récupérés *« très affaiblis »*, mercredi 10 juillet, dans un gouffre du massif du Vercors (Isère). Les six spéléologues étaient bloqués dans ce gouffre profond de 1 122 mètres depuis dimanche 7 juillet.

NOMINATIONS

DÉFENSE

Le conseil des ministres du mercredi *10 juillet* a approuvé les promotions et nominations suivantes dans les armées :

● **Gendarmerie.**– Est élevé au rang et à l'appellation de général de corps d'armée, le général de division **Yves Capdepont**, nommé major général de la gendarmerie nationale.

Est promu général de brigade, le colonel **Maurice Lallement**, nommé commandant la circonscription de gendarmerie d'Orléans.

Sont nommés : chef du service des ressources humaines de la direction générale de la gendarmerie, le général de division **André Lorant** ; commandant la région de gendarmerie Méditerranée et la circonscription de gendarmerie de Lyon, le général de brigade **Gérard Marcille** ; commandant la région de gendarmerie Atlantique et la circonscription de gendarmerie de Bordeaux, le général de brigade **Marie-Jean Rivière** ; *chef du service des opérations* et de l'emploi à la direction générale de la gendarmerie, le général de brigade **Jean-Claude Gillot**.

● **Terre.**– Sont promus : général de division, les généraux de brigade **Jacques Neuville**, **Patrick Henry** et **André Anselme** ; commissaire général de division, le commissaire général de brigade **Michel Virgitti** ; général de brigade, les colonels **Jean Menet**, **Yves Chaminadas**, **Jean Wirth**, **Bernard Lefèbvre** (nommé adjoint au général gouverneur militaire de Paris et commandant militaire d'Ile-de-France), **Gilbert Le Guen** (nommé commandant la brigade logistique de la Force d'action rapide) et **Yves Lafontaine** (nommé adjoint au général commandant la 10e division blindée).

Sont nommés : inspecteur des réserves et de la mobilisation de l'armée de terre, le général de division **Robert Renier** ; adjoint au général commandant la 27e division d'infanterie de montagne, le général de brigade **Marc Allamand**.

● **Air.** – Sont promus : général de division aérienne, les généraux de brigade aérienne **Jean-Paul Picco** et **Alain Perrollaz** (nommé directeur central de l'infrastructure de l'air) ; général de brigade aérienne, les colonels ***Jacques Sivot***, **Louis Champiot**, **Jean-Pierre *Lachaud***, ***Claude Forner*** et **Jean-François Louvion**.

Sont nommés : chargé de mission auprès du chef d'état-major de l'armée de l'air, le général de division aérienne **Michel Beaudoux** ; commandant en second les forces aériennes stratégiques, le général de brigade aérienne **Michel Duthu** ; adjoint militaire au directeur central de l'infrastructure de l'air, le général de brigade aérienne **Bernard Choplin** ; adjoint au général commandant les systèmes de surveillance, d'information et de communications, le général de brigade aérienne **Yves Paret** ; inspecteur des réserves et de la mobilisation de l'armée de l'air, le général de brigade aérienne **Pierre Champagne**.

● **Armement.** – Sont promus : ingénieur général de première classe, les ingénieurs généraux de deuxième classe **Georges Lauriac**, **Jean-Yves Le Gac** et **Michel Dages** ; ingénieur général de deuxième classe, les ingénieurs en chef **Gérard Dugard**, **Yves Langlois**, **Philippe Aliotti** et **Louis Petitbois**.

Est nommé adjoint au délégué, directeur de la stratégie industrielle et technologique, l'ingénieur général de deuxième classe **Pierre Deguest**.

MARCHÉS PUBLICS

Jean-Paul Costa, conseiller d'Etat, *ancien directeur de cabinet* d'Alain Savary, a été nommé *président du Comité consultatif* national de règlement amiable des litiges relatifs aux marchés publics, en remplacement de Jean Massot, conseiller d'Etat, indique le *Journal officiel* du vendredi 5 juillet. Ce comité consultatif, institué en mars 1981, placé auprès du premier ministre, doit chercher une solution à l'amiable aux différents litiges qui opposent l'Etat et le titulaire d'un marché public. La plupart des affaires qu'il a traitées récemment concernent des constructions commandées par le ministère de la défense.

[Né le 3 novembre 1941 à Tunis, Jean-Paul Costa entre au Conseil d'Etat à sa sortie de l'ENA, en 1966. Il est chargé de mission auprès du délégué à l'informatique du ministère de l'industrie (1969-1973), puis adjoint au directeur général du bureau intergouvernemental pour l'informatique (1973-1977). Revenu au Conseil d'Etat, il devient commissaire du gouvernement. Il dirige ensuite le cabinet d'Alain Savary, ministre de l'éducation nationale, de mai 1981 à juillet 1984. De 1985 à 1987, il est nommé rapporteur général de la section du rapport et des études, tout en présidant la délégation française au groupe de travail franco-britannique chargé de préparer le traité sur la liaison fixe trans-Manche (1985-1986). Il est secrétaire général de l'Institut français des sciences administratives (1985-1993), *président de l'Observatoire juridique des technologies de l'information* (1985-1990), rapporteur général du Haut Conseil à l'intégration (1990-1991). *Depuis septembre* 1995, il est président de la Commission *d'accès aux documents administratifs* (CADA).]

SÉNAT

Après le décès de Jacques Sourdille (*Le Monde* du 11 juillet), Hilaire Flandre est appelé à le remplacer en qualité de sénateur des Ardennes.

[Né le 24 février 1937 à Alincourt (Ardennes), agriculteur, Hilaire Flandre est maire RPR de sa commune d'origine depuis 1983 et conseiller régional de Champagne-Ardenne.]

DISPARITION

■ **JEAN-PIERRE LENOIR**, attaché de presse du spectacle, est mort à Paris, samedi 6 juillet, à l'âge de quarante et un ans. Il avait été responsable du service de presse de l'Olympia avant de s'installer comme indépendant, spécialisé dans les variétés, la chanson et le jazz. Il avait collaboré avec, notamment, Liza Minnelli, la comédienne et chanteuse espagnole Sara Montiel, la chanteuse française Jacqueline Danno, le groupe de jazz américain Golden Gate Quartet. Parallèlement, cet homme de spectacle avait monté sa propre société de production. Il avait produit les derniers albums de la chanteuse Lucid Beausonge, créatrice de *Lettre à un rêveur*, contribuant ainsi à la relance de sa carrière dans les années 80.

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* daté lundi 8-mardi 9 juillet sont publiés :

● **Marine marchande** : une loi relative à l'encouragement fiscal en faveur de la souscription de *parts de copropriété de navires* de commerce (*Le Monde* daté 30 juin-1er juillet).

● **Budget** : une loi portant règlement *définitif* du budget de 1994 (*Le Monde* du 6 juin).

● ***Outre-mer*** : *une loi portant* diverses dispositions relatives à l'outre-mer.

● **Tourisme** : un décret relatif à la mise sur le marché des bateaux de plaisance et des pièces et éléments d'équipement.

● **Catastrophes naturelles** : un arrêté portant constatation de l'état de catastrophe naturelle.

Au *Journal officiel* du mercredi 10 juillet sont publiés :

● **Drogue** : une circulaire du premier ministre relative à la lutte contre la drogue et la toxicomanie au niveau départemental.

● **Environnement** : un décret portant création de la réserve naturelle de la baie de l'Aiguillon (Vendée).

● ***Travailleurs agricoles*** : un arrêté relatif à l'hébergement *des travailleurs agricoles. Ce texte* indique les conditions que doivent respecter leurs logements : pièces séparées pour les hommes et les femmes, literie propre, armoires individuelles, eau potable, température à 18 degrés, bruit limité, nombre de lits par pièce inférieur à six...

● **Défense** : un décret fixant la composition des conseils supérieurs de la gendarmerie nationale, de l'armée de terre, de la marine et de l'armée de l'air.

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

M. Philippe PLOUVIER
et
Mme, née Iris DIENSTAG,
William et Laureen
ont la joie de faire part de la naissance de

Edouard,

le 4 juillet 1996.

12, allée Victor,
93220 Gagny.

Adoptions

M. et Mme Jacques DESUCHÉ
ont la joie d'annoncer la venue de leur neuvième petit-enfant,

Christian,

né à Brazzaville, le 27 janvier 1992, au foyer de leurs enfants,

Claire et Jacques BIGEL,

parents de

Florent, Charles et Eve,

le 1er juillet 1996.

98, rue de Pervenches,
85000 La Roche-sur-Yon.

Mariages

– Devenus inséparables, ils ont décidé de parcourir ensemble le chemin de la vie.

Marguerite et Jean-Pierre LECOCQ,
Monique et Gérard SLIWA
ont l'immense joie de faire part du mariage de leurs enfants,

Catherine et Guillaume,

et vous invitent à ce grand moment, qui sera célébré, le samedi 13 juillet 1996, à 16 heures, en l'église Notre-Dame de Monclar-de-Quercy.

41, rue Jean-Jaurès,
92300 Levallois.
242, boulevard Robert-Ballanger,
93420 Villepinte.

Catherine et Jacques
CLAVIERE-SCHIELE,
Germaine et Jean GUILLAUME
ont l'immense joie de faire part du mariage de leurs enfants,

Juliette et François,

célébré, le 6 juillet 1996, à Saint-Pierreville (Ardèche).

Décès

– Paris. Caulnes. Saint-Jouan-de-l'Isle. *La Chapelle-Blanche.* Clichy-sous-Bois. Laon.

Nous avons la douleur de faire part du décès de

Mme Eliane CHAMBON,
née SAGORY.

De la part de Jean-François et Yuriko,
son fils et sa belle-fille,
Nicolas,
son petit-fils,
Mme Simone Sagory,
sa mère,
Ses frères, ses sœurs, beaux-frères, belles-sœurs,
Et de toute la famille.

La cérémonie religieuse aura lieu vendredi 12 juillet 1996, à 15 h 30, en l'église de La Chapelle-Blanche (Côtes-d'Armor).

Ne recevant pas de condoléances, la famille remercie sincèrement les personnes qui prendront part à sa peine.

– Christiane, Claire, Evelyne, Geneviève, Gérard, Hubert, Jacqueline, Jennifer et Richard,
font part du décès de

Ivan DEÏDDA,

survenu le 9 juillet 1996, à l'âge de quarante-trois ans, et vous prient de vous associer à leur peine.

Vos dons peuvent être adressés à une association de lutte contre le cancer.

« And death shall have no dominion. »

– Le proviseur du lycée Lakanal à Sceaux,
Ses collègues,
L'ensemble de la communauté scolaire,
Le proviseur du lycée Michelet à Vanves,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Ivan DEÏDDA,
ancien élève
de l'Ecole normale supérieure
de Saint-Cloud,
agrégé d'anglais,
professeur de première supérieure
au lycée Lakanal.

Sceaux, le 9 juillet 1996.

– M. Roger Frey, ancien ministre d'Etat,
son époux,
M. et Mme Paul Giacomoli
et leurs enfants,
M. et Mme Patrick Frey
et leurs enfants,
ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Raymond Bernier,
ses frère et belle-sœur,
Et toute la famille,

ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Roger FREY,
née Lucienne BERNIER,

survenu le 9 juillet 1996.

La cérémonie religieuse sera célébrée, le vendredi 12 juillet, à 15 heures, en l'église Saint-Honoré-d'Eylau, 66 *bis*, avenue Raymond-Poincaré, Paris-16e.

56, boulevard Flandrin,
75116 Paris.

– Sa mère,
Mme Zhaïra Kadri,
Son fils,
Charles-Lyes Kadri,
Sa famille,
Ainsi que tous ses proches,
ont la douleur de faire part du décès de

Salah KADRI,

survenu à Paris, le mercredi 3 juillet 1996.

L'enterrement aura lieu le 12 juillet, à 14 h 45, au cimetière de Roussillon (Isère).

Les Ayencins,
Allée 10,
38550 Le Péage-de-Roussillon.
29, boulevard de Magenta,
75010 Paris

– Le président d'Aéroports de Paris,
Le conseil d'administration,
Le directeur général et l'ensemble du personnel,
ont le regret de faire part du décès de

M. Louis LESIEUX,
directeur général 1948-1955,
directeur général honoraire
d'Aéroports de Paris,

survenu à Paris le 5 juillet 1996.

– Mme Robert Lacombe,
Odile et Jacques Leroy,
Chantal et Gabriel Soudée,
Jean-François et Marie-Christine Lacombe,
Elisabeth Péret,
leurs enfants et petits-enfants,
Parents et alliés,
ont la tristesse de faire part du décès de

Robert LACOMBE,
croix de guerre 1939-1945,
inspecteur *général* honoraire
de la Banque de France,
vice-président
de la société d'ethnographie de Paris,

survenu le 30 juin 1996, à Rive-de-Gier, dans sa quatre-vingt-cinquième année.

La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu à Rive-de-Gier (Loire) le 3 juillet.

– Chamalières, Pamiers. Rennes. Alger. Pologne.

« Il est mort le poète. »

Jean et Thérèse Gernigon-Spychalowicz,
Laurent, Karim, Meriem,
Les familles Gernigon et Spychalowicz,
La famille Dumoulin,
font part du décès accidentel, le 9 juillet 1996, de

PIOTR,

né le 20 juin 1978 à Alger.

(Piotr a été victime d'une électrocution à la Fête de la musique le 21 juin à Clermont-Ferrand.)

Une messe sera célébrée le jeudi 11 juillet, à *16 heures*, en l'église de Chamalières (Puy-de-Dôme).

Une messe sera célébrée à Alger le même jour à la même heure. Le vendredi 12 juillet, à 16 heures, une messe sera célébrée en la cathédrale de Pamiers (Ariège).

Elle sera suivie de l'inhumation dans le caveau familial au cimetière Saint-Jean.

31, avenue Massenet,
63400 Chamalières.
12, rue d'Eurouge,
09100 Pamiers.

– *Chevry.*

Mme Simone Vouga, à Véraz,
Mme Anne Rey, à Genève,
Ses filles Charlotte et Alice,
Mme Manon Mourier
et son fils Pierre, à Gragnague,
Sa fille Julie Steffen, à Genève,
Les familles Vouga, Kretzschmar,
Parentes, alliées,
Ses amis,
Ses copains,
Ses collaborateurs,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Maurice VOUGA,

survenu à la suite d'un accident de montagne, le 8 juillet 1996, à l'âge de quarante-sept ans.

Le culte protestant sera célébré en *l'église* de Chevry, où l'on se *réunira* à 10 h 30 le vendredi 12 juillet.

Anniversaires de décès

François GRABNER
15 janvier 1958-13 juillet 1995

Where are you now, my blue eyed son,
Where are you now ?

Perros-Guirec, le 12 juillet 1996.

Nominations

– **Christian Ginolhac** est nommé directeur général de la Banque Vernes. Outre ses nouvelles fonctions, il garde la gestion pour compte de tiers et des opérations financières.

Il occupait précédemment les fonctions de directeur général adjoint.

Ingénieur de l'Ecole centrale et titulaire d'un MBA de l'université Columbia, Christian Ginolhac a débuté sa carrière à la Chase Manhattan Bank. En 1978, il rejoint la Banque Vernes et Commerciale de Paris. En 1983, il participe à la reprise de la Banque du Marais, qui reprendra en 1991 le nom de Banque Vernes.

Communications diverses

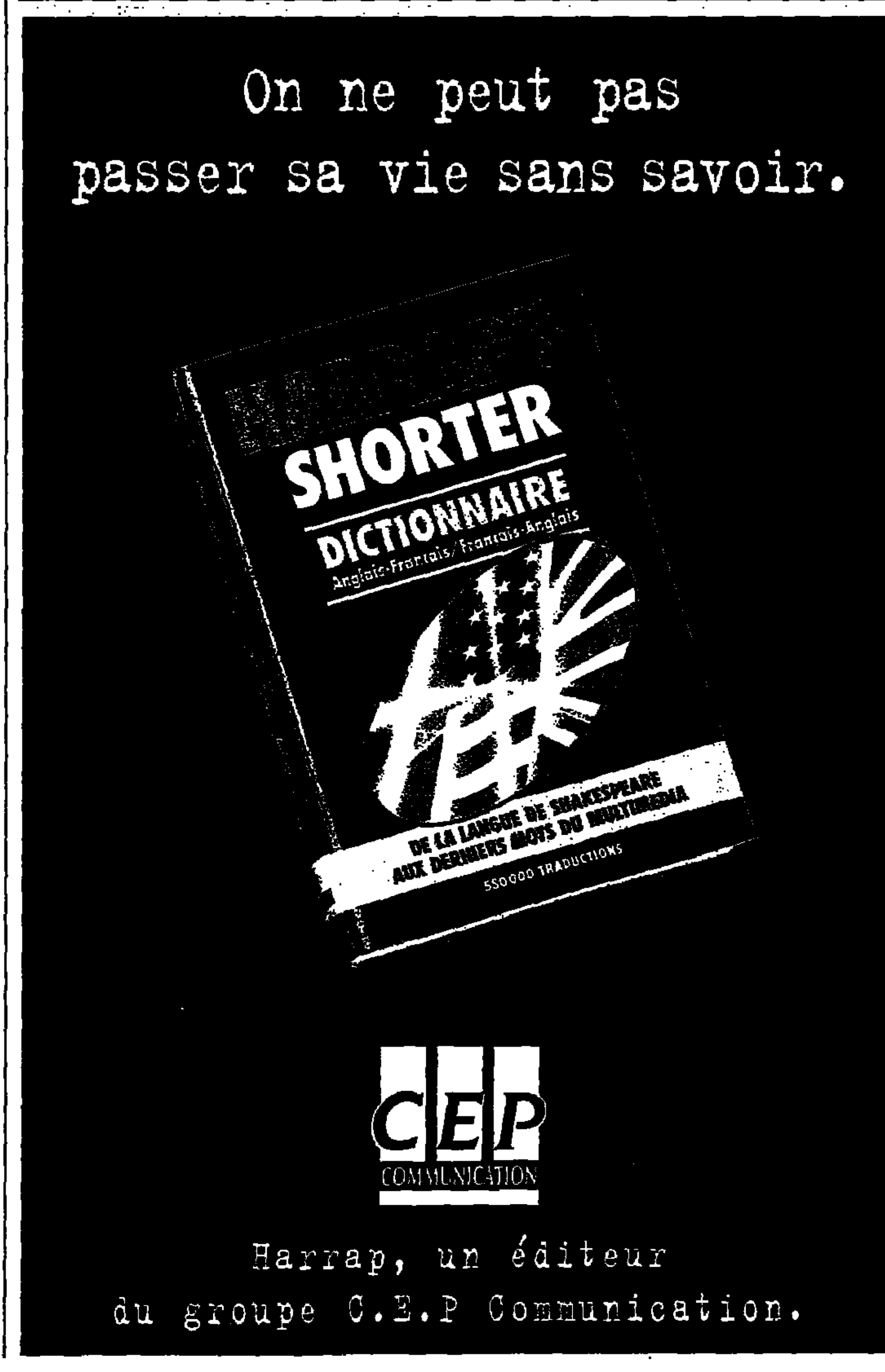
– Il reste quelques places vacantes en *première et en deuxième année de classe* **Préparatoire économique et** commerciale (option Economie).

Lycée J.-J.-Rousseau,
95200 Sarcelles.

Pour tous rens. : 39-33-26-04.

Soutenances de thèse

– **Sébastien Steinmetz** soutiendra sa thèse de doctorat de l'Ecole polytechnique, domaine Sciences de l'homme et de la société, spécialité Economie, ce vendredi 12 juillet, à 10 heures, à la salle de l'AX, 5, rue Descartes, Paris-5e : **« Contributions à la concurrence imparfaite et à la théorie de la firme »**, sous la direction de Jean-Pierre Ponssard.



HORIZONS

ENQUÊTE

La Pologne aux portes de l'Union européenne



Varsovie, arguant de ses succès économiques et du bon fonctionnement de ses institutions, se voit déjà en seizième étoile de l'Europe d'ici à l'an 2000. Cause nationale, la perspective d'une adhésion polonaise paraît de plus en plus crédible

DÉJÀ presque membre du club ? « *Interrogez les gens dans la rue, neuf sur dix vous diront qu'ils souhaitent que la Pologne rejoigne les structures de l'Europe. C'est un enjeu historique, le sens de notre vie.* » Ainsi parle, en son palais du Belvédère, au centre de Varsovie, Alexandre Kwasniewski, quarante-trois ans, l'ancien communiste, le vainqueur de Lech Walesa, élu en décembre président de la République de Pologne. Jovial, optimiste, familier des dirigeants européens – il venait de téléphoner à Jacques Chirac à propos du calendrier des futures négociations.

Grâce à leurs succès économiques et au bon fonctionnement de leurs institutions démocratiques, cette volonté majoritaire des Polonais d'adhérer aussi vite que possible à l'Union européenne ainsi qu'à l'OTAN, hier perspective incertaine, devient, vue de Bruxelles comme de Varsovie, chaque jour plus crédible. Nul doute que les arguments en faveur de cette double adhésion soient d'abord géopolitiques, culturels, ensuite économiques.

« *C'est le retour aux racines de cette nation ; c'est un choix politique, nous ne l'envisageons pas comme une perte de souveraineté, mais, même si cela peut paraître paradoxal, comme l'affirmation de notre souveraineté, comme une démarche pour rattraper le temps perdu* », explique Jacek Saryusz-Wolski, le sous-secrétaire d'Etat pour les affaires européennes. Un homme réputé, politiquement non engagé, qui, depuis le début de la transition et par delà les changements de gouvernements, se débat quotidiennement au milieu des innombrables problèmes que soulèvent les relations avec la Communauté.

Par cette inamovibilité, il illustre sa maîtrise des dossiers, mais aussi le fait qu'il s'agit là d'une cause nationale à laquelle souscrivent avec la même ardeur les partis issus de « Solidarité », battus aux élections de septembre 1993, comme les sociaux-démocrates (SLD), nouvelle appellation des anciens communistes, qui dominent la coalition au pouvoir.

Nous nous trouvons près de Varsovie, à Natolin. Ce château qui appartenait aux Potocki, l'une des grandes familles de la noblesse polonaise, a été mis à la disposition du « Collège d'Europe », dont l'établissement principal se trouve à Bruges, en Belgique. Le vice-recteur est irlandais ; les étudiants, venus des quatre coins de l'Union et des pays associés, consacrent une partie importante de ces cours de troisième cycle aux réformes conduites à l'Est depuis l'effondrement du communisme et aux problèmes posés par l'élargissement.

De fait, celui-ci, dans cette ambiance confortable, presque militante, semble aller de soi. On en oublie le sous-emploi, la grisaille des banlieues varsoviennes, les gesticulations de Boris Eltsine. « *On nous demande souvent si nous préférons l'Union européenne ou l'OTAN, nous répondons les deux. Cette partie de l'Europe souffre d'un sentiment profond d'insécurité. La Pologne n'a pas d'alternative. La seule alternative est tragique* », explique M. Saryusz-Wolski.

LE veto mis par la Russie à la candidature à l'OTAN de ses anciens partenaires du Pacte de Varsovie est très largement rejeté, même si le président Kwasniewski y met quelques formes. « *Je suis convaincu qu'à Moscou chacun comprend que la Russie ne dispose d'aucun droit de veto. Et qu'en Europe chacun est conscient que l'élargissement de l'OTAN n'est d'aucune manière dirigé contre la Russie.* » Adam Michnik, le directeur de *Gazeta Wyborcza*, le grand quotidien polonais, hier l'un des principaux soutiens de « Solidarité », ne s'embarrasse guère de telles circonlocutions : « *Eltsine, c'est peut-être un obstacle pour vous, mais pas pour nous. Il n'est pas le président de la Pologne.* » Et de qualifier le veto russe « *d'hystérie bête, de rhétorique pour campagne électorale* ».

Les Polonais aspirent aux meilleures relations possibles avec les Russes, mais refusent qu'ils leur dictent leur conduite. Quelle que soit leur impatience, le calendrier d'adhésion à l'OTAN est pour l'instant brouillé, ne serait-ce qu'en raison de l'élection présidentielle en Russie. Alors, autant parler de l'entrée dans l'Union européenne, pour laquelle une esquisse de calendrier a été approuvée par les Quinze. Usant d'une formulation alambiquée, ceux-ci ont annoncé en décembre que les négociations d'adhésion pourraient débuter, à l'instar de ce qui est prévu pour Chypre et Malte, six mois après la conclusion de la Conférence intergouvernementale (CIG). Celle-ci, lancée fin mars à Turin, afin de réformer les institutions de l'Union dans la perspective de son élargissement, devrait durer une bonne année.

Compte tenu des procédures internes de l'Union (la Commission doit présenter un « avis » sur chacun des pays candidats, le conseil des ministres les étudier puis adopter des mandats de négociation), les négociations d'adhésion seront engagées au mieux début 1998. Avec lesquels des candidats ? Selon toute probabilité, la Pologne, la Hongrie, la République tchèque. Les cas de la Slovaquie, de la Slovénie, des Républiques baltes sont déjà plus problématiques. A Varsovie, on rappelle volontiers que la Pologne, en termes de population, pèse autant que les neuf autres candidats...

Dans l'hypothèse la plus optimiste, les négociations dureront au moins deux ans, ce qui pourrait laisser espérer une adhésion officielle à l'Union en l'an 2000. Superbe symbole ! On en rêve sur les bords de la Vistule, sans trop y croire. Côté communautaire, il y a les inconnues de la CIG. Rien ne se fera – les Polonais en sont conscients – tant que les Quinze n'auront pas décidé comment revoir leurs institutions. Ensuite, les débats qui suivront, au sein de l'Union, sur les aménagements à apporter à la politique agricole commune (PAC), sur le budget de l'Europe, sur les fonds structurels, peuvent interférer dans les négociations d'adhésion. Les Polonais craignent de se retrouver otages de l'impuissance des Quinze à aller de l'avant. « *Nous avons besoin d'un objectif plus concret, d'une perspective bien ciblée* », souligne M. Kwasniewski.

Car, pour leur part, les Polonais, forts de leurs performances des dernières années, ne doutent pas une seconde qu'à la fin du siècle, ils seront en mesure d'adhérer, sans risque de traumatisme majeur, à l'Union européenne. « *C'est un pays qui a fait des progrès énormes. Le coût social très élevé de la thérapie de choc pratiquée après 1989 commence à donner des fruits. Tous les indicateurs sont positifs et les gens reprennent confiance* », commente Rolf Timans, le délégué de la Commission européenne à Varsovie. « *L'aigle de l'Europe prend son vol.* » Telle est le slogan immodeste choisi par le ministère des finances pour présenter les résultats de la politique néo-libérale mise en œuvre par l'actuel gouvernement, dans la ligne des réformes entreprises, de 1989 à 1993, par ceux de centre-droit, issus de « Solidarité », qui l'ont précédé.

> « C'est un pays qui a fait des progrès énormes.
> Le coût social, très élevé,
> de la thérapie de choc pratiquée après 1989
> commence à donner des fruits »

Le retour à la croissance date de 1992. En 1995, elle a atteint près de 7 %, fondée sur l'essor des exportations et des investissements. Malgré le ralentissement de l'activité dans l'Union européenne (2/3 des exportations y sont destinées), elle devrait encore se situer autour de 6 % en 1996. La production industrielle s'envole (+ 9,4 % en 1995, mais + 26 % dans le secteur privé). La productivité fait de même, comme en témoignent, par exemple, les résultats spectaculaires de l'usine de Thomson Polkolor, le numéro un du tube couleur à l'Est et le principal investissement français dans le pays : la production par ouvrier, qui ne dépassait guère cent tubes par jour en 1991, atteint cette année 1 730 tubes ! L'inflation, encore trop forte, est néanmoins ralentie : 21 % en rytme annuel en décembre 1995, et, selon Grzegorz Kolodko, le très péremptoire ministre des finances, elle ne devrait pas excéder 17 %, fin 1996.

Les investissements étrangers, hésitants au début de la transition – ils préféraient se diriger vers la Hongrie ou la Tchécoslovaquie –, sont en progression rapide : 2,5 milliards de dollars en 1995, plus de 3 milliards de dollars attendus en 1996, illustrant une amélioration des conditions d'accueil (même si les réactions négatives, quasi xénophobes, ne sont pas l'exception), ainsi que la confiance des groupes occidentaux dans la stabilité du pays.

Le chômage, inégalement réparti selon les provinces, régresse depuis 1994, mais se situait néanmoins encore à près de 15 % de la population active fin 1995. L'importance de l'« économie souterraine » fait penser que la situation est cependant moins sombre que ne l'indiquent ces statistiques officielles. Dans les zones urbaines de Varsovie ou de Poznan, le chômage, en fait, est très bas, nécessitant de faire appel à des travailleurs étrangers, comme l'illustre cette entreprise maraîchère, à Mysiadlo, dans les faubourgs de la capitale (56 hectares de tomates et de fleurs sous serres), où, sur 800 employés, 150 sont ukrainiens ou biélorusses, sous-payés, comme tous les travailleurs immigrés.

Les succès engrangés montent à la tête des dirigeants polonais, qui sous-estiment les difficultés qu'il leur faudra encore surmonter. La Pologne est en bonne santé, mais elle demeure une nation pauvre où le salaire moyen se situe autour de 300 dollars (1 545 francs) par mois, le salaire minimum à peine au-dessus de 150 dollars. Le niveau de vie, même amélioré par des « petits boulots » en marge de l'occupation officielle, ne dépasse guère 30 % de la moyenne communautaire...

La privatisation est loin d'être achevée et a laissé de côté des secteurs de l'industrie lourde, difficiles à restructurer : charbon, sidérurgie, pétrochimie, industrie de la défense... Les services financiers, qui dépendent pour l'essentiel encore du secteur public, sont inefficaces. Surtout, l'agriculture (encore 25 % de la population active et 15 % dans dix ans, selon les prévisions officielles) est anachronique, handicapée par son sous-équipement et par la taille très modeste des exploitations. « *Notre compétitivité s'améliore d'année en année* », affirme Roman Jagielinski, le ministre de l'agriculture, qui appartient au parti paysan (PSL), l'élément le plus conservateur de la coalition au pouvoir. « *Nous sommes favorables à l'adhésion, parce que nous avons besoin d'exporter. Nous travaillons dur, nous avons une main-d'œuvre bon marché et nous vendons des produits sains. Chez nous, il n'y a pas de viande aux hormones. Ouvrez les frontières, et vous verrez ce qui va se passer !* », renchérit, provocateur, un paysan venu dialoguer avec les visiteurs bruxellois.

Les agriculteurs, hier réticents à l'égard de l'Europe, semblent avoir changé d'avis. Les primes de la politique agricole commune n'y sont pas étrangères ! « *Comme c'est parti, nous pouvons obtenir une croissance de 5 % au cours de chacune des trois années à venir. Pour créer suffisamment d'emplois, nous devons faire davantage. Il faut accélérer les réformes, les privatisations, baisser les impôts, réformer la sécurité sociale. Sur ce dernier dossier notamment, l'opposition est prête à coopérer* », explique Leszek Balcerowicz, l'ancien ministre des finances, le père de la « thérapie de choc », qui a pris la tête de l'« Union pour la liberté », le parti de centre-droit issu de « Solidarité ».

UN raisonnement que peut comprendre M. Kolodko, dont la « Stratégie pour l'an 2000 » met l'accent sur le désengagement progressif de l'Etat, la dérégulation, la baisse des impôts, avec, en fin de parcours, une économie nationale remplissant les critères de Maastricht. Mais ses thèses font parfois grincer des dents au sein de la coalition. Un discours toutefois conforme au souhait de Wlodzimierz Cimoszewicz, le premier ministre, qui a offert à l'opposition d'engager le dialogue avec le gouvernement sur les dossiers les plus importants.

Après les violences des années 80, qui ont précédé l'effondrement du communisme, la société polonaise est-elle apaisée ? Pas encore, selon Adam Michnik, pour qui la méfiance à l'égard des post-communistes demeure vive. « *Si, eux, sont des sociaux-démocrates, moi je suis monarchiste. Ce sont tous des hommes de l'ancien régime, mais ce n'est pas pour autant la restauration de la dictature.* » Les réticences s'adressent davantage aux hommes qu'aux politiques conduites. Sur celles-ci, au-delà des procès d'intention, le consensus n'est pas loin. « *La crainte que nous retournions en arrière ? Les faits montreront qu'elle n'est pas fondée. Chacun de nos mouvements confirme que nous sommes attachés à une Pologne stable et démocratique* », conclut, confiant dans l'avenir, le président Kwasniewski.

Philippe Lemaître

Dessin : Hania Pyrzynska



Fichier juif : l'erreur de Serge Klarsfeld

par Anne Grynberg, Catherine Nicault et Annette Wieviorka

ON ne peut que comprendre l'émotion des juifs de France devant la dé-:ouverte du « fichier » en 1991. 3eaucoup d'entre eux ont tout per-du pendant la guerre : parents et biens, mais aussi toute trace de leur vie passée. Il existe bien des familles où n'a subsisté aucun document portant témoignage de la vie d'avant l'Occupation : ni photos, ni papiers d'identité, ni bulletins scolaires... Rien. La fiche devient alors une double trace : trace de la vie d'avant, trace d'une persécution qui menait à la mort. Pourtant, à l'heure de décider du lieu de conservation de ce fichier, dans le climat français actuel, il convient de maîtriser ses sentiments, de réfléchir plutôt que de polémiquer, d'agir dans la clarté et la vérité, et en pesant ses actes.

Deux questions de nature différente qui ont alors fait l'objet de polémiques rebondissent avec la remise et la publication du rapport Rémond (Serge Klarsfeld, point de vue publié dans *Le Monde* du 6 juillet). La première concerne la nature du fichier. Elle ne relève pas de l'opinion, mais de faits, vérifiables par tous, analysables. La seconde, le lieu de conservation du fichier, relève, en revanche, de l'opinion, et peut prêter à discussion. Encore faut-il que la question soit bien posée, et que les enjeux du débat soient clairement exposés.

La première question d'abord. Le fichier est-il celui du recensement ordonné par les Allemands et exécuté par la préfecture de police en octobre 1940 ? La réponse ap-

> Il faut cesser de projeter les années noires sur les cinquante années qui les ont suivies

portée par le rapport Rémond est claire : ce n'est pas ce fichier. Il y a donc eu erreur en 1991. Cette erreur – car tout homme est faillible –, il faut avoir le courage de la reconnaître. Le travail des historiens membres de la commission, des universitaires dont l'indépendance n'est pas à prouver, montre bien qu'il s'agit d'un fichier composite, qui a été constitué et conservé dans le seul but de permettre l'établissement des certificats de décès et l'indemnisation des victimes et de leur ayants droit après la guerre.

Il faut cesser de projeter les années noires sur les cinquante années qui les ont suivies. La Libération constitua réellement pour les juifs de France la réintégration dans la communauté nationale dont ils avaient été exclus par la contre-révolution vichyssoise. Dans les années d'après-guerre, l'antisémitisme en France a atteint un étiage. Ceux des juifs vivant en France avant la guerre et qui avaient survécu ont souhaité – à une extrême minorité près qui choisit Israël ou émigra dans d'autres pays – vivre en France.

Trente mille juifs rescapés de Pologne immigrèrent dans notre pays dans la seconde moitié des années 40. Les juifs étrangers se firent en grand nombre naturaliser. Nombre de leurs enfants ou petits-enfants sont aujourd'hui médecins, avocats, mais aussi enseignants, c'est-à-dire fonctionnaires de l'Etat français. Le raisonnement qui consiste à dire : ce fichier est en partie celui du recensement, parce qu'il contient des renseignements qui ont figuré dans les fiches *constituées* en 1940, c'est donc le fichier de la préfecture, est un pur sophisme.

Nous ne voyons pas l'utilité d'égarer l'opinion publique par des raisonnements spécieux, ni l'intérêt de faire croire qu'il se tramait, au sein du ministère des anciens combattants, on ne sait trop quel complot. Oui, des pensions ont été et sont versées à des survivants de la déportation. Oui, des certificats de décès ont été et sont établis. Les enfants de déportés furent pupilles de la nation. Si les réparations n'ont pas été pleines et entières, notamment dans l'ordre du symbolique (d'ailleurs, pouvaient-elles l'être ?), il y a bien eu aide, dans l'après-guerre, à ceux qui avaient survécu à la persécution.

Où conserver ce fichier ? La question n'est pas anodine. Elle en cache en vérité deux autres. La persécution et l'extermination des juifs de France sont-elles du ressort de l'histoire juive, ou appartiennent-elles à l'histoire de la France ? Qui sont les juifs de France ? Des Français juifs ? Un peuple ? Une nation ? Une communauté ?

Pour nous, historiennes, travaillant particulièrement dans le champ de l'histoire des juifs de France et de la Shoah, la persécution des juifs de France fait partie de l'histoire nationale. C'est l'Etat français qui mit son appareil au service de la puissance occupante. Les multiples fichiers mis au jour par la commission Rémond en sont la magistrale démonstration. En tant que telles, les marques de cette face noire de l'histoire de France doivent être conservées dans les archives publiques.

Dans la culture politique française, celle de la République, il *n'existe pas de minorités nationales*. Depuis la Révolution, qui les a *émancipés*, *les juifs sont des* Français comme les autres, jouissant *de la totalité des droits de citoyens*. Les juifs de France sont aujourd'hui dans ce pays pleinement citoyens. Ils sont respectés. Dans le même temps, ils peuvent vivre pleinement, avec l'aide de l'Etat et des collectivités territoriales et grâce aux institutions qui sont les leurs, forgées pour certaines voilà près de deux siècles, leur vie religieuse et culturelle.

Le lieu et le statut des dépôts d'archives expriment bien cette dualité. Aux archives publiques ce qui relève de l'Etat. Aux archives privées (Alliance israélite universelle, Centre de documentation juive contemporaine, Consistoire, etc.) celles qui relèvent de la vie des organisations juives.

***Anne Grynberg** est maître de conférences à l'Inalco ;*

***Catherine Nicault** est professeur à l'université de Poitiers ;*

***Annette Wieviorka** est directeur de recherche au CNRS.*

Irritantes victimes de Srebrenica

par Véronique Nahoum-Grappe

LA TRAGÉDIE de Srebrenica-Zepa, dans son déroulement complet, (printemps 1993 - été 1995) offre le résumé emblématique de la spécificité de la guerre en Bosnie et constitue un événement collectif encore opaque, définitivement inscrit dans le débat historique et juridique européen.

Si les informations parues dans la presse internationale, concernant un accord entre le pouvoir français et celui de Belgrade garantissant la libération de quelque trois cents « casques bleus » (dont de nombreux Français) contre la promesse de ne pas bombarder en cas d'attaque des enclaves, étaient avérées, nos otages auraient été sauvés par le sacrifice de ceux-là mêmes qu'ils auraient dû protéger.

Quoi qu'il en ait été, la question énigmatique de la non-application de l'engagement de l'ONU (protéger les enclaves déclarées zones de sécurité grâce à l'action d'un général français, le général Morillon, au printemps 1993 au prix du désarmement unilatéral des Bosniaques) resterait en suspens. La sécurité de nos soldats au sol a été un argument permanent du refus d'effectuer les frappes aériennes, lors des attaques militaires de Mladic en terre bosniaque (comme à Bihac en 1994). Attaques qui se traduisaient *toujours en* territoire conquis par la déportation totale des non-Serbes, *le vol intégral de tous leurs* biens, les assassinats, immédiats *ou non, plus systématiques pour* les hommes que pour les femmes, *les tortures, les viols, plus systématiques* pour les femmes que pour *les hommes, les internements* en camp de détention concentrationnaire.

Depuis le début de la guerre, le refus de défendre les civils bosniaques s'est le plus souvent fondé sur cet argument de la « sécurité » de nos soldats, et le sacrifice de ces populations a été permanent. Parler de la *« faillite »* du mandat de l'ONU en ex-Yougoslavie ne suffit pas, il s'agit en réalité de son inversion.

L'originalité de l'histoire de toute cette guerre est sa gestion par les instances internationales pendant qu'elle se produit. L'action de l'ONU dans ce conflit peut se résumer en partie à un ralentissement humanitaire (non militaire) du nettoyage ethnique, comme à Sarajevo ou à Srebrenica en 1993, mais aussi à sa cogestion de fait avec Mladic, comme à Srebrenica et Zepa en juillet 1995.

La résistance bosniaque, désespérée et victorieuse à Bihac en 1994, a changé le cours de la guerre, malgré l'ONU, et malgré le verdict des Américains en juillet 1994 qui affirmaient : *« Les Serbes ont gagné »* au moment où ils commençaient à perdre.

A la fin de l'été 1995, les bombardements mesurés de l'OTAN ont autant arrêté le retournement du rapport de forces en cours (et donc la libération de la Bosnie) qu'ils ont éloigné les canons serbes de Sarajevo.

Les informations et les images ont circulé en même temps que la guerre se déroulait, mais il semble qu'il y ait des difficultés parfois à imaginer ce que l'on voit, pour des raisons qui ne tiennent pas seulement aux défigurations, voire aux censures éventuelles officielles.

Ce qui fait « digérer » le génocide en train de se commettre, ce n'est pas seulement la lâcheté, « les intérêts » (ou leur absence) ou encore le sadisme latent de tous contre tous. C'est surtout l'élaboration d'une version présentable des faits à laquelle on puisse faire semblant d'adhérer sans perdre la face.

Le temps de la mettre au point est celui-là même du meurtre de masse, *quelques jours, comme* lors de la conférence internationale de *Londres en juillet 1995, où a été décidé un « cercle rouge autour de Gorazde », alors même que Zepa* (20 000 personnes) n'était pas tom*bée, et que Mladic séparait les* hommes des femmes à Srebrenica et caressait la joue de l'enfant dont il avait décidé de tuer le père.

Une ombre portée par la conviction impensée de l'inégalité entre *« les autres »* et *« les nôtres »* disqualifie d'emblée les victimes qui irritent toujours le passant comme le gestionnaire international surpayé dont elles compliquent l'action. Dans le camp de concentration, dans le ghetto, leur défiguration démontre leur culpabilité aux yeux des passants jeunes et gais. L'élégance des femmes bosniaques dans les villes assiégées était une lutte contre cet enchaînement, l'affirmation esthétique d'être quelqu'un de « bien », donc non coupable puisque ne ressemblant pas à une victime.

Inversement, le vainqueur qui a pris le pouvoir dans le meurtre accroît son prestige, il existe politiquement, il attire les regards. Il est toujours intéressant. L'armée serbe yougoslave, en tant que vainqueur, échappait à ce processus de disqualification qui ne s'excerce que contre les victimes et constitue une des conditions de l'acceptation par les témoins de bonne volonté du massacre en masse pendant qu'il se produit.

> Quand le crime est perpétré en temps réel, une espèce de gêne ulcérée et bizarre ne rendrait-elle pas hargneuse et froide la belle âme que la victime trop proche dérange ?

Seul le luxe d'une société gorgée *de paix et de fictions peut faire* croire à ses enfants que les héros *prennent la défense des malheureux*. Dans la réalité, le brave type *responsable neutre de la Forpronu* ne voit rien. Un rien énorme et *énervant, un bloc sombre : tous ces* morts dont il refuse le sens.

Une autre distribution inégale de valeur a joué contre la visibilité du génocide en Bosnie : le prestige du pire n'a pas été reconnu au nettoyage ethnique au regard du souvenir historique du génocide perpétré par les nazis.

Notre souhait tragique du *« plus jamais cela ! »* concernant la Shoah est devenu petit à petit constat peinard : ce n'est plus jamais *« cela »*. Et il y a peu de chances historiquement pour que *« cela »* prenne les mêmes formes cinquante ans après, comme l'avait bien vu Primo Levi. Lorsque la comparaison sera « exacte », lorsque les morts seront comptés par millions, quel intérêt de comparer ? Il y a un paradoxe piquant pour un Milosevic (seul représentant de l'ancien système à avoir gardé son poste après la chute du Mur) à voir le souvenir de la Shoah construire le rempart d'invisibilité de la purification ethnique.

Est-ce qu'il n'y aurait pas une sorte d'incapacité à penser le présent à l'aune du passé, ou, plutôt, de la représentation de ce passé bouleversant à condition qu'il soit passé ? Est-ce que notre capacité d'émotion en face du génocide, tellement vertigineuse en nous dans la salle noire du cinéma, ne se déclencherait que lorsqu'il est trop tard ? Quand le crime est perpétré en temps réel, et trop près, une espèce de gêne ulcérée et bizarre ne rendrait-elle pas hargneuse et froide la belle âme que la victime trop proche dérange ?

Il a fallu dans ce conflit que les mécanismes intellectuels qui produisent la disqualification *a priori* de la version des victimes soient rudement efficaces pour en arriver à faire accepter en temps réel par les militaires et les politiques le saccage des valeurs auxquelles ils doivent leur légitimité. La phrase de Robert Anthelme : *« On peut jeter un enfant vivant dans un four, et la nuit ne hurle pas »*, peut, seulement maintenant, être complétée : *cinquante ans après, le jour aussi se tait.*

***Véronique Nahoum-Grappe** est ingénieur à l'Ecole des hautes études en sciences sociales (EHESS).*

AU COURRIER DU « MONDE »

QUEL EMBARRAS ?

Contribuer à l'apaisement de la controverse ayant été une préoccupation majeure de notre commission, je ne polémiquerai pas avec Serge Klarsfeld. La publication de notre rapport permettra à chacun de se faire une conviction personnelle et de choisir entre notre démonstration et son interprétation. Je m'étonne seulement et je regrette qu'au lieu de se féliciter que pour l'essentiel nous corroborions les résultats des recherches auxquelles il a consacré le meilleur de son oeuvre il s'obstine à batailler sur une question secondaire et à soutenir un point de vue erroné.

Sur un point, cependant, le souci qui nous a animés de substituer aux approximations des données véridiques me fait obligation de rectifier une assertion parfaitement fallacieuse. Serge Klarsfeld m'attribue une déclaration publique que j'aurais faite le 28 décembre 1992. Passons sur le fait qu'il n'y eut ce jour-là, comme l'atteste la presse, aucune déclaration. Je présume qu'il vise le rapport d'étape adressé à Jack Lang et que celui-ci rendit public trois jours plus tard.

A le lire, ma déclaration *« aurait pu faire croire »* que les fiches sur la nature desquelles nous divergeons auraient peut-être été établies après la Libération. Formulation étrange, on en conviendra. Car de deux choses l'une, ou j'avais risqué ce propos ou je ne l'avais point tenu ; ce qui est le cas. Chacun peut s'en convaincre en lisant ledit rapport, qui est publié intégralement en annexe. Ni de près ni de loin cette pensée n'a effleuré l'esprit d'aucun de nous. Si Serge Klarsfeld ne s'était acquis l'estime et la reconnaissance des historiens pour ses travaux érudits – il n'y a dans ce propos ni habileté ni flatterie –, on pourrait concevoir quelque doute sur la rigueur de sa démarche.

Selon lui, nous aurions été dans l'embarras. J'admire que qui n'a aucunement été associé puisse ainsi reconstituer notre état d'esprit mais je peux le rassurer : ce n'est pas l'embarras qui a pesé sur notre recherche, mais le scrupule d'historiens instruits par les dommages de conclusions hâtives et insuffisamment étayées, attentifs à ne rien avancer qu'ils n'auraient pu vérifier. Et aussi la préoccupation, qui ne nous a guère quittés, de ne sacrifier aucune de deux exigences contraires : ne pas amputer la mémoire de la nation, respecter la spécificité de la tragédie dont les juifs ont été victimes.

Que le rapport fasse état de l'opinion dissemblable de Jean Kahn, qui a accepté d'être associé à la commission et a accompagné nos recherches et nos réflexions de bout en bout, fait justice de l'insinuation selon laquelle notre position *aurait été* arrêtée dès le départ. Est-il donc si difficile à un historien d'admettre que sa bonne foi a pu être surprise et de croire à l'honnêteté et à l'objectivité de ses confrères ?

René Rémond

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication :
Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction :
Thomas Ferenczi, Robert Solé
Rédacteurs en chef :
Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges, Laurent Greilsamer, Danièle Heymann,
Bertrand Le Gendre, Jean-Yves Lhomeau, Manuel Lucbert, Luc Rosenzweig
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Médiateur : André Laurens

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 935 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du Monde »,
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance

SIÈGE SOCIAL : 21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
TÉL. : (1) 42-17-20-00. Télécopieur : (1) 42-17-21-21 Télex : 206 806 F

Le Monde

ÉDITORIAL

Nouveau cours en Russie ?

LES Russes, qui ont cru se prononcer pour la paix en Tchétchénie *en votant pour Boris Eltsine*, en sont pour leurs frais. Les résultats de l'élection présidentielle n'étaient pas encore proclamés que la chasse aux indépendantistes et les bombardements des populations civiles reprenaient de plus belle, malgré les déclarations réitérées du général Lebed en faveur d'une solution politique. *L'élimination des « durs », ou prétendus* tels, de l'entourage de Boris Eltsine n'a pas suffi à démanteler le « parti de la guerre ». Au Kremlin, les rapports de forces sont toujours plus complexes que la distinction entre *les « bons » et les « méchants »*, même dans cette période où l'opacité a reculé devant les embryons de démocratie.

L'orientation économique du prochain gouvernement n'est pas plus claire. Mercredi 10 juillet, le président fraîchement réélu a tenté de rassurer ceux qui ont voté pour les réformes – en annonçant qu'elles seraient *poursuivies – et de ne pas décevoir ceux qui* avaient voté contre – en laissant espérer des « corrections sérieuses ». Aucune précision n'a été donnée, mais cette réorientation pourrait prendre la forme d'une intervention plus directe de l'Etat dans la vie économique, afin d'assurer *« les commandes des entreprises, des emplois pour la population »* et d'*« augmenter le niveau de vie de chaque famille russe »*.

Tout cela est plus facile à dire qu'à faire. En admettant que le président et son premier *ministre – qui sera* toujours Viktor Tchernomyrdine – soient décidés, cette politique se heurtera à de nombreux obstacles. Il n'est pas certain qu'un cours plus volontariste ou plus social soit possible compte tenu des moyens financiers limités dont dispose la Russie, surtout après une campagne électorale pendant laquelle le *président et son équipe* n'ont pas hésité à puiser sans vergogne dans les caisses ; de plus il entrera très vite en contradiction avec les prescriptions du Fonds monétaire international, destinées à réussir la sacro-sainte « stabilisation macro-économique », *qui reste* la condition de futurs crédits internationaux.

Pourtant, une telle politique pourrait paradoxalement rallier des hommes politiques venant aussi bien de la mouvance communiste que des milieux réformateurs, auxquels Boris Eltsine a promis de faire appel s'ils abandonnent leurs étiquettes partisanes. *Grigori* Iavlinski, par exemple, le chef du parti Iabloko, arrivé quatrième au premier tour de l'élection présidentielle, est *certes* un partisan convaincu de l'économie de marché, mais il a toujours insisté sur la nécessité de lui donner une *dimension* sociale, sans laquelle il est vain d'attendre une large adhésion populaire.

***L'obstacle principal* à cette réorientation reste la corruption, le fonctionnement mafieux de l'économie, l'accaparement des richesses naturelles par quelques monopoles contrôlés par les nouveaux riches ou par l'ancienne nomenklatura (*quand les deux* termes ne sont pas synonymes). Pour remplir son nouveau « programme », Boris Eltsine devrait *s'attaquer à ces groupes* ; en s'attaquant à ces groupes, il scierait la branche sur laquelle est assis son pouvoir.**

Couacs franco-allemands sur la défense

Suite de la première page

Ainsi Roman Herzog, président de la République fédérale d'Allemagne, a-t-il récemment déclaré que le service militaire *« n'est pas un principe général, valable éternellement »*, mais qu'*« il dépend des situations concrètes »*. Or, depuis la fin de la guerre froide, les dirigeants allemands vont répétant que leur pays n'est plus menacé par aucun de leurs voisins avec lesquels ils entretiennent des relations d'amitié et il leur est difficile d'évoquer l'ombre de la Russie, alors que Helmut Kohl ne tarit pas d'éloges sur les réalisations de Boris Eltsine.

D'autre part, les objecteurs de conscience, qui sont astreints à un service civil, sont pratiquement aussi nombreux que les jeunes servant sous les drapeaux. Et on peut difficilement s'en passer. D'abord, le service civil permet de remplir des tâches humanitaires qui ne sont plus assurées par des salariés du secteur public. Ensuite, si le nombre des recrues dépassait les 175 000 actuels par an, le budget de la Bundeswehr ne suffirait pas pour les entretenir. L'Allemagne est arrivée à ce paradoxe que le chiffre de 340 000 soldats arraché de haute lutte par le chancelier Kohl à Mikhail Gorbatchev (qui aurait préféré une armée allemande plus petite) en 1990, est difficile à atteindre... faute de combattants et de crédits.

La même remarque vaut pour les programmes d'armement. Les Allemands se sont indignés quand la partie française a annoncé qu'elle souhaitait revoir le calendrier, le volume et les caractéristiques des équipements. Mais dès qu'il a eu connaissance des réductions de crédits que lui imposait son ministre des finances, Volker Rühe a remis en cause les accords passés, surtout Helios II, dont les experts allemands ne veulent pas. Les considérations de politique intérieure n'étaient pas absentes. En agissant ainsi, le ministre de la défense a tenté de faire pression sur Helmut Kohl, qui l'a très mal pris. Le budget allemand de la défense, qui d'après la loi de programmation militaire aurait dû être de 50 milliards de marks (environ 170 milliards de francs), est tombé à *47 puis 46,5 milliards*, mais le chancelier a promis qu'il remonterait à partir de 1997...

Ce rapide survol montre que Français et Allemands sont pratiquement logés à la même enseigne ; les problèmes posés des deux côtés du Rhin sont semblables, les contraintes analogues. La conclusion s'impose : une concertation entre les responsables, en amont, avant que les décisions soient prises et annoncées, aurait sans doute permis d'éviter les malentendus et les tensions. Or les Allemands se plaignent de ne pas avoir été consultés sur la réforme française. Sans doute les contacts entre hauts fonctionnaires ont-ils été nombreux à partir de l'automne 1995, mais *« il y a consultation et consultation »*, remarque un haut responsable du ministère allemand de la défense.

On a le sentiment à Bonn que les Français ont donné des informations dans la mesure où ils étaient au courant des intentions du président de la République, mais qu'à *aucun moment il n'a été tenu* compte des susceptibilités du partenaire et des problèmes que celui-ci serait amené à affronter à la suite de telle ou telle décision. L'exemple le plus flagrant est la dissolution des régiments français stationnés en Allemagne – *« Le chapitre est clos »*, dit-on chez M. Rühe –, dont les conséquences économiques seront désastreuses pour certaines petites villes et qui ne manquera pas d'avoir des effets sur l'Eurocorps, présenté pourtant comme le fleuron de la coopération entre les deux pays.

Le secrétariat du Conseil de défense et de sécurité, réanimé par François Mitterrand dans les années 80, qui regroupe à Paris des diplomates et des militaires français et allemands, n'a jamais été saisi des projets français.

Bref, les Allemands ont dû se débrouiller avec les conséquences directes ou indirectes des décisions *prises à Paris, sans avoir eu leur* mot à dire. Ils mettent ces dysfonctionnements sur le compte de l'inexpérience relative des nouvelles équipes arrivées au pouvoir après l'élection présidentielle. Avant 1995, la coopération franco-allemande, avec ses divergences *elles-mêmes, était devenue une* seconde nature ; il y a, entre les responsables à divers niveaux, des automatismes à réinstaller, dont l'absence est imparfaitement compensée par l'amitié affichée entre le président de la République et le chancelier.

UN « DOCUMENT-CADRE »

Jacques Chirac et Helmut Kohl ont compris qu'une dérive dangereuse menaçait. Quand ils se sont vus à Bonn, à la mi-mai, ils ont mis *noir sur blanc* un relevé de leurs accords, véritable feuille de route pour leurs collaborateurs. Maintenant que les cadres budgétaires sont fixés, tous les programmes seront mis sur la table à l'automne et examinés en fonction de leur valeur intrinsèque, de leurs rapports les uns avec les autres et de leurs conséquences industrielles ou sociales dans les deux pays.

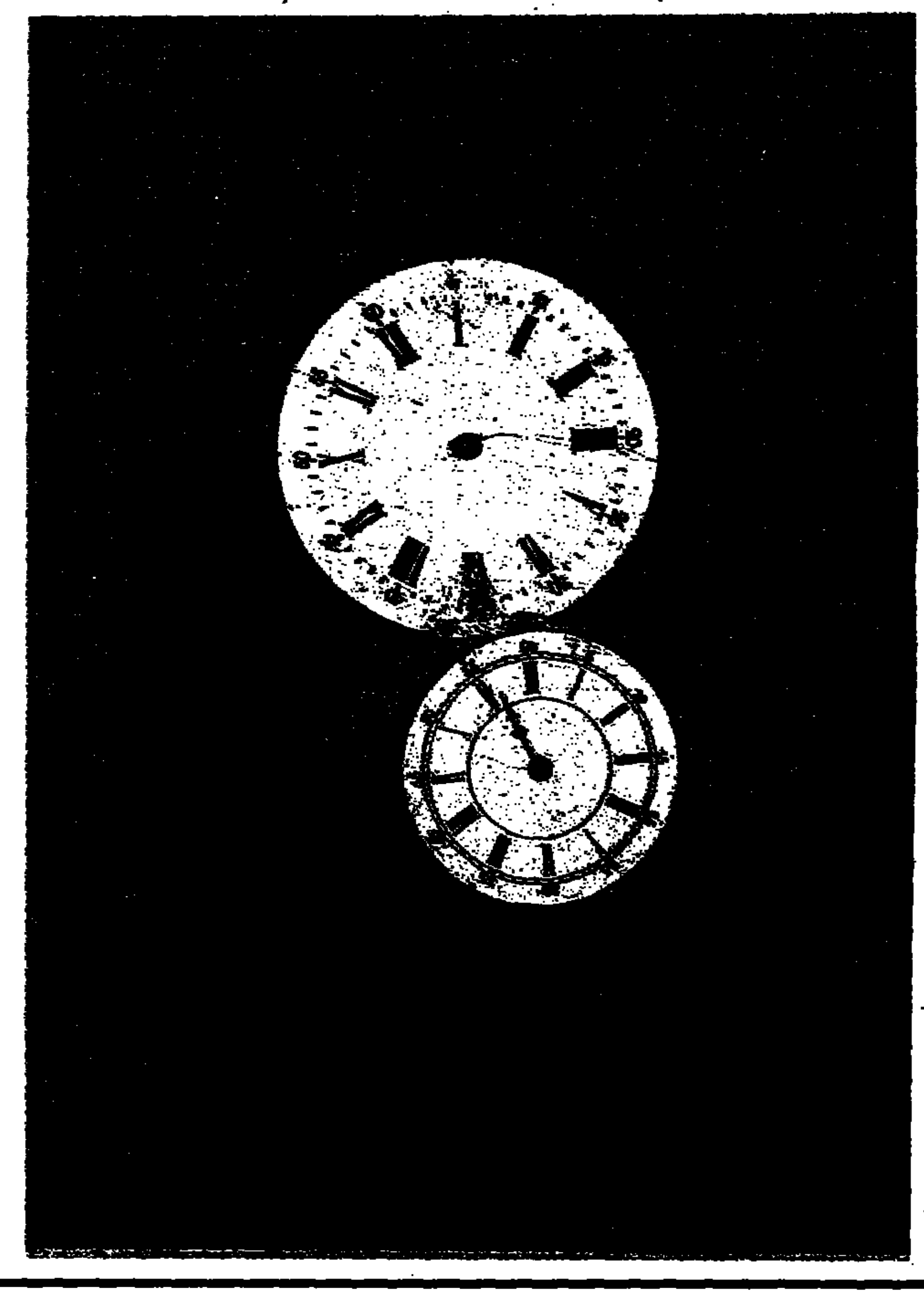
Parallèlement, un groupe de travail regroupant des militaires et des diplomates préparent un *« document-cadre »* sur les doctrines stratégiques, qui passera en revue les nouveaux risques pour la stabilité et la sécurité de l'Europe, les réponses à y apporter et les implications pour les armées des deux pays. Une première version a été présentée au sommet franco-allemand de Dijon, début juin, mais le travail n'est pas terminé. Français et Allemands recherchent un langage commun tenant compte de leur situation géopolitique et de leur degré d'intégration (encore) différent dans l'OTAN. La question de savoir si ces généralités, qui ne sont certes pas inutiles, suffiront à éviter de nouveaux cafouillages reste ouverte.

Daniel Vernet

Hommages irrespectueux *d'André François*

Le peintre et dessinateur célèbre à sa manière quelques maîtres illustres.

Rafaël : « Time is mummy »



DANS LA PRESSE

EUROPE 1
Alain Duhamel

■ La visite d'Alain Juppé en Corse ne peut pas être un *déplacement* banal ou un geste rituel (...). Il lui faudra commencer par tenir un langage de fermeté. Il en appellera à l'ordre républicain, au dialogue démocratique, au respect de la loi. Il devra tenter de rendre confiance aux magistrats et aux policiers. Il devra aussi, à l'intention de toute la population, réaffirmer que la solidarité nationale implique le respect des normes civiques. Il annoncera toute une série de mesures économiques et financières, que l'on rassemble sous le vocable de zone franche.

THE NEW YORK TIMES

■ Il y a huit siècles, les Mongols conquirent la moitié du monde lorsque les cavaliers de Gengis Khan se rendirent maîtres de l'Asie et de l'Europe, fondant ainsi le plus grand empire terrestre de tous les temps. La semaine dernière, les descendants de ces conquérants ont donné un exemple bien différent, en chassant du Parlement le parti qui avait gouverné le pays pendant soixante-quinze ans, sous l'égide des communistes jusqu'en 1990 et, depuis, sous celle des anciens communistes. Cela ne pouvait tomber à un meilleur moment pour réfuter les prétentions des régimes autoritaires de Chine, d'Indonésie ou de Birmanie, qui tiennent la responsabilité politique et le multipartisme pour des idées étrangères aux valeurs asiatiques.

THE TIMES

■ *Un quart des patrons des quarante plus grandes entreprises françaises font l'objet d'une enquête pour fraude ou corruption.* Une culture pourrie semble avoir perverti les grandes firmes françaises. (...). Si la France veut convaincre les investisseurs étrangers que sa culture est ouverte et honnête, toute la vérité doit être mise au jour. D'où la nécessité d'une magistrature forte et indépendante.

Inquiétudes

Suite de la première page

La fracture civique, enfin, est celle qui oppose le pouvoir et la justice. Elle existait avant l'avènement de Jacques Chirac, chacun s'en souvient. Mais elle s'est aggravée de multiples tentatives de mises au pas de la justice. Tout se passe *comme si* le pouvoir avait, en la matière, une règle de conduite – si l'on ose dire – simple. L'impunité pour les siens (jurisprudence Juppé-Tiberi), le risque maximum pour *les autres. Selon que vous serez* RPR – du bon côté du RPR s'entend – ou misérable... La justice peut donc passer pour tous ceux qui ne font pas partie du camp des vainqueurs, ou qui ne l'ont pas rejoint !

Cela pourrait bien déboucher sur *le retour de l'Etat partial sous sa* forme bien connue d'« Etat RPR ». Dans l'ordre des mœurs *« civiques »*, ressurgissent des pratiques qui avaient cours avant l'élection... de Valéry Giscard d'Estaing en 1974. Comme si trois septennats libéraux – celui de l'ancien président de l'UDF et ceux de François Mitterrand – n'avaient pas suffi à nous garantir contre tout retour en arrière.

Naturellement, il serait injuste de limiter l'action du gouvernement *Juppé à ce constat. C'est un gouvernement* qui agit, et même qui réforme : la Sécurité sociale, avec une louable, mais probablement insuffisante, tentative de remise sur *pieds ; mais aussi le réarmement ou* la modernisation de grands services publics, Air France, France Télécom ou récemment la SNCF. Réformes nécessaires, et pour certaines d'entre elles courageuses. Mais leur perception dans l'opinion reste brouillée.

En effet, les réformes fondamentales que l'on était en droit d'attendre d'un nouveau pouvoir n'ont pas été engagées, privant le pays d'un changement espéré. Et cela dans *au moins deux domaines :* l'Etat et l'emploi. La réforme de l'Etat, celle des institutions, que *Jacques Chirac avait promis de « démonarchiser »*, celle de la justice, de la pratique politique (le Parlement, malgré la session unique, ne s'est pas redressé) ne dépendait certainement pas d'une telle contrainte extérieure. Elle était simplement affaire de volonté politique. Rien ne s'est produit sur ce front, pas même un référendum que la suppression du service national eût pourtant amplement mérité. Or, si l'on veut bien considérer que, sur la longue période, le pays est *plus que jamais en transition* vers l'économie de marché, il serait temps de progresser, concomitamment, dans l'ordre de la démocratie et de la transparence ; il serait même urgent de rompre enfin avec les excès de la V[e] République.

LE CHOIX DES HOMMES

S'agissant de l'emploi, le pays attendait, compte tenu des proclamations électorales, à tout le moins un peu d'audace, davantage de volontarisme *en tout cas. Au lieu de quoi*, il s'est résigné à une vision comptable ; la piste du temps de travail n'a pas été véritablement explorée ; quant à la lutte contre l'exclusion, elle attendra aussi des jours meilleurs. En fait, le pari d'Alain Juppé était celui du rebond de *l'activité économique pour* financer quelques mesures nouvelles et desserrer les contraintes budgétaires : sous le poids d'un prélèvement record, c'est le contraire qui s'est produit.

Ainsi, le fait, pour un gouvernement, d'être actif et réformiste dans certains domaines ne suffit pas. Croire qu'il serait suffisant, pour gouverner, d'affirmer et d'imposer sa propre vision de la rationalité permet tout au plus de définir avec précision ce qu'est un *gouvernement technicien*. Et Dieu sait si le règne de la technocratie a été dénoncé pendant la campagne présidentielle *par ceux-là mêmes* qui paraissent aujourd'hui incarner la quintessence du gouvernement technocratique. Dans ces conditions, quelque peu préoccupantes *pour les citoyens et acteurs de la* vie économique, que faire ?

Comme toujours sous la V[e] République, le pays attend la parole présidentielle. Il y ajoute peut-être *cette fois l'espoir d'un miracle présidentiel*. Le chef de l'Etat, en tout cas, ne peut plus se contenter du registre – *simplicité, proximité* – qui lui a habilement permis de sortir de la contradiction entre le candidat Chirac et le tournant de la rigueur de l'automne 1995 ; bref, qui *lui a permis de s'installer dans sa* fonction. Ce registre ne lui permet plus d'exercer celle-ci complètement. Il lui faudra *donc certainement* s'attacher à répondre aux problèmes des Français, alors qu'il s'est surtout occupé (à travers le réalignement de l'outil de défense et de son repositionnement stratégique) des problèmes de la France. Dire aux Français où Jacques Chirac veut les conduire, définir une *stratégie*, tracer une *perspective*, qui aille au-delà du *« on-fait-ce-qu'on-peut-dans-un- monde-difficile »*, sans laquelle l'action gouvernementale resterait sans *visibilité* : à *cette tâche urgente*, le président devra aussi ajouter celle de la réunification de la majorité pour marquer *aux yeux de l'opinion* la fin de la guerre présidentielle. Il *lui* faudra enfin accepter l'idée qu'une fraction du pays, fût-elle au pouvoir, ne saurait se considérer *comme étant au-dessus des lois*.

Un chef d'Etat exprime toujours sa stratégie par le choix des hommes. La symbolique présidentielle, décisive dans ce pays, passe *donc* par le choix d'un premier ministre. En l'espèce, elle devrait passer par le choix d'un nouveau premier *ministre*, tant nous sommes proches de cette phase classique sous la V[e] République dans laquelle un président *doit faire payer au* chef du gouvernement le prix de sa propre sauvegarde. Sauf à laisser le pays avec un sentiment de *surplace* et de déjà vu qui risquerait un jour de le *conduire* de l'inquiétude au désespoir.

J.-M. C.



ROMANS POLICIERS
« Le Codicille »,
de Tom Topor
page II

MAXIME DU CAMP
l'ami de Flaubert
page III

Le Monde des LIVRES

VENDREDI 12 JUILLET 1996

LA CHRONIQUE
de Roger-Pol Droit
« La Philosophie d'Auguste Comte »,
de Juliette Grange
page VI

MAX WEBER
page VII



Virée dans Soho avec Robin Cook

Robin Cook.
Auteur de romans noirs, mort en 1994, Robin Cook était né en 1931 dans une Angleterre imprégnée de puritanisme. A dix-sept ans, ce fils de la *gentry* tourne le dos à la fortune familiale, bourlingue en Europe puis s'installe en France, dans l'Aveyron, en 1973. C'est en 1966 que paraît, dans la « Série noire », son premier livre traduit, *Crème anglaise*, mais c'est en 1983 qu'il fait vraiment irruption sur la scène littéraire française avec *On ne meurt que deux fois*, puis *Les mois d'avril sont meurtriers* (Gallimard) et *J'étais Dora Suarez* (Rivages), où le Mal est exploré sous ses facettes les plus effroyables. Dans son autobiographie *Mémoire vive* (Rivages), Cook affirme sa foi dans une littérature *« de risque »* que seul, à ses yeux, assume le roman noir.

« Disparu », le quartier londonien du romancier anglais. Seul demeure le French House, pub de prédilection et théâtre de son inspiration. Et les fantômes et les ombres de ce Londres désincarné auquel il a offert son dernier roman

Pour situer The French House sur Dean Street, en plein cœur de Soho, il n'est même pas besoin de demander des renseignements ou de consulter sa carte. Avec ses clients qui, dès midi, leur chope de bière ou leur verre de whisky à la main, débordent sur le trottoir et dans la rue, The French House s'impose à l'œil comme une immense cicatrice dont les protubérances annulent tous les autres pubs et restaurants riverains. *« Vous n'êtes pas vraiment dans Soho ici. Vous êtes au bout du monde »*, explique l'un des habitués du pub. C'est dans ce bout du monde que l'on pouvait trouver Robin Cook durant la majeure partie de la journée. C'est encore ce bout du monde qu'il décrit dans *Quand se lève le brouillard rouge*, son ultime roman, dont l'action se situe presque intégralement dans Soho. *« Cook voulait que son dernier roman fût sur Londres. J'ai eu du mal à accepter la valeur testamentaire de ce livre, mais je crois maintenant qu'elle est réelle. Robin savait qu'il allait mourir, il a pratiquement terminé le livre la veille de sa mort »*, raconte Mark Timlin, l'un des amis de Cook, romancier lui-même.

« L'hôtel lorgnait amèrement dans la rue, malgré tout, comme une ancienne vedette siliconée, dans la robe de son dernier rôle à l'écran (...). » Le Soho de *Quand se lève le brouillard rouge* est à l'image de cet hôtel décrit au début du livre : un amas de gravas dont les fissures ont été maladroitement colmatées et repeintes en prévision d'une dernière représentation. Une succession de ruines qui ne demanderont qu'à s'écrouler une fois que Gust, le protagoniste principal du roman, un petit truand sorti de prison, se retrouvant en possession de deux mille passeports britanniques volés, sera finalement rattrapé par les membres de l'ex-KGB et des services anglais du contre-espionnage lancés à sa poursuite. L'œuvre de Cook, depuis *Comment vivent les morts*, est marquée par une interpénétration du monde des vivants et de celui des morts, par une volonté pathétique des humains d'établir le contact avec les disparus. Dans *Quand se lève le brouillard rouge*, ce sont les murs qui servent d'interlocuteurs : *« Jamais au cours de sa vie, Gust n'avait imaginé qu'il se retrouverait un jour dans une situation aussi épouvantable. C'est ce qu'il expliqua à la fenêtre nue ; et quand il eut fini de parler à la fenêtre il s'adressa aux murs. »* Le disparu, ici, n'est autre que Londres. Cook ne cherche pas à humaniser Soho, mais, au contraire, à le désincarner. Le Soho de *Quand se lève le brouillard rouge* renvoie à une topographie précise, c'est même le seul roman de Cook que l'on puisse suivre à l'aide une carte d'état-major, encore plus que *Vices privés, vertus publiques* et *Les mois d'avril sont meurtriers*, qui se déroulent eux aussi dans Soho. De Shaftesbury Avenue à Berwick Street et Broadwick, se dessine un quadrilatère étroit, délimitant les frontières réduites de Soho, dont Gust devient de plus en plus prisonnier, comme si la Terre avait cessé d'être ronde pour devenir plate et dévoiler l'immense précipice qui allait s'ouvrir sous ses pieds.

Pourtant, même décrit avec cette précision maniaque, le Soho de Robin Cook n'a rien de référentiel. C'est le Soho des années 60 que Cook transplante en plein cœur des années 80. Un quartier mort-vivant déterré de son sépulcre. Il suffit de voir ce qu'est devenu Soho aujourd'hui – une longue série de sex-shops et de restaurants chics entrecoupée d'épiceries et de magasins de disques envahis par des cohortes de touristes – pour comprendre à quel point il ne pouvait plus intéresser Cook. Il n'y a pas de trace de The French House dans *Quand se lève le brouillard rouge*, pas plus, d'ailleurs, que dans les autres livres de Cook. Dans *Quand se lève le brouillard rouge*, The French House s'incarne dans une succession de pubs aux noms imaginaires : Le Diadème, L'Eclipse, Les Neuf Vies, Le Point du Jour, qui structurent le roman de Cook et se révèlent comme autant de balises auxquelles Gust s'accroche désespérément. On peut toujours refaire le parcours des pubs tel qu'il était effectué par Cook – si l'on en croit plusieurs de ses proches : Mark Timlin, Sandy Fawkes, l'auteur de *The French*, une monographie à la gloire du pub, vendue uniquement au comptoir... et, encore, si l'on est prêt à prendre un verre de whisky avec Noel Botham, le propriétaire du French.

Samuel Blumenfeld

Cook commençait sa journée à trois heures au Coach and Horses, la poursuivait au French, puis dans un autre pub, le Gerry's Club, enchaînait sur Madame Jojo's, un bar de travestis sur Brewer Street, et la terminait à Cambridge Circus, dans un bar fréquenté par la pègre. Refaire ce parcours revient à chasser des fantômes ou rechercher des ombres en pleine lumière. Il n'y a plus rien à trouver du côté du Coach and Horses ou du Gerry's Club, si ce n'est un pub de plus, un autre verre, et les mêmes murs, parfaitement repeints cette fois-ci. Le Soho en ruine de Cook n'existe bien que dans ses livres. La topographie de *Quand se lève le brouillard rouge* n'a rien de littéral, la prendre à la lettre ne mène nulle part. Il faut la prendre comme une radiographie, une empreinte mentale du cerveau de Cook, et prendre la succession de noms de pubs pour une série de signes abstraits renvoyant d'abord à une *Terra incognita*. *« Je n'ai jamais eu besoin d'inventer énormément pour écrire. L'existence que je décrivais semblait désormais aussi réelle que celle que j'avais vécue, que ce soit dans les faits, dans mes rêves éveillés ou dans les deux simultanément ; quant aux bars, si je les voyais comme un théâtre, c'est ainsi que je voyais mon esprit : des portes qui s'ouvrent, des gens qui entrent et sortent, ivres ou sobres, déballant leurs états d'âme, cassant les pieds à tout le monde, s'asseyant seuls, affalés dans un coin devant un verre vide, marmonnant face au mur. Le pub était ce que je pouvais imaginer de plus proche de l'intérieur de ma tête »*, écrivait Cook dans *Mémoire vive*, son essai d'autobiographie.

Se renseigner au French sur Robin Cook revient à demander à un père s'il se souvient de son fils. Tout le monde ici se souvient de « Cookie », pas tant comme d'un enfant prodige – c'est à peine si l'on a lu ses livres – que comme d'un type bien, que l'on respectait suffisamment pour ne pas lui demander ce qu'il faisait une fois sorti du French. Il va de soi pour tous les habitués qu'il n'aurait jamais mentionné le French dans ses livres, à croire qu'il s'agissait là d'un secret de famille inviolable. Comme pour mieux préserver le mystère, Cook écrivait en Angleterre sous le pseudonyme de Derek Raymond. Pour Sandy Fawkes, *« la compagnie de Robin était tellement plus agréable que ses livres. Pour être franche, j'ai du mal à lire ses livres, ils me font mal au ventre. Il ne mentionnait de toute façon jamais ses livres. Il ne disait même pas qu'il travaillait très dur. Robin possédait une connaissance incroyable de Londres, presque incomparable. Toute sa vision de Londres découle de l'époque où il a été pendant huit ans chauffeur de taxi à South London. »*

« Robin ne voulait pas que les gens trouvent le moindre élément tangible dans ses livres. Il connaissait beaucoup de monde, et pas mal de personnes sortant de prison. Robin ne voulait surtout pas être retrouvé au French », explique Mark Timlin. Du passage de Cook au French, il reste son béret, posé sur une coupe en métal peint, derrière le comptoir du bar, et un portrait de lui accroché au fond du pub. On peut aussi y croiser quelques-unes de ses cinq ex-femmes, qui semblent avoir plus de choses à se dire entre elles que sur leur ex-mari. Quant aux livres de Cook, ils s'inscrivent dans une autre vie. Comme le dit le barman du French : *« Je connaissais bien Robin, mais c'est à Derek Raymond que vous devriez poser vos questions. »*

QUAND SE LÈVE LE BROUILLARD ROUGE
(Not till the red fog rises)
de Robin Cook.
Traduit de l'anglais par Jean-Paul Gratias, Rivage-« Thriller », 287 p., 119 F.



EDOUARD BOUBAT/TOP

L'héritage de Genet

Dix ans n'ont pas épuisé cette œuvre plurielle et brûlante. Comme l'illustrent un texte inédit et un hommage rendu par Tahar Ben Jelloun, Edmund White, Patrick Chamoiseau

Il y a dix ans, Jean Genet mourait dans un petit hôtel du XIIIe arrondissement. C'était le 15 avril 1986. 1996 aura été l'année Genet. Numéros spéciaux de revues, expositions, congrès, mises en scène se multiplient. Depuis dix ans, deux biographies, un essai sur son cinéma, deux recueils d'études, deux recueils de textes posthumes, un livre d'entretiens avec Bertrand Poirot-Delpech et avec Hubert Fichte, une correspondance avec Marc Barbezat, deux pièces retrouvées, un scénario, un album sur Rembrandt ont paru chez différents éditeurs. Juan Goytisolo, dans *Les Royaumes déchirés* (1), Mohamed Choukri, dans *Jean Genet et Tennessee Williams à Tanger* (2) ont apporté leurs témoignages. Jean Genet, couronné par Sartre et Derrida, appartient désormais à une sorte de patrimoine international de la littérature maudite, peut-on dire, si l'on ne craint pas les paradoxes en chaîne. Pour rendre hommage à l'écrivain, dont la renommée ne cesse de grandir au rythme de parutions et d'analyses diverses et parfois contradictoires – et c'est tant mieux –, nous nous sommes adressés à plusieurs personnalités liées à son œuvre par un intérêt amical, intellectuel ou politique. Tahar Ben Jelloun, qui fut un ami personnel de l'écrivain, lui envoie une Lettre ouverte, dans ce monde des morts qu'il a tant célébré. Hadrien Laroche, auteur d'un *Dernier Genet* (3), remonte le cours des événements politiques de son existence. Albert Dichy, auquel nous devons un *Essai de chronologie, 1910-1944* (4), fait le point sur les archives Genet, dont il a la responsabilité. Le romancier américain Edmund White, auteur de la biographie parue chez Gallimard en 1993, souligne l'apport ambigu de l'auteur de *Journal du voleur* à la question homosexuelle. Enfin, Patrick Chamoiseau lit l'œuvre et la vie comme une révision de nos certitudes. Bref, c'est l'héritage de Genet dont nous percevons les multiples aspects, brûlants toujours, à jamais irrécupérables, comme le prouve un texte inédit datant de la dernière décennie de sa vie, note préparatoire à *Un captif amoureux*.

René de Ceccatty

(1) Fayard, repris dans la « Petite bibliothèque cosmopolite », Stock.
(2) Quai Voltaire.
(3) A paraître au Seuil en 1997.
(4) Rédigé en collaboration avec Pascal Fouché, Bibliothèque de littérature française contemporaine de l'université Paris-VII.

Lire également pages IV et V.

La quête interrompue de Benjamin Fondane

Benjamin Wechsler, Fundoianu ou Fondane ? Trois identités, juive, roumaine et française, se disputent la priorité dans son œuvre, mais c'est la première appartenance qui déterminera la fin tragique de ce poète prophétique

LE VOYAGEUR N'A PAS FINI DE VOYAGER
de Benjamin Fondane.
Textes et documents
réunis et présentés
par Patrice Beray
et Michel Carassou,
coédition Paris-Méditerranée
(31, rue de la Ferronnerie,
75001 Paris) et L'Ether
Vague-Patrice Thierry (37, rue
Jean-Sizabuire, 31400 Toulouse),
205 p., 185 F.

LE MAL DES FANTÔMES
précédé de **PAYSAGES**
(Privelisti)
Traduit du roumain
par Odile Serre,
présentation de Patrice Beray,
Paris-Méditerranée et
L'Ether Vague-Patrice Thierry,
385 p., 175 F.

Fin mai 1944, un certain Benjamin Wechsler mourait gazé à Birkenau. En sa Roumanie natale, la nouvelle arriva plus tard, en avril 1946, par un article publié dans *Les Lettres françaises* et intitulé « Les derniers jours de Benjamin Fondane – Mort d'un des nôtres ». Fondane, pourtant, n'appartenait qu'à lui-même et à son art. En ce temps, son pays d'origine glissait déjà vers la nuit stalinienne et, hormis une poignée d'admirateurs, qui se souciait alors d'un poète irrécupérable aspiré par le trou noir des camps ? Aujourd'hui, avec la publication d'un recueil de témoignages, correspondances, photos et textes inédits, ainsi que d'un volume de ses poèmes rédigés d'abord en roumain, ensuite en français, l'on redécouvre la dimension tragique de l'un des plus attachants et prophétiques poètes et essayistes français d'entre les deux guerres.

Benjamin Wechsler est né en 1898 à Jassy, ville moldave et centre d'une féconde spiritualité roumaine et juive. Changea-t-il une première fois de nom afin de mieux affirmer l'identité roumaine qu'il souhaitait tant assumer ? Sans doute ! Pourquoi Fundoianu ? Les avis sont partagés : selon certains, son grand-père paternel, fermier, aurait travaillé dans un village de la région nommé Fundoaïa ; pour d'autres, il s'agirait d'un lieu mythique, quintessence de la belle province orientale du pays qui inspira les premiers vers du jeune Wechsler. Une troisième explication demeure possible : *fund* est la racine du mot roumani *fundàturà*, venelle sans issue. Partagé entre ses appartenances, ce nom n'exprimait-il pas déjà une impasse ?

Enfant polyglotte – il parlait le roumain, le yiddish, le français et l'allemand –, fou aussi bien de Baudelaire et Rimbaud que d'Eminescu le Roumain, des romantiques allemands et des poètes yiddish de Moldavie, le jeune homme se lance d'abord dans des traductions publiées, avec ses propres poèmes, par les revues de Jassy. Après la mort de son père, notable, laïque et lettré, en 1917, Fundoianu commence la rédaction de son cycle *Paysages*. En ces années où l'espoir d'une vie plus belle et plus juste soulevait les peuples, il exprimait, avec ses paysages faussement bucoliques, l'amour pour sa Roumanie réelle, mais aussi le pressentiment des effondrements futurs : *« Enfermé dans le souvenir comme en une obscure strophe/dans le vide où percent des drapeaux et des rêves/ j'attends ta venue trompette de la peur-Catastrophe »*, écrivait-il en 1922.

LA FRANCE

Aussitôt après la Grande Guerre, Jassy connaît une poussée antisémite qui aboutira à la création des gardes de fer. Ecœuré, Fundoianu quitte l'université où il étudiait le droit, rejoint à Bucarest un groupe d'écrivains d'avant-garde, assure une chronique théâtrale, crée avec ses amis et sa sœur Line, son soutien indéfectible, une troupe de comédiens et publie un second essai, *Images et livres de France*. La France, déjà la France.

En 1923, il ira s'installer, la tête remplie de projets et d'espoir, dans le pays de ses rêves. Wechsler, Fundoianu ou Benjamin Fondane ? Trois identités, juive, roumaine et française, se disputent et l'homme et son œuvre mais, bien qu'il ait adopté une langue qu'il aimait, cet autre outil poétique, bien qu'il se soit choisi Benjamin Fondane, écrivain français, c'est sa première appartenance qui déterminera sa mort. Son exil cependant n'était pas une cassure définitive avec son pays d'origine, il restait en contact permanent avec ceux de là-bas.

Pourtant, lorsque se préparait à Bucarest, en 1929, la sortie de son recueil *Paysages*, il écrivait, déçu et amer, ces mots qui allaient figurer dans la préface : *« Le présent volume appartient à un poète mort vers 1923, à l'âge de vingt-quatre ans. (...) Mort ? Non, assassiné selon toutes les règles de l'art. (...) J'ai survécu à celui qui est tombé par terre. »* En effet, si, en 1923, les juifs ne subissaient pas encore les persécutions endurées pendant la guerre, l'atmosphère antisémite s'épaississait surtout dans certains milieux intellectuels. La fascination qu'il éprouvait pour la France, partagée par tant d'autres écrivains, n'était donc pas la seule raison qui détermina son départ. A Paris, il trouve du travail, d'abord dans une compagnie d'assurances. Fondane y rencontre Geneviève Tessier, sa future épouse, et commence à écrire en français : *« Contre l'époque, contre le siècle, contre le monde. Je n'ai pas choisi pour rien de rester inconnu »*, affirme-t-il alors. Proche de Tzara, des anciens dadaïstes, ami d'Adamov, de Brancusi, de Chestov, admirateur de Bachelard, il ne restera pas longtemps inconnu. Après les années 30, il tourne le dos au dogmatisme surréaliste. Ses nouvelles activités aux studios Paramount, ainsi que deux voyages en Argentine où, invité par Victoria Ocampo, il donne des conférences et réalise un film, lui laissent le temps de rédiger le poème fleuve *Ulysse*, publié d'abord à Bruxelles : *« Pourquoi l'océan me fait-il penser à ces plaines de Bessarabie/ on y marchait longtemps et c'était long la vie/Steppe ! Ce fond marin agace mes narines (...) »* Alors que les vers de cet Ulysse juif restituent le destin du poète et de l'homme (*« Et sommes nous partis de l'Olt/ du Dniepr et de Crimée/afin de te porter, Révolte/jusqu'aux entrailles du Créé ? »*), son essai et le dense ouvrage philosophique que publient à l'époque les éditions Denoël-Steele, *Rimbaud le voyou* et *La Conscience malheureuse*, éclairent la contradiction qui oppose la transcendance au vécu. *« Si au cours de l'Antiquité seul le juif témoignait de l'existence réelle de Dieu, il pourrait, enfin, dans le monde moderne, et contre lui, porter témoignage, avec la même angoisse, de l'absence de Dieu »*, écrivait Fondane en se référant à son ami Léon Chestov (1).

1936 : Hitler consolide son pouvoir et, à Moscou, les procès enterrent cette révolution devenue pour Fondane, dix ans auparavant déjà, *« doctrine d'ordre, de surordre, s'asservissant de force la pensée et la rivant au social »*. A partir de 1937, le discours poétique de l'exilé, que le travail exemplaire accompli par Patrice Beray rend enfin accessible, atteint la dimension du chef-d'œuvre. Depuis *Le Mal des fantômes* (*« Le monde se meurt/Qui veut ressusciter d'entre les morts ? Ivresse ! Faut-il donc qu'elle sanglote/ Toujours – encore – l'ancre dans les ports ? »*) et l'apocalyptique *Titanic* (*« C'est un rêve effrayant et je m'y trouve encore/Une chose mouvante et qu'on appelle Terre/coule à pic hors du regard de l'être »*) jusqu'aux exhortations de *L'Exode-Super Flumina Babylonis*, écrit pendant l'Occupation (2) (*« Adonaï Elochenu, Adonaï Echod/ Aie pitié de la terre de France ! /Comme elle est belle ! Telle que Tu l'avais créée/ du néant, de Tes mains savantes et amoureuses (...)/ aie pitié, Seigneur/ de cette France que j'ai connue dans les livres/pure, et qui m'écœure, souillée et dans le sang/le ventre ouvert au cœur immaculé de l'ode »*), l'œuvre de Benjamin Fondane demeure tragique jeu de cache-cache avec l'Ange et quête d'une introuvable fraternité.

DERNIER VOYAGE

En 1938, collaborateur des *Cahiers du Sud*, dont le directeur l'aide à obtenir la nationalité française, quinze ans après son arrivée de Bucarest, il publie son *Faux traité d'esthétique*, plaidoyer pour un art poétique menacé par la conscience honteuse de ceux qui le pratiquent. Mobilisé en 1940, prisonnier des Allemands, il s'évade et habite, sans trop se cacher, rue Rollin à Paris (3). C'est là qu'il finit ses travaux sur Baudelaire et Chestov, ainsi que *L'Exode* et ce *Mal des fantômes* qui titre l'ensemble de sa production française, tout en apportant sa contribution à une anthologie des poètes de la Résistance. Son imprudence lui sera fatale. Dénoncé par sa concierge, arrêté en mars 1944, le juif étranger Benjamin Wechsler se retrouve au camp de Drancy avec Line, sa sœur. Aussitôt, son épouse alerte ses amis. Emil Cioran, Stephane Lupascu et Jean Paulhan obtiennent son élargissement, mais pas celui de sa sœur. Le poète, le philosophe, l'essayiste, qui ne revendiquait pas la qualité d'un directeur de conscience mais celle d'une conscience en quête de directeur, refuse de l'abandonner. Il la suivra jusqu'au bout de leur dernier voyage, après avoir eu le temps de composer, en guise d'épitaphe, ces vers publiés dans une livraison clandestine des Editions de Minuit : *« Ci-gît recouvert de poèmes/Isaac Lacquedem/un peu trop porté sur l'extrême/enfant du vieux Sem/ayant fait le tour de la terre/le tour des vivants/où tout lui parut éphémère/et tout captivant/ bon bougre après tout – mais instable/ (le mal des aïeux)/ partout écrivant dans le sable/la langue des cieux »*.

Edgar Reichmann

(1) Dans « Chestov en quête du judaïsme perdu », *Revue juive de Genève*, nº 4, 1936.

(2) Découvert par André Neher, il est publié pour la première fois en France, préfacé par C. Sernet, aux éditions La Fenêtre ardente, en 1965.

(3) Cioran évoque cette période dans le livre *Exercices d'admiration*, inclu dans ses œuvres complètes parues chez Gallimard en 1995.

Bibliographie
Rencontres avec Léon Chestov, éd. Arcane 17 (1982). *Le Festin de Balthasar*, éd. Arcane 17 (1985). *Rimbaud le voyou*, éd. Complexe (1990). *Le Lundi existentiel*, éd. du Rocher (1990). *Baudelaire ou l'expérience du gouffre*, éd. Complexe (1994). *Au seuil de l'Inde*, éd. Fata Morgana (1995). *Constantin Brancusi*, éd. Fata Morgana (1995). Une première édition du *Mal des fantômes* a paru aux éditions Plasma, à Paris, en 1980, préfacée par D. Gascoyne et P. Repusseau. Ouvrages en français sur Benjamin Fondane : *Rencontre avec Benjamin Fondane*, de D. Gascoyne, éd. Arcane 17 (1984). *Benjamin Fondane ou le périple d'Ulysse*, de Monique Jutrin éd. Nizet (1989). Signalons également le Bulletin de la Société d'études Benjamin Fondane, Monique Jutrin, BP 526, 44104-Kfar Saba, Israël.

r o m a n s   p o l i c i e r s

Lourd héritage

CODICILLE de Tom Topor.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Jacques Martinache,
Belfond, 382 p., 125 F.

C'est l'histoire d'une bombe à retardement. Quelques lignes tardives, rédigées à la hâte au bas du testament d'un industriel américain, Matthew Marshall, brutalement décédé d'une crise cardiaque. *« En août 1971, alors que je servais au Vietnam, et bien que déjà marié à Beth Moore, avec qui j'avais eu mon aîné, je devins amoureux d'une Vietnamienne que j'appelais Cricket. Quelques mois plus tard, elle tomba enceinte. »* Séparés par la guerre avant la naissance du bébé, les deux amants ne se sont jamais revus. De retour aux Etats-Unis, Matthew Marshall s'est consacré à sa famille américaine et à ses affaires très vite florissantes. Tirant en apparence un trait sur son passé vietnamien dont sa femme et ses trois enfants ont toujours tout ignoré. Jusqu'à la lecture de ce codicille. Simple, précis et dévastateur. *« La moitié de ma fortune ira, par voie de trust, à l'enfant que j'ai eu avec Cricket. »*

C'est ainsi, dans le trouble de la mémoire et la confusion des sentiments, que débute l'aventure étrange d'Adam Bruno, ancien avocat devenu détective privé, chargé par l'exécuteur testamentaire de Marshall de rechercher *« cet enfant sans nom... et peut-être imaginaire »*. Commencée de manière classique par la poursuite de traces objectives, lettres, carnets, documents personnels du défunt, l'enquête d'Adam Bruno devient rapidement obsessionnelle. Parcourant les Etats-unis à la rencontre d'éventuels témoins, le détective doit vaincre les réticences des compagnons d'armes de Marshall, hantés par le cauchemar vietnamien, les forcer au récit de l'indicible, arracher à une mémoire à vif chaque pièce d'un puzzle de plus en plus effrayant. Jusqu'au moment où Bruno se trouvera confronté au secret le plus intime et le plus douloureux d'un homme toute sa vie jaloux de sa vérité. Et décidera, par-delà la mort, de lui prêter la main pour achever la tâche qu'il n'avait pu mener à terme de son vivant : retrouver, quel qu'en soit le prix, son enfant du Vietnam.

Réflexion sur la vérité, celle de l'Histoire, celle des êtres, roman de la culpabilité, portrait vibrant d'une société américaine ravagée par la mauvaise conscience, fascinant face-à-face entre les morts et les vivants, *Le Codicille*, sans l'égaler complètement, distille la même magie que le précédent livre de Tom Topor, paru en France, en 1986, dans la « Série noire », l'inoubliable *Orchestre des ombres* qui racontait (déjà) la recherche désespérée d'un homme disparu dans la nuit des camps nazis. Universel, sensible, terriblement humain, *Le Codicille* est un de ces romans qui ne vous lâchent jamais, qui vous reviennent brusquement à la mémoire des années après qu'on en a refermé les pages. Comme une bombe à retardement.

● **LA PARABOLE DU TUEUR** d'Andrea H. Japp

Rivée à son écran, Gloria Parker-Simmons traque Lady-Killer, le psychopathe aux sept victimes sans bouger de chez elle. Esprit scientifique, froid et arrogant, Gloria cherche l'équation qui permettra de dessiner la parabole du tueur, la figure mathématique d'où émergera son visage de chair. Une course de vitesse qu'elle a également engagée avec Cagney, le flic du FBI aux méthodes radicalement différentes des siennes et qui s'épuise à parcourir le pays. Derrière son écran, Gloria se protège aussi. A l'instar de tous les personnages du livre. Lisse, farouche, Gloria vit fermée sur son secret et sa douleur, une mystérieuse enfant handicapée mentale. Jusqu'à ce que l'enquête fasse tout voler en éclats. Et que le roman prenne son sens. Celui d'un récit allégorique. La parabole du tueur... Comme son nom et ce livre qui se passe aux Etats-Unis ne l'indiquent pas, Andrea H. Japp est française. Docteur en biochimie, toxicologue de profession, elle est même un des meilleurs espoirs du polar hexagonal. Ce qui n'empêche pas *La Parabole du tueur*, par la densité de son intrigue, son rythme haletant, son irréprochable construction, l'ambiguïté et la complexité de ses personnages, le dépouillement et l'efficacité de son style, de pouvoir rivaliser avec les Américains sur un terrain qui leur est pourtant familier (éd. du Masque, 308 p., 73 F).

● **PRONTO** d'Elmore Leonard

Etonnante carrière que celle d'Elmore Leonard. Il commence en 1961 avec *Hombre*, un récit de western. Parce que c'était le genre en vogue à l'époque. Et quand celui-ci commence à décliner, qu'à cela ne tienne ! Il passe au roman policier. Aujourd'hui, à soixante-dix ans, encensé par ses pairs, choyé par Hollywood (Quentin Tarantino ne jure que par lui), Elmore Leonard s'est fait une spécialité dans la comédie policière ravageuse et déjantée. Polar-spaghetti enlevé et pimenté, *Pronto* en est un exemple remarquable. Une histoire en permanence imprévisible (la retraite mouvementée d'un bookmaker de Miami poursuivi par les flics et les hommes de main de son ex-associé), des personnages loufoques et déphasés (un tueur qui a peur de son flingue, un fédéral qui joue les justiciers de western, un vieux truand fan d'Ezra Pound), des dialogues étincelants, un regard aigu, tendre et désabusé sur la comédie humaine. Allegro delicioso (traduit de l'anglais – Etats-Unis – par Michel Lebrun, Rivages/Thriller, 249 p., 119 F).

● **LE COMPLOT DE NOVEMBRE** de Stéphane Marchand

A quelques jours des élections américaines, Al Filmore, le président démocrate sortant, voit sa stratégie de rééquilibrage politique en faveur de la Chine fortement mise en cause par son adversaire républicain, un sénateur du Sud très lié aux intérêts japonais. Et voilà qu'un satellite-espion découvre près de la ville de Yining, théâtre d'une violente manifestation anti-gouvernementale, un charnier de plusieurs milliers de personnes. Filmore décide d'enterrer les victimes une seconde fois en décrétant le black-out sur cette information explosive. Une semaine plus tard, le jeune scientifique qui a déchiffré les photos satellites est assassiné dans des conditions mystérieuses... Correspondant du *Figaro* à Washington depuis 1990, Stéphane Marchand a évidemment une connaissance approfondie des mœurs politiques américaines et en joue avec une gourmandise subtile et contagieuse. Plus étonnant chez ce romancier débutant, son sens du rythme et de la construction de l'intrigue, qui fait de ce *Complot de novembre* un des meilleurs thrillers de l'été (Lattès, coll. « Suspense et Cie », 358 p., 129 F).

● **LUMIÈRE NOIRE** de Minette Walters

Enfermée dans sa chambre d'hôpital, une jeune femme tente désespérément de se souvenir. Miraculeusement rescapée d'un accident de voiture qui lui a fait perdre la mémoire, elle s'efforce de convaincre son entourage que, contrairement aux apparences, elle n'a pas tenté de se suicider parce que Leo, son fiancé, l'a brutalement quittée pour épouser Meg, sa meilleure amie. Mais personne ne veut la croire. D'autant moins que sont bientôt découverts les corps de Meg et de Leo, sauvagement assassinés à coups de marteau. De la même façon que son ex-mari, dix ans plus tôt. Et que tous les indices convergent pour l'accuser... Valeur montante de la nouvelle génération du roman policier britannique, Minette Walters fait partie de ceux qui en revendiquent la tradition criminelle et cherchent à la renouveler. Plus proches de l'univers de Patricia Highsmith et de Ruth Rendell que de celui d'Agatha Christie, ses histoires marient avec brio roman d'énigme, suspense et réalisme psychologique. Minette Walters, qui fait monter d'un cran la violence de ton, excelle dans la peinture des chaos psychiques, des troubles sexuels et des désordres familiaux. Bien qu'un peu bavard et froidement mécanique, *Lumière noire* est un puzzle implacable qui ravira les amateurs (traduit de l'anglais par Philippe Bonnet, Stock, 443 p., 130 F).

Des corps en folie

Will Self s'amuse à doter d'attributs sexuels des personnages peu dignes de l'aventure

VICE VERSA
(Cock and Bull)
de Will Self.
Traduit de l'anglais
par Marie-Claude Pasquier.
Ed. de l'Olivier, 316 p., 135 F.

L'Angleterre est un pays de traditions. Parmi les plus importantes, sinon la mieux connue, figure la production d'excentriques. Ce qui n'a rien d'étonnant, après tout, dans un pays qui a réussi à rendre folle la plus placide des espèces animales, celle qui s'était jusqu'à présent contentée de ruminer en regardant passer les trains. Will Self vient s'inscrire dans cette lignée. Car Will Self, c'est Bertie Wooster, le célèbre personnage de P. G. Woodehouse, sans Jeeves. Et sans Jeeves, Bertie est capable de tout, comme de se laisser pousser la moustache, d'arborer un chapeau tyrolien avec une plume sur le côté ou, pis encore, de porter des guêtres violettes. Signe des temps et des classes sociales si ancrées au Royaume-Uni, Will Self n'a pas de Jeeves, pas de gentleman's gentleman, pour intervenir juste à temps et l'empêcher d'imaginer toutes sortes de folies et d'hérésies. Et il n'hésite pas, nourri comme il l'a été de limericks, d'absurdité, et de différentes substances dont la plupart sont interdites sinon impropres à la consommation, fussent-elles fumées, sniffées, injectées et peut-être même infusées dans une tasse de thé.

Vice versa contient deux textes, l'un s'intitule « Carol » et est sous-titré « roman bref », l'autre, « Bull », est qualifié de « farce ». Faut-il se fier à ces tentatives de classification ? Sûrement pas. D'ailleurs, on ne peut pas se fier à grand-chose. Et de toute façon, il ne vaut mieux pas. « Carol » est l'histoire d'une jeune femme à qui il va pousser un pénis ; « Bull », pour faire pendant, est l'histoire d'un jeune homme à qui il pousse un vagin. Oh ! oh ! est-ce vraiment choquant, après tout, d'imaginer que des hommes se prennent pour des femmes, des femmes pour des hommes, que la part masculine de l'une prenne le dessus quand la part féminine de l'autre prend le dessous ? Si le pénis de Carol a poussé tout doucettement mais sans discontinuer au creux de son vagin, ce qui somme toute est quasiment cohérent, c'est dans le creux du genou que le vagin de Bull a fait son apparition – l'endroit le plus vulnérable, selon Will Self, lors des mêlées de rugby. Au-delà des transformations physiques, des changements d'attitude et de mentalité interviennent : masculinisée, Carol se transforme en violeuse impitoyable et Bull en une créature à la fois soumise et désespérée. Vision à la fois rageuse et simpliste des différences entre le sexe dit fort et celui dit faible. Will Self se complaît dans le jeu infini du délire de pensée et de style qu'il manie du haut de ses deux mètres comme un montreur de marionnettes. Maître du malaise infligé, il reste suffisamment distant pour renier férocement ses personnages, les trouvant aussi stéréotypés que ceux d'un roman de gare prêt à vous tomber des mains.

On voit parfois aussi, entre deux phrases choquantes ou grotesques, apparaître une critique sociale aiguë et triste, dénonçant, par exemple, la pornographie et l'humiliation faite aux femmes ou laissant paraître une vraie compassion pour les proches d'alcooliques. Et si l'histoire de Carol tourne en fait à la farce tragi-comique, celle de Bull, petit à petit, frôle la tendresse et la nostalgie. La vérité réside peut-être dans ce conseil que donne un agent à un personnage secondaire et bien affreux : *« Plus tu perturbes les gens, mieux c'est. »*

Martine Silber

Justice pour Maxime Du Camp

Plus d'un siècle après sa mort, l'ami décrié de Flaubert méritait une réhabilitation. C'est chose faite avec l'ouvrage que lui consacre Gérard de Senneville

MAXIME DU CAMP
de Gérard de Senneville.
Stock, 438 p., 150 F.

La Renommée ne manque pas de convoquer à la barre de son tribunal tous ceux qui, peu ou prou, entrèrent dans l'existence d'un grand écrivain dont elle entend établir le culte. Les exégètes sont au banc du ministère public. Ainsi défilent souvent sous leurs plumes les parents obtus, les veuves abusives, les fils indignes et les amis félons. Parmi ces derniers, Maxime Du Camp (1822-1894) eut le triste privilège d'être longtemps considéré comme le Ganelon de Flaubert, doublé d'un bourgeois réactionnaire. A son endroit, le procès fut double : littéraire et politique. Aujourd'hui, M. de Senneville fait appel.

On sait que le fameux voyage en Orient associa les deux hommes. Quand ils se rencontrent en 1843, les jeunes gens partagent les mêmes aspirations romantiques et littéraires. Mais les crises d'épilepsie de Flaubert et les réticences de sa mère l'empêcheront d'accompagner son ami lors d'un premier voyage en Orient. Avant le départ, ils échangent des bagues pour mieux affirmer leurs liens. L'un est homme d'action, l'autre un contemplatif ; le premier part à la conquête du réel, le second n'en retient que les aspects transposables pour son art. A son retour, Maxime, qui a pris une maîtresse, ne manque pas d'en vanter les charmes à son ami dans les termes les plus crus, comme il le fera encore lorsqu'il soufflera Valentine Delessert au trop délicat Mérimée. Le sceptique Flaubert, qui sera toujours jaloux des amours trop absorbantes ou légalisées de ses amis, le met en garde : *« J'ai peur pour toi quand je te vois une amour sérieuse. La vérole est moins à craindre que la passion. »* Max s'engage, Gustave observe – de loin. Il n'en présentera pas moins Louise Colet à son ami, qui s'en fera un allié.

PARFAITE COMMUNION

En 1847, les deux hommes parcourent la Bretagne, ce qui leur inspirera un ouvrage commun : *Par les champs et par les grèves*. *« Jamais nous n'avons été dans une communion plus parfaite »*, se souviendra Du Camp. Elle le sera moins lors de leur voyage en Orient, mais leurs projets et curiosités sont différents. Maxime topographie, inventorie, photographie tandis que son compagnon, vite ennuyé par les temples, rêve aux formes, aux couleurs, aux figures. *« Le mouvement, l'action lui étaient antipathiques,* écrira Du Camp. *Il eût aimé voyager, s'il eût pu, couché sur un divan et ne bougeant pas... »* Malgré quelques heurts, les deux hommes restent proches.

Devenu animateur de *La Revue de Paris*, Du Camp aspire à un renouveau littéraire. A côté de figures célèbres, il publie des auteurs peu connus, l'essai de Baudelaire sur Poe mais aussi des extraits des *Contemplations* de Hugo, *Notre ami*, ce qui est une bravade en 1856. Il déplore le retrait de Flaubert à Croisset : *« Sors de ta tanière, où personne n'ira te chercher, et viens au jour. Frotte-toi au monde. »* Très peu pour « l'ermite » qui, dans une très belle lettre, réplique : *« Etre connu n'est pas ma principale affaire (...). Je vise à mieux, à me plaire. »* Max guigne le pouvoir des lettres, Gustave celui de l'esprit créateur. Les coupes que Du Camp impose dans sa revue à la publication de *Madame Bovary* ulcèrent Flaubert, mais la censure est là, qui guette. Cette revue agace le pouvoir : le procès d'Emma aura bien lieu et en 1858 la publication est interdite. Les deux amis auront fait front commun contre les autorités. Flaubert garde sa confiance, sollicite son ami pour sa documentation, lui soumet les manuscrits de *Salammbô*, de *L'Education sentimentale*, l'appelle son « jumeau »...

On pardonnera moins que les coupes les révélations qu'après la mort de son ami il apportera sur le mal de Flaubert : l'épilepsie. Pourtant, il avait vu juste. Au cours du colloque consacré à Flaubert à Rouen en 1969, le docteur Galerant affirmera qu'il avait donné là *« une observation médicale de Flaubert que nous considérons comme un modèle scientifique et littéraire »* (1). Mais la brèche était ouverte. En 1927, Edouard Maynial lance le mot de *« faux ami »*. Puis c'est René Dumesnil, éminent flaubertien, qui dénonce les souvenirs de Du Camp où l'on sent *« tellement la haine, qu'on ne peut les lire sans être soulevé de dégoût »*. Sartre, dans *L'Idiot de la famille*, renverra le « faux ami » dans les rangs de *« la valetaille de plume »* avec *« ses idées dont nul n'a cure »*. Aujourd'hui, on peut s'insurger contre des jugements aussi réducteurs. Dans sa belle édition de la *Correspondance* de Flaubert, Jean Bruneau a livré des documents qui *« aideront à comprendre ce personnage attachant et fin, pour qui la postérité, à mon avis, s'est montrée bien trop sévère »* (2). L'ouvrage de Gérard de Senneville renforce utilement ce plaidoyer.


Un témoin privilégié de son temps
JEAN-LOUP CHARMET/CARNAVALET

Le deuxième procès intenté à Maxime Du Camp est lié à la Commune. Après une enquête minutieuse, à partir de registres officiels et de scènes constatées *de visu*, il va montrer dans *Convulsion de Paris* les excès, les outrances et les bamboches, bref la *« chienlit »* des insurgés. Il est regrettable qu'il ne nous ait pas offert aussi, en contrepoids, un témoignage tout aussi indigné sur les atrocités versaillaises. Mais nul intellectuel de l'époque, à l'exception du Hugo des *Choses vues*, n'a vu dans les Communards autre chose qu'une horde de barbares, pas plus Flaubert qui voulait les faire jeter à la Seine que la républicaine socialisante George Sand. Avec le temps, la Commune, Marx aidant, devenue un mythe, Du Camp restera l'incarnation d'un pourfendeur et d'un bourgeois réactionnaire. Mais sait-on qu'après avoir pris part, comme garde national, aux journées de juin 1848, du côté de l'ordre, il rejoignit plus tard l'armée de Garibaldi en lutte contre le régime des Bourbons ? Que ce « bourgeois » cache chez lui, après le coup d'Etat du 2 décembre 1851, un député de gauche et qu'il lui procure un passeport pour fuir ? Il agira de même, après Sedan, avec le préfet de Paris pourchassé. *« Le premier devoir d'un peuple civilisé,* dira-t-il, *est d'être pitoyable aux vaincus. »*

INDIVIDUALISTE ATTENTISTE

Ennemi des extrêmes et des luttes partisanes, indifférent à la nature des régimes tant que la sécurité des individus y est assurée, pragmatique soucieux de cohésion sociale mais conscient des injustices, généreux, franc, parfois brutal, Maxime Du Camp a eu trop le tort de ne pas choisir un camp, la politique lui indifférant, ce qui fait de lui moins un réactionnaire qu'un individualiste attentiste, narquois ou révolté. Si l'on omet son œuvre proprement littéraire, qui décalque souvent sa vie, il reste une sorte de « grand reporter », toujours curieux de l'actualité. Son registre est vaste. Il va de ses récits de voyage à des études d'urbanisme à des essais d'économie sociale, des considérations où il dénonce le colonialisme et ses conquêtes et à des souvenirs où il sait se montrer dur. Dans ses *Souvenirs d'un demi-siècle*, son jugement sur l'impératrice Eugénie est ainsi implacable : *« Jamais créature plus futile ne mit au service d'une ambition désordonnée une plus médiocre intelligence. »*

C'est le grand mérite de l'ouvrage de Gérard de Senneville, à partir d'un travail très documenté, d'avoir replacé dans sa véritable perspective un homme trop décrié, qui, au-delà de ses contradictions, reste un témoin privilégié de son temps et moins un faux ami de Flaubert qu'un secourable complice.

Pierre Kyria

(1) Revue *Europe*, septembre – octobre – novembre 1969.
(2) Flaubert, *Correspondance*, Bibliothèque de la Pléiade, tome I.

Le périple des Goncourt en Italie

Cent ans après la mort d'Edmond de Goncourt, un texte inédit nous rappelle les conceptions esthétiques de ces « parfaits gentilshommes des lettres »

NOTES SUR L'ITALIE
d'Edmond de Goncourt.
Edition établie d'après le manuscrit inédit, présentée et annotée
par Nadeije Laveyrie-Dagen
et Elizabeth Launay.
Ed. Desjonquères/
Ed. des Musées nationaux,
346 p., 290 F.

Voici un ouvrage qui vient à son heure. Pour des raisons de calendrier, d'abord : cette année marque le centenaire de la mort d'Edmond de Goncourt, survenue le 16 juillet 1896. Ensuite parce que ces *Notes sur l'Italie*, prises sur le vif par les deux frères lors d'un voyage entrepris en 1855, demeuraient à ce jour inédites et qu'elles inciteront peut-être à la redécouverte d'une œuvre trop méconnue.

Les Goncourt n'ont jamais séparé l'art pictural de la littérature. Ils ont toujours écrit « à l'œil », en amateurs raffinés, maniant le crayon aussi bien que la plume, prompts à traquer un relief, à chanter une couleur, à poursuivre un jeu d'ombres et de lumières. Du XVIII[e] français aux « japonaiseries », ils parcourent allègrement la gamme de leurs goûts artistiques, mais ils les soumettent à une volonté scrupuleuse d'examen, de description parfois élégiaque, et l'on sait qu'Edmond de Goncourt se complaira dans *La Maison d'un artiste*, publié en 1881, à établir un relevé précis des œuvres d'art réunies dans sa demeure.

« L'écriture artiste », hautement revendiquée comme moyen d'investigation en matière de style, a servi leur appétit du Beau, de l'impression rare, du détail « qui parle », mais ces coloristes impénitents en ont tiré un moins bon parti dans le roman. Médiocres architectes de fiction, ils travaillent trop sur l'effet, le contraste, le rendu du sensible pour que leurs personnages n'apparaissent pas quelque peu étouffés par une surcharge de matière narrative, et ce parti pris de visualisation entrave souvent le déroulement d'une intrigue qui louvoie, serpente et se disloque tant soit peu dans l'accumulation de ces mises en scène qui sentent trop la mise en œuvre.

C'est un paradoxe, à partir de telles conceptions, qu'Edmond de Goncourt se soit voulu un précurseur du naturalisme alors qu'à l'évidence les deux frères s'avéraient meilleurs aquarellistes que brosseurs de fresques. Ce n'était pourtant pas faute de se documenter : ces messieurs d'Auteuil hasardèrent leurs bottines par les plus douteux chemins du réalisme urbain, mais la fameuse écriture artiste les faisait déraper sur le pavé gras alors que Zola y lançait sans vergogne, avec une tout autre force, un lyrisme autrement musclé, toute la piétaille de ses personnages. Le succès de ce « cochon grossier et brute » aigrit Edmond de Goncourt qui disait : *« Quand je veux écrire un morceau de style, j'ai besoin de me laver les mains avant... »* Un « morceau de style », toute la question est là pour définir le goncourisme.

Ces notes sur l'Italie font évidemment référence à leurs propres conceptions artistiques mais avec une franchise sélective, sans s'embarrasser d'une admiration convenue. Ainsi les chefs-d'œuvre de Léonard de Vinci ou de Michel-Ange les laissent-ils indifférents, alors qu'ils s'étendent longuement sur les primitifs, passionnément requis par Giotto et Andrea del Sarto. Nulle attitude révérentielle dans leur approche mais une discrimination revendiquée avec ferveur, sollicitant parfois des parallélismes discutables, soutenue par des croquis et des aquarelles dont un certain nombre figurent dans cette belle édition.

Ils ne s'en tiennent pas à l'art, il s'en faut. Les Goncourt ont toujours aimé les scènes de rue, les instantanés, les traits pris sur le vif qui révèlent des rites, des mœurs, la singularité des individus. Ils se promènent dans la vie comme dans une galerie marchande. *« Curieux de tout, très flâneurs, capables d'abandonner un vieux monument pour une jeune femme qui passe »*, ils traquent la vie mais à distance respectueuse, privilégiant le voyeurisme. Ainsi peuvent-ils nous livrer le *« chant du parmesan »* en détaillant ses secrets de fabrication, l'étal d'un marché, la tournure d'une robe, la gestuelle des autochtones. A Florence, *« ville tout anglaise »* où le *« noir de suie »* des monuments leur rappelle Londres, ils s'égarent dans un carnaval, relevant *« la fin extrême du plaisir »* mais quelque peu alarmés par l'ambiguïté sexuelle que favorise le domino. A Naples, c'est toute la diversité remuante et bigarrée du petit peuple miséreux qu'ils évoquent avec gourmandise. On les retrouve ici cherchant *« un art où l'observation soit juste, la description pénétrante, le sentiment disséqué – un art d'intelligence et d'idées »* écrit Nadeije Laveyrie-Dagen. Une manière d'art qui ne suffit sans doute pas à rendre un roman toujours convaincant mais qui renforce l'amateur, l'essayiste ou le voyageur soucieux de conforter ses aspirations esthétiques dans son rôle de témoin privilégié.

Il ne faudrait pas qu'une pure question de forme éloignât des multiples beautés que recèle cette œuvre, tableau de mœurs et de rituels de société appréhendés par les exigences d'un art de vivre.

P. Ky.

★ Signalons *Le Voyage d'Italie dans les littératures européennes* de Marie-Madeleine Martinet, recensement thématique de l'inspiration italienne dans la littérature (PUF, 338 p., 168 F).

Le miroir aux désirs

Patrick Drevet poursuit sa quête des corps, des formes, du réel. De ses multiples sensations volées à l'instant et révélées par l'écriture

PETITES ÉTUDES SUR LE DÉSIR DE VOIR, II
de Patrick Drevet.
Gallimard, 180 p., 82 F.

Régulièrement, le romancier fige son regard et l'examine dans un miroir. Ces pauses, Patrick Drevet, nous y habitue dans ses romans ou ses récits qui sont, jusque dans leur narration même, des méditations sur l'acte de voir, de sentir, d'écrire. La littérature, selon lui s'assigne à elle-même la tâche infinie de rendre compte des sensations multiples, fuyantes, envahissantes, impérieuses dont l'écrivain est la proie. Son style adhère, avec une précision sans égale chez ses confrères, au temps volatil de l'émotion, du trouble affectif et sensuel. En cela le travail littéraire de Patrick Drevet constitue un apport considérable à la connaissance de l'être humain, si élémentaire soit-il dans sa vie charnelle et spirituelle. Proche des simples, mais aussi des artistes de génie, le regard de l'écrivain capte *« le trésor de la virginité du monde »* et offre son butin, pour le répercuter et l'amplifier. Il poursuit ici dans un deuxième recueil (1) sa quête des corps, des formes, du réel. Le cinéma (avec Rohmer qu'il rapproche de Murnau), la sculpture, la peinture, la gravure, la lecture, la matière – pierre, marbre, eau –, la nudité sont les objets d'une analyse qu'il définit comme une *« entreprise romanesque du regard »*. Qu'est-ce qu'un corps qui lit ? Dans le métro, dans une bibliothèque, dans une librairie : *« Le corps est l'épiphanie d'une solitude qui demeure opaque. »* Rêverie mélancolique sur le corps offert qui se dérobe, comme dans un sommeil généralisé d'inconnus qui, visibles et parfois obscènes, ignorent qu'ils sont pris dans les rets du désir d'un observateur passionné, ces neuf petites études décrivent un *« ravissement mêlé d'effroi »*, restituant à l'art sa fonction presque sacrée de révélation.

R. de C.

(1) Le précédent, *Huit petites études sur le désir de voir*, a paru chez le même éditeur en 1991. L'œuvre romanesque de Patrick Drevet est publiée chez Gallimard et chez Belfond.

Cher Jean Genet

Tahar Ben Jelloun

Là où tu es enterré, sais-tu que tu te trouves entre un ancien bordel et une prison ? Cela faisait rire Mohamed, qui disait : *« Jean est enterré dans un roman ! »* Le cimetière chrétien de Larache était oublié. Il n'y avait plus de chrétiens à Larache. Je ne sais plus si tu avais envie d'être enterré là. Nous avions pensé que cela ne te déplairait pas. Après tout, ce fut toi qui avais choisi cette ville pour construire une maison pour Mohamed et son fils Azzedine. Tu avais dessiné les plans sur un papier d'emballage et tu l'avais confié à l'un de tes amis architecte. Aujourd'hui, le gardien est souvent sollicité par des touristes pour leur montrer ta tombe. Elle est simple. Elle aurait pu être anonyme. Mais on a planté une stèle où Jacky a écrit le minimum. Sais-tu que la première a été volée ? Par qui ? Le voleur volé dans sa tombe... Cela te ressemble.

Te souviens-tu de cette vieille femme que nous avions vue sous un arbre entre Asilah et Larache parler toute seule face à une tombe ? Elle mettait au courant son défunt mari de ce qui arrivait dans la famille. Elle lui racontait tout, comme s'il était vivant. Cela t'avait fait sourire. Je ne sais pas si ce que je vais te raconter est de nature à t'amuser. Hélas, je crains le contraire. Cela te chagrinera d'apprendre que Mohamed a acheté avec une partie de l'argent de l'héritage une vieille voiture. Il ne savait pas très bien conduire. Il s'est tué sur la route entre Casablanca et Rabat. Jacky et Leïla se sont occupés d'Azzedine. Ils l'ont mis en pension et s'occupent bien de lui. J'ai vu Jacky au Maroc avec Azzedine. Il était inquiet. Il croyait même qu'aucun de tes amis intimes ne te survivrait, persuadé qu'il existe un *« malheur autour de ta disparition »*. Mais Ahmed, ton troisième héritier, se porte bien malgré son cancer.

Je sais que tu n'aimes pas les anniversaires. Tu es mort un jour après Simone de Beauvoir. Alors on évite de vous célébrer en même temps. Je sais que tu n'aurais pas aimé. Tu ne la portais pas dans ton cœur. Le jour de la mort de Sartre, nous étions ensemble ; j'avais hésité avant de te demander si cette mort te faisait quelque chose, puis tu m'as dit avec ton ironie : *« C'est un peu de fumée qui s'en va. »* C'était méchant.

Tu continues d'être lu, et sache que sur tes livres en format de poche il y a ton prénom et ton nom. Tu m'avais raconté que tu avais refusé que Gallimard publie *Journal du voleur* en « Folio » parce qu'il n'y avait que le nom sur la couverture. Tu aurais protesté en rappelant que tu avais un prénom.

On se demande parfois ce que tu aurais fait ou dit à propos d'événements importants. Durant la guerre du Golfe, j'avais rencontré par hasard Roland Dumas. Il me dit : *« Croyez-vous qu'il aurait soutenu Saddam ? »* Peut-être. Mais avec toi, rien n'est simple. Quand tu donnais raison à Khomeyni, ce n'était pas parce que tu approuvais sa politique, mais parce que tu étais content que quelqu'un donnât la migraine à l'Occident. En même temps, tu te moquais de Michel Foucault qui avait fait le voyage au pays des ayatollahs. Je ne sais pas comment tu aurais réagi à la fatwa qui a condamné à mort Salman Rushdie. C'est le genre de choses qui te laisse indifférent, du moins tu fais comme si cela ne t'intéressait pas. Peut-être que si Rushdie était de peau noire persécuté par le racisme des Blancs, tu l'aurais défendu comme tu as si bien fait avec George Jackson.

La guerre du Golfe a été terrible. Le peuple irakien a été puni d'avoir à sa tête un dictateur qui l'entraîne dans des guerres inutiles. Figure-toi que la plupart de ceux qui ont fait la guerre à l'Irak n'occupent plus la scène politique : Bush n'est plus président, François Mitterrand est mort, Perez de Cuellar n'est plus à l'ONU, Mme Thatcher est à la retraite, le pape souvent en voyage... et Saddam est toujours là.

Palestiniens et Israéliens se serrent la main, se parlent et négocient. Notre amie Leïla est ambassadrice de l'Autorité palestinienne en France. Mahmoud Darwich ne vit plus en exil à Paris ; il est rentré chez lui, en Palestine, même si pour le moment il s'est établi à Amman. La paix « juste et durable », comme on dit, n'est pas encore réalisée. Emile Habibi nous a quittés le 2 mai 1996.

Je ne te surprendrai pas en t'apprenant que l'Algérie vit depuis cinq ans une guerre frontale entre le pouvoir et les opposants islamistes. On dirait que depuis 1830 cette terre est vouée à être convoitée par la violence et le sang.

Je crois que c'est dans *Les Nègres* que tu dis : *« Dieu nous a confié qu'il avait une âme en surnombre. »* Cette âme est la tienne. Elle se penche sur nous et nous nargue exactement comme tu faisais quand tu te dérobais à une question.

Un jour, nous parlions de voyages et de pays. Tu m'as demandé quel est, d'après moi, le peuple le plus féminin. Je n'ai pas su ce que cela voulait dire. Et tu as ajouté : *« C'est l'allemand, le peuple le plus féminin. »* Je ne t'ai pas contrarié mais je n'ai pas compris ta remarque.

Ta lucidité nous a toujours étonnés, ce qui rendait ton injustice à l'égard de certains de tes proches intolérable. Sensible mais pas sentimental. Je me souviens de la présence que tu trouvais encombrante de tes trois derniers compagnons, Ahmed, Jacky et Mohamed, dans ce studio près du métro Anvers. C'était au moment où tu soignais ton cancer. Ils étaient venus te témoigner leur amour. Tu ne supportais pas cette promiscuité, et tu réclamais un peu de solitude. Ils ont ri puis sont partis faire un tour. Mohamed disait : *« Il faut laisser le prophète seul ! »*

J'ai l'impression que ta mort ressemble à l'une de ces disparitions auxquelles tu nous avais habitués. Tu partais sans laisser d'adresse, et nous attendions ta réapparition. Ni toi ni nous n'étions surpris de ton retour. Nous poursuivions nos conversations comme si de rien n'était.

i n é d i t

La trahison est une aventure spirituelle...

La trahison est une aventure spirituelle trop riche pour qu'on puisse l'exécuter par une sanction morale. Quand Pierre le Vénérable envoie à Tolède une équipe chargée de faire – et d'en ramener – la traduction exacte du Coran, que s'est-il passé ? Traduit, connu, enfin étudié, le Coran sera mieux combattu. Combattu mais connu, il pourra corrompre ou vivifier l'esprit qui s'opposait à lui. La décision de l'abbé de Cluny a l'apparence de la droiture intellectuelle : quelles bouffées portées par le vent du sud lui sont venues de l'Islam, du Coran, quels charmes ?

Si traduire est peut-être le désir de trahir, trahir, c'est abandonner un monde où l'on est arrivé comme dans une nature, l'abandonner pour rejoindre – jeter un pont, traverser un précipice idéal ou non, peut-être pour se trouver et s'achever dans la solitude, ou pour se nouer à son contraire. Débrouiller les fils, les fibres qui ont conduit à la tentation, induit à la tentation, à la trahison, c'est un travail très délicat car il nécessite une grande chaleur et qu'on reste glacial devant l'objection (abjection ?) morale.

Qu'on accepte de se référer à une morale – à celle, par exemple qui est encore codifiée en Europe et qui tend à l'être dans le monde, et qui est bien d'origine chrétienne, qu'on interprète différemment certaines obligations touchant à la propriété privée, à la sexualité, au respect de la vie humaine – qu'est-ce qui, en chaque homme, appliquera cette morale ? Puisque aucun homme n'est tout à fait un être social dans la mesure où il a une « histoire personnelle » pouvant être dévoilée sans trop de risques et qui entre en conflit avec l'ordre établi, et puisqu'il a encore une « histoire familiale », une vie secrète parfaitement ou imparfaitement protégée, dont les fonctions semblent être compensatoires alors qu'elle est source, ou bouillonnement où naissent des idées nouvelles ! L'être social accepte la morale et la loi. Il se calque sur elles. L'« histoire personnelle » est en conflit avec elles. L'« histoire familiale » non seulement les nie, mais exalte leurs contraires. Superficialité du respect légal et moral ! Le monde, non inventé mais sécrété, en est l'opposé.

Jean Genet

Mon frêle ambassadeur chez les vivants...

Edmund White

L'attitude de Jean Genet envers l'homosexualité a subi de nombreux revirements au cours de sa vie mouvementée, dans la mesure où ses idées ont été également influencées par des changements de société. Il présente, dans ses romans, une forme théâtralisée de sadomasochisme, expérimentée dans les maisons de correction et en prison. Alors qu'en général les anciens prisonniers déplorent la violence carcérale, exigent des réformes pénitentiaires et dénoncent amèrement l'homosexualité infligée de force par une société entièrement masculine, Genet a été l'un des rares à soutenir ce système.

Adolescent dans la colonie pénitentiaire de Mettray, il était recherché par ses codétenus non seulement parce qu'il était attirant, mais probablement parce que c'était un « vrai » homosexuel qui prenait un plaisir authentique dans les relations sexuelles auxquelles on le forçait. Il était traité comme *« une très haute dame »* par ses admirateurs. D'un naturel romantique, en quête d'amour plus que de satisfaction érotique, Genet avait l'art de charger de tendresse les moindres gestes échangés.

A dix-huit ans, alors soldat à Damas, il connut avec un coiffeur de seize ans sa première histoire d'amour. Il était impressionné par la façon gentiment moqueuse dont les Syriens jugeaient son engouement : *« Les garçons, les jeunes, les vieux souriaient, s'amusaient. Ils me disaient :* "Eh bien, va avec lui !" (1). »

Les relations sexuelles, si éphémères qu'elles aient été, ont toujours été liées, chez lui, au sentiment. Il devait reconnaître à la fin de sa vie : *« Je n'ai jamais vécu la sexualité à l'état pur. »* (2)

Dans la trentaine, quand il commença à écrire ses romans, il semblait faire une distinction entre ses « béguins » romantiques pour des hétérosexuels qui se laissaient séduire sans partager ses goûts et des « michetons » qui le payaient et qu'il méprisait. Sa notoriété était déjà assurée quand il vécut avec un malfrat surnommé Java qu'il encouragea à rouler des homosexuels.

Comme il était attiré presque exclusivement par des hétérosexuels, il devait tolérer leurs compagnes. C'est ainsi qu'il se lia à la femme et aux enfants de son amant Lucien Sénémaud juste après la guerre. Il finança l'installation du fils adoptif de Lucien, Jacky, qui devait devenir son amant. On ne peut pas pour autant voir en Genet un bourgeois soutenant des travailleurs de peine, mais simplement un ex-voleur et vagabond, enfant de l'Assistance publique, qui faisait le bien, tout en glorifiant le mal dans son œuvre. Il prit, du reste, l'habitude de se présenter comme le « père » de ses amis, de plus en plus jeunes par rapport à lui.

La seule liaison que Genet eut avec un homosexuel « pur et dur », un gigolo italien, fut un désastre. Il fut plaqué pour un riche Anglais, ce qui lui inspira un texte très sombre sur l'homosexualité. Sans l'achever, il le publia en 1954, dans *Les Temps modernes*, sous le titre « Fragments... » (3). Comme le langage lui-même est fondé sur le partage d'une communauté humaine, les homosexuels n'ont d'autre recours que de railler ce langage : *« Ils l'altèrent, le parodient, le dissolvent. »* Si la pédérastie, dit-il, constitue une civilisation, elle risque d'isoler plus que de réunir ses citoyens. Face à cette solitude extrême, le jeune amant peut simplement devenir le délégué de son aîné dans le monde humain, son *« représentant sur terre »*, son *« frêle ambassadeur chez les vivants »*.

Une autre façon de conjurer la stérilité de l'homosexualité lui était fournie par l'art, mais un art très particulier, consacré à la mort, sujet le plus constant de son œuvre. Genet offrait à une civilisation de fantômes un *Livre des morts* : une Egypte homosexuelle de l'imaginaire. Comme il l'avait écrit dans une lettre à Jean-Paul Sartre, la seule issue était de convertir les thèmes funèbres de sa vie en œuvre d'art, en conférant un sens universel à des événements singuliers et limités.

L'âge venant, Genet acquit un point de vue plus optimiste. En prenant parti pour deux grandes causes, celle des Panthères noires et celle des Palestiniens, il ne cacha par son intérêt érotique pour les deux groupes. Les Palestiniens, auxquels il ne dissimulait pas plus sa sexualité que son athéisme, furent choqués par ce qui leur apparut comme des excentricités, tout en admirant son courage de les assumer.

Genet ne participa à aucune manifestation en faveur des homosexuels en France, essentiellement parce que, au début des années 70, il ne s'intéressait plus du tout à la politique intérieure, se concentrant entièrement sur la cause palestinienne, dont il était, alors, l'unique soutien occidental admis.

Mais il ne mit jamais son homosexualité en sourdine : il exprima son agacement devant la manie que les Panthères avaient de traiter leurs ennemis blancs de « pédés », ce qui conduisit leur leader, Huey Newton, à publier, le 15 août 1970, un article fondamental : « La libération des femmes et les mouvements de libération homosexuelle », où il rappelait le droit pour chaque individu *« d'user de son corps comme il l'entend »* et avançait qu'*« un homosexuel est peut-être plus révolutionnaire que tout autre »*. De son côté, Genet précisa dans un entretien de 1972 : *« On n'est pas révolutionnaire juste parce qu'on est homosexuel. Ce que je veux dire, c'est qu'il y a des homosexuels qui veulent affirmer leur différence et leur singularité, et ce besoin les conduit à démasquer l'arbitraire du système dans lequel ils vivent. Mais il y en a d'autres qui veulent passer inaperçus et se fondre dans le système, le renforçant ainsi* (4). »

Un soir, Jean Genet, après avoir avalé un certain nombre de calmants, dansa en « négligé » rose devant quatre Panthères. Angela Davis devait affirmer, plus tard, que Genet avait apporté au mouvement de sérieux éléments de réflexion sur l'identité sexuelle. De même, Kate Millett estimait que *Notre-Dame-des-Fleurs* était une œuvre féministe, parce que le roman montrait que la « féminité » n'était pas une réalité biologique, mais un rôle social que n'importe qui pouvait jouer, notamment un homme.

En 1983, il souligna toutefois qu'il n'avait *« pas écrit ses livres pour la libération de l'homosexuel »*, mais *« pour le goût des mots, pour le goût des virgules, même de la ponctuation, pour le goût de la phrase* (5) ». Et il ajoutait que l'homme qui avait le plus œuvré pour la libération des homosexuels était lui-même hétérosexuel et nullement libéré : Freud, qui avait exposé la théorie de la bisexualité universelle et de la sexualité indifférenciée des enfants.

(1) Entretien avec Hubert Fichte in *L'Ennemi déclaré, Œuvres complètes*, tome VI, Gallimard, p. 171.

(2) *Ibid.*

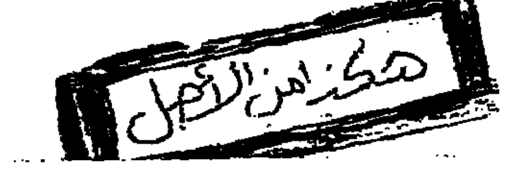
(3) Repris dans *Fragments... et autres textes*, Gallimard.

(4) « Conversation avec Jean Genet », de Pierre Démeron, in *Oui*, novembre 1972.

(5) Entretien inédit avec Edward de Grazia.



RENÉ SAINT-PAUL



Un solitaire tout près de nous

Il m'aura fallu du temps pour approcher Genet. Je veux dire pour l'approcher vraiment. Nous sommes allés de malentendu en malentendu et, aujourd'hui encore, je ne suis pas sûr de tout comprendre dans ce qu'il nous a laissé. Les *raisons* de ces malentendus étaient bonnes : je lisais Genet en colonisé, en nègre, en militant anticolonialiste, en homme du Sud, *affrontant* des ombres occidentales. Il se situait à part, comme *nous*, *en* décalage comme nous, hors normes et, à bien des égards, défiguré comme nous. Son théâtre, ses romans, *ses poèmes, ses* articles l'érigeaient en compagnon de lutte contre les dominations ; et j'ai loué son courage dans les ghettos de Harlem, les marches délaissées contre la *guerre du Vietnam*, les camps palestiniens, les bouges et les froids petits matins de la Goutte-d'Or autour des cadavres d'immigrés. A nos côtés. Tout près de nous.

C'était pour nous un nègre qui contestait le colonialisme. Un barbare égaré dans la cité occidentale. Un rebelle sans mesure dressé contre les pouvoirs en place. Un *combattant précieux, dénicheur* d'oxygène quand nos souffles hoquetaient. Premier malentendu Genet : guerrier des guerres oubliées, épaule offerte aux ultimes désespoirs *dans* la gorge des enfers.

Lorsque je suis moi-même devenu travailleur social, intervenant dans les prisons et devant assister jusqu'aux cellules des hommes laminés par le joug carcéral, un autre malen*tendu surgit entre Genet et moi. Il* me servit à fréquenter l'indicible des barreaux, l'arrière-ban des tombes cellulaires impossibles à seulement *deviner*. Cet *impartageable* – croix de ces gens incarcérés que j'essayais d'aider –, Genet semblait le mettre à ma portée. Son maniement d'une écriture devenue salvatrice, cet abandon aux *ténèbres intimes qui* le rendait tellement humain, le transformèrent pour moi en « marginal qui écrivait » et qui, avec son expérience carcérale – ce désastre et cette mort goûtés au plus extrême –, faisait de l'art.

Patrick Chamoiseau

Et les malentendus iront comme cela longtemps. Jusqu'à ce que les vieux champs de bataille se désertent, que les systèmes de pensée *chevauchant nos esprits s'abîment* et que nous nous retrouvions démunis devant un monde qui faisait monde parmi nos rêves échoués ; un monde qui happait nos consciences de son *total insaisissable et qui*, redévoilant une indéfinie diversité, nous emportait dans la relativisation chaotique de nos cultures, de nos sacrés, des valeurs les plus hautes de nos imagi*naires. Processus déroutant au cours* duquel beaucoup réfugieront leur trouble dans des nationalismes sectaires et des puretés ethniques mâlement réconfortantes.

Et ce fut lors d'une nouvelle créa*tion des Nègres (fondée* sur une de ces lectures invalidées) *que je devinai* un autre Genet. J'eus soudain conscience de ces malentendus qui, sous mine de rapprochement, m'avaient séparé de lui. *Genet* ne contestait aucun pouvoir, mais écartait l'idée même de pouvoir. Il ne contestait pas un ordre mais les ap*pauvrissements mêmes qu'entraî*naient nos conceptions de l'ordre. La prison ne lui avait servi qu'à déployer des chevelures de liberté aux reflets inconnus. Dans *ses nuits, il n'y avait ni* père, ni mère, ni systèmes familiaux, ni cadre de références, il allait seul jusqu'au bout du malheur. Et sa sexualité même, en rupture, à l'écart, *renforçait cette ex*trême et voulue solitude.

Il n'était d'aucun pays, d'aucune langue, d'aucune race, fils de personne, *sans* mythe fondateur et sans dieux tutélaires, mais il errait à travers tout cela comme le pire vagabond, accumulait en sphères sensibles les kilomètres et les pays, les expériences et les combats, les surprises, les changements, les damnations, les périls, les rituels débridés. Il ne nous enseignait rien, mais enflammait ces certitudes sur lesquelles *nous fondions nos assises*. Les nègres, les colonisés, les dominés, les militants, les guerriers se découvraient en lui, y percevaient des rumeurs de violences, alors qu'au profond de ses ombres il errait paci*fique, désinvesti de cela. Il était avec* nous, mais au-devant de nous, au point de transmutation où le juste et l'injuste, le Bien et le Mal, le propre et le sale, l'ordre et le désordre, s'in*clinent sous l'à-venir solaire du vi*vant.

Et ce point de transmutation ouvre au monde en ses diversités ; on *comprend mieux ainsi son* appétit des grands espaces, son désir de rencontre des autres cultures, des autres peuples, qu'il choisissait d'aborder par les portes délaissées. Nous *comprenons mieux, comme* le dirait Glissant, pourquoi sa solitude le rendait solidaire, comment ses ombres déclenchaient des éclats de lumière, comment le mal, le vol, le *meurtre*, la *déroute* des valeurs, *ex*plorés aux extrêmes, ouvrent à des libertés qui ne relèvent ni du Mal ni du Bien.

Ni amoral ni moraliste.

Genet, au-delà des morales.

Au-delà des combats pour susciter en nous des aptitudes nouvelles.

Avec force, avec drame, violence très *calme*, *solitude* raide et *alliance* généreuse, Genet a toujours été libre. Libre comme nous devons tenter de nous imaginer afin de renoncer à le comprendre vraiment. Libre pour *mieux* tenter *une divination* des poétiques d'un monde maintenant sans absolu.

La parole et le silence : un parcours politique

Genet passait hier le détroit de Gibraltar, pour être enterré à Larache, au Maroc. Il était mort le 15 avril 1986 à Paris. Partons de là, la fin violente, pour établir une gé*néalogie de l'écrivain : c'est seule*ment à partir du dernier Genet, la politique et l'écriture mêlées, qu'il sera possible, en amont, de relire l'auteur de *Journal du voleur* (1948), en aval, de saisir ce qui demeure aujourd'hui comme l'héritage de l'écrivain. Ou, pour reprendre les termes de Gracq à propos de Breton (1), plutôt *que revenir sur* l'écrivain maintenant consacré, réappliquons l'histoire mouvementée de Genet sur les accidents de celle de son temps. C'est juste*ment* en 1968, au *moment où* le mouvement surréaliste, au plus fort de sa renommée et de son prestige, décide son autodissolution, que le seul Genet décide d'aborder les situations sociales qui provoque*ront une politique. Entre le* mouvement et l'écrivain, un souci commun : la destruction de l'autorité.

Le dernier écrit publié de son vivant, en 1983, est la *description* d'une fiche rose d'identité : il s'intitule « N° matricule 1155 » (2). La fiche est celle d'un Marocain né la même année que lui, en 1910. D'une *certaine manière son dernier livre* posthume, *Un captif amoureux* (1986), semble l'agrandissement de cette fiche aux dimensions de l'univers. L'espace de ce livre est la planète, *Amérique* et *Moyen-Orient surtout*, sa population composée d'hommes venus de partout, Panthères noires, Palestiniens ou immigrés.

Le 21 juillet 1984, Genet se trouve à Ajloun, en Jordanie, chez une mère *palestinienne dont le fils s'appelle* Hamza : pour une nuit, l'écrivain prendra sa place. Lors de son premier voyage sur les bases et les camps palestiniens, entre octobre *1970 et avril 1971, trente jours de ra*madan et cent quatre-vingt de rencontres, il découvre le pays de l'amitié. Déjà, son regard sur les camps vise à transformer une situation humanitaire en une réalité politique. *Il n'est pas douteux qu'en se replon*geant à ce berceau du monde il soit attiré par le combat métaphysique. Le souci de l'origine est celui du dernier Genet.

[illegible]

A Sabra et à Chatila, événements qui appartiennent à la guerre du *Liban* : le 19 septembre 1982, vers 10 heures, il descend dans la rue et entre dans les camps ; le vent mauvais de la guerre circule des poumons des Palestiniens aux poumons *de l'écrivain*.

Depuis au moins son intervention consacrée à la Fraction armée rouge, « Violence et brutalité », parue en septembre 1977 dans *Le Monde*, il était resté quasi silencieux. En déci*dant d'écrire* au *sujet* des membres emprisonnés du mouvement allemand, il s'intéresse, au croisement du carcéral et du linguistique, à une certaine *violence dans la langue*.

Trois ans plus tôt, en 1974, il se décide à parler de quelques livres écrits par des immigrés, c'est-à-dire qu'il tente de parler avec ceux qui ne lui ont rien demandé. A partir de là, il peut se voir comme étranger dans le regard de l'autre, il peut s'éprouver lui-même comme étranger, il doit éprouver la vérité de l'amoureux. Genet n'a pas écrit pour défendre les *immigrés* : il *se soucie du mouve*ment des hommes soumis à la violence de l'héritage. Il fut présent à une audience du procès de l'un des membres des Panthères noires, Bobby Seale, le 14 avril 1970. Mais il voulut défendre un autre membre des *Panthères*, *George Jackson, auteur* du livre *Les Frères de Soledad*, condamné à vie pour un vol de quelques dollars. Il n'a jamais vu le corps de cet homme, pas plus qu'il n'a pu le veiller. *Il découvre alors* la volonté de procès des *« hommes infâmes »* (3) : ils ne sont pas indignes mais luttent contre la honte d'être réduits au silence. Une question hante Genet, c'est le racisme.

Plus tôt, il a *assisté* dans les rues de Paris à la danse des étudiants. Elle se prolonge autour du monde selon un mouvement panique dans lequel l'écrivain est alors emporté. C'est en effet à partir de là, je l'ai dit, que Genet chaloupe dans les bras de l'époque, soumis absolument à un monde réel, témoin d'une jeunesse qu'il n'aime pas pour elle-même mais pour ce qu'elle est traversée d'une force qui rompt l'ordre.

Son refus de signer le Manifeste des 121 (septembre 1960), pour le *droit à l'insoumission dans la guerre* d'Algérie, manifeste la limite non cicatrisée entre deux époques. Alors, il dit adieu à une trilogie théâtrale à succès : *Le Balcon* (1956), *Les Nègres* (1958) et *Les Paravents* (1961). Une période s'achève, une autre commence, créatrice mais nouvelle. Genet fait là l'expérience de l'impossibilité de la décision et de sa res*ponsabilité. Il n'était pas nécessaire* de signer aux côtés des vaincus. Le livre publié en 1948, *Journal du voleur*, doit se lire dans le reflet de celui de 1986 : *ici et là* ce sont des « souve*nirs* », la voix est basse, libre donc rieuse. En 1940, Genet n'entra pas dans la Résistance. Mieux, il s'était réjoui de la raclée donnée aux Français par les Allemands. C'est à ce moment-là qu'il publie, les yeux fermés, ses romans, dont *Pompes funèbres* (1947). Une certaine admiration pour Hitler ne s'est jamais vidée : en son nom se nouent pour l'écrivain fiction de la race et mythe de l'origine.

A l'école dans le Morvan, vers 1920, alors qu'il devait décrire sa *maison* dans un dessin, les *enfants* s'exclamèrent : *« Ce n'est pas sa maison, c'est un enfant trouvé. »* Puis ils rirent de l'écrivain chétif. Privé de maison, privé de droits civiques (voleur), il est privé de nationalité, étranger. La vie puis l'œuvre de l'écrivain tiennent dans cette conjonction entre une enfance aux *conséquences* politiques et une politique venue remplir ce vide de l'enfance. L'héritage de Genet, c'est le souci de l'invention de l'héritage. Il requiert pour advenir qu'à soi-même on se fasse *violence*. *Le nom de son* père reste inconnu.

(1) *Le Monde*, 16 février 1996.

(2) « N° matricule 1155 », à l'occasion de l'exposition intitulée *« La rupture »*, sur le thème de l'immigration ; repris dans *L'Ennemi déclaré*, de Jean Genet, Gallimard, Paris, 1991.

(3) Michel Foucault, « La Vie des hommes infâmes », *Les Cahiers du chemin*, n° 29, 1977.



J.E. ATWOOD/VU

Deux images de Jean Genet à vingt ans d'intervalle.

Le fonds Genet : un puzzle et une dynamique

Créé du vivant de l'écrivain, en 1985, le fonds Genet de l'IMEC (1) a joué un rôle extrêmement dynamique pour les études internationales concernant son œuvre. Albert Dichy l'a institué dans le cadre d'un petit laboratoire de recherches de Paris-VII, à Jussieu, intitulé Bibliothèque de littérature française contemporaine, BLFC, ce qui permettait de reprendre les initiales de la Bibliothèque Louis-Ferdinand Céline, premier auteur à faire l'objet d'archives dans cette structure. Il s'agissait simplement de rassembler des documents, car Genet n'avait donné son accord qu'à la condition qu'aucune recherche biographique ne soit entreprise avant sa mort.

Albert Dichy reconnaît qu'à cette époque *« nos connaissances sur la vie de Genet étaient très faibles, la légende, entretenue par l'écrivain et ses admirateurs, prédominant »*. Or, quelques mois après sa mort, Pascal Fouché, qui travaillait sur la littérature sous l'Occupation, était tombé sur des articles qui permettaient de situer certaines incarcérations de Genet. *« Nous avons alors décidé de publier ces documents dans un cadre plus large qui recueillerait des informations sur l'ensemble de sa vie. »* Albert Dichy a donc *commencé* une enquête dans le village du Morvan, Alligny, où Genet avait passé son enfance. Peu à peu, le fonds s'est enrichi : *« C'est souvent le système des archives de l'IMEC : une recherche alimente le fonds et le fonds lui-même, en retour, suscite des recherches. »*

Le cas de Genet était particulier, puisqu'il n'avait ni famille ni maison stable. Les dépôts ont été successifs et fragmentaires. *« C'est donc une sorte de puzzle, dont l'élément central a, au fond, été perdu. L'essentiel est constitué par l'ensemble des versions variées des scénarios qui donneront lieu à une édition. Elles ne sont consultables que sur autorisation de l'exécuteur testamentaire de Genet, Laurent Boyer, conseiller juridique des éditions Gallimard. Il y a* La Nuit venue, *que Ghislain Ury devait tourner avec les comédiens du groupe TSE d'Alfredo Arias,* Le Langage de la muraille, *projet ambitieux de Genet,* Mademoiselle, *que Tony Richardson a réalisé avec pour protagoniste Jeanne Moreau, ainsi que* Le Bagne, *publié en 1994 par Marc Barbezat. »*

SPÉCULATION

Et le reste des manuscrits ? Ils sont entre les mains de Jacques Guérin et d'autres particuliers. *« Mais,* précise Albert Dichy avec un sourire, *il y a aussi des faux dont certains ont été authentifiés par Genet. Le certificat est plus authentique que le manuscrit lui-même ! »* Par ailleurs, le manuscrit de *Journal du voleur* a été prêté à l'IMEC par un collectionneur anonyme, qui n'autorise sa présentation qu'en de rares occasions et ne souhaite pas sa libre consultation.

« Les manuscrits ont pris une telle valeur que la recherche a été court-circuitée par la spéculation. Genet est un des auteurs les plus chers, avec Céline et Artaud. L'université d'Austin au Texas possède plus de manuscrits qu'aucun collectionneur français : celui de Notre-Dame-des-Fleurs, *plusieurs versions de* Haute surveillance, *des lettres de Genet à Cocteau. Les institutions françaises s'étaient complètement désintéressées de ces textes. Genet avait lui-même organisé cette spéculation. La légende veut que Genet ait offert à Cocteau le manuscrit de* Notre-Dame-des-Fleurs, *le lui ait volé et qu'il l'ait revendu ! »* Mais les prix, du vivant de Genet, n'atteignaient pas les hauteurs actuelles. En 1977, *Les Bonnes* ont été vendues aux enchères 10 000 francs. *Quelques années plus tard*, la pièce était cotée 300 000 francs. Quelques mois après la mort de Genet, un des deux manuscrits connus de *Journal du voleur* valait *un 1,7 million de francs*.

Depuis dix ans, les colloques Genet se sont multipliés. Le premier a eu lieu à Parme, suivi par les Journées de l'Odéon. La plupart ont lieu à l'étranger, particulièrement en Italie et en Angleterre. Genet a été réinscrit dans le circuit de la réflexion, après avoir souffert d'un certain ostracisme universitaire. On négligeait *ses romans*, au profit de son théâtre, pendant longtemps seul à être respecté par les universitaires, à cause de l'aspect délibérément ré*flexif et théorique* des pièces et surtout d'un éclairage moins directement homosexuel. Selon Albert Dichy, *« c'est sans doute plus la thématique homosexuelle, que l'éloge du crime ou du vol, qui a contribué à écarter l'œuvre de Genet des études académiques. Par ailleurs, l'essai de Sartre a fait le vide. Les professeurs pensaient que le travail avait déjà été fait et souvent se contentaient de lire Sartre, en ignorant Genet lui-même. Le théâtre, en revanche, était monté par de grands metteurs en scène, Louis Jouvet, Roger-Blin, Peter Brook, Antoine Bourseiller : il a connu un retentissement immédiat. Alors que la diffusion des romans a été plus clandestine, plus limitée à un cercle. Et, paradoxalement, la publication des* Œuvres complètes *par Gallimard a figé Genet dans le passé. Ainsi* Pompes funèbres, *pourtant si virulent, a été désamorcé par sa parution dans les* Œuvres complètes. *Il y a eu un étouffement par la reconnaissance. C'est sa mort qui a permis à son œuvre de sortir du purgatoire, parce que, de son vivant, il exerçait une très grande intimidation sur les chercheurs. Les proches ont enfin osé témoigner. Jusque-là, ils étaient fidèles à son désir de retrait, de rupture avec la société. Il regagne à présent sa place dans la littérature du XXe siècle. La biographie d'Edmund White a beaucoup contribué à la réhabilitation de l'œuvre. En mai, à Londres, un congrès a réuni Arrabal, David Bowie, Patti Smith, Tahar Ben Jelloun. Plus il y aura de livres, plus les recherches se multiplieront. En avril, l'institut culturel français de Barcelone et l'IMEC ont célébré le dixième anniversaire de sa mort, avec des expositions, des débats, des numéros spéciaux de revue. »*

La dernière phase du couronnement ne pouvait être assurée que par l'entrée dans « La Pléiade », dont Albert Dichy a la responsabilité avec Michel Corvin. Trois tomes sont prévus : le théâtre, les romans, les textes politiques. D'autres lettres à Roger Blin seront publiées dans le premier volume. *Mais certaines pièces demeurent introuvables :* un *Héliogabale* qui est apparu dans une vente publique, pour redisparaître aussitôt et un *Don Juan* dont on est certain qu'il a été effectivement écrit par Genet. Par ailleurs, seront rassemblées et éditées les trois cents lettres à son traducteur et agent américain, Bernard Frechtman.

Enfin, dernier projet à l'étude, la publication d'un album d'un célèbre photographe autour du poétique cirque Romanès d'Alexandre Bouglione *qui fut un proche de* Genet et entretint avec lui une correspondance régulière. Les images d'un cirque tsigane : quel plus bel hommage rêver pour l'*amant d'un funambule* ?

Propos recueillis par René de Ceccatty

(1) IMEC, Institut mémoires de l'édition contemporaine, 25, rue de Lille, 75007 Paris, tél. : 42-61-29-29.

★ Parmi les récentes publications, citons la revue *Roman 20-50*, revue d'études du roman du XXe siècle, n° 20, décembre 1995, avec des contributions de Francis Marmande, Pierre-Marie Héron, Patrice Bougon, Marc Dambre, Alain Buisine. *La Règle du jeu*, n° 18, janvier 1996, contient une conversation inédite en français de Juan Goytisolo et de Jean Genet et une étude de Jérôme Neutres. Un numéro spécial d'*Europe* est prévu pour septembre. Une lettre à Laurent Boyer sera publiée dans le prochain numéro de la *NRF*. D'autre part, Peter Sellars envisage de monter à Los Angeles *Les Paravents*. Philippe Adrien reprend au Vieux-Colombier sa mise en scène des *Bonnes* à la saison prochaine. Nathalie Heitzman vient de mettre en scène à Nîmes *Haute surveillance*, qu'elle compte présenter à Paris.

La chronique de Roger-Pol Droit

Auguste Comte aux Jeux olympiques

Délaissé, incompris ou méprisé faute d'être simplement lu, le théoricien du positivisme, fondateur du culte de l'Humanité, est plus actuel qu'on ne croit. Sa « religion laïque » est-elle fort différente des rites olympiques ?

LA PHILOSOPHIE D'AUGUSTE COMTE
Science, politique, religion
de Juliette Grange.
PUF, « Philosophie d'aujourd'hui », 448 p., 198 F.

POLITIQUE D'AUGUSTE COMTE
Présenté par Juliette Grange.
Petite Bibliothèque Payot, « Classiques », 314 p., 78 F.

On imagine volontiers un monsieur à la redingote ennuyeuse. Auguste Comte, grand esprit, architecte aux vastes vues, serait aussi intelligence austère et détraquée. L'homme paraît en même temps froid et sentimental, raisonneur et visionnaire, logique et dogmatique, sensible et obtus. Une fois achevée sa monumentale reconstruction des savoirs scientifiques existants, il s'attache à fonder une religion nouvelle. A partir de 1845, *« l'année sans pareille »*, il s'emploie, *« sous la sainte influence de Madame de Vaux »*, qui meurt de phtisie dès 1846, à planifier *le culte de l'Humanité*. Pas une fête n'y manque, pas un grand homme, pas une vertu. Les rites sont répartis, les prières ajustées. Le fondateur conçoit ce culte de l'avenir comme d'autres calculent les ponts et les chaussées. Abstraite et raisonnable, cette glorification de l'Humanité est une religion d'ingénieur. En 1857, le polytechnicien Auguste Comte, philosophe, prophète sans subsides et amoureux platonique, peut s'éteindre en paix : tout a été pesé. Le positivisme est en marche. La régénération de l'Europe, puis du monde, a reçu son impulsion première et décisive. Les disciples ont beaucoup à construire, mais les plans sont là. Tandis que se bâtissent des chemins de fer, des viaducs, des halles, bientôt des tours et des métros, ces savants veilleront à l'édification mondiale de l'ordre et du progrès. La route sera longue, mais l'histoire de l'humanité a d'ores et déjà pris le cap de l'universel.

Industriels philanthropes ou généreux politiciens, les rares disciples de l'Eglise positiviste se sont vite déchirés ou dispersés. Ils sembleraient presque appartenir à une époque plus ancienne, ou plus figée, que celle des militants, marxistes ou anarchistes, qui furent pourtant leurs contemporains. Ces braves esprits qui font confiance à la technique sont convaincus de l'avènement prochain de l'harmonie sociale, croient dur comme fer à l'unification spirituelle des peuples ; comment ne pas remarquer qu'ils portent col dur, pince-nez et bottines – tous accessoires, idéologiques et vestimentaires, qui ne se fabriquent plus depuis longtemps. Passés et dépassés, ils n'attirent plus l'attention. Auguste Comte et les siens semblent habiter une niche immobile de l'Histoire. La nostalgie parfois porte un visiteur dans leur solitude poussiéreuse. Mais c'est rare. On les a tout bonnement oubliés.

C'est un tort. Auguste Comte n'est pas simplement l'architecte d'un grand édifice intellectuel plus ou moins ennuyeux et guindé. Le mérite du travail de Juliette Grange est de faire saisir, thème par thème et point par point, qu'il s'agit bien d'un philosophe, englobant, en une réflexion générale et cohérente, une multitude de questions qui nous parlent toujours. Certaines des préoccupations majeures de Comte sont plus proches des nôtres que de celles de ses contemporains. Dans la France encore rurale et catholique de 1850, peu de gens se souciaient en effet de la mondialisation de l'industrie ou de l'effacement des grandes religions. Comte avait saisi, entre autres, que le monde était désormais transnational, que les révélations sacrées avaient fait leur temps. Il entrevoyait aussi que les formes anciennes de la politique s'estompaient au profit d'une vie sociale et culturelle où le pouvoir allait s'exercer autrement, de manière diffuse et continuelle. Mais il ne dissociait pas l'avènement de la société scientifique et industrielle de l'invention nécessaire d'une spiritualité nouvelle.

Au contraire : il entend fonder la religion future sur le triomphe des sciences. Il ne s'agit pourtant pas d'imposer le règne du scientisme ni un quelconque *« culte de la Raison »*. On se tromperait totalement en faisant d'Auguste Comte un pape de laboratoires. La réussite des disciplines scientifiques consiste d'abord, à ses yeux, dans l'acceptation du relatif. Le relatif, selon une formule devenue célèbre, est désormais *« le seul absolu »*. L'idée vaut pour les sciences, où l'étude des relations entre les phénomènes a remplacé celle des causes premières et des réalités ultimes. Elle vaut aussi pour la vie religieuse. Comte considère la religion sous deux faces : indispensable au développement collectif et individuel, elle est aussi, dans sa prétention à détenir des vérités intangibles, définitivement ruinée. Il s'agit donc de fonder une religion... de l'absence de religion. Voilà un point intéressant – le plus mal compris, en général, du comtisme. L'Humanité,

Il avait pressenti la mondialisation de l'industrie, la fin du politique et l'exigence de spiritualité. Les grandes fêtes qu'il avait imaginées pour donner aux hommes une mémoire sont-elles reprises par les Jeux aujourd'hui ?

telle qu'elle est célébrée par le positivisme, ne remplace pas Dieu : elle indique au contraire qu'il manque, sans remède. Cette subtile marque d'absence passe habituellement inaperçue. Il est vrai qu'elle est recouverte par des programmes de fêtes et des calendriers commémoratifs.

Imaginons Auguste Comte à l'ouverture des Jeux olympiques. Sans doute serait-il gêné par l'exploitation commerciale de l'événement. Peut-être comprendrait-il mal qu'une compétition sportive soit mêlée aux rivalités politiques du jour. Lui qui annonçait, pour le XX[e] siècle, le règne de la paix et de l'harmonie n'avait pas prévu le règne de la publicité ni la reviviscence des nationalismes. En revanche, l'esprit de l'olympisme ne lui paraîtrait pas étranger. Sa diffusion internationale ne l'étonnerait guère. On pourrait même, quitte à forcer quelque peu les textes et les faits, poursuivre le rapprochement. De quoi s'agit-il dans la religion positiviste ? De célébrer le souvenir d'actions sociales désintéressées, de transmettre à la mémoire collective de hauts faits exemplaires et pacifiques. N'est-ce pas ce que font les athlètes, à leur manière ? La construction progressive de la légende olympique forge une image réduite de l'humanité et de ses héros. L'altruisme, le dépassement de soi, la solidarité, le sacrifice – sans le martyre ni même la vraie souffrance – se retrouvent ici et là.

La religion de l'Humanité tend vers la tempérance, la chasteté, la sobriété... mais elle ne les prescrit pas comme des normes, ne les impose pas comme des règles bonnes en elles-mêmes. La vie sportive, en un sens, est du même ordre : elle est morale par hygiène, non par rigorisme. Parmi les traits essentiels de la religion positiviste figure l'abolition de la frontière entre privé et public : ce qui arrive à chacun en particulier, de manière apparemment anecdotique et contingente, appartient à tous et doit être vécu « pour autrui ». Celui qui participe aux Jeux le fait-il jamais simplement pour lui-même ? Ce n'est pas seulement à lui, comme individu singulier, qu'il advient de gagner ou de perdre. La course toujours engage une histoire, une mémoire, une communauté. Elle est faite du regard des autres et de la perte de soi autant que du désir âpre de vaincre et de goûter la gloire.

Les Jeux olympiques organisent la compétition et en même temps la nient. Au moment même où les rivalités sont portées à leur sommet, une voix répète que participer suffit, que cela seul importe, et que la victoire vient par surcroît, comme un accessoire inessentiel ou un supplément incalculable. La victoire est bien, à proprement parler, sans prix : infini ou nul, suivant le côté que l'on considère. Cette réalité insaisissable et diaphane pourrait évoquer aussi l'individu dans la société dont rêvait Comte. L'existence individuelle est en effet, de la même manière, omniprésente et comme dissoute dans la collectivité. *« Nous sommes tous membres les uns des autres »*, ne cesse d'écrire le philosophe, pour qui *« la décomposition de l'humanité en individus proprement dits ne constitue qu'une analyse anarchique, autant irrationnelle qu'immorale »*. Cela ne signifie pas pour autant que la société puisse exister indépendamment des intentions individuelles. On suggérerait volontiers d'illustrer ces affirmations par le statut des téléspectateurs suivant sur tous les continents la retransmission des Jeux.

Enfin, le relatif comme seule forme d'absolu. Que conquièrent les dieux du stade ? Une immortalité que chacun sait éphémère, une grandeur à la fois réelle et dépourvue de contenu. Au terme d'années d'efforts sans pause, de tensions incessantes, d'épreuves endurées, de patience obscure, ce frêle instant où les champions peuvent se raconter que personne, jamais, ne les oubliera plus n'est qu'une parenthèse infime. Le métal peut briller le temps d'un éclair, et l'aile de la victoire frôler les meilleurs. La mémoire peut s'efforcer de retenir les exploits, tenter de réciter des noms. Les commentaires peuvent puiser dans l'épopée un semblant de souffle. Chacun sait, et cela aussi fait partie des Jeux – de leur style et de leur grandeur –, que les récompenses ne sont que des médailles de vent...

La foi en une seule histoire du christianisme

La pratique de l'histoire peut-elle influer sur les convictions religieuses ? Et à l'inverse ? Protestants ou catholiques, vingt-trois historiens répondent à ces deux questions posées par Jean Delumeau

L'HISTORIEN ET LA FOI
sous la direction de Jean Delumeau.
Fayard, 354 p., 130 F.

Jean Delumeau a eu l'heureuse idée de poser à des collègues universitaires spécialistes de l'histoire du christianisme – et de se poser à lui-même – une double interrogation : *« Vos convictions religieuses ont-elles influencé votre pratique de l'histoire ? »* et *« Votre familiarité avec l'histoire religieuse influence-t-elle votre position comme croyant ? »* Vingt-trois d'entre eux lui ont répondu. Ce résultat constitue déjà en soi un bel exploit dans un milieu plutôt porté à penser, avec Pascal, que *« le moi est haïssable »* et il atteste le prestige d'un maître dont la science n'a d'égale que la bonté rayonnante. Il en résulte un ouvrage à la fois dense et varié (en dépit de quelques répétitions inévitables), où les témoignages sur un itinéraire personnel alternent avec des mises au point consacrées à l'évolution de tel ou tel domaine de la recherche, assez représentatif au total d'une communauté scientifique qui a beaucoup évolué au cours des trente dernières années. Depuis 1960 en effet, un nombre croissant de laïcs ont pris la relève des clercs dans un secteur où ces derniers avaient longtemps joué un rôle prépondérant et l'histoire de l'Eglise a fait place à une histoire religieuse. D'où une mutation profonde que les auteurs de ce livre ont vécue et dont certains d'entre eux, de René Rémond à Marc Venard en passant par Michel Mollat du Jourdain et Jean Delumeau lui-même, ont été les auteurs, chacun dans son domaine respectif. Parmi eux les catholiques se taillent la part du lion, mais les protestants (Pierre Chaunu, Bernard Cottret, Marc Lienhard, Bernard Vogler) ont fourni des contributions significatives. De toute façon, les clivages ne se situent pas sur le plan confessionnel mais plutôt au niveau des générations, les plus anciens se sentant visiblement à l'aise dans leurs Eglises respectives, tandis que les plus jeunes se situent en majorité dans ce qu'Alain Cabantous appelle avec bonheur *« les marges vigoureuses »*. A quoi il faudrait ajouter – pour que le panorama soit complet – ceux qui n'ont pas répondu à l'enquête : Renan disait que, pour bien écrire l'histoire du christianisme, il fallait avoir été chrétien et ne l'être plus. L'unité de pensée qui marque ce livre et en fait tout l'intérêt ne doit pas faire oublier que cette phrase n'a pas totalement perdu de son actualité.

Mais faut-il vraiment être chrétien – ou l'être encore – pour écrire l'histoire du christianisme ? En principe non, car il n'y a pas une façon chrétienne de faire de l'histoire. Mais si les exigences du métier d'historien sont bien les mêmes pour tous, on ne peut s'empêcher de se demander – surtout dans une société aussi profondément laïcisée que celle de notre pays, où l'approche du fait religieux s'effectue le plus souvent sur le mode du soupçon ou du rejet – si l'historien croyant peut être à la fois membre à part entière de la communauté scientifique et fidèle de l'Eglise. Aux yeux de nos auteurs, il s'agit désormais d'un faux problème : tout en se situant sans hésitation dans la mouvance chrétienne, ils s'affirment suffisamment libres et adultes pour être en communion avec leurs Eglises respectives sans s'y trouver asservis. Rejetant toute visée apologétique, ils ne se sentent pas tenus, à la différence d'un Daniel-Rops ou d'un Augustin Fliche, de consacrer leur temps à réfuter les critiques lancées au cours des siècles contre la papauté ou à opposer aux légendes noires les beautés du christianisme et les services qu'il a rendus à l'humanité. Cela serait d'autant plus difficile que, comme le souligne Marc Lienhard, *« si Dieu est à l'œuvre dans l'histoire, il y est bien caché »* : l'histoire ne prouve pas Dieu ; elle n'est pas le lieu de sa gloire, plutôt celui de sa croix, dans la mesure même où de nombreuses pages de l'histoire religieuse de l'humanité illustrent davantage la faiblesse des hommes que la grandeur ou la bonté du Créateur. Cela dit, si la foi n'apporte aucune lumière particulière à l'historien des religions, force est de reconnaître qu'un minimum de bienveillance et de sympathie vis-à-vis du fait religieux est indispensable pour opérer efficacement dans ce champ. On imaginerait difficilement qu'un historien de l'art puisse être dépourvu de sensibilité esthétique. De la même façon, un historien de la vie religieuse privé du sens des réalités spirituelles risquerait de passer à côté de l'essentiel ; il doit en tout cas postuler la sincérité des adeptes des croyances qu'il étudie et essayer de comprendre – ce qui ne signifie évidemment pas approuver – des comportements parfois très éloignés de notre mentalité, en évitant l'anachronisme et le jugement dépréciatif. Ainsi, on ne peut faire correctement l'histoire de l'Inquisition si l'on n'admet pas que la plupart des inquisiteurs désiraient sincèrement le bien de leurs victimes et cherchaient non à s'enrichir ou à satisfaire des tendances sadiques, mais à leur procurer le salut éternel. De même, Francis Rapp a raison de rappeler que, si l'historien a le droit d'avoir ses préférences et de les manifester, rien ne l'autorise à effectuer des choix dans le tissu même de l'histoire. Exalter – comme il le mérite – Savonarole et rejeter Alexandre VI Borgia dans les oubliettes constitue une mutilation voire une manipulation d'un passé qu'il faut assumer dans sa totalité. La foi aide également à se méfier des explications globalisantes et des idéologies réductrices. René Rémond a raison de rappeler que la plupart des historiens chrétiens sont restés insensibles aux sirènes marxistes, ce qui n'était pas si commun dans les années 60. C'est que la foi, sans en fournir la clé, donne un sens à l'histoire et, d'une façon qui paraîtra peut-être paradoxale, prémunit l'historien contre l'inclination à mettre de l'absolu dans un domaine qui est d'abord celui du relatif. D'autre part, Henri Irénée Marrou, cité par presque tous nos auteurs, a montré de façon définitive l'inanité de la conception positiviste selon laquelle ne serait véritablement objectif que le savant auquel l'objet de sa recherche serait totalement indifférent. En excluant toute passion, l'historien se condamnerait au contraire à n'avoir rien à dire aux hommes. L'historien croyant n'a donc pas à faire abstraction de ses convictions pour faire honnêtement son métier, mais à s'appuyer sur elles pour accéder à la vérité des autres et lutter contre toutes les formes d'autosatisfaction et de dogmatisme.


D.R.

Jean Delumeau.
Professeur au Collège de France, où il tint de 1975 à 1994 la chaire d'histoire des mentalités religieuses, Jean Delumeau a toujours crédité les chercheurs qui l'entouraient de l'entière responsabilité de leurs travaux. Cette honnêteté intellectuelle, doublée d'une ouverture d'esprit qui le pousse, chrétien engagé, à œuvrer pour un œcuménisme large, le prédisposait à diriger des entreprises collectives ambitieuses, tels *Les Malheurs du temps* (avec Y. Lequin, Larousse, 1987), une *Histoire des pères et de la paternité* (avec D. Roche, Larousse, 1990) et plus récemment *Le Fait religieux* (Fayard, 1993).

En fait, c'est la seconde question posée par Jean Delumeau aux historiens qui a suscité de leur part les réponses les plus intéressantes. Tous les auteurs soulignent à quel point l'histoire est utile pour le croyant. Elle constitue en effet pour lui, selon l'heureuse expression de Marcel Bernos, *« un indispensable vaccin contre deux des maladies infantiles menaçant toute religion : l'angélisme et l'intégrisme »*. Elle permet aussi d'éviter la naïveté et l'autosuffisance que donne parfois la théologie, qui a naturellement tendance à se poser en science de l'absolu. L'approche historique en revanche permet de relativiser à la fois des fractures – par exemple celles qui ont éloigné l'une de l'autre les diverses Eglises chrétiennes – ou certains blocages, comme celui qui s'est établi au sein du catholicisme autour du célibat ecclésiastique, qui n'est devenu une règle qu'à partir de la fin du IX[e] siècle dans un contexte bien précis et daté. A cet égard, l'histoire a une fonction démythifiante qui est essentielle et le rôle de l'historien consiste bien souvent à refaire en sens inverse le chemin qui conduit tous les groupes – les Eglises ne faisant pas exception à cette règle – à l'amnésie de leur genèse, comme pour tenter de s'enraciner dans l'ordre des choses. Il n'y a pas deux histoires, l'une profane, l'autre sacrée, mais bien une seule. C'est pourquoi les phénomènes religieux ne sauraient échapper à l'analyse critique et l'histoire « sainte » prétendre à un statut privilégié. Dans ces conditions, on comprend que les institutions ecclésiastiques aient parfois tendance à se raidir face aux historiens, d'autant plus que la théologie se souvient avec nostalgie de l'époque où l'histoire était sa servante... Certains secteurs de la hiérarchie catholique en particulier – auxquels n'appartenait pas le cardinal Decourtray – semblent en effet redouter que la mise en cause par les historiens de telle ou telle attitude de l'Eglise ne finisse par déboucher sur une critique potentielle de la tradition et des dogmes. D'où une tendance actuelle à distinguer entre l'histoire religieuse, faite par des laïques et donc libre, et une histoire de l'Eglise qui devrait être confiée à des clercs ou à des historiens « responsables ». Comme le montrent bien Nicole Lemaître et Jean-Pierre Massaut, rien ne serait plus grave que de laisser s'établir cette nouvelle dichotomie, car elle constituerait un retour en arrière par rapport à la théologie historique du père Chenu ou du cardinal Yves Congar, qui n'hésitait pas à dire que *« tout est historique, y compris la* Bible *et Jésus »*. J'ajouterai pour ma part que le péril sera d'autant plus facilement évité que les historiens français du religieux prendront plus nettement leurs distances vis-à-vis d'une approche anthropologique volontiers réductrice et accepteront d'intégrer dans le champ de leurs travaux – comme certains d'entre eux ont déjà commencé à le faire – l'étude de la théologie, de l'exégèse et de la spiritualité. Car en dernière analyse, suivant l'excellente formule du théologien protestant allemand Ernst Käsemann, *« l'histoire sert la théologie en préservant la transcendance absolue de Dieu, comme elle sert aussi la liberté en défendant l'autonomie de l'homme »*.

André Vauchez

Comment sortir de la « cage de fer » ?

Tout en montrant à quel point la pensée de Max Weber est la philosophie même de notre temps, Pierre Bouretz en appelle à son dépassement

LES PROMESSES DU MONDE
Philosophie de Max Weber
de Pierre Bouretz.
Avec une préface de Paul Ricœur, Gallimard, « NRF Essais », 625 p., 180 F.

Et si la pensée de Max Weber était appelée, en cette fin de siècle, à remplir le rôle qui fut jadis celui de Marx : une magistrale description philosophique de la *modernité* ? Imparfaitement connu et traduit, l'impressionnant *corpus* webérien n'a véritablement été exploité en France qu'après la dernière guerre, notamment grâce à Raymond Aron. Considéré comme l'un des pionniers des sciences sociales, on n'a longtemps retenu de Weber que certaines notions éparses : l'« *éthique de la responsabilité* » (tournée vers les conséquences de l'action) par opposition à l'« éthique de conviction », l'origine du capitalisme rapportée à l'ascétisme puritain et protestant, l'Etat comme détenteur du monopole de la violence légitime, la « neutralité axiologique » – nécessaire absence ou suspension du jugement scientifique – et l'« individualisme méthodologique » (qui consiste à appréhender les réalités sociales par les *individus et non par* les entités collectives).


AKG PHOTO
Max Weber, Erfurt 1864, Munich 1920

A force de puiser dans ce réservoir de concepts et d'analyses, on avait presque fini par oublier que les ouvrages de Max Weber recelaient en leur fond la forte unité d'une vision de l'histoire – puissante, estime Pierre Bouretz, au même titre que les grands systèmes philosophiques de Hegel ou de Husserl. Restait à montrer le fil conducteur qui permet de parler, à propos de l'auteur de la *Sociologie des religions* (1), de philosophie à part entière. Pierre Bouretz s'y est employé dans une réinterprétation globale de cette œuvre dont il est trop facile d'évacuer les sombres pressentiments en faisant de Weber un thuriféraire du nationalisme prussien ou un dévot du pangermanisme (2).

Une œuvre dont l'axe tout entier tourne autour de la notion de désenchantement. Pierre Bouretz définit ainsi ce qu'il appelle le « moment Weber » : « *Le spécialiste pourra encore pénétrer des fragments épars de l'univers de la nature et de l'homme, mais en faisant son deuil du désir d'en saisir le sens ou d'en changer le cours.* » En intitulant son essai *Promesses du monde*, Pierre Bouretz montre explicitement que ce désabusement ne le satisfait pas. Les six cents pages, parfois ardues, de son livre constituent aussi un appel au dépassement de Weber. Encore convient-il d'en prendre le pessimisme au sérieux.

C'est que, par-delà l'espoir d'émancipation et d'autonomie porté par le mouvement de rationalisation d'un monde, sorti de la magie d'abord, de la religion ensuite, l'horizon de la modernité se révèle tristement, pour Weber, comme celui de la perte du sens. Dans cet univers, les valeurs finissent par s'entrechoquer sans que rien ne puisse jamais trancher leur conflit. Dans l'histoire reconstituée par Weber, c'est le mouvement même de la raison, et non son sommeil, qui engendre des monstres...

Prenons par exemple l'ascétisme, mouvement spirituel et religieux, contemporain, pour Weber, de la formation du capitalisme. « *Tout se passe comme si*, écrit Pierre Bouretz, *la logique apparente de l'accroissement de la maîtrise de l'homme sur la nature par la production et l'appropriation méthodique des richesses s'accompagnait d'une logique cachée de soumission de l'humanité aux biens matériels.* » Pour les puritains qui inventent le capitalisme, les biens matériels ne sont en effet qu'un « *léger manteau qu'à chaque instant l'on peut rejeter* », mais « *la fatalité a transformé le manteau en une cage d'acier* ». Les instruments de l'émancipation moderne se métamorphosent ainsi en mécanisme d'aliénation et d'oppression, laissant craindre que le règne de la raison produise des résultats symétriquement inverses aux espérances des Lumières. Nul besoin de souligner à quel point le XX[e] siècle a confirmé ce constat...

Face à une philosophie webérienne qu'on peut voir comme une version scientifique du nietzschéisme, Pierre Bouretz propose d'en revenir à la démarche du dernier Husserl, interrogeant l'huma*nité européenne en crise pour en* retrouver le sens recouvert par l'objectivité scientifique. Ce serait l'intersubjectivité, la relation éthique à autrui telle que la décrit Emmanuel Levinas, qui serait au fondement de notre monde – et non la « guerre des dieux » webérienne. Faute de quoi, force sera de nous résigner à un avenir oscillant entre dissolution et fanatisme.

Nicolas Weill

(1) Texte que Gallimard s'apprête à publier à la rentrée.

(2) Voir le livre de Wilhelm Hennis, *La Problématique de Max Weber*, traduit de l'allemand par Lilyane Deroche-Gurcel, PUF, 256 p., 182 F. « Le Monde des livres » du 19 avril.

livraisons

SOCIOLOGIE

● **L'HUMOUR ET LA CULTURE AMÉRICAINE,** de Daniel Royot
Selon Henry James, c'est l'humour qui a permis aux Américains de réaliser leur œuvre monumentale. L'auteur, professeur de littérature et de civilisation américaines, se propose de faire une synthèse des différentes formes qu'a pu prendre cet humour, et cela à la lumière de l'histoire et de l'actualité. Pas de théorisation excessive : c'est le goût de la satire et de l'ironie de cette contre-culture qui est mis en avant. De la Joyeuse Angleterre à *Forrest Gump*, en passant par Mark Twain, Daniel Royot nous offre un travail remarquablement documenté (PUF, 290 p., 148 F).

● **DU CALEMBOUR AU MOT D'ESPRIT,** de Jean Cazeneuve
L'auteur, dont on connaît les talents multiples, avait déjà prouvé qu'il savait oublier les Amérindiens, les salons d'ambassades, la présidence de TF 1 ou l'Institut, pour laisser courir la plume à son plaisir. L'académie Gauloise avait couronné *Le Mot pour rire*. Jean Cazeneuve récidive avec un essai sur le comique verbal, du calembour au mot d'esprit. Comme le livre fourmille de citations classées selon les genres, le lecteur ira sûrement grappiller au gré de sa fantaisie dans cette provende, à moins qu'il ne préfère les appréciations de Jean Cazeneuve sur *Le Rire* de Bergson (éd. du Rocher, 236 p., 98 F).

SOCIÉTÉ

● ***L'INUTILE ADAM,*** *d'Eric Vilain*
Le sexe faible n'est pas celui qu'on pense. Faisant le point des recherches les plus récentes sur les fondements de la différenciation sexuelle, Eric Vilain montre que la constitution biologique de l'homme le rend plus fragile que la femme, et que la domination masculine ne peut que s'effriter dans les sociétés modernes. Une approche originale d'un pédiatre généticien de vingt-neuf ans, agrégé de biochimie, chercheur à l'Institut Pasteur et à l'université de Californie à Los Angeles (éd. Médialogue, 72, rue Bonaparte, 75006 Paris, 222 p., 110 F).

POLITIQUE

● **LE NATIONALISME ARABE, ALTERNATIVE A L'INTÉGRISME,** de Charles Saint-Prot
Auteur, notamment, d'un essai sur Yasser Arafat (Picollec, 1990), le politologue orientaliste Charles Saint-Prot, gaulliste arabophile, « tendance Jobert-Chevènement », ne craint pas le volontarisme : après avoir clairement exposé la genèse du nationalisme arabe, doctrine politique moderniste sans être laïque, forgée dans la première partie de ce siècle par des hommes comme Michel Aflak, Edmond Rabbath, Sati Housri ou Salaheddine Bitar – tous plus ou moins nourris de penseurs français tels que Renan, Bergson, Barrès, Bainville, etc. –, Charles Saint-Prot plaide vigoureusement en faveur de cette théorie comme solution de rechange à l'islamisme. Sans doute est-il trop tôt pour que l'auteur soit entendu mais, après les déceptions engendrées par les systèmes islamistes, le panarabisme pourrait bien, demain, être derechef d'actualité. Dommage que cet essai soit privé d'index ! (Ed. Ellipses, 128 p., 70 F.)

La Schizophrénie du sujet citoyen

FOLIE ET DÉMOCRATIE
Dany-Robert Dufour.
« Le Débat », Gallimard, 260 p., 138 F.

Dany-Robert Dufour invite le lecteur à méditer sur le problème de l'individu dans le système démocratique. La phrase du linguiste Benveniste, « *Est je qui dit je* », est le point de départ de sa réflexion. Il voit Rousseau comme l'inventeur de la notion de démocratie tandis que, avant celle-ci, le sujet se référait à une transcendance, Dieu ou le roi. Désormais, il est libre. Et, avec l'avènement de la liberté comme fondement social, le citoyen se perd en lui-même, dans le sens où son « *je* », *au moment de se* manifester et de se réaliser, ne se heurte plus qu'à sa propre expérience intime. Bref, le sujet démocratique devient schizophrène.

Sous la forme originale d'un dialogue sans issue, à la manière des apories platoniciennes, Dany-Robert Dufour développe une théorie de l'« unarité », où il voit le symbole du malaise social. Les personnages, Logos et Sogol (raison et déraison), opposent en effet deux théories. Le premier soutient que le citoyen ne peut se passer du rapport à l'autre, tandis que le fou, Sogol, est persuadé que le sujet en société ne fait que se regarder lui-même dans un miroir aux multiples facettes. « *Nous sommes tous des névrosés* », clame ainsi Sogol, puisque « *(...) devant le miroir, on se prend pour celui qui rassemble les morceaux* ». Mais cette mise en scène est-elle réelle ? Le lecteur, semble-t-il, a été dupé : Logos et Sogol ne sont au fond que les deux aspects d'un personnage unique, le sujet démocratique en proie à ses angoisses existentielles.

Un livre original, riche en paradoxes, et qui mélange habilement les genres – entre philosophie et roman – pour exposer au grand jour notre mal-être en un monde sans Dieu ni père.

S.A.

L'Europe des esprits

Dans une vaste fresque couvrant le XIX[e] siècle, Christophe Charle poursuit son étude sur les intellectuels dont il révèle les particularismes nationaux

LES INTELLECTUELS EN EUROPE AU XIX[e] SIÈCLE
Essai d'histoire comparée
de Christophe Charle.
Seuil, « L'univers historique », 384 p., 150 F.

Qu'est-ce qu'un intellectuel ? Il n'est pas certain que les meilleures définitions figurent dans les dictionnaires, encore moins dans les brillantes saillies de fin de dîner. Christophe Charle s'emploie depuis plusieurs années à reconstituer, avec une grande méticulosité, la généalogie d'une catégorie sociale on ne peut plus floue.

Chacun sait que la fortune d'un mot apparu dans les années 1890 tient beaucoup aux développements de l'affaire Dreyfus. Les intellectuels se présentèrent alors sous la forme d'un groupe, rassemblant des professions qui, jusque-là, se fréquentaient assez peu. Professeurs d'université, étudiants, écrivains, artistes, médecins, se *rencontrèrent au bas des pétitions.* Dans *Naissance des « intellectuels »* (1), Christophe Charle, armé d'une sociologie historique musclée, en avait fait une analyse précise et rigoureuse. Il y avait esquissé quelques hypothèses qu'il éprouve davantage dans son dernier livre.

Car Charle est un historien obstiné et courageux. Comprendre l'émergence progressive d'un groupe social sur le long XIX[e] siècle passait, selon lui, par la mise en œuvre d'une enquête aux dimensions de l'Europe tout entière. Rien que cela ! Il convenait donc non seulement de maîtriser une bibliographie sans fond et de se débrouiller tant bien que mal avec plusieurs langues, mais encore fallait-il combiner avec bonheur des données statistiques parfois difficilement comparables. En des temps où certains cherchent, du côté de la micro-analyse, des réponses aux doutes actuels que connaissent les sciences sociales, Christophe Charle propose une fresque grandeur nature. En trois séquences.

La première moitié du XIX[e] siècle est le moment de la construction matérielle de l'espace dans lequel évoluent les hommes d'esprit : multiplication des journaux et revues, accroissement des tirages, organisation juridique et politique du métier d'écrire, réorganisation du monde universitaire. Les révolutions de 1848 ralentissent le mouvement qui ne reprend qu'à partir des années 1860 pour culminer à la fin du siècle, âge d'or des intellectuels.

Certes, bien des décalages et des nuances distinguent les pays les uns des autres. Les nations culturellement dominantes ne marchent pas du même pas et forment en outre des modèles différents. Les intellectuels français ne sont pas aussi universels qu'ils le pensent parfois. Ils demeurent une espèce de spécialité nationale à l'instar du foie gras et de la haute couture. A tel point d'ailleurs que dans le cadre de la lancinante concurrence culturelle que se livrent la France et l'Allemagne, le terme même *Intellektuelle* peut être parfois, au-delà du Rhin, une manière pertinente d'insulter son prochain. En Angleterre, vers 1900, la fonction n'a pas non plus encore acquis l'autonomie dont elle dispose alors en France. A quelques exceptions près (*Bernard Shaw, H. G. Wells*), le modèle d'intellectuel *made in France* est rare outre-Manche.

L'ouvrage ne peut se réduire toutefois à un ensemble de comparaisons, mais préfigure ce qui pourrait être un jour une histoire du champ intellectuel européen, grâce à une analyse serrée des échanges intellectuels, y compris dans leur dimension matérielle (congrès, revues, langues, etc.). Le XIX[e] siècle courait après un XVIII[e] qui avait placé haut les mérites du cosmopolitisme culturel. Charle, qui en a la nostalgie, rédige aussi quelques chapitres de cette histoire.

Reste que le livre emporte l'adhésion surtout grâce à l'agencement de ses comparaisons. Bien des comparatistes en conviennent : les *différences enseignent* davantage que les ressemblances. Les meilleures pages sont dans la révélation, par contre-jour, des particularités nationales. Les spécialistes de chaque cas n'en ont pas toujours la conscience. Charle fait également la démonstration que la comparaison devrait toujours être à la base des raisonnements de ceux qui observent les formes de l'activité humaine.

Voilà pourquoi peut-être l'ouvrage à ses prémices, qui portent sur le début du XIX[e] siècle, semble moins nous éclairer qu'il ne le fait par la suite. Les processus de différenciation sont alors en cours et les données sur lesquelles l'historien travaille sont moins nombreuses ou moins comparables. C'est d'ailleurs toute la critique que certains esprits trop frileux pourront porter à cette enquête : la notion d'intellectuel est-elle exportable dans le temps et l'espace ? Les termes de la comparaison sont-ils même recevables ? Christophe Charle n'ignore pas cette fragilité. Il désamorce la critique avec une scrupuleuse humilité qui fait honneur à sa rigueur scientifique. Il se résout, écrit-il, à ne présenter qu'un essai. Presque la mort dans l'âme. Il a tort. Tous les livres ne sont-ils pas de cette espèce et n'est-il pas illusoire de croire que l'on achève un jour sa tâche ? Dans l'œuvre déjà imposante de Christophe Charle, ce nouvel ouvrage est sans doute celui qui affiche le plus d'audace. Il est, à sa manière, le plus politique de l'auteur. Il convient de le louer aussi à ce titre ; Charle, me semble-t-il, devrait encore « essayer ».

Christophe Prochasson

(1) Minuit, 1990.

L'EDITION FRANÇAISE

● **Louis Audibert chez Hachette.** Louis Audibert, directeur du département sciences humaines chez Flammarion ainsi que des éditions Aubier, rejoindra le groupe Hachette à partir du 1er octobre. Interrogé par *Le Monde*, l'éditeur n'a pas souhaité préciser la nature exacte de ses prochaines fonctions, évoquant seulement des responsabilités d'édition *« à grande échelle »* au sein du numéro deux de l'édition française. Ancien normalien, agrégé de philosophie, Louis Audibert était entré chez Flammarion en 1978.

● **Nathalie Sarraute offre ses manuscrits à la Bibliothèque nationale.** L'auteur des *Fruits d'or*, qui aura quatre-vingt-seize ans le 18 juillet, vient de faire don à la Bibliothèque nationale de France (BNF) de tous ses cahiers de travail, des brouillons de ses œuvres, ainsi que de sa correspondance et de ses manuscrits définitifs, de *Tropisme* (1939) à *Ici* (1995). L'écrivain a cependant souhaité une réserve de communication de quarante ans pour ses cahiers de travail et ses brouillons. Ce fonds rejoint ceux de grands écrivains du XXe siècle, parmi lesquels Sartre, Beauvoir, Merleau-Ponty ou Raymond Roussel.

● **Nouveau souffle pour Bayard Editions.** A côté des ouvrages religieux et des livres pour la jeunesse, Bayard Editions a décidé d'ouvrir son catalogue, de façon significative, à une nouvelle gamme d'essais et de documents. A raison de 30 à 40 titres par an, l'éditeur Jean-Luc Fidel – qui a quitté Odile Jacob pour prendre en charge ce projet de développement – souhaite créer un nouvel *« espace d'expression où chercheurs et spécialistes de disciplines variées apporteront leur réflexion aux débats de notre époque »*.
A paraître à la rentrée, des ouvrages de sciences, de politique, de psychologie, d'économie ou de médecine, ainsi que deux biographies politiques pour mieux comprendre le Moyen-Orient, *Rabin, la mission inachevée*, de David Horovitz, et *Arafat, la poudre et la paix*, de Janet et John Wallach.

Rectificatifs

La photo qui illustrait l'article de J. M. G. Le Clezio (« Le Monde des livres » du 5 juillet) est l'œuvre de Walker Evans. Elle est issue de l'ouvrage intitulé *L'Amérique* (éd. Schirmer/Mosel).
Dans l'article « Succès pour le Marché de la poésie » (« Le Monde des livres du 28 juin), le prix Wallonie-Bruxelles a été attribué par erreur à Patrick Frèche alors qu'il revient à Jacque Brémont pour l'ensemble de son œuvre.

Grignan ne manque pas de cachet

Dans la commune chère à la marquise de Sévigné se sont tenues du 5 au 7 juillet les premières Nuits de la correspondance. Expositions, ateliers, lectures, spectacles... une première sans faux plis

S'inquiétant pour sa fille, la trop aimée Mme de Grignan, la marquise de Sévigné déplorait volontiers la violence extrême du climat de la Drôme provençale, où le vent est plus à redouter encore que la chaleur. C'est la pluie qui vint ce week-end du 5 au 7 juillet lui donner raison, hôte indésirable sinon inattendu, qui ne parvint pas toutefois à gâcher les premières Nuits de la correspondance. Le maire de la petite commune, l'ancien ministre Bruno Durieux, Charles Robillard, directeur de la manifestation, avaient obtenu, outre le concours des pouvoirs publics – ministère de la culture (M. Douste-Blazy fit une apparition rapide samedi 6 juillet lors d'une accalmie météorologique), conseil régional de Rhône-Alpes (Charles Millon, attendu pour lancer l'événement la veille, n'eut pas la même chance et ne parvint pas à rejoindre Grignan), conseil général de la Drôme –, le soutien de nombreux partenaires : le Crédit mutuel, EDF, La Poste (très présente dans les manifestations de l'année Sévigné), France-Culture, France 3, *Télérama* et *Le Monde*.

Le Monde proposait même une exposition retraçant, non sans humour, l'intense et étrange histoire passionnelle que ses lecteurs entretiennent avec lui – et réciproquement. L'exposition propose essentiellement du courrier des deux dernières années, celles du « *Nouveau* Monde », applaudi ou contesté, ce qui permet d'évoquer un demi-siècle de tradition bousculé par l'innovation. Elle atteste du rôle délicat et essentiel du médiateur, André Laurens, qui répond à tous avec une bienveillance et une saveur qui n'excluent pas la fermeté. Loin de cet échange, qui conserve quelque chose d'« institutionnel », la correspondance peut aussi être un jeu. Pour s'en convaincre, il n'était que de visiter les deux expositions de création, « L'art posté » et « Lettres à la mère ».

PLEINS ET DÉLIÉS

Deux salles sont consacrées à « L'art posté », réalisée par Natali Mançois et Jean-Marc Jacob, qui ont mis en scène les lettres et envois suscités par le travail patient et amoureux de Michèle Reverbel, *« éveilleuse d'écriture et d'autre chose »*. L'une pour le courrier reçu, proposé avec une malice fort appropriée – jusqu'au swinguant *Tout va très bien, madame la marquise* sur le manteau de la cheminée. L'autre, pour les outils de l'écriture, mini-musée portatif qui réveille dans l'œil des adultes la part d'enfance qui fait l'émerveillement. *« Nuageuse à mitaines »*, Michèle Reverbel guida durant ces trois jours les apprentis calligraphes dans son atelier bon enfant, comme pour la Nuit de l'écrit où, avec Marie Papillon, magnifique artiste établie à Mâcon, elle prodigua conseils et soutien aux visiteurs appliqués qui retrouvaient la magie des pleins et déliés et des encres de couleur qui sèchent lentement.

Pour les « Lettres à la mère », une seule salle. Celle qui accueille les expositions temporaires, au-dessus du Musée de la typographie, chez Philippe Devoghel. Marie Papillon, calligraphe, propose là vingt regards sur les textes que vingt femmes de lettres avaient accepté d'écrire, réponses fictives de Françoise de Grignan à son inépuisable mère. Si les contributions ont été publiées en recueil pour *Les Nuits* chez Colophon « imprimeur à Grignan » (56 p., 85 F), le traitement personnel qu'en fait l'artiste est d'une telle finesse qu'on espère qu'un éditeur aura la curiosité de passer dans l'été à l'atelier de Devoghel pour qu'un livre réunisse ces créations superbes (le mot d'Agnès Bismuth, *« Bouteille à la mère »*, mérite à lui seul le voyage). Gageons que chacun goûtera la quiétude du lieu, rendez-vous des amoureux des mots et des caractères où Patricia Martin anima un café littéraire vivant et souriant, plein de simplicité et de bonhomie, qui faisait oublier la volonté très parisienne d'« inventer » ces Nuits.

Le programme théâtral, avec ses reprises et ses vedettes, confirmait ce pari « venu d'ailleurs » très malmené par la météo. Les spectacles de lectures (Lambert Wilson choisit Eluard et ses *Lettres à Gala*, déjà entendues l'an dernier en Ile-de-France, Christèle Wurmser livre le verbe de Sévigné dans la grotte Rochecourbière, Daniel Mesguisch lit l'Apollinaire des *Lettres à Lou*) ont pâti des intempéries. Seules les lettres de Groucho Marx à sa fille, par Marc Beton, véritable création mais absurdement présentée comme un spectacle pour enfants, ont été épargnées. Côté spectacles vivants, c'est sans conteste le déjà classique *Que je t'aime*, de Clémence Massart, sur le parvis de la collégiale, sketches irrésistibles inspirés par le courrier des lectrices d'un magazine féminin des années 50, qui fut le grand moment de ces rencontres.

Face au faste déjà ancien du château (sitôt les Nuits du village finies, celui-ci prend la relève avec ses Fêtes nocturnes – 13 juillet-23 août ; renseignements : (16)-75-46-90-27), le village a désormais son rendez-vous. Même si le canton se mobilise, des enfants des écoles au postillon de la diligence qui reliait, par les vieux parcours au cœur des lavandes, Grignan aux communes voisines, l'avenir des Nuits dépendra sans doute de la façon dont les Grignanais s'approprieront l'événement. A les voir dans les rues ce week-end, l'optimisme est de rigueur, et, si la belle énergie de Colophon et de l'équipe Devoghel est relayée – il envisage, début août, une salutaire célébration de la mémoire d'Etienne Dolet, libraire imprimeur et martyr de la profession brûlé vif il y a quatre cent cinquante ans –, Grignan pourrait devenir un grand rendez-vous de l'écrit, pluriel et généreux, accessible et riche.

Philippe-Jean Catinchi

Phébus, vingt ans d'Ailleurs

Il s'élance sur son char dès qu'Aurore a ouvert les portes du Jour. (A moins qu'il ne s'attarde chez Thétis, l'irrésistible nymphe de la mer !) Phébus, le Soleil... Phébus, la lumière et la vie... C'est à l'enseigne de cet astre qu'une petite maison d'édition publie, depuis vingt ans, des textes qui éclairent et qui réchauffent. Signe qu'une structure modeste – neuf personnes, cinquante titres par an –, indépendante et exclusivement littéraire, peut encore tenir bon en ces temps difficiles. Son directeur, Jean-Pierre Sicre, a ce côté « phébusien » des gourmands de l'existence. Il parle de la lecture comme d'un *« festin »* : *« désir d'ingérer le monde »* et fête de tous les sens. *« Je ne suis pas un homme d'école*, dit-il. *J'ai des appétits nombreux. Je suis un exotique, sans doute. J'aime les métissages, les rencontres, les télescopages. J'aime trouver la chose littéraire partout où elle se donne, à condition qu'elle se donne vraiment. »*

Son premier titre, *Le Livre des ruses*, paraît au printemps 1976. C'est un traité du génie politique arabe : cinq cents pages d'un anonyme du XIVe siècle, incomplètes de surcroît, *« le prototype du livre à éviter pour un débutant ! »* Vingt ans et quelque cinq cents titres plus tard, Jean-Pierre Sicre sort *Désirs de femme*, d'Al-Hawrani, autre inédit arabe de la même époque et clin d'œil à ses débuts. Entre-temps, l'Orient (la Perse, la Chine, le Japon...) s'est imposé comme l'un des fleurons du catalogue, à côté des romantiques allemands – l'intégrale des *Contes et récits* d'Hoffmann, notamment –, d'écrivains étrangers de tous horizons (Perutz, Waltari, Pahor, Coloane, Palliser...), de quelques Français (Christian Dedet, Marc Trillard...), d'un riche domaine de littérature de voyage, d'un peu de poésie, de quelques livres d'art, et même d'érotologie.

Mais le clou de cet anniversaire est sans doute la cinquième livraison de *Caravanes*, somptueuse et volumineuse revue annuelle de littératures dirigée par notre collaborateur André Velter. Là encore, il s'agit d'*« ouvrir des fenêtres sur l'Ailleurs »*. On y trouvera quelques grands noms de la prose et de la poésie étrangères – de Machado de Assis à Attila Jozsef, Salah Stétié ou Marina Tsvetaeva... –, et d'autres, moins connus – mais qui gagneraient tant à l'être davantage –, tel le poète espagnol Julio Maruri, évoqué ici par le Prix Nobel Vincente Aleixandre. Métissage oblige, ces *« grands petits textes »* alternent avec des photographies (Juan Rulfo), des calligraphies (Hassan Massoudy), des dessins (Zoran Music)... Sous le soleil de Phébus, ces *Caravanes* traversent des paysages inédits qui réjouiront tous les amoureux du voyage, nomades de la pensée et globe-trotters de la littérature.

Florence Noiville

Caravanes n° 5, 464 p., 280 p.

A L'ETRANGER

Espagne : l'édition entre tout et n'importe quoi

Deux tendances opposées se font jour sur le marché de l'édition en Espagne, l'une n'excluant pas l'autre, d'ailleurs : la publication d'œuvres complètes rivalise avec celle de morceaux choisis. Ainsi le Circulo de Lectores a présenté à Madrid le premier volume des vingt et un que comportera la collection vouée à Ramón Gómez de la Serna, en attendant les six de Neruda, les quatre de Kafka, les seize de Pio Baroja, puis ceux de Lorca, Vargas Llosa et Octavio Paz. Parallèlement, après la « Biblioteca Cortazar », Alfaguara a lancé la « Biblioteca Juan Benet », dont le design a été confié à son fils, le peintre Eugenio Benet. Mais Alfaguara publie également, du même Juan Benet un recueil d'articles dont la plupart proviennent du journal *El Pais*, et qui s'intitule *Paginas Impares*. Or, le quotidien *ABC* s'est insurgé récemment dans son supplément culturel contre la profusion d'ouvrages d'auteurs connus regroupant de façon anarchique aussi bien des articles de presse que des morceaux tronqués de romans, le tout présenté sous un titre alléchant sans que le lecteur sache toujours de quoi il s'agit, ce qui est inédit, ce qui ne l'est pas. Comme l'explique dans le même article Javier Marías, c'est le résultat d'une médiatisation excessive, les écrivains sont sollicités et se prononcent sur tous les sujets si bien qu'on ne sait plus si ce que l'on vend ce sont les livres ou la signature de leur auteur... et qu'il faut s'efforcer d'annoncer clairement ce dont on parle. Il ne faut pas confondre non plus les recueils d'articles, les morceaux choisis et les anthologies, qui peuvent permettre en particulier aux adolescents d'aborder des auteurs qu'ils connaissent peu ou mal.

● **UNE FEMME PEUT EN CACHER UNE AUTRE**
Patricia Cornwell, l'auteur de romans policiers (voir « Le Monde Dossiers et Documents littéraires » de juillet 1996) qui met en scène une femme médecin légiste, le docteur Kay Scarpetta, se trouve confrontée à une réalité qui rattrape toute fiction. En effet, depuis la semaine dernière, elle est mêlée au divorce d'un couple d'anciens agents du FBI, Marguerite et Eugene Bennett. Elle est en effet au centre du procès, le mari jaloux l'ayant fait citer comme témoin en tant qu'amante de sa femme. L'affaire a été rendue publique à la suite d'un épisode rocambolesque : Bennett, fou furieux, a pris en otage le pasteur d'une église méthodiste en lui ordonnant de faire venir sa femme, dont il était séparé depuis trois ans. Celle-ci est arrivée armée et lui a tiré dessus. Le tout se terminant au tribunal. Une affaire peu plaisante pour Patricia Cornwell, très soucieuse de protéger sa vie privée au point de vivre dans une maison protégée comme une forteresse par tous les systèmes de sécurité et de vidéo possibles.

● **UNE HISTOIRE D'AMOUR, DE MORT ET DE MUSIQUE**
Le prochain roman – le septième – de Salman Rushdie sera une histoire d'amour avec pour héros un Orphée indien plongé dans le monde du rock'n roll et aura pour titre *The Ground Beneath Her Feet* (Le sol qu'elle foulait aux pieds). L'éditeur anglais Jonathan Cape en a acheté les droits pour une somme qui avoisinerait les 750 000 livres (environ 6 375 000 francs). Il devrait paraître en 1999. En outre, pour célébrer le cinquantenaire de l'indépendance de l'Inde, Salman Rushdie prépare une compilation de littérature indienne, *The Vintage Book of Indian Writing, 1947-1997* (Vintage) pour l'été 1997.

● **LA RÉSISTANCE ALLEMANDE À HITLER TRAHIE ?**
Quelle attitude les Anglais ont-ils adoptée devant la résistance allemande à Hitler, laquelle culmine avec la tentative d'attentat du colonel von Stauffenberg, le 20 juillet 1944 ? Une indifférence proche de la trahison. Cette thèse a de quoi troubler la presse britannique où le livre de l'historien allemand, ancien éditeur du *Frankfürter Allgemeine Zeitung*, Joachim Fest (auteur d'un *Hitler*, paru chez Gallimard), doit paraître en octobre en anglais sous le titre : *Plotting Hitler's Death* (Weindenfeld & Nicholson, voir *Le Monde* du 9 juillet 1994). Le *Times* en a publié des bonnes feuilles dans ses éditions du 7 et du 8 juillet. L'historien révèle notamment que, contrairement à une légende tenace, les conjurés du 20 juillet n'ont pas parlé sous la torture. Dans le même temps, la BBC égrenait les noms des conjurés...

s o m m a i r e

AGENDA

● **JUSQU'AU 16 SEPTEMBRE, à Paris : Chines/Arabies.** A l'occasion de la seconde exposition du cycle « L'impression du voyage », la BPI (Bibliothèque publique d'information, au Centre Georges-Pompidou) s'intéresse à la Chine et au monde arabe. Pour aider à la découverte de ces deux contrées, géographiquement et culturellement riches : les itinéraires photographiques et littéraires des médecins et écrivains Victor Segalen et Lorand Gaspar (galerie de la BPI, 19, rue Beaubourg, 75004, tél. : 44-78-12-33).

● **DU 4 JUILLET AU 30 NOVEMBRE, à Saint-Brieuc : peintures et poésies.** L'année 1996 est celle de la poésie à Saint-Brieuc. Le musée de la ville expose, sous le titre « Les yeux des mots », des poèmes de Heather Dohollau, originaire du pays de Galles, accompagnés d'œuvres d'artistes de ce siècle : peintres, illustrateurs et photographes. Des visites sont organisées tous les vendredis durant les mois de juillet et août, de 14 h 30 à 16 heures. D'autres manifestations suivront au cours de l'année (ouvert tous les jours, sauf le lundi et le dimanche matin de 9 h 30 à 11 h 45 et de 13 h 30 à 17 h 45, tél. : (16) 96-62-55-20).

● **DU 16 AU 18 JUILLET, à Paris : Littérature.** Des spécialistes se consacreront aux lieux communs en littérature, à l'autobiographie avant Rousseau et à Charles Péguy. Ces communications débuteront à 9 h 30 le mardi et à 10heures les deux autres jours (entrée libre, salle Dussane, Ecole normale supérieure, 45, rue d'Ulm, 75005).

● **LE 21 JUILLET, au Sablet : Journée du livre.** Pour la 8e édition, parrainée par Jean Vautrin, le village provençal se transforme en Salon du livre. Tout au long de la journée, diverses animations seront mises en place, et on décernera pour l'occasion un Prix du premier roman et la Cuvée du livre (entrée libre, tél. : (16) 90-46-97-50).

● **DU 12 AU 13 AOÛT, à Lagrasse : « Du plaisir et des plaisirs ».** Des spécialistes de la pensée antique s'interrogent sur la question du plaisir. A partir de 21 h 30, des lectures d'un florilège sur les plaisirs ouvriront un dialogue philosophique entre platonisme et épicurisme (rens. : (16) 68-24-05-75).

● **LE 25, 26 ET 27 JUILLET, à Paris : « 100 ans de psychanalyse ».** La 6e rencontre de l'Association internationale d'histoire de la psychanalyse se tiendra cette année au collège Saint-Michel de Picpus, 53, rue de la Gare-de-Reuilly, dans le XIIe arrondissement, métro Daumesnil, et aura pour thème : « 100 ans de psychanalyse ». L'invitée d'honneur sera Mme Rank, fille d'Otto Rank, célèbre pour son essai *Don Juan et le double* (rens. : 40-47-89-33).



SPÉCIALISATION **Hoechst va prochainement séparer ses activités chimiques et pharmaceutiques. Cette scission fera suite à celle réalisée dès 1993 par le chimiste britannique ICI et à la restructuration de la pharmacie suisse organisée par Ciba et Sandoz. ● LE NUMÉRO UN ALLEMAND de la chimie se devait de réagir à cette nouvelle donne : il entend devenir le numéro un mondial de la santé avant le tournant du siècle grâce à sa filiale Hoechst-Marion-Roussel (HMR) qui se classe actuellement quatrième. ● LES INVESTISSEMENTS en recherche et développement expliquent ces mouvements de spécialisation et de concentration, et en particulier l'acquisition en 1995 de Wellcome par le britannique Glaxo pour 75 milliards de francs. Si les spécialistes jugent nécessaires les rationalisations et fusions, ils admettent qu'elles ne sont pas forcément suffisantes.**

Les Allemands s'adaptent à la nouvelle donne internationale dans la santé

Comme ses concurrents britanniques et suisses, Hoechst va séparer ses activités chimiques et pharmaceutiques. Il entend devenir le numéro un mondial de la pharmacie avant le tournant du siècle

COLOGNE
correspondance

La contagion a gagné l'Allemagne : Jürgen Dormann, président du directoire de Hoechst, annonce, dans un entretien à l'hebdomadaire *Die Zeit*, daté du 12 juillet, sa volonté de proposer dès le printemps 1997 à ses actionnaires la séparation des activités chimiques et pharmaceutiques du groupe.

Le premier chimiste allemand rejoint la liste des groupes mondiaux qui ont décidé de se concentrer sur un seul métier, la chimie ou la pharmacie. Précurseur en la matière : le britannique ICI. Dès 1993, celui-ci s'est scindé en deux firmes distinctes cotées à la City, pour satisfaire les marchés qui n'aimaient pas voir cohabiter dans la même entreprise la chimie et la pharmacie, au moins deux fois plus rentable. La chimie a gardé l'ancien nom et la santé a adopté celui de Zeneca.

En 1995, le groupe suisse Sandoz a installé sa chimie dans une société indépendante, Clariant, et fusionne actuellement sa pharmacie avec l'autre géant helvétique Ciba, pour donner naissance à Novartis. L'allemand Bayer a lui aussi indiqué mi-juin qu'il étudiait notamment la filialisation de sa pharmacie pour se préparer à une éventuelle fusion avec une autre société. Alors que les groupes américains sont déjà concentrés sur la santé, les français, comme Rhône-Poulenc et Elf, avec sa filiale Sanofi, se refusent à envisager une telle hypothèse. Pour l'instant, Hoechst ne donne aucun délai et indique, sans en exclure l'hypothèse, qu'aucune décision n'a été prise à propos de l'éventuelle cotation boursière de cette nouvelle entité.

AVANT L'AN 2 000

Selon les observateurs, Hoechst a tout intérêt à autonomiser et mettre en Bourse une partie de sa pharmacie qui a représenté 14 % des résultats opérationnels, mais la moitié des dépenses de recherche et développement en 1995. Hoechst se devait d'autant plus de réagir à la nouvelle donne mondiale qu'il entend devenir le numéro un mondial de la santé avant le tournant du siècle grâce à sa filiale Hoechst-Marion-Roussel (HMR). Actuellement numéro quatre mondial (3,6 % du marché, avec un chiffre d'affaires de 12 milliards de deutschemarks en 1995, soit 40 milliards de francs français) HMR rassemblera dès la fin de l'année l'ensemble des activités pharmaceutiques du groupe. Le rapprochement de la firme américaine Marion Merrel Dow, rachetée en 1995 pour quelque 10 milliards de deutschemarks, et du français Roussel-Uclaf (dont Hoechst détient 56,6 %) semble se dérouler plus facilement que prévu. De nouvelles acquisitions sont prévues à moyen terme, mais aucun projet n'est cité pour le moment.

Hoechst confirme ainsi sa mutation tout en profitant des très bons résultats de l'exercice passé (2,2 milliards de deutschemarks de bénéfices nets pour un chiffre d'affaires de 52,2 milliards) : sous la houlette de Jürgen Dormann, élu manager de l'année, le chimiste est en train de se concentrer sur ses activités principales tout en accordant une part de plus en plus grande à la pharmacie. Cette dernière, qui représentait 19 % du chiffre d'affaires il y a deux ans, en représente un petit quart aujourd'hui.

UNE ÉTAPE INCONTOURNABLE

Hoechst, dont certaines usines défraient régulièrement la chronique des incidents toxiques, souhaite s'éloigner de la « *chimie polluante* ». La société a investi autant l'an dernier dans des activités « propres », comme la santé, que dans des productions traditionnelles. Le groupe a par ailleurs cédé certaines filiales marginales comme les produits cosmétiques et le producteur de carbone SGL Carbon (placé en Bourse en mai).

Dans ce contexte, la séparation des activités pharmaceutiques était une étape incontournable et très attendue par les professionnels de la finance : mercredi, après la publication de la « confidence » de Jürgen Dormann, les titres du groupe ont fortement augmenté à la Bourse de Francfort.

Philippe Ricard

La gestion de la recherche est devenue l'élément stratégique clé

GLAXO a acquis Wellcome, il y a un an, pour 75 milliards de francs, somme la plus importante jamais dépensée dans le secteur de la pharmacie, avec pour objectif la dynamisation de ses recherches. Les produits vedettes du groupe britannique, comme l'Azantac (anti-ulcéreux et médicament le plus vendu au monde), vont perdre la protection de leurs brevets. Pouvant être copiés, ils seront concurrencés et donc vendus à des prix plus bas. Pour compenser cette baisse de revenus, le groupe doit trouver de nouvelles molécules. « *Nous voulons être un groupe de recherche et non une simple entreprise de distribution de médicaments* », affirme au *Monde* Richard Sykes, le patron de Glaxo Wellcome, numéro un mondial de la pharmacie.

« *Avant l'acquisition de Wellcome, Glaxo dépensait annuellement 850 millions de livres en recherche et développement. La nouvelle entité y consacre 1,2 milliard de livres* », explique-t-il. Ce dernier montant (équivalant à 10 milliards de francs), pour 60 milliards de francs de chiffre d'affaires, est selon ce laboratoire « *le budget le plus important jamais apporté à la recherche thérapeutique par un seul organisme* ». L'objectif affiché est la sortie de trois médicaments nouveaux par an. La recherche se fera dans les laboratoires du groupe, mais aussi en partenariat avec des laboratoires spécialisés dans la biotechnologie.

Tous les groupes pharmaceutiques font le même raisonnement. Les coûts liés à la recherche et développement (R&D) sont en augmentation constante et atteignent 15 % voire 20 % du chiffre d'affaires. Pour les financer, les entreprises doivent réviser leur stratégie. Fusions, scissions ou encore concentrations..., les opérations en cours ont toutes pour origine le besoin de renforcer les financements de la R&D.

De 120 millions de dollars au début des années 60, le prix d'une découverte de médicament a quintuplé aujourd'hui pour atteindre 600 millions de dollars (3,09 milliards de francs). La flambée s'explique par le durcissement des procédures réglementaires dans les différents pays et le renforcement de la compétition. Celui-ci se traduit par la réduction des périodes d'exclusivité de l'innovation et par la nécessité pour les laboratoires de diminuer les délais entre les découvertes et les mises sur le marché. Pour espérer rentabiliser son investissement, un groupe pharmaceutique doit pouvoir commercialiser son traitement dans le monde entier en ayant accès à un réseau extrêmement développé.

A cet environnement s'ajoute l'apparition de nouvelles méthodologies comme les biotechnologies, le génie génétique et la chimie combinatoire. Dans une étude consacrée à « *la refonte de l'innovation pharmaceutique* », la société de consultants A Prime présente cette émergence des biotechnologies comme « *l'un des événements majeurs de la fin du XX[e] siècle dans le domaine médical, aussi important que la découverte des antibiotiques à la fin de la deuxième guerre mondiale* ». Ces nouvelles méthodologies s'accompagnent d'une évolution dans la recherche. Au hasard des découvertes, se substitue une démarche inverse consistant à fabriquer une substance répondant à un besoin précis. A une approche chimique se substitue une approche plus biologique.

Le prix de la découverte d'un médicament a quintuplé atteignant, aujourd'hui, plus de 3 milliards de francs

Cette démarche est présentée comme rationnelle et efficace par ses instigateurs. Le criblage systématique de millions de molécules chimiques est peu productif et coûteux, selon la société française Genset, spécialiste du génome humain, qui s'est introduite en Bourse au printemps. « *En vingt ans, de 1974 à 1994, sur plus de mille médicaments découverts, seulement une centaine sont de pures innovations thérapeutiques.* » L'approche plus rationnelle, qui cible les besoins, permise par les biotechnologies, devrait permettre d'augmenter les chances de succès et de réduire sensiblement les coûts pour les ramener à 250 millions de dollars.

Conscients de ces nouveaux enjeux, les grands groupes ont modifié leur politique de recherche. Ils multiplient les accords de partenariat avec les laboratoires, dont la plupart sont situés aux Etats-Unis. Rhône-Poulenc-Rorer est l'un des plus avancés dans le domaine de la thérapie génique, grâce à RPR Gencell, qui a tissé des liens avec une quinzaine de groupes commerciaux et universitaires. Le groupe anglo-américain Smithkline Beecham a investi 100 millions de dollars dans Human Genome Sciences (HGS), l'une des firmes de référence en la matière. Le français Synthélabo et l'américain Shering Plough ont signé des accords début juillet avec HGS pour avoir accès à ces banques de données de séquence des gènes.

« *A côté d'une vingtaine de grands groupes pratiquant massivement de la recherche, il y a encore de la place pour de petits laboratoires* », estime Richard Sykes, pour qui le marché pharmaceutique restera relativement fragmenté, même si la vague de concentrations se poursuit. Son groupe contrôle à peine 5 % du marché mondial, mais détient des positions-clés dans des domaines thérapeutiques précis.

Si aucune des sociétés disposant d'un potentiel important d'innovations n'a participé au mouvement actuel de restructurations – c'est le cas des firmes allemandes –, toutes sont préoccupées par leurs ressources financières. Pour une meilleure efficacité, elles réduisent leurs champs d'activités. En amont, certains se scindent et délaissent leurs autres activités comme la chimie. En aval, des laboratoires élaguent leurs programmes de recherche, pour ne rester que sur les plus prometteurs.

Rationalisations et fusions ne sont pas forcément gage de réussite future. « *Les coûts induits par les restructurations actuelles des laboratoires dans leur recherche et développement sont bien plus élevés qu'il n'y paraît au premier abord et s'accompagnent d'un gonflement de leurs dépenses annuelles. Les résultats escomptés dépendent naturellement de la qualité des prochaines innovations, mais aussi du portefeuille existant*, souligne le cabinet A Prime. *La masse financière disponible pour préparer l'avenir devient plus discriminante que jamais. Mais, dans la transition actuelle, elle ne constitue nullement une garantie face aux remaniements des marchés.* » Dépenser n'est pas trouver, et le hasard conserve un rôle.

Dominique Gallois

L'avion chinois de cent places a un profil de plus en plus européen

PÉKIN
de notre correspondant

Le projet de construction d'un avion de cent places en coopération entre avionneurs européens et chinois semble s'être quelque peu concrétisé. Mercredi 10 juillet, le partenaire potentiel chinois, l'AVIC (Aviation Industries of China), a annoncé qu'il choisissait « *de manière exclusive* » le consortium Aero International Asia (AIA), formé par le français Aérospatiale, le britannique British Aerospace et l'italien Alenia.

Il convient de prendre cette annonce avec prudence ; les négociations commerciales proprement dites avec chacun des partenaires, parmi lesquels figure une firme singapourienne, ne sont pas encore conclues. L'AVIC et AIA font pourtant d'ores et déjà état de leur intention de commencer leur coopération à la fin de l'année.

« BONIFICATION » TECHNOLOGIQUE

L'avionneur américain Boeing est exclu de la course. Sentant le vent tourner, il avait annoncé son retrait il y a quelques semaines, dans l'espoir, semble-t-il, de faire basculer la décision du gouvernement chinois. Les négociations ont également achoppé avec les Coréens du Sud, notamment sur le lieu d'implantation des chaînes de montage de l'appareil que les Chinois revendiquent. Pékin entend bien profiter de l'opération pour récupérer un maximum de technologies modernes, en échange de la mise à disposition de sa main-d'œuvre à bon marché.

L'Asie, eldorado des constructeurs mondiaux

en milliards de dollars

AMÉRIQUE DU NORD
EUROPE
219
MOYEN-ORIENT/AFRIQUE
61 (6%)
AMÉRIQUE DU SUD
47 (4%)
409
ASIE

Source : McDonnell Douglas.

Si les Européens, avec Airbus, détiennent actuellement plus du tiers du marché asiatique pour les avions de 125 à 350 places, ils ne contrôlent que 10% du marché chinois.

La préférence que la Chine exprime aujourd'hui pour l'Europe – alors que ses relations avec les Etats-unis traversent une phase difficile – procède avant tout de ce souci de « bonification » technologique et assez peu du climat politique. *Les Européens lui paraissent plus disposés que les Américains à* lui fournir un outil moderne venant remplacer l'antédiluvienne industrie aéronautique acquise auprès de l'Union soviétique et qui ne lui permet de construire de manière autonome, aujourd'hui, qu'un piteux appareil à turbopropulseur, le Yun-7, un avion de cinquante places.

Le marché pour la nouvelle famille d'appareils court et moyen courrier de cent à cent cinquante places est estimé à quelque 2 500 avions dans le monde d'ici à 2014, mais le segment des avions de cent places ne représenterait sur ce total qu'un demi-millier d'unités. Avec un prix de vente de l'ordre de 12 à 15 millions de dollars (de 62 à 77 millions de francs) et un *investissement total de plus de 2 milliards de dollars (10,3 milliards de francs), les experts évaluent* le seuil de rentabilité à un millier d'appareil. Le pari économique est risqué. Pour les Européens, le projet constitue avant tout un cheval de Troie dans la forteresse chinoise, où ils ne détiennent, avec Airbus, qu'environ 10 % du marché, contre plus de *80 % à leur rival américain Boeing.*

Le cœur de la négociation entre Européens et Chinois va porter à présent sur la répartition du capital de la future société mixte qui sera formée. La partie chinoise affirme haut et fort que ses interlocuteurs européens et singapourien sont d'accord pour qu'elle détienne « *la majorité des parts* » dans le projet.

RÉPARTITION DES RÔLES

On s'acheminerait en fait vers un arrangement où l'AVIC contrôlerait une portion prédominante, mais inférieure à 50 %. Les Européens détiendraient 40 % du capital et Singapour 15 %. En outre, certaines des firmes sud-coréennes initialement pressenties avant d'être écartées en juin pourraient revenir *dans* la négociation. De même, Taiwan Aerospace, le groupe privé de Taïpeh, qui n'a toujours pas réussi à monter son propre projet avec l'industrie américaine, pourrait se joindre au projet.

Les Européens devront, eux aussi, s'entendre sur la répartition des rôles. L'allemand Daimler-Benz Aerospace, qui avait décidé de faire bande à part en présentant un projet mené par sa filiale Fokker (aujourd'hui en faillite), souhaiterait être invité au tour de table. Ses partenaires n'excluent pas de l'accueillir, mais comptent lui en faire payer le prix. L'avion sino-européen pourrait alors devenir le plus petit appareil de la famille Airbus, à laquelle il manque un avion de cette taille.

Francis Deron

DBKom sera en partie vendue à Mannesman

APRÈS DES MOIS d'un subtil jeu de poker entre les grands acteurs privés des télécommunications allemandes, la Deutsche Bahn a préféré, mercredi 10 juillet, le groupe Mannesman et ses associés au groupe Thyssen, donné pourtant vainqueur la veille, pour reprendre 49,8 % de sa filiale DBKom. Le montant de cette prise de participation n'a pas été précisé mais certains experts l'évaluent entre 2 et 3 milliards de deutschemarks. (entre 6,7 et 10 milliards de francs)
Le consortium mené par Mannesman Eurokom, avec la firme américaine *AT&T* et *Unisource* ainsi que la Deutsche Bank, va pouvoir utiliser un réseau de communications de 40 000 kmle long des voies ferrées (dont 4 000 de fibres optiques), le deuxième après celui de l'opérateur public Deutsche Telekom, qui englobe toutes les villes du pays et environ 18 000 entreprises. Déjà très présent en téléphonie mobile, Mannesman améliore ainsi ses chances avant la libéralisation du marché allemand des télécommunications en 1998.

Bruxelles veut mieux contrôler les concentrations d'entreprises

LA COMMISSION EUROPÉENNE a proposé une recommandation, mercredi 10 juillet, aux membres de l'Union, en vue de renforcer son contrôle sur les concentrations d'entreprises. Selon le projet, les seuils de chiffres d'affaires à partir desquels les opérations de fusions sont examinées par Bruxelles, seraient abaissés. Ils passeraient de 5 à 3 milliards d'écus (de 32 à 19,2 milliards de francs) pour le chiffre d'affaires cumulé au niveau mondial et de 250 à 150 millions d'écus pour les ventes réalisées dans la Communauté par au moins deux entreprises. Cet abaissement permettrait de surveiller des fusions dans les secteurs jusqu'à présent hors contrôle comme le textile, la mécanique, ou l'édition. Pour lutter contre les cartels, Karel Van Miert, commissaire européen chargé de la concurrence, propose, par ailleurs, de réduire les amendes de 75 % pour les entreprises qui accepteraient de coopérer avec la Commission.

DÉPÊCHES

■ **DEUTSCHE BANK : la banque allemande** a révélé, mercredi 10 juillet, qu'elle avait acquis 5,21 % du capital de la Bayerische Vereinsbank, pour 500 millions de deutschemarks (1,7 milliard de francs). Son entrée dans le capital d'un concurrent relance les spéculations sur de possibles concentrations bancaires en Allemagne.

■ **AXA : Claude Bebear, PDG du groupe d'assurances,** déclare, dans un entretien à *l'Agefi* le 11 juillet, disposer d'un trésor de guerre de 30 milliards de francs, suite à d'importants désinvestissements, pour soutenir son développement. Le groupe s'est fixé comme objectif une croissance annuelle de *« 15 % du bénéfice par action pendant les cinq prochaines années »*.

■ **LG GROUP : le conglomérat sud-coréen, spécialisé dans l'électronique,** a signé mercredi 10 juillet un accord en vue d'investir 2,6 milliards de dollars (13 milliards de francs) au pays de Galles. Il s'agit de la plus importante implantation étrangère réalisée en Europe.

■ **FOKKER : le gouvernement russe** aurait donné son accord de principe, mercredi 10 juillet, au projet du constructeur aéronautique Iakovlev de racheter le néerlandais Fokker pour 216 millions de dollars (environ 1,1 milliard de francs), selon l'agence Itar-Tass.

■ **SIEMENS : le groupe industriel allemand** aurait versé environ 1 milliard de pesetas (40 millions de francs) à des sociétés proches du Parti socialiste ouvrier espagnol (PSOE) dans le cadre de la construction du TGV Madrid-Séville, selon un rapport d'experts du ministère des Finances.

■ **AIR FRANCE : la commission européenne** devrait annoncer le 30 juillet si elle autorise ou non le versement de la troisième et dernière tranche d'aide, d'un montant de 5 milliards de francs, à la compagnie aérienne.

■ **APPLE : le groupe informatique américain** fait à nouveau l'objet de rumeurs de vente, totale ou partielle, les fabricants de logiciels Oracle et d'ordinateurs Gateway 2 000 étant donnés comme intéressés, selon le *New York Times* du 10 juillet et le *Herald Tribune* du 11 juillet.

■ **SONY : le groupe japonais d'électronique,** qui a lancé ses premiers ordinateurs personnels le mois dernier aux Etats-Unis, a indiqué le 11 juillet qu'il envisage d'en vendre au Japon début 1997. ■ **HEWLETT-PACKARD : le groupe informatique américain** a annoncé le 10 juillet l'arrêt de sa production de lecteurs de disques et indiqué que la progression des commandes au troisième trimestre (mai-juillet) devrait être *« significativement inférieure »* aux 24 % du deuxième trimestre.

■ **FRANCE TELECOM : l'agence financière Moody's** a annoncé le 11 juillet avoir abaissé la notation de la dette à long terme de l'exploitant téléphonique français dans la perspective d'une détérioration de sa structure financière.

■ **TÉLÉCOMMUNICATIONS : six compagnies suisses d'électricité** ont créé une société commune baptisée Diax AG afin d'attaquer le marché des services téléphoniques.

■ **AMIANTE : les quinze ouvriers syndiqués CGT de l'usine Eternit de Thiant (Nord)** ont dénoncé, mercredi 10 juillet, la mise au chômage technique de douze d'entre eux dans le cadre du plan de chômage partiel mis en place le 8 juillet et touchant une trentaine de salariés. Ce plan a été décidé par la direction après la décision gouvernementale d'interdire l'amiante dans l'industrie. *« La direction veut éliminer la CGT de l'usine »*, s'est borné à commenter un syndicaliste.

Michel Thierry a confié à Paribas un mandat de vente de son groupe

Cette opération implique la cession des 17,6 % détenus dans Bertrand Faure

Michel Thierry, âgé de 67 ans, PDG du groupe qui porte son nom songe à passer la main. Il a confié à la banque Paribas *un mandat de vente de sa firme,* numéro deux européen des revêtements pour sièges automobiles. Il est le premier actionnaire du *fabricant de sièges automobiles* Bertrand Faure, dont il détient 17,6 % du capital et 25 % des droits de vote. *Un rapprochement a été envisagé* avec Sommer Allibert qui n'a pas abouti.

SOUS-CAPITALISATION, problèmes de succession, taille insuffisante : tel est le lot des entreprises familiales françaises, souvent obligées de se vendre à des groupes plus importants. Le groupe Michel Thierry, numéro deux européen des revêtements pour sièges automobiles, n'échappe pas à la règle : son PDG et actionnaire principal (55 % du capital), Michel Thierry, âgé de 67 ans, a donné il y a environ six mois un mandat de vente de son groupe à la banque Paribas.

Avec 960 millions de francs de chiffre d'affaires et 1 milliard de dettes, le groupe ariègeois, qui vaut 860 millions de francs en bourse, n'a pas la taille critique pour accompagner ses clients partout dans le monde. En 1995, il a souffert d'une conjoncture morose et de la hausse du prix des matières premières et a perdu 5,2 millions de francs.

Pour se désendetter de plus de 200 millions de francs, Michel Thierry avait annoncé en 1994 qu'il allait se séparer, au plus tard en 1997, de sa filiale (à 50 %) de textile-habillement Carreman-Michel Thierry (27 % de son chiffre d'affaires). A l'heure où les équipementiers automobiles européens connaissent une vague de concentration, il risquait d'être distancé sur son métier de base, le revêtement pour sièges automobiles.

RECENTRAGE

Cette cession n'est toujours pas intervenue et la mauvaise année 1995 a visiblement convaincu le président du groupe que son recentrage sur l'activité automobile ne serait pas suffisant. Michel Thierry a aussi un problème de succession. Il a confié un mandat de vente de son groupe à Paribas. *« Vous comprendrez qu'il s'agit de contrats de confidentialité et que je ne peux rien dire. Je ne veux pas que vous publiez cette information »*, déclare au *Monde* Michel Thierry, qui ne confirme ni ne dément l'information.

Le groupe Michel Thierry détient un deuxième actif, tout aussi important que son groupe : une participation de 17,6 % dans le fabricant de sièges automobiles Bertrand Faure, qui remonte à 1991.

Michel Thierry était entré à son capital pour renforcer Bertrand Faure, sorti exsangue de l'OPA hostile avortée lancée par Valeo en 1988. Il soulageait les banquiers en aidant Bertrand Faure, qui pesait seize fois plus que son groupe. Il pensait aussi être en mesure de développer une filière complète du siège. Mais il n'a jamais pesé fortement sur les orientations stratégiques de Bertrand Faure et n'a pas développé de synergies. *« Michel Thierry a facturé 220 millions de francs à Bertrand Faure en 1995 »*, se défend Michel Thierry. *« Le groupe aurait de toutes façons fait ce chiffre d'affaires sans Bertrand Faure : il l'aurait facturé directement aux constructeurs »*, rétorquent plusieurs spécialistes du secteur.

La cession en bloc s'annonce difficile puisqu'il faut trouver un industriel intéressé à la fois par Michel Thierry et sa participation dans Bertrand Faure. Paribas a approché Sommer Allibert pour lui vendre tout ou partie du groupe. Un tel rapprochement, démenti fermement par Sommer Allibert, est peu probable car il ne règlerait aucun problème, Sommer Allibert ayant les mêmes faiblesses que Bertrand Faure : endettés et sous-capitalisés, les deux groupes restent faibles outre-Atlantique.

Faire appel à un industriel étranger, notamment américain, sera aussi délicat. Les étrangers sont échaudés par la levée de boucliers provoquée par la mise en vente de la participation de Carlo De Benedetti dans Valeo.

Les constructeurs automobiles, Renault et PSA veulent que Valeo reste français. Ils exigeront la même chose de Bertrand Faure, le siège étant l'un des éléments les plus stratégiques dans la conception d'une automobile.

Arnaud Leparmentier et Virginie Malingre

GIAT Industries limoge le patron de sa filiale belge FN Herstal

BRUXELLES
de notre correspondant

Le groupe français GIAT Industries a révoqué Claude Elsen, patron de la Fabrique nationale d'armes (FN) d'Herstal qu'il avait lui-même installé, en 1995, pour tenter de sauver sa filiale.

La décision est intervenue après une longue réunion du conseil d'administration de la FN, mercredi 10 juillet. Accusé de *« fautes graves »*, sans autre précision, M. Elsen était venu avec son avocat. Il est provisoirement remplacé par Jacques Gentsen, jusqu'alors responsable de la stratégie des affaires internationales à la FN.

Ancien fleuron de l'industrie d'armement léger belge, dans la banlieue de Liège, la FN connaît tant de difficultés que GIAT cherche un repreneur pour se débarrasser d'une filiale imprudemment acquise au début des années 90.

Luxembourgeois de 48 ans, M. Elsen avait été choisi pour introduire des méthodes de gestion nouvelles après le départ en retraite du Français Albert Diehl. Le président de FN semble avoir fait ce qu'on attendait de lui : s'appuyant sur des rapports de consultants et s'entourant d'une équipe de direction nouvelle, il avait mis en route un plan de restructuration.

PRATIQUES CONTESTABLES

Pourquoi cette disgrâce ? Selon des informations venues de source proche de la direction de la FN, mais non commentées par l'intéressé, M. Elsen n'aurait pas voulu couvrir des pratiques contestables, dont GIAT aurait profité indirectement. Un agent commercial, travaillant depuis longtemps pour la FN, aurait noué des relations très fructueuses avec des Saoudiens, notamment avec le frère de la première épouse du prince héritier Abdallah. D'où, pour la FN, de nombreuses ventes d'armes légères en Arabie saoudite, et, peut-être, pour GIAT, des livraisons de chars Leclerc.

M. Elsen aurait heurté les intérêts d'un *« véritable clan au sein de l'entreprise »*, habitué de longue date à des opérations opaques, y compris la livraison en Arabie saoudite d'armes non homologuées sur place et destinées à de mystérieux acquéreurs. Il se dit que GIAT tenait beaucoup au maintien de ce réseau, *via* la FN.

Pendant la crise interne qui a précédé la décision du conseil d'administration, certains cadres de la FN ont pris publiquement position en faveur de M. Elsen et l'ont présenté comme une victime. D'autres ont dénoncé ses méthodes autoritaires, sa présomption et les manœuvres de son entourage proche pour manipuler les médias.

Les deux représentants de la région wallonne, actionnaire à 8 %, se sont abstenus lors du vote de mercredi. Leur désir est qu'un repreneur se présente rapidement, malgré le climat détestable de l'entreprise.

Jean de la Guérivière

Accord sur le temps de travail dans la grande distribution

DEPUIS quelques semaines, Jacques Barrot, ministre du travail et des affaires sociales, critiquait régulièrement l'abus du temps partiel contraint dans certains secteurs d'activité, en particulier la grande distribution. Selon les chiffres officiels, 22 % des 132 815 hommes et 61 % des 232 401 femmes employés dans les magasins de la grande distribution à prédominance alimentaire travaillent à temps partiel.

Après quinze mois de discrètes négociations, la fédération des entreprises du commerce et de la distribution (FCD) a signé le 10 juillet avec trois syndicats (CFDT, CFTC, FO) un accord sur la durée du temps de travail.

Contrairement à ce que souhaitaient les syndicats, la durée hebdomadaire minimale de travail reste fixée à 22 heures et n'a pas été portée à 25 heures. Mais l'accord précise que *« les entreprises doivent rechercher des modes d'organisation du travail des salariés à temps partiel permettant à ces derniers de gérer leur temps disponible au mieux de leurs intérêts. A cette fin, elles sont incitées à expérimenter des organisations du type : travail à temps scolaire, travail en binôme, îlots de caisse ou de rayon... »*.

Par ailleurs, *« ces 22 heures doivent être effectuées de telle façon que les salariés qui le souhaitent puissent exercer une autre activité (travail sur quatre jours ou uniquement le matin par exemple) »*. Autre amélioration : les pauses sont prévues à raison de 3 minutes par heure. Jusqu'à présent, seuls les salariés travaillant 5 heures y avaient droit et les syndicats se plaignaient du nombre élevé de contrats de... 4 h 45 minutes !

REPOS COMPENSATOIRE

Les salariés à temps plein n'ont pas été oubliés : ceux qui ne bénéficient pas d'une journée et demi de repos d'affilée par semaine et travaillent le dimanche matin auront droit à une majoration de leur salaire de base de 20 % pour chaque heure de travail accomplie le dimanche matin. Selon les syndicats, des dizaines de milliers de salariés sont concernés.

Le travail peut désormais être organisé sur une base annuelle. Les entreprises pourront faire effectuer 44 heures de travail pendant vingt semaines mais, en contrepartie, la durée baissera les autres semaines afin que l'horaire moyen s'établisse à 39 heures. Surtout, les heures effectuées entre la 39e et la 44e heure donneront lieu à un repos supplémentaire. Une semaine sera accordée aux salariés travaillant 44 heures par semaine pendant vingt semaines. De même, le contingent d'heures supplémentaires est réduit de 120 heures à 90 heures. Les 50 premières heures peuvent être payées ou compensées en heures de repos mais les 40 suivantes seront obligatoirement compensées en heures de repos. Enfin, des dispositifs sont prévus pour limiter le nombre d'heures effectuées par l'encadrement.

Comme pour tout accord de branche, l'enjeu pour les signataires est maintenant de le faire respecter dans les entreprises.

Frédéric Lemaître

Les banques proposent de distribuer à moindre coût le Livret A

DOPÉS par la prise de position du gouverneur de la Banque de France, Jean-Claude Trichet, qui s'est prononcé, mardi 9 juillet, sur la nécessité de mettre fin aux distorsions de concurrence (*Le Monde* du 10 juillet), les banquiers sont repartis à l'attaque sur le Livret A.

Lors de la réunion du bureau de l'Association française des banques (AFB), mardi, ses membres ont décidé d'adresser au ministre de l'économie, Jean Arthuis, une lettre réclamant à nouveau la distribution du « petit livre rouge ». Cette vieille lune n'a jusqu'à présent pas eu d'écho du côté des pouvoirs publics. Début 1996, malgré son activisme, la profession n'était pas parvenue à convaincre M. Arthuis de casser le monopole de La Poste et des Caisses d'épargne. Elle avait toutefois obtenu la baisse d'un point de la rémunération du Livret A et l'accès au Livret Jeune.

C'est donc sur le terrain technique que les banquiers se sont placés pour donner plus de chances à leurs revendications. Le Livret A est distribué par les Caisses d'épargne et La Poste. Les fonds collectés – l'encours est de quelque 750 milliards de francs – sont gérés par la Caisse des dépôts et servent à financer le logement social. La manne pour les établissements qui collectent les fonds est importante : la commission versée par la Caisse des dépôts à La Poste est de 1,5 %, celle consentie aux Caisses d'épargne s'élève à 1,2 %.

PLUS PETITE COMMISSION

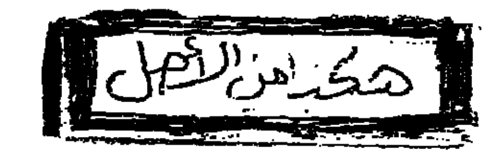
Après moultes études, l'AFB est parvenue à la conclusion que cette rétribution est *« extrêmement grasse »* et que, pour le bien de tous, il était possible de réduire cette ponction. Les banques se font fort de distribuer le Livret A en contrepartie d'une commission de seulement 1 %. C'est le sens de leur proposition adressée à Jean Arthuis. Le ministre ne saurait être insensible à cet argument. Il va dans le sens de l'histoire qui veut une égalité de traitement pour tous les établissements de la place.

On sait que les Caisses d'épargne, dont les opulents fonds propres (plus de 60 milliards de francs) n'appartiennent à personne, sont depuis longtemps dans le collimateur des banquiers. La profession bancaire ne laisse échapper aucune occasion pour leur donner des coups de bélier. Il y a quelques jours, Patrice Cahart, délégué général de l'AFB, avait suggéré que les fonds propres des Caisses d'épargne soient mis à contribution pour combler le trou de la Sécurité sociale ou pour d'autres tâches d'intérêt public, car elles *« n'ont techniquement besoin que de 30 milliards de fonds propres »*, déclarait-il le 29 juin. Une provocation plus qu'une véritable proposition mais qui permet de ne pas relâcher la pression.

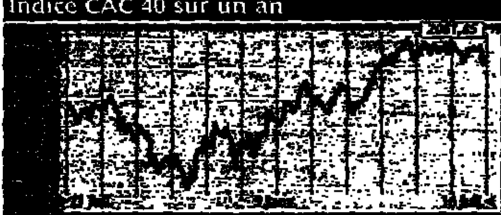
On sait également que le gouvernement cherche de son côté un moyen présentable pour mettre la main sur le pactole des Caisses d'épargne. Il n'est pas douteux que les Caisses d'épargne vont devoir sous peu se doter d'une structure qui les intégrera dans le paysage bancaire français et qui transformeraient les clients des Caisses d'épargne en actionnaires.

Le discours de Jean-Claude Trichet, qui faisait siennes les revendications des banques sur la nécessité *« de soumettre à la même surveillance prudentielle toutes les institutions qui exercent certaines activités bancaires »*, visait également La Poste. Ses *« activités financières posent à l'évidence un très sérieux problème »*. L'AFB vient à ce sujet de déposer un dossier auprès de la commission de la concurrence pour qu'une séparation claire soit faite entre les activités financières et les activités postales de La Poste. La guerre de tranchées a fait place à la guerre de mouvement.

Babette Stern







■ *LE DOLLAR* était stable, jeudi matin 11 juillet, lors des premières transactions entre banques européennes. Il s'échangeait à 1,5270 mark, 110,51 yens et 5,1698 francs.

■ *L'OR* a ouvert en hausse, jeudi, sur le marché international de Hongkong. L'once s'échangeait à 382,45-382,75 dollars, contre 382,85-383,15 dollars mercredi en clôture.

■ *WALL STREET* est repartie à la hausse, mercredi 10 juillet. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a affiché en clôture un gain de 0,39 % à 5 603,65 points.

■ *LES CÉRÉALES* ont vu leurs cours progresser, mercredi, sur le marché à terme de Chicago, en raison du manque de pluie dans le Midwest. Le contrat sur le maïs a augmenté de 2,50 cents.

■ *LE PÉTROLE* était à la hausse, mercredi, sur le marché à terme de New York. Le prix du baril de référence light sweet crude échéance août a gagné 14 cents à 21,55 dollars.

LES PLACES BOURSIÈRES

CAC 40 ↗ Clôture | CAC 40 ↘ 1 mois | CAC 40 ↗ 1 an | MIDCAC ↘ 1 mois

NEW YORK ↘ DOW JONES | LONDRES ↗ FT 100 | MILAN → MIB 30 | FRANCFORT ↗ DAX 30

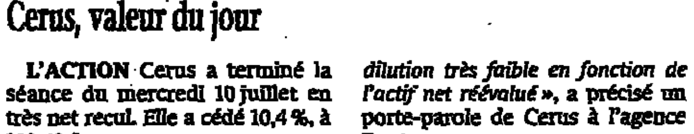
Fermeté à Paris

LA BOURSE de Paris était orientée à la hausse, jeudi 11 juillet, en fin de matinée. A midi, l'indice CAC 40 gagnait 0,36 % pour s'établir à 2 089,35 points. Il avait ouvert en progression de 0,46 %, soutenu par le rebond observé la veille à Wall Street et par les espoirs de détente monétaire.

Le marché obligataire français était stable : le contrat notionnel du Matif, qui mesure la performance des emprunts d'Etat français, cédait 0,04 % à 121,66 points. Le franc ne variait guère face à la monnaie allemande. Il cotait 3,3838 francs pour un deutschemark.

Les opérateurs restaient prudents, dans l'attente de la décision du conseil de la Bundesbank sur ses taux directeurs. La marge de détente monétaire en France apparaît limitée en l'absence d'initiative de la Bundesbank sur le niveau de ses prises en pension (REPO).

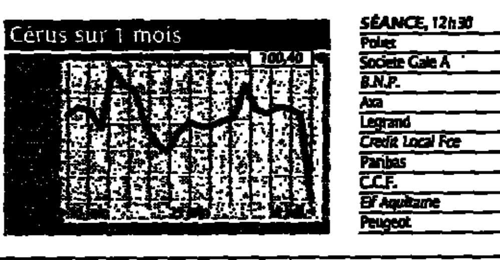
La cotation de Poliet a repris, jeudi matin. Les échanges sur ce titre représentaient près de 1,6 milliard de francs. Le groupe Saint-Gobain lance du 11 au 24 juillet son OPA (offre publique d'achat) simplifiée sur Poliet avec maintien de cours à 555 francs par titre. Les valeurs financières restaient bien orientées. La Société générale gagnait 3,04 %, la BNP 2,43 % et le CCF 2,85 %.



Cerus, valeur du jour

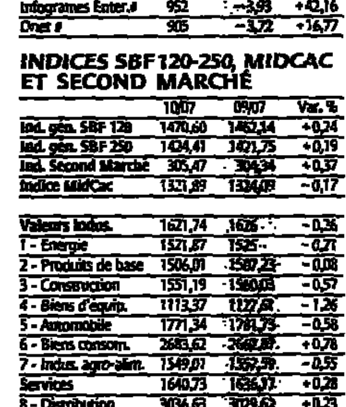
L'ACTION Cerus a terminé la séance du mercredi 10 juillet en très net recul. Elle a cédé 10,4 %, à 100,40 francs.

Les investisseurs ont mal réagi à l'annonce par Cerus d'une émission d'obligations convertibles en actions d'un montant de 1,02 milliard de francs, craignant l'effet dilutif qu'aura l'opération et redoutant que celle-ci ne traduise l'abandon du projet de cession de Valeo. « *Si l'opération de conversion se réalise, il y aura un effet de dilution très faible en fonction de l'actif net réévalué* », a précisé un porte-parole de Cerus à l'agence Reuter.



PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL

HAUSSES, 12h30	Cours au 11/07	Var. % 10/07	Var. % 31/12
UFB Locabail	455	+5,88	+13,75
Societe Gale A	582	+4,11	−3,63
CCMX(ex.CCMC) Ly	49	+3,87	+6,52
Geophysique	331,90	+3,75	+111,65
Labinal	747	+3,75	+37,56
UIC	65,90	+3,61	+11,88
B.N.P.	187,60	+3,58	−15,37
Credit National	341,20	+3,26	−5,22
Union Assur.Fdal	612	+3,20	+4,61
C.C.F.	248,80	+2,76	−0,44
BAISSES, 12h30			
Locindus	700	−4,10	−15,66
Intertechnique I	570	−4,84	+53,17
BIS	545	−2,85	+58,13
SGE	101,50	−2,40	−5,58
Metrologie Inter.	16,50	−2,36	+23,13
Dynaction	131	−2,23	−43,95
UIS	152,50	−2,18	+17,30
Bouygues	550	−2,13	+11,49
Sophia	192	−2,04	−7,24
Bazar Hot. Ville	499,60	−2,03	+33,94



VALEURS LES PLUS ACTIVES

SÉANCE, 12h30	11/07 Titres échangés	Capitalisation en KF
Poliet	3582060	[illegible]
Societe Gale A	768732	444976952
B.N.P.	530286	98729989,60
Axa	331956	94695002,70
Legrand	82308	70858911
Credit Local Fce	151544	68218384,60
Paribas	182606	55529061,50
C.C.F.	176485	43842002,40
Elf Aquitaine	108157	40269549,90
Peugeot	62098	39418179

PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

HAUSSES, 12h30	Cours au 11/07	Var. % 10/07	Var. % 31/12
Sodere (M)	40	+11,11	+33,33
Union Fin.France	490	+5,37	+20,09
Gel 2000	106,50	+4,92	+22,41
Info Realite #	618	+4,74	+218,39
Signaux Girod Ly #	154,90	+3,89	+22,93
BAISSES, 12h30			
Reydel Indust.Li	915	−8,95	−12,85
Trouvay Cauvin #	76	−5	+28,16
PCAS #	188,10	−5	+56,75
Infogrames Enter.#	952	−3,93	+42,16
Onet #	905	−3,72	+16,77

INDICES SBF 120-250, MIDCAC ET SECOND MARCHÉ

	10/07	09/07	Var. %
Ind. gén. SBF 120	1470,60	1462,14	+0,24
Ind. gén. SBF 250	1424,41	1421,75	+0,19
Ind. Second Marché	305,47	304,34	+0,37
Indice MidCac	1321,89	1324,09	−0,17
Valeurs indus.	1621,74	1626	−0,26
1 - Energie	1521,87	1525	−0,21
2 - Produits de base	1506,01	1507,23	−0,08
3 - Construction	1551,19	1560,03	−0,57
4 - Biens d'équip.	1113,37	1127,61	−1,26
5 - Automobile	1771,34	1781,75	−0,58
6 - Biens consom.	2683,62	2662,87	+0,78
7 - Indus. agro-alim.	1549,01	1557,59	−0,55
Services	1640,73	1636,17	+0,28
8 - Distribution	3036,63	3029,62	+0,23
9 - Autres services	1094,59	1091,10	+0,32
Sociétés financières	1015,45	1004,07	+1,13
10 - Immobilier	680,05	680,81	−0,11
11 - Services financ.	984,50	968,26	+1,68
12 - Sociétés invest.	1367,20	1365,15	+0,15



Progression à Tokyo

LA BOURSE de Tokyo a terminé la séance du jeudi 11 juillet en hausse. L'indice Nikkei des valeurs vedettes a gagné 113,64 points (0,52 %), à 21 892,58 points.

La veille, Wall Street avait rebondi, grâce au recul des taux d'intérêt à long terme. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes s'était inscrit en clôture en hausse de 21,79 points (+ 0,39 %), à 5 603,65 points.

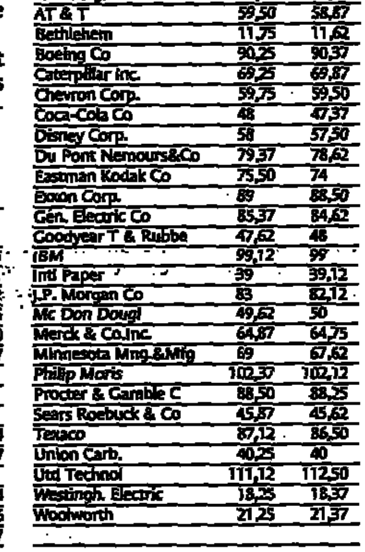
Sur le marché obligataire, le rendement de l'emprunt à trente ans s'était détendu à 7,08 %, contre 7,12 % mardi soir. Les investisseurs avaient été rassurés par la publication, dans le *Wall Street Journal*, d'extraits d'un rapport interne de la Réserve fédérale (Fed) estimant qu'une légère augmentation du rythme d'inflation ne présentait pas de danger majeur.

L'action Motorola avait perdu 12,6 % après l'annonce d'un bénéfice net par action de 54 cents au deuxième trimestre contre 79 cents un an plus tôt, bien inférieur à la prévision moyenne de 69 cents des analystes.

La firme Smith Barney a réduit de 50 % à 45 % la part des actions dans son portefeuille-type d'investissement.

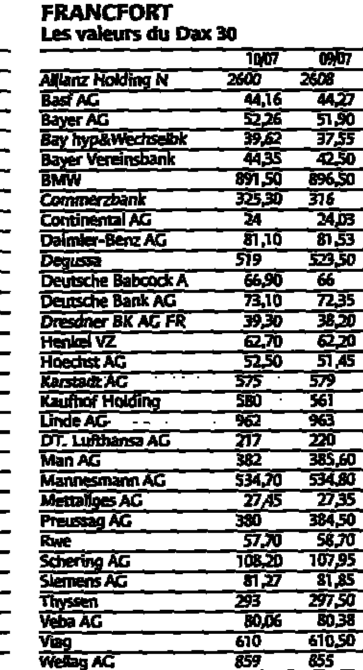
INDICES MONDIAUX

	Cours au 10/07	Cours au 09/07	Var. en %
Paris CAC 40	2081,85	[illegible]	+0,25
New-York/DJ indus.	5553,41	[illegible]	−0,51
Tokyo/Nikkei	22348	[illegible]	+1,92
Londres/FT100	3765,80	[illegible]	+0,36
Francfort/Dax 30	2567,43	[illegible]	+0,20
Frankfort/Commer.	909,19	[illegible]	+0,47
Bruxelles/Bel 20	2063,83	[illegible]	—
Bruxelles/Général	1753,40	[illegible]	—
Milan/MIB 30	992	[illegible]	—
Amsterdam/Gé. Cbs	378,60	[illegible]	−0,24
Madrid/Ibex 35	370,32	[illegible]	−0,07
Stockholm/Affarsal	1515,28	[illegible]	—
Londres FT30	2768,40	[illegible]	+0,44
Hong Kong/Hang S.	10911,80	[illegible]	−0,16
Singapour/Strait t	2230,42	[illegible]	+0,67



NEW YORK
Les valeurs du Dow-Jones

	10/07	09/07
Alcoa	58,12	56,75
American Express	42,87	43,37
Allied Signal	56,75	57,75
AT & T	59,50	58,87
Bethlehem	11,75	11,62
Boeing Co	90,25	90,37
Caterpillar Inc.	69,25	69,87
Chevron Corp.	59,75	59,50
Coca-Cola Co	48	47,37
Disney Corp.	58	57,50
Du Pont Nemours&Co	79,37	78,62
Eastman Kodak Co	75,50	74
Exxon Corp.	89	88,50
Gén. Electric Co	85,37	84,62
Goodyear T & Rubbe	47,62	48
IBM	99,12	99
Intl Paper	39	39,12
J.P. Morgan Co	83	82,12
Mc Don Dougl	49,62	50
Merck & Co.Inc.	64,87	64,75
Minnesota Mng.&Mfg	69	67,62
Philip Moris	102,37	102,12
Procter & Gamble C	88,50	88,25
Sears Roebuck & Co	45,87	45,62
Texaco	87,12	86,50
Union Carb.	40,25	40
Utd Technol	111,12	112,50
Westingh. Electric	18,25	18,37
Woolworth	21,25	21,37



LONDRES
Sélection de valeurs du FT 100

	10/07	09/07
Allied Lyons	4,48	4,48
Barclays Bank	7,95	7,93
B.A.T. industries	4,91	4,94
British Aerospace	9,58	9,55
British Airways	5,47	5,48
British Gas	1,85	1,84
British Petroleum	5,97	5,97
British Telecom	3,51	3,44
B.T.R.	2,43	2,43
Cadbury Schweppes	5,08	5,13
Eurotunnel	0,95	0,93
Forte	3,70	3,50
Glaxo	8,91	8,79
Grand Metropolitan	4,37	4,35
Guinness	4,71	4,72
Hanson Plc	1,69	1,71
Great Ic	6,72	6,72
H.S.B.C.	10,14	10,16
Impérial Chemical	7,98	7,85
Legal	6,80	6,70
Marks and Spencer	4,87	4,87
National Westminst	6,47	6,32
Peninsular Orienta	4,89	4,82
Reuters	7,70	7,66
Saatchi and Saatch	1,15	1,13
Shell Transport	9,43	9,37
Tate and Lyle	4,72	4,67
Univeler Ltd	12,58	12,55
Zeneca	14,43	14,47

FRANCFORT
Les valeurs du Dax 30

	10/07	09/07
Allianz Holding N	2600	2608
Basf AG	44,16	44,27
Bayer AG	52,26	51,90
Bay hyp&Wechselbk	39,62	37,55
Bayer Vereinsbank	44,35	42,50
BMW	891,50	896,50
Commerzbank	325,30	316
Continental AG	24	24,03
Daimler-Benz AG	81,10	81,53
Degussa	519	523,50
Deutsche Babcock A	66,90	66
Deutsche Bank AG	73,10	72,35
Dresdner BK AG FR	39,30	38,20
Henkel VZ	62,70	62,20
Hoechst AG	52,50	51,45
Karstadt AG	575	579
Kaufhof Holding	580	561
Linde AG	962	963
DT. Lufthansa AG	217	220
Man AG	382	385,60
Mannesmann AG	534,70	534,80
Mettallges AG	27,45	27,35
Preussag AG	380	384,50
Rwe	57,70	58,70
Schering AG	108,20	107,95
Siemens AG	81,27	81,85
Thyssen	293	297,50
Veba AG	80,06	80,38
Viag	610	610,50
Wellag AC	859	855



LES TAUX

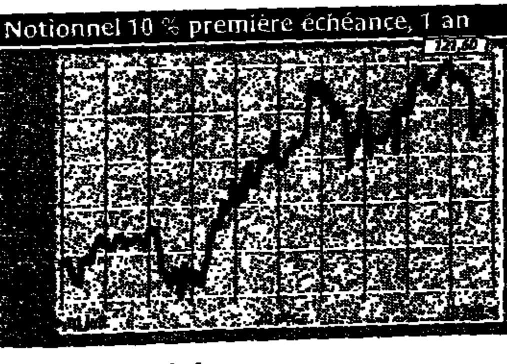


PARIS ↗ Jour le jour | PARIS ↘ OAT 10 ans | NEW YORK → Jour le jour | NEW YORK ↘ Bonds 10 ans | FRANCFORT → Jour le jour | FRANCFORT ↘ Bunds 10 ans

Hausse du Matif

LE CONTRAT NOTIONNEL du Matif, qui mesure la performance des *emprunts d'Etat français*, a ouvert en hausse, jeudi 11 juillet. Après quelques minutes de transactions, l'échéance septembre gagnait 4 centièmes, à 121,74 points. Le taux de l'obligation assimilable du Trésor (OAT) à dix ans s'inscrivait à 6,52 %, soit *0,03 % au-dessous du* rendement de l'emprunt d'Etat allemand de même échéance.

La veille, le marché obligataire américain avait terminé la séance en hausse. Le taux de l'emprunt d'Etat de référence à trente ans s'était détendu, à 7,08 %. Jeudi matin, la Banque de France a laissé inchangé, à 3,63 %, le niveau de l'argent au jour le jour. La baisse de 1 *seizième de point de ce taux, mercredi*, a *surpris* les opérateurs et laisse espérer un geste de la Bundesbank sur le taux de ses prises en pension (REPO).

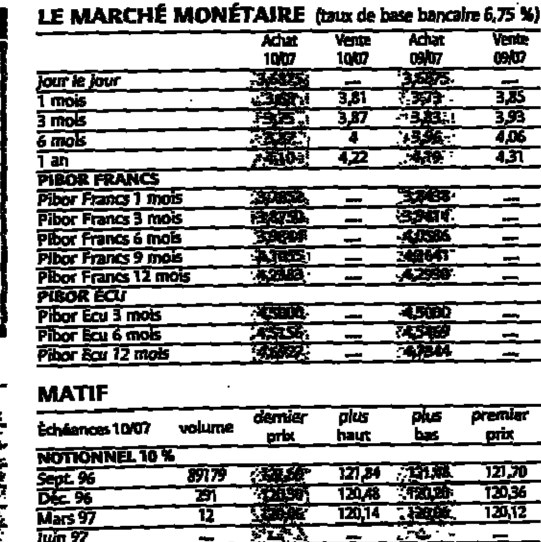


LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 10/07	Taux jour le jour	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Indice des prix
France	3,69	[illegible]	7,32	[illegible]
Allemagne	3,25	[illegible]	7,32	[illegible]
Grande-Bretagne	5,69	[illegible]	8,27	[illegible]
Italie	9,18	[illegible]	9,66	[illegible]
Japon	0,44	[illegible]	—	[illegible]
Etats-Unis	5,25	[illegible]	7,13	[illegible]

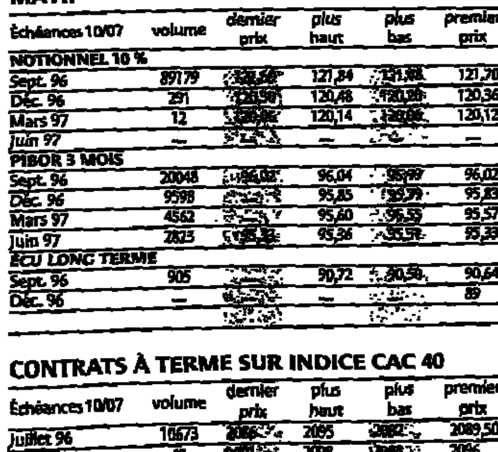
MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

TAUX DE RENDEMENT	Taux au 10/07	Taux au 09/07	Indice (base 100 fin 95)
Fonds d'Etat 3 à 5 ans	5,55	[illegible]	99,81
Fonds d'Etat 5 à 7 ans	6,08	[illegible]	100,54
Fonds d'Etat 7 à 10 ans	6,46	[illegible]	100,64
Fonds d'Etat 10 à 15 ans	6,68	[illegible]	100,50
Fonds d'Etat 20 à 30 ans	7,21	[illegible]	101,15
Obligations françaises	6,83	[illegible]	100,45
Fonds d'Etat à TME	−1,52	[illegible]	100,96
Fonds d'Etat à TRE	−1,88	[illegible]	100,95
Obligat. franç. à TME	−1,48	[illegible]	100,69
Obligat. franç. à TRE	+0,21	[illegible]	100,13



LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 6,75 %)

	Achat 10/07	Vente 10/07	Achat 09/07	Vente 09/07
Jour le jour	3,6875	—	3,6875	—
1 mois	[illegible]	3,81	[illegible]	3,85
3 mois	[illegible]	3,87	3,83	3,93
6 mois	[illegible]	4	3,96	4,06
1 an	[illegible]	4,22	[illegible]	4,31
PIBOR FRANCS				
Pibor Francs 1 mois	[illegible]	—	[illegible]	—
Pibor Francs 3 mois	[illegible]	—	[illegible]	—
Pibor Francs 6 mois	[illegible]	—	[illegible]	—
Pibor Francs 9 mois	[illegible]	—	[illegible]	—
Pibor Francs 12 mois	[illegible]	—	[illegible]	—
PIBOR ÉCU				
Pibor Ecu 3 mois	[illegible]	—	4,5000	—
Pibor Ecu 6 mois	[illegible]	—	[illegible]	—
Pibor Ecu 12 mois	[illegible]	—	[illegible]	—



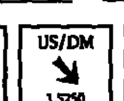
MATIF

Échéances 10/07	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
NOTIONNEL 10 %					
Sept. 96	89179	[illegible]	121,84	[illegible]	121,70
Déc. 96	291	[illegible]	120,48	[illegible]	120,36
Mars 97	12	[illegible]	120,14	[illegible]	120,12
Juin 97	—	[illegible]	—	[illegible]	—
PIBOR 3 MOIS					
Sept. 96	20048	[illegible]	96,04	[illegible]	96,02
Déc. 96	9598	[illegible]	95,85	[illegible]	95,83
Mars 97	4562	[illegible]	95,60	[illegible]	95,57
Juin 97	2823	[illegible]	95,36	[illegible]	95,33
ÉCU LONG TERME					
Sept. 96	905	[illegible]	90,72	[illegible]	90,64
Déc. 96	—	[illegible]	—	[illegible]	89

CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

Échéances 10/07	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
Juillet 96	10673	[illegible]	2095	[illegible]	2089,50
Août 96	48	[illegible]	2098	[illegible]	2096
Sept. 96	1136	[illegible]	2106,50	[illegible]	2102,50
Déc. 96	700	[illegible]	2122,50	[illegible]	2123

LES MONNAIES





US/F ↗ 5,1600 | US/DM ↘ 1,5250 | US/¥ ↘ 110,4000 | DM/F ↗ 3,3859 | £/F ↘ 8,0005

Stabilité du dollar

***LE BILLET VERT** était stable, jeudi matin* 11 juillet, lors des premières transactions entre banques européennes. Il s'échangeait à 1,5270 mark, 110,51 yens et 5,1698 francs.

Les investisseurs restent prudents et espèrent que les incertitudes monétaires dans le monde se lèveront rapidement. Aux Etats-Unis, le président de la banque fédérale de Kansas City, Thomas Hoenig, s'est inquiété des « *répercussions possibles sur l'inflation du niveau actuel de l'activité économique par rapport aux estimations de capacité de production de l'économie* ». Il a par ailleurs laissé entendre qu'un resserrement monétaire était à l'ordre du jour.

Le franc était stable, jeudi matin, face à la monnaie allemande, cotant 3,3850 francs pour 1 mark, les opérateurs attendant la décision du conseil de la Bundesbank.

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 10/07	% 09/07	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	338,5900	+0,01	326	350
Ecu	6,4110	−0,02	—	—
Etats-Unis (1 usd)	5,1600	+0,09	4,8700	5,4700
Belgique (100 F)	16,4345	−0,02	15,8800	16,9800
Pays-Bas (100 fl)	301,7200	+0,02	—	[illegible]
Italie (1000 lir.)	3,3625	[illegible]	3,1400	3,6400
Danemark (100 krd)	87,8800	+0,02	83	93
Irlande (1 iep)	8,2100	−0,02	7,8800	8,8300
Gde-Bretagne (1 L)	8,0005	−0,02	7,6200	8,6700
Grèce (100 drach.)	2,1550	[illegible]	1,9000	2,4000
Suède (100 krs)	77,2900	+0,19	73	83
Suisse (100 F)	408,7800	−0,13	396	420
Norvège (100 k)	79,1400	+0,02	75	84
Autriche (100 sch)	48,1120	+4,17	46,6000	49,7000
Espagne (100 pes.)	4,0250	+0,07	3,7500	4,3500
Portugal (100 esc.	3,2950	[illegible]	2,9500	3,6500
Canada 1 dollar ca	3,7667	+0,04	3,5000	4,1000
Japon (100 yens)	4,6867	+0,07	4,4500	4,8000
Finlande (mark)	110,7600	+0,08	105,5000	116,5000

PARITES DU DOLLAR	11/07	10/07	Var. %
FRANCFORT : USD/DM	1,5250	1,5260	−0,07
TOKYO : USD/Yens	110,4000	110,4200	−0,02

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

DEVISES comptant:	demande	offre	demande 1 mois	offre 1 mois
Dollar Etats-Unis	5,1631	5,1621	5,1620	5,1615
Yen (100)	4,6895	4,6864	4,6652	4,6605
Deutschemark	3,3855	3,3850	3,3871	3,3866
Franc Suisse	4,0899	4,0879	4,0942	4,0922
Lire ital. (1000)	3,3681	3,3667	3,3642	3,3626
Livre sterling	8,0045	7,9985	8,0192	8,0132
Peseta (100)	4,0239	4,0226	4,0240	4,0199
Franc Belge	16,439	16,417	16,452	16,447

TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

DEVISES	1 mois	3 mois	6 mois
Eurofranc	3,78	3,87	3,97
Eurodollar	5,31	5,62	5,84
Eurolivre	5,69	5,75	5,75
Eurodeutschemark	3,34	3,37	3,47

L'OR

	cours 10/07	cours 09/07
Or fin (k. barre)	63250	63400
Or fin (en lingot)	63500	63900
Once d'Or Londres	382,90	383
Pièce française(20f)	365	365
Pièce suisse (20f)	362	365
Pièce Union lat(20f)	364	365
Pièce 20 dollars us	2435	2435
Pièce 10 dollars us	1310	1310
Pièce 50 pesos mex.	2375	2385

LE PÉTROLE

En dollars	cours 10/07	cours 09/07
Brent (Londres)	—	—
WTI (New York)	19,72	—
Crude Oil (New York)	19,14	—

LES MATIÈRES PREMIÈRES

INDICES	10/07	09/07
Dow-Jones comptant	216,04	216,39
Dow-Jones à terme	349,94	351,57
CRB	249,76	249,29
METAUX (Londres)		dollars/tonne
Cuivre comptant	1985	1990
Cuivre à 3 mois	1922	1928
Aluminium comptant	1461	1464
Aluminium à 3 mois	1496,50	1501
Plomb comptant	794	790,50
Plomb à 3 mois	793,50	793,50
Etain comptant	6310	6340
Etain à 3 mois	6350	6382
Zinc comptant	1000,50	1004,50
Zinc à 3 mois	1028	1032
Nickel comptant	7435	7460
Nickel à 3 mois	7550	7565

METAUX (New-York)		$/once
Argent à terme	5,06	5,07
Platine à terme	391,50	392
Palladium	—	—
GRAINES, DENREES (Chicago)		$/boisseau
Blé (Chicago)	4,87	4,87
Maïs (Chicago)	5,31	5,35
Grain. soja (Chicago)	7,88	7,79
Tourt. soja (Chicago)	246,40	244
GRAINES, DENREES (Londres)		£/tonne
P. de terre (Londres)	—	—
Orge (Londres)	—	—
SOFTS		$/tonne
Cacao (New-York)	1348	1380
Café (Londres)	1650	1676
Sucre blanc (Paris)	1517,96	1517,96
OLEAGINEUX, AGRUMES		cents/tonne
Coton (New-York)	0,71	0,71
Jus d'orange (New-York)	1,22	1,24

RÈGLEMENT MENSUEL

JEUDI 11 JUILLET

Liquidation : 24 juillet
Taux de report : 4,38
Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 ↗ PARIS
+0,34 %
CAC 40 : 2089,02

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% + –	Compensation (1)
B.N.P. (T.P)	930	925	– 0,53	950
Cr.Lyonnais(T.P.)	810	811	+ 0,12	815
Renault (T.P.)	1675	1670	– 0,29	1720
Rhone Poulenc(T.P)	1945	1940	– 0,25	1980
Saint Gobain(T.P.)	1250	—	—	1230
Thomson S.A (T.P)	1022	1060	+ 3,71	1066
Accor	702	707	+ 0,71	715
AGF-Ass.Gen.France	137	137,80	+ 0,58	137
Air Liquide	890	891	+ 0,11	890
Alcatel Alsthom	436,10	439	+ 0,66	445
Axa	280,50	284,60	+ 1,46	288
Axime	716	716	—	705
Bail Investis	822	824	+ 0,24	845
Bancaire (Cie)	571	572	+ 0,17	590
Bazar Hot. Ville	510	499,60	– 2,03	530
Bertrand Faure	164,80	164	– 0,48	170
BIC	710	713	+ 0,42	720
BIS	561	545	– 2,85	560
B.N.P.	181,10	187,60	+ 3,58	178
Bollore Techno.	570	560	– 1,75	570
Bongrain	2500	2500	—	2530
Bouygues	562	550	– 2,13	520
Canal +	1191	1185	– 0,50	1220
Cap Gemini Sogeti	210	210,10	+ 0,04	195
Carbone Lorraine	746	745	– 0,13	770
Carrefour	2736	2758	+ 0,80	2840
Casino Guichard	214	215,80	+ 0,84	200
Casino Guich.ADP	146	145,10	– 0,61	133
Castorama Dl (Li)	1023	1014	– 0,87	955
C.C.F.	242,10	248,80	+ 2,76	255
CCMX(ex.CCMC) Ly	47,20	49	+ 3,81	54
Cegid (Ly)	440	435	– 1,13	430
CEP Communication	417,20	417,10	– 0,02	435
Cerus Europ.Reun	100,40	102,20	+ 1,79	108
Cetelem	1143	1164	+ 1,83	1100
CGIP	1200	1205	+ 0,41	1150
Chargeurs Intl	226,70	225,10	– 0,70	—
Christian Dior	707	708	+ 0,14	680
Ciments Fr.Priv.B	189,50	188,10	– 0,73	235
Cipe France Ly #	502	502	—	—
Clarins	755	764	+ 1,19	770
Club Mediterranee	433,30	431	– 0,53	460
Coflexip	184,90	185,60	+ 0,37	185
Colas	923	929	+ 0,65	960
Comptoir Entrep.1	10	9,85	– 1,50	11,50
Comptoir Moder.	2309	2300	– 0,38	2210
CPR	385	389	+ 1,03	390
Cred.Fon.France	32,40	32,60	+ 0,61	39
Credit Local Fce	447,40	451,50	+ 0,91	425
Credit Lyonnais CI	135	135	—	110
Credit National	330,40	341,20	+ 3,26	355
CS Signaux(CSEE)	243	241	– 0,82	245
Damart	3840	3890	—	4040
Danone	787	787	—	760
Dassault-Aviation	799	801	+ 0,25	660
Dassault Electro	342	344	+ 0,58	360
Dassault Systemes	169,50	167,60	– 1,12	[illegible]
De Dietrich	241	241,50	+ 0,20	245
Degremont	480	480	—	480
Dev.R.N-P.Cal Li #	41,35	41,40	+ 0,12	43
DMC (Dollfus Mi)	214,30	219	+ 2,19	225
Docks France	1230	1224	– 0,48	1100
Dynaction	134	131	– 2,23	137
Eaux (Gle des)	545	551	+ 1,10	555
Ecco	1230	1240	+ 0,81	1282
Eiffage	549	547	– 0,36	435
Elf Aquitaine	373	372	– 0,26	365
Eramet	333	334	+ 0,30	345
Eridania Beghin	774	767	– 0,90	800
Essilor Intl	1430	1430	—	1290
Essilor Intl ADP	1075	1071	– 0,37	1080
Esso	583	575	– 1,37	590
Eurafrance	2012	2015	+ 0,14	1980
Euro Disney	13,75	13,65	– 0,72	14,50
Europe 1	1094	1090	– 0,36	1110
Eurotunnel	7,70	7,75	+ 0,64	8,50
Filipacchi Medias	1028	1023	– 0,48	1020
Fimalac	477,90	470	– 1,65	[illegible]
Finextel	75	75,50	+ 0,66	78
Fives-Lille	505	509	+ 0,79	585
Fromageries Bel	4829	4750	– 1,63	[illegible]
Galeries Lafayette	1730	1725	– 0,28	1740
GAN	136	137	+ 0,73	[illegible]
Gascogne (B)	460	460	—	475
Gaumont #	390	390	—	[illegible]
Gaz et Eaux	2100	2090	– 0,47	[illegible]
Geophysique	319,90	331,90	+ 3,75	[illegible]
C.F.C.	412	412,10	+ 0,02	420
Groupe Andre S.A.	409	402,60	– 1,56	405
Gr.Zannier (Ly) #	112	111,80	– 0,17	114
GTM-Entrepose	335	341	+ 1,79	345
Guilbert	787	788	+ 0,12	750
Guyenne Gascogne	1890	1876	– 0,74	1800
Havas	377,50	376,40	– 0,29	420
Havas Advertising	585	580	– 0,85	595
Imetal	732	733	+ 0,13	740
Immeubl.France	318	318	—	325
Ingenico	63,70	63,70	—	65
Interbail	232	232	—	[illegible]
Intertechnique I	594	570	– 4,04	575
Jean Lefebvre	324	—	—	310
Klepierre	628	629	+ 0,15	628
Labinal	720	747	+ 3,75	725
Lafarge	314,10	313,40	– 0,22	325
Lagardere	134,80	135,40	+ 0,44	131
Lapeyre	309	308,90	– 0,03	305
Lebon	208,50	205	– 1,67	215
Legrand	857	863	+ 0,70	890
Legrand ADP	560	563	+ 0,53	580
Legris indust.	211,50	210	– 0,70	240
Locindus	730	700	– 4,10	[illegible]
L'Oreal	1614	1604	– 0,61	1640
LVMH Moet Vuitton	1233	1226	– 0,56	1210
Lyonnaise Eaux	485,70	487	+ 0,26	490
Marine Wendel	436,10	436,50	+ 0,09	420
Metaleurop	56,90	56	– 1,58	55
Metrologie Inter.	16,90	16,50	– 2,36	18,50
Michelin	256,10	257,60	+ 0,58	250
Moulinex	97	96,70	– 0,30	97
Nord-Est	134	132,50	– 1,11	136
Nordon (Ny)	385	380,10	– 1,27	440
NRJ #	680	680	—	[illegible]
OLIPAR	101	101	—	108
Paribas	300,50	304,50	+ 1,33	300
Pathe	1240	1236	– 0,32	[illegible]
Pechiney	211,60	211,40	– 0,09	[illegible]
Pernod-Ricard	323	319,30	– 1,14	330
Peugeot	635	634	– 0,15	695
Pinault-Prin.Red.	1693	1678	– 0,88	1670
Plastic-Omn.(Ly)	404	400	– 0,99	[illegible]
Poliet ●	552	555	+ 0,54	545
Primagaz	552	554	+ 0,36	560
Promodes	1439	1455	+ 1,11	1340
Publicis	405	402	– 0,74	410
Remy Cointreau	139,80	140,50	+ 0,50	[illegible]
Renault	127	125,50	– 1,18	[illegible]
Rexel	1351	1350	– 0,07	1390
Rhone Poulenc A	131,70	130,60	– 0,83	132
Rochette (La)	31	31,50	+ 1,61	32
Roussel Uclaf	1227	1233	+ 0,48	[illegible]
Rue Imperiale(Ly)	4465	4500	+ 0,78	[illegible]
Sade (Ny)	179	179	—	186
Sagem SA	3030	3000	– 0,99	3080
Saint-Gobain	665	669	+ 0,60	[illegible]
Saint-Louis	1326	1321	– 0,37	1340
Salomon (Ly)	4390	4460	+ 1,59	[illegible]
Salvepar (Ny)	430	430	—	440
Sanofi	381,50	376,60	– 1,28	375
Sat	1720	1704	– 0,93	1650
Saupiquet (Ns)	805	810	+ 0,62	775
Schneider SA	255	253,60	– 0,54	240
SCOR	208,50	207,50	– 0,47	[illegible]
S.E.B.	887	892	+ 0,56	[illegible]
Sefimeg	330	332	+ 0,60	[illegible]
SEITA	227	230	+ 1,32	230
Selectibanque	107	106	– 0,93	106
SFIM	980	1000	+ 2,04	1060
SGE	104	101,50	– 2,40	104
Sidel	316,40	322	+ 1,76	[illegible]
Simco	427	426	– 0,23	470
S.I.T.A	1259	1242	– 1,35	1260
Skis Rossignol	2070	2070	—	[illegible]
Sligos	496	493	– 0,60	490
Societe Gale A	559	582	+ 4,11	585
Sodexho	2265	2289	+ 1,05	2280
Sommer-Allibert	128,40	126	– 1,86	[illegible]
Sophia	196	192	– 2,04	225
Spir Communication	503	502	– 0,19	540
Strafor Facom	371	373	+ 0,53	380
Suez	182,80	185,50	+ 1,47	[illegible]
Synthelabo	444	442,50	– 0,33	410
Technip	458,20	460	+ 0,39	[illegible]
Thomson-CSF	137,40	140	+ 1,89	[illegible]
Total	371	372	+ 0,26	[illegible]
UAP	105,90	106,10	+ 0,18	[illegible]
UFB Locabail	433	455	+ 5,08	[illegible]
UGC DA (M)	298,50	298,50	—	303,50
UIC	63,60	65,90	+ 3,61	72
UIF	415,10	417	+ 0,45	425
UIS	155,90	152,50	– 2,18	178
Uniball	522	523	+ 0,19	510
Union Assur.Fdal	593	612	+ 3,20	615
Usinor Sacilor	72,65	72,10	– 0,75	75
Valeo	275,80	278,50	+ 0,97	280
Vallourec	230	229	– 0,43	240
Via Banque	149	149	—	161
Worms & Cie	246,50	247,10	+ 0,24	260
Zodiac ex.dt divid	1268	1265	– 0,23	1230
Elf Gabon	1049	1036	– 1,23	1180

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% + –	Compensation (1)
ABN Amro Hol.#	270	269	– 0,37	270
Adidas AG #	423,80	425	+ 0,28	435
American Express	225,70	221,10	– 2,03	225
Anglo American #	327,50	328,80	+ 0,39	325
Amgold #	482	482	—	465
Arjo Wiggins App.	14,75	14,45	– 2,03	14,50
A.T.T. #	299,60	309,70	+ 3,37	320
Banco Santander #	242,20	247,90	+ 2,35	245
Barrick Gold #	149,30	149,90	+ 0,40	146
B.A.S.F. #	150,50	149,60	– 0,59	[illegible]
Bayer #	178,70	176,70	– 1,11	180
Blenheim Group	34	33,75	– 0,73	35
Cordiant PLC	8,70	9	+ 3,44	9
Crown Cork ord.	222,10	225	+ 1,30	250
Crown Cork PF CV	235	—	—	240
Daimler Benz #	277,90	278,50	+ 0,21	[illegible]
De Beers #	177	176,60	– 0,22	172
Deutsche Bank #	248	252,60	+ 1,85	235
Dresdner Bank #	132,60	136,20	+ 2,71	129
Driefontein #	74,30	75	+ 0,94	69
Du Pont Nemours #	406	—	—	410
Eastman Kodak #	383	387,20	+ 1,09	410
East Rand #	3,55	3,54	– 0,28	3,27
Echo Bay Mines #	57,10	57	– 0,17	58
Electrolux #	262,90	265	+ 0,79	260
Ericsson #	107	106,60	– 0,37	117
Exxon Corp. #	455	457,10	+ 0,46	440
Ford Motor #	160	161,20	+ 0,75	172
Freegold #	56	57	+ 1,78	54
Gencor Limited #	19	18,50	– 2,63	18,50
General Elect. #	432,20	440	+ 1,80	440
General Motors #	257	263,50	+ 2,52	285
Cie Belgique #	390	390	—	380
Grd Metropolitan	35,30	35,75	+ 1,27	35
Guinness Plc #	37,35	37,50	+ 0,40	35
Hanson Plc	13,45	13,25	– 1,48	14,50
Harmony Gold #	56,80	55,95	– 1,49	51
Hitachi #	48,70	49,50	+ 1,64	50
Hoechst #	179	179,90	+ 0,50	[illegible]
I.B.M #	505	510	+ 0,99	[illegible]
LCI #	63,25	—	—	[illegible]
Ito Yokado #	310,90	309	– 0,61	[illegible]
Matsushita #	92,10	92,70	+ 0,65	[illegible]
Mc Donald's #	228	230,50	+ 1,09	[illegible]
Merck and Co #	333	333,80	+ 0,24	[illegible]
Mitsubishi Corp.#	68	68,05	+ 0,07	[illegible]
Mobil Corporat.#	593	—	—	[illegible]
Morgan J.P. #	434,40	—	—	[illegible]
Nestle SA Nom. #	6050	6030	– 0,33	[illegible]
Nipp. MeatPacker #	72,50	—	—	[illegible]
Nokia A	190	190	—	[illegible]
Norsk Hydro #	246	245,20	– 0,32	[illegible]
Petrofina #	1617	1603	– 0,86	[illegible]
Philip Morris #	527	526	– 0,18	[illegible]
Philips N.V #	166,20	166	– 0,12	[illegible]
Placer Dome Inc #	128,60	129,80	+ 0,93	[illegible]
Procter Gamble #	460	455,40	– 1	[illegible]
Quilmes	257	258,60	+ 0,62	[illegible]
Randfontein #	33,80	33,60	– 0,59	[illegible]
Rhone Poul.Rorer #	337	334,60	– 0,71	[illegible]
Royal Dutch #	794	798	+ 0,50	[illegible]
R T Z #	75,50	75,50	—	[illegible]
Sega Enterprises	228,30	—	—	[illegible]
Saint-Helena #	30,50	30,50	—	[illegible]
Schlumberger #	449	449	—	[illegible]
SGS Thomson Micro.	177,50	176,40	– 0,50	[illegible]
Shell Transport #	76,40	75,40	– 1,30	[illegible]
Siemens #	275	274,50	– 0,18	[illegible]
Sony Corp. #	335	333,30	– 0,50	[illegible]
Sumitomo Bank #	97,20	96	– 1,23	[illegible]
T.D.K #	295,30	293,40	– 0,64	[illegible]
Telefonica #	91	92	+ 1,09	[illegible]
Toshiba #	36	36,35	+ 0,97	[illegible]
Unilever #	732	737	+ 0,68	[illegible]
United Technol. #	577	571	– 1,03	[illegible]
Vaal Reefs #	462,10	460,90	– 0,25	[illegible]
Volkswagen A.G #	1902	—	—	[illegible]
Volvo (act.B) #	115	114	– 0,86	[illegible]
Western Deep #	222	221,90	– 0,04	[illegible]
Yamanouchi #	105,50	105,60	+ 0,09	[illegible]
Zambia Copper	3,04	2,92	– 3,94	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
JEUDI 11 JUILLET

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	—	6,270
CEPME 8,5% 88-97CA	103,80	0,349
CEPME 9% 89-99 CA#	110,37	8,164
CEPME 9% 92-06 TSR	—	0,567
CFD 9,7% 90-03 CB	118	4,293 o
CFD 8,6% 92-05 CB	—	3,689
CFF 10% 88-98 CA#	107,11	7,322 d
CFF 9% 88-97 CA#	103,31	7,057
CFF 10,25%90-01CB#	113,25	3,454
CLF 8,9% 88-00 CA#	111,21	1,195 ↓
CLF 9%88-93/98 CA#	106,17	4,882 d
CNA 9% 4/92-07	—	1,808
CRH 8,6% 92/94-03	112	0,401
CRH 8,5% 10/87-88#	108,28	3,097
EDF 8,6% 88-89 CA#	110,03	3,572 d
EDF 8,6% 92-04 #	112,76	2,309
Emp.Etat 6%93-97 #	101,73	—
Finansder 9%91-06#	116,38	5,730
Finansd.5,6%92-02#	112,25	4,018
Floral9,75% 90-99#	—	9,537
OAT 8,5% 87-97CA#	103,88	0,489
OAT 9,90%85-97 CA#	—	5,843 o
OAT 88-98 TME CA#	102,35	2,766 ↑
OAT 9/85-98 TRA	—	5,225 ↓
OAT 9,50%88-98 CA#	108,85	0,547
OAT TMB 87/99 CA#	99,80	1,957
OAT 8,125% 89-99 #	108,05	1,158
OAT 8,50%90/00 CA#	110,21	2,562 d
OAT 85/00 TRA CA#	105,43	6,286 ↑
OAT 10%5/85-00CA#	115,47	1,320
OAT 89-01 TME CA#	103,40	2,766 ↑
OAT 8,5% 87-02 CA#	112,70	5,484
OAT 8,50% 89-19 #	114,73	6,154
OAT.8,50%92-23 CA#	114,68	7,590
SNCF 8,8% 87-94CA	108,10	3,963
Lyon.Eaux 6,5%90CV	914,60	—

ACTIONS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours
Arbel ◆	208,90	208,90
Bains C.Monaco	530	530
B.N.P.Intercont.	444,50	437
Bidermann Intl ◆	110	110
B T P (la cie) ◆	7,60	7,60
Centenaire Blanzy	385	370,20
Ceragen Holding ◆	20,25	20,25
Champex (Ny) ◆	20,90	20,90
CIC Un.Euro.CIP	344,50	354,90
C.I.T.R.A.M. (B) ◆	2483	2483
Cpt Lyon Alem	392	393
Concorde-Ass Risq	840	800
Gpe Valfond ex.CMP ◆	10	10
Darblay ◆	480	480
Didot Bottin	850	851
Eaux Bassin Vichy ◆	4900	4900
Ecia	744	745
Ent.Mag. Paris ◆	1000	1000
Eridania Beghin CI ◆	724	724
Fidei	29,30	40
Finalens ◆	390	390
F.I.P.P. ◆	110,20	110,20
Fonciere (Cie)	540	542
Fonciere Euris	234	236,20
Foncina # ◆	430	430
France I.A.R.D. ◆	1006	1006
France S.A.	1270	1277
From. Paul-Renard ◆	2050	2050
Genefim	154,90	154,90
Gevelot	2000	1990
G.T.I (Transport)	340	340
Immobail	97	97
Immobanque	564	565
Locia	55	55
Monoprix	150	150
Metal Deploye ◆	390	390
Mors #	14,40	14,85
Navigation (Nle) ◆	70	70
Paluel-Marmont ◆	230	230
Exa.Clairefont(Ny)	1350	1385
Parfinance ◆	206	206
Paris Orleans	269	[illegible]
Piper Heidsieck ◆	1450	1450
Promodes (CI) ◆	950	950
PSB Industries Ly ◆	345	345
Rougier #	418	412
Saga	152,70	[illegible]
Salins du Midi	460	460
Sific	744	742
S.I.P.H. ◆	205	205
Sofal ◆	73,50	73,50
Sofragi ◆	3795	3795
Soudure Autogene	1012	[illegible]
Sovabail ◆	322	322
Taittinger	1499	[illegible]
Tour Eiffel ◆	271	278
Vicat	432,60	[illegible]

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
Bayer.Vereins Bank	140	[illegible]
Commerzbank AG	1103	[illegible]
Fiat Ord.	19,95	[illegible]
Gevaert	296	[illegible]
Gold Fields South	188,90	[illegible]
Kubota Corp.	33,50	[illegible]
Montedison act.ep.	10,05	[illegible]
Olympus Optical	48,50	[illegible]
Ottomane(cie Fin.)	350	[illegible]
Robeco	381,50	[illegible]
Rodamco N.V.	140,80	[illegible]
Rolinco	413,10	[illegible]
Solvay SA	3140	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
JEUDI 11 JUILLET

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Acial (Ns) #	56,05	[illegible]
AFE #	484	[illegible]
Aigle #	198	197
Albert S.A (Ns) ◆	134,20	134,20
Altran Techno. #	1630	[illegible]
Montaignes P.Gest.	700	700
Assystem #	645	646
Bque Picardie (Li)	550	[illegible]
Bque Sofirec (M) ◆	570	570
Bque Tarneaud(B)#	228,10	228,10
Bque Vernes	400	395
Beneteau #	667	667
B I M P	71	72
Boiron (Ly) #	621	623
Boisset (Ly)#	280	280
But S.A.	350	[illegible]
Cardif SA	700	[illegible]
C.E.E #	235	233
CEGEP # ◆	162	[illegible]
Cermex # (Ly)	338	338
CFPI #	219,50	219,50
Change Bourse (M)	264,50	265
Christ.Dalloz #	1500	[illegible]
CNIM CA#	190	191
Codetour	338	[illegible]
Comp.Euro.Tele-CET	380	380
Conflandey S.A.	294	[illegible]
C.A.Haute Normand	336	336
C.A. Paris IDF	785	787
C.A.Ille & Vilaine	339,50	339,50
C.A. Oise CCI	261,30	261,30
Creeks ◆	60	[illegible]
Devanlay ◆	530	530
Devernois (Ly)	500	501
Ducros Serv.Rapide ◆	62	62
Ecco Trav.Tempo Ly	460	460
Europ.Extinc.(Ly)	263,10	263,90
Europ Propulsion	545	545
Expand s.a.	271	271
Factorem	790	789
Faiveley #	325	325,10
Finacor	103	105
Fininfo	544	532
Fructivie	587	[illegible]
Gautier France #	289	289
Gel 2000	101,50	106,50
GFI Industries #	600	615
Girodet (Ly) #	42,10	42,30
GLM S.A.	309,90	309,90
Grandoptic.Photo #	650	650
Gpe Guillin # Ly	172	[illegible]
Kindy #	155	159
Guerbet	320	320
Hermes Internat.1#	1343	1315
Hurel Dubois ◆	505	505
ICBT Groupe #	220	226,50
I.C.C.	173	172
Idianova	69,60	69,60
Int. Computer # ◆	127	127
IPBM ◆	63,20	63,20
M6-Metropole TV	559	559
Manitou #	595	595
Marutan	494	495
Marie Brizard	1250	1220
Maxi-Livres/Profr.	245	245
Mecelec (Ly)	84	84
MGI Coutier	239,20	239
Monneret Jouet Ly# ◆	82,95	82,95
Naf-Naf #	73	74
NSC Schlum. Ny	698	[illegible]
OGF Omn Gest.Fin ◆	675	675
Onet #	940	905
Paul Predault #	160	161,10
P.C.W. ◆	19	19
Petit Boy # ◆	101,90	101,90
Pochet ◆	995	[illegible]
Poujoulat Ets (Ns) ◆	239	[illegible]
Radiall #	575	[illegible]
Rallye(Cathiard)Ly	188,50	[illegible]
Reydel Indust.Li	1005	[illegible]
Robertet #	1300	[illegible]
Rouleau-Guichard ◆	455	[illegible]
Securidev #	75	[illegible]
Smoby (Ly)# ◆	692	[illegible]
Sofco (Ly)	121	[illegible]
Sofibus ◆	353	[illegible]
Sogepag # ◆	130	[illegible]
Sogeparc (Fin)	660	[illegible]
Sopra	310	[illegible]
Steph.Kelian #	75	[illegible]
Sylea	560	[illegible]
Teisseire-France ◆	212	[illegible]
TF1-1	584	[illegible]
Thermador Hold(Ly)	280	[illegible]
Trouvay Cauvin #	80	[illegible]
Unilog	541	[illegible]
Union Fin.France	465	[illegible]
Via Credit(Banque) ◆	121,60	[illegible]
Viel et Cie #	132	[illegible]
Vilmorin et Cie #	502	[illegible]
Virbac	710	[illegible]

NOUVEAU MARCHÉ

Cours relevés à 12 h 30
JEUDI 11 JUILLET

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Electronique D2	451	[illegible]
Genset	285	[illegible]
High Co.	205	[illegible]
Infonie	435	[illegible]
Joliez-Regal	100	[illegible]
Picogiga ◆	131,80	[illegible]
Proxidis	73	[illegible]

HORS-COTE

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30
JEUDI 11 JUILLET

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Crédit Gén.Ind. ◆	29	29
Générale Occidentale ◆	38,45	[illegible]
Mumm ◆	1300	1300
Nobel ◆	160	160
Sté lecteurs du Monde ◆	156,10	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV et FCP

Une sélection
Cours de clôture le 10 juillet

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
AGIPI		
Agipi Ambition (Axa)	121,51	115,72
BANQUES POPULAIRES		
Valorg ◆	2411,85	[illegible]
BANQUE TRANSATLANTIQUE		
Arbitr. Court Terme	9467,71	9467,71
Arbitr. Première	9034,11	[illegible]
Arbitr. Sécurité	17351,97	17265,64
BNP		
Antigone Trésorerie	857569	857569
Natio Court Terme	13775	13775
Natio Court Terme2	374212	374212
Natio Epargne	2167,10	2145,64
Natio Ep. Capital C/D	15502,91	15349,42
Natio Ep. Croissance	2330,25	2284,56
Natio Ep. Obligations	212,36	208,20
Natio Epargne Retraite	142,79	139,99
Natio Epargne Trésor	10581,22	10528,10
Natio Epargne Valeur	553,85	542,99
Natio France Index	1129,56	[illegible]
Natio Immobilier	1201,14	[illegible]
Natio Inter	1845,89	[illegible]
Natio Monétaire C/D	5351,94	[illegible]
Natio Opportunités	164,13	[illegible]
Natio Patrimoine	1518,93	1489,15
Natio Perspectives	1248,33	1223,85
Natio Placements C/D	76669,31	76669,31
Natio Revenus	1079,81	1069,12
Natio Sécurité	11610,56	11610,56
Natio Valeurs	1056,73	[illegible]
BRED BANQUE POPULAIRE		
Moneden ◆	89606,31	89606,31
Oblig. tres caté.	234,62	[illegible]
CDC GESTION		
Livret Bourse Inv. D	648,15	629,27
Le Livret Portefeuille D	868,33	843,04
Nord Sud Dévelop. C/D	2173,83	[illegible]
Patrimoine Retraite C	298,37	292,52
Sicav Associations C	2367,75	2367,75
CDC TRÉSOR		
Fonsicav C	19052,27	19052,27
Mutual. dépôts Sicav C	18264,81	[illegible]
CAISSE D'EPARGNE		
Ecur. Actions Futur D	213,64	209,45
Ecur. Capicourt C	220,91	220,91
Ecur. Capitalisation C	225,86	225,86
Ecur. Distrimonétaire D	10309,58	10309,58
Ecur. Expansion C	80280,93	[illegible]
Ecur. Géovaleurs C	2974,63	[illegible]
Ecur. Investis. D	173,81	170,40
Ecur. Monépremière	10991,81	[illegible]
Ecur. Monétaire C/D	12718,58	12718,58
Ecur. Trésorerie C/D	312,82	312,82
Ecur. Trimestriel D	1966,47	[illegible]
Eparcourt-Sicav D	190,59	190,59
Géoptim C/D	11466,08	[illegible]
Horizon C	1699,30	[illegible]
Prévoyance Ecur. D	97,89	97,89
Fonds communs de placements		
Ecur. Capipremière C	11337,81	11315,18
Ecur. Sécuripremière C	11553,09	[illegible]
Ecur. Sensipremière C	11864,19	[illegible]
CRÉDIT AGRICOLE — CNCA		
Amplia ◇	116236,62	[illegible]
Atout Amérique	139,66	[illegible]
Atout Asie	104,04	101,50
Atout Futur C	610,06	[illegible]
Atout Futur D	581,94	[illegible]
Coexis	1813,10	[illegible]
Dieze	1853,95	[illegible]
Elicash ◇	921892,66	[illegible]
Epargne-Unie	168,66	[illegible]
Eurodyn	1837,44	[illegible]
Indicia ◆	1266,93	[illegible]
Moné.JC ◇	11623,93	[illegible]
Moné.JD ◇	11623,93	[illegible]
Oblifutur	492,30	[illegible]
Oraction	1732,34	[illegible]
Proficius	963,97	[illegible]
Revenu-Vert	1195,46	[illegible]
Sévéa ◆	107,34	[illegible]
Synthésis	15908,37	[illegible]
Uni Foncier	1223,49	[illegible]
Uni France	671,53	[illegible]
Uni Garantie C	1701,12	[illegible]
Uni Garantie D	1383,12	[illegible]
Uni-Régions	1659,42	[illegible]
Univar C ◇	301,29	301,29
Univar D ◇	295,56	295,56
Univers Actions	188,45	[illegible]
Univers-Obligations	2184,84	[illegible]
CIC BANQUES		
Francic	569,70	[illegible]
Francic Pierre	116,42	[illegible]
Francic Régions	1683,28	[illegible]
CIC PARIS		
Cicamonde	1303,99	[illegible]
Converticic	356,05	[illegible]
Ecocic	1444,04	[illegible]
Oblicic Mondial	3344,08	[illegible]
Oblicic Régions	1121,45	[illegible]
Rentacic	165,25	[illegible]
CRÉDIT LYONNAIS		
Euro Solidarité	1302,30	[illegible]
Lion 20000	16753,18	[illegible]
Lion Association	11173,13	[illegible]
Lion Plus	1398,81	[illegible]
Lion Trésor	2323,29	[illegible]
Oblilion	1809,02	[illegible]
Sicav 5000	580,91	[illegible]
Slivafrance	974,27	[illegible]
Slivam	479,66	[illegible]
Slivarente	223,86	[illegible]
Slivinter	600,55	[illegible]
Trilion	5181,77	[illegible]
CRÉDIT MUTUEL FINANCE		
Avenir Alizés	2052,68	[illegible]
Créd.Mut.Act.France	131,05	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Cour.T	865,10	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Ind. C	105,03	[illegible]
Créd.Mut.Ep.J	22400,15	[illegible]
Créd.Mut.Ep.long.T	230,79	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Monde	1233,86	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Oblig.	1709,82	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Quatre ◆	1091,08	[illegible]
LCF E. DE ROTHSCHILD BANQUE		
Asie 2000	736,15	[illegible]
Saint-Honoré Capital	17816,95	[illegible]
St-Honoré March. Emer.	644,62	[illegible]
St-Honoré Pacifique	802,56	[illegible]
LEGAL & GENERAL BANK		
Sécuritaux	1792,10	[illegible]
Stratégie Actions	956,34	[illegible]
Stratégie Rendement	1773,08	[illegible]
[illegible]		
Amplitude Monde C	811,92	[illegible]
Amplitude Monde D	790,95	[illegible]
Elanciel D	131,77	[illegible]
Emergence Poste C/D	111,62	[illegible]
Géobilys C	612,47	[illegible]
Géobilys D	584,56	[illegible]
Intensys C	115,91	[illegible]
Intensys D	109,07	[illegible]
Latitude C	144,78	[illegible]
Latitude D	136,20	[illegible]
Oblitys D	578,51	[illegible]
Plénitude C/D	158,99	[illegible]
Poste Gestion C	43295,39	[illegible]
Revenus Trimestr. D	5283,57	[illegible]
Solstice D	2338,49	[illegible]
Thésora C	915,24	[illegible]
Thésora D	833,08	[illegible]
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE		
Actimonétaire C	37021,63	[illegible]
Actimonétaire D	31509,82	[illegible]
Cadence 1 D	1070,05	[illegible]
Cadence 2 D	1058,06	[illegible]
Cadence 3 D	1045,40	[illegible]
Capimonétaire C	2005,37	[illegible]
Capimonétaire D	1863,26	[illegible]
Capiobliq C	8475,58	[illegible]
Interoblig C	6478,90	[illegible]
Intersélection France D	590,45	[illegible]
S.G. France opport. C	1707,71	[illegible]
S.G. France opport. D	1646,81	[illegible]
Sogenfrance C	1513,51	[illegible]
Sogenfrance D	1396,80	[illegible]
Sogépargne D	311,94	[illegible]
Soginter C	1789,32	[illegible]
Fonds communs de placements		
Favor D ◆	1257,37	[illegible]
Sogeliance D ◆	1585,36	[illegible]
Sogenfrance Tempo D ◆	144,05	[illegible]

SYMBOLES
◇ cours du jour; ◆ cours précédent.

AUJOURD'HUI

SPORTS

TOUR DE FRANCE Après une journée de repos à Gap appréciée par les rescapés du peloton, la course a repris ses droits, jeudi 11 juillet, en direction de Valence, sur un parcours propice aux attaquants. ● MIGUEL INDURAIN, distancé de 4 min 38 s au classement général, doit, pour rattraper son retard, changer sa tactique de course, habituellement fondée sur la défense du maillot jaune. ● TELEKOM, leader du classement par équipes, devra beaucoup travailler, pendant les étapes pièges du Massif central, pour protéger ses trophées : les maillots jaune (Riis), vert (Zabel), blanc (Ullrich) ● OLEG KOZLITINE, arrivé dernier de l'étape de Gap, raconte la galère qu'ont vécue les malades et les éclopés à l'arrière du peloton en ce début de Tour rendu difficile par le mauvais temps.



A trente-deux ans, Miguel Indurain envisage la course d'un œil neuf

Le Navarrais n'a pas abdiqué tout espoir d'une sixième victoire. Il compte « allier force et intelligence » pour rattraper son retard sur Bjarne Riis après la journée de repos observée, mercredi 10 juillet, à Gap

GAP
de notre envoyé spécial

La voix monocorde de Miguel Indurain ne trahit aucune émotion. Le regard est toujours le même, noir et doux, fixant l'interlocuteur sans ciller. Un large sourire passe fugitivement sur son visage, puis s'évanouit. Les traits reprennent aussitôt un air songeur. Sa face redevient cette énigme qui, depuis près de six ans, désarçonnait ses adversaires. Samedi 6 juillet, dans les trois derniers kilomètres de la montée des Arcs, quand survint la défaillance, elle s'est pourtant déchirée en un rictus de souffrance.

Quelques jours et les Alpes ont passé. Le Navarrais respire à nouveau le calme. Pourtant, les questions fusent, plus impertinentes qu'à l'accoutumée, fouillent l'ego du champion. Il y répond avec une désarmante tranquillité. D'ordinaire, à ce moment du Tour, le coureur expliquait qu'il n'avait pas encore gagné la course. Mercredi 10 juillet, lors de la journée de repos, il devait convaincre qu'il ne l'avait pas définitivement perdue.

« C'est la première fois que je me retrouve dans cette situation », concède-t-il. Vu de l'extérieur, cela ne semble pas le turlupiner outre mesure. Son entourage affirme qu'il continue à s'endormir chaque soir à 21 h 30 d'un sommeil d'enfant. Mais José-Miguel Echavarri, le directeur sportif, admet que son coureur va devoir *« modifier le scénario, changer son attitude et ses habitudes en course »*. L'Espagnol a beaucoup de temps à reprendre et plus tellement de jours pour le faire. *« Il va falloir allier la force et l'intelligence pour gagner »*, assure le champion. Un quintuple vainqueur du Tour a forcément les deux dans sa musette.

CHAUDIÈRE HUMAINE

José-Miguel Echavarri balaie d'un geste du bras la perfide comparaison entre Miguel Indurain et Jacques Anquetil à la fin de sa carrière, lui qui a couru avec l'un avant de diriger l'autre. *« Miguel est toujours dans le wagon de tête »*, assure-t-il. Sabino Padilla, le médecin personnel du coureur, refuse également d'admettre le moindre signe physiologique d'usure. *« Pourquoi me demandez-vous ça ?*, interroge-t-il. *Tout va bien. »* Point de déclin, donc.

Juste une méforme passagère lourde de conséquences. *« Le vélo est ainsi fait : il arrive parfois que les énormes qualités individuelles d'un coureur n'arrivent pas à contrecarrer les effets d'une petite contrariété »*, estime le directeur sportif. Une fringale au mauvais moment, un morceau de gâteau qui manque dans la poche arrière, et le grand Miguel a peut-être perdu une occasion de rentrer dans l'histoire de la Grande Boucle. La chaudière d'une bête humaine de 1,88 mètre consomme forcément des calories à la pelle. *« Etant donné son gabarit, Miguel doit manger plus que les autres »*, constate José-Miguel Echavarri. Par deux fois dans le passé – en 1992, dans le Tour de France et, en 1994, sur le Giro –, le coureur avait connu pareille hypoglycémie. Indurain aurait donc son talon d'Achille dans l'estomac.

Mais cette crise a semblé plus aiguë que les précédentes. Au lendemain de l'étape des Arcs, le Navarrais a également paru émoussé dans le contre-la-montre de Val-d'Isère. Le Suisse Pascal Richard a constaté que son adversaire avait encore des difficultés à se remettre dans le début de l'étape-croupion de Sestrières, lundi. *« Mes sensations m'ont paru différentes à cause du temps*, justifie Miguel Indurain. *Mes muscles se ressentaient de la pluie et du froid. »*

« J'ai bien regardé le livre de route, nulle part il n'était écrit que nous aurions cette sale météo, plaisante José-Miguel Echavarri. *Nous avions tout étudié, le parcours, les adversaires. Mais nous n'avons pas pensé un seul instant qu'il puisse y avoir de la neige sur le Tour. »* De 's-Hertogenbosch jusqu'aux Alpes, un temps exécrable a poursuivi le peloton. L'Espagnol fonctionne à l'énergie solaire. Il préfère la chaleur, qui semble d'ailleurs enfin s'installer sur la course.

RUMEURS DE RETRAITE

Mais force est de constater que Miguel Indurain éprouve des difficultés physiques supplémentaires. Sa récupération semble plus lente, sa capacité d'adaptation réduite. Certes, un jeunot comme Laurent Jalabert a encore moins bien encaissé les frimas, poussé à l'abandon par la maladie. Mais le revers de l'Espagnol dans la montée des Arcs a été une surprise. Il a immédiatement fait naître bon nombre d'interrogations, alors que l'homme s'apprête à fêter ses trente-deux ans sur le Tour, le 16 juillet. Les rumeurs se sont relancées dans le peloton, évoquant un prochain arrêt – en 1997, voire à la fin de cette saison – de la carrière du coureur.

Tout grand champion doit être un jour battu. Miguel Indurain a été battu. Donc, Miguel Indurain est un grand champion. Ce syllogisme a sans doute une faille. Dans la légende du Tour de France, il se vérifie pourtant chaque fois. Les grands coureurs ont toujours parachevé leur gloire avec une défaillance retentissante. Miguel Indurain vient de connaître la sienne. Sans ironie aucune, cette défaillance fut majestueuse, au terme d'une étape d'anthologie. On saura le 21 juillet, sur les Champs-Elysées, si elle aura été fatale ou si elle aura apporté une dimension supplémentaire à la sixième victoire de l'Espagnol.

Benoît Hopquin

Oleg Kozlitine, valeureux combattant de l'arrière à la lutte contre les délais d'élimination

GAP
de notre envoyé spécial

Oleg Kozlitine n'est pas du genre geignard. On dirait même que le coureur kazakh a la galère sereine, tant il raconte avec le sourire ces dix premiers jours du Tour où rien ne lui a été épargné. Deux chutes d'abord. Une première – côté droit – entre 's-Hertogenbosch et Wasquehal, puis une seconde – côté gauche – entre le lac de Madine et Besançon. Une méchante bronchite, ensuite, qui l'a axphyxié dans la montagne et l'a laissé sans jambes à Turin. Conséquence : mardi 9 juillet, il est arrivé bon dernier à Gap.

« J'ai été lâché au soixantième kilomètre, en même temps que Jalabert », dit-il. Il lui reste alors 154 kilomètres à accomplir. Tout seul contre le vent, contre les minutes qui s'égrènent et les kilomètres qui s'étirent, il signe un de ces exploits anonymes qui font aussi partie du Tour de France. Peu importe si cet homme qui se bat contre lui-même pédale encore alors que la plupart des autres sont déjà à leur hôtel ou signent des autographes.

Dire qu'il lui a fallu attendre l'âge de vingt ans pour entendre parler pour la première fois de sa vie du Tour de France ! *« A l'époque*, raconte-t-il, *une seule épreuve comptait pour nous : la Course de la paix. On nous avait tellement dit que c'était la plus grande course du monde ! »* Oleg est né en 1969 à Krassnoïarsk, un complexe militaro-industriel de Sibérie. Il passe un an au Kazakhstan, où il fait ses premières courses et où il obtient sa première licence. Et c'est en 1989, avec l'équipe amateur de l'ex-URSS, alors qu'il passe six mois en France, qu'il entend aussi prononcer les noms de Bernard Hinault, Laurent Fignon ou Greg LeMond. Aujourd'hui, l'URSS n'existe plus, mais comme sa licence avait été signée par la Fédération du Kazakhstan, le voilà donc Kazakh, lui, le Russe de Sibérie. Il en rit encore.

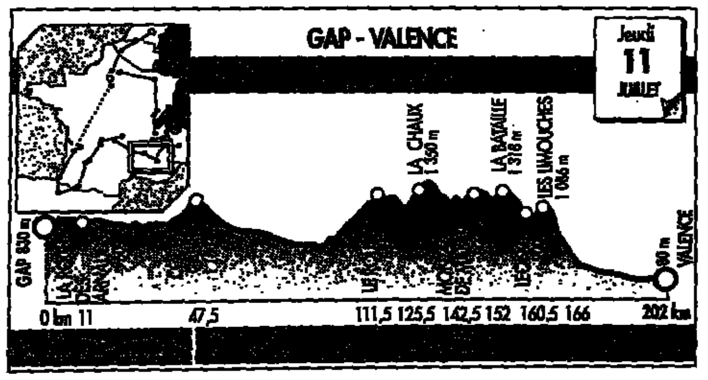
Entre Turin et Gap, Oleg est seul sur la route, acharné à atteindre ses deux objectifs : arriver coûte que coûte, et dans les délais. Son directeur sportif, Jean-Luc Vandenbroucke, venu une ou deux fois le réconforter, a fait ses calculs : s'il arrive avec 45 minutes de retard, il sera éliminé. *« Je n'ai pas relâché mon effort*, explique Oleg le bienheureux, *je savais que Thierry Marie était derrière moi, mais je n'ai pas voulu l'attendre car, s'il avait abandonné, je me serais senti encore plus seul et avec des minutes de retard supplémentaires. »* Oleg Kozlitine *« se concentre »*.

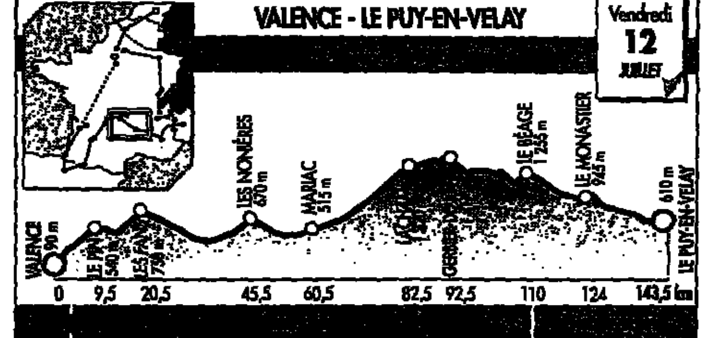
APPLAUDI « COMME LES PREMIERS »

Tout en pédalant, il calcule le maximum de secondes qu'il peut perdre par kilomètre. Le public l'applaudit. *« Autant que les premiers*, dit-il, *et vous ne pouvez pas savoir comme c'est bon d'entendre les spectateurs, on se sent tellement moins seul. »* Pour son premier Tour de France, en 1993, il avait abandonné à Isola 2000. C'était deux ans après avoir quitté la Russie pour s'établir à Saint-Quentin (Aisne). C'était sa première année de professionnel, dans l'équipe Chazal. Il signera ensuite un contrat avec l'éphémère équipe du Groupement. Andreï Tchmil, un autre Russe, « naturalisé », lui, Ukrainien, le fait alors entrer dans l'équipe belge Lotto. Aujourd'hui, il vit dans un petit village du Nord, Douchy, avec sa femme, Svetlana, ancienne championne d'URSS de tir à l'arc, et leur fils, âgé de trois ans.

C'est pour eux, sans doute, pour cet enfant *« qui mélange maintenant complètement le français et le russe »*, pour tous les amis qu'il a *« dans* [son] *village »*, qu'Oleg appuie encore, ce mardi 9 juillet, sur les pédales. La route se fait de plus en plus longue, le vent de plus en plus fort. *« Je savais*, dit-il, *que j'irais jusqu'au bout. »* Plus que quelques kilomètres, une dernière difficulté, il bascule dans la descente sur Gap et franchit la ligne d'arrivée : 35 minutes de retard, Oleg Kozlitine a gagné.

José-Alain Fralon





Le cheval de Jean-Lou Bigot est toujours incertain pour les JO

TWIST LA BEIGE, le cheval de Jean-Lou Bigot, champion d'Europe de concours complet en 1993 et pilier de l'équipe de France, a été déclaré atteint de piroplasmose, mercredi 10 juillet, à l'issue des tests réalisés par les services du département américain de l'agriculture à l'aéroport d'Atlanta. La piroplasmose est une affection parasitaire bénigne transmise aux chevaux par les tiques. Or les autorités vétérinaires de l'Etat de Géorgie avaient décidé d'interdire l'importation des chevaux de concours complet qui en sont atteints pour éviter toute propagation à l'élevage local. Jean-Lou Bigot avait déjà dû renoncer à sa sélection, au mois de mai. Son cheval était toujours porteur de la maladie malgré un intense traitement. Contre toute attente, le cavalier avait finalement reçu, jeudi 20 juin, l'aval du laboratoire américain mandaté par la Fédération internationale d'équitation, les résultats des ultimes tests s'étant révélés négatifs. La nouvelle expertise est un coup dur pour l'équipe de France, qui vise une médaille olympique. La Fédération française d'équitation (FFE) et le Comité olympique français (CNOSF) contestent la décision, invoquant des vices de procédure et le non-respect de l'éthique sportive. Le CNOSF a décidé d'intenter un recours en justice en procédure d'urgence.

Marie-José Pérec piaffe d'impatience sur la route d'Atlanta

L'athlète française a remporté facilement le 200 mètres du meeting Nikaïa

NICE
de notre envoyée spéciale

De la gagnante du 400 m – Falilat Ogunkoya –, Marie-José Pérec a ri à gorge déployée : *« Elle a l'air fatiguée, elle devrait se reposer. »* La Nigériane, qui l'a poussée dans ses retranchements au meeting de Lausanne, la semaine passée, n'était pas en mesure d'inquiéter la championne olympique du tour de piste, mercredi 10 juillet à Nice. Sous prétexte d'améliorer sa vitesse, en effet, Marie-José Pérec s'obstine à courir les 200 m. Et elle les gagne plutôt facilement, comme celui de Nice, où elle a battu sa meilleure performance personnelle de l'année (22 s 29). Plus rien ne l'inquiète. Mercredi soir, elle n'a même pas jeté un regard sur sa course fétiche, programmée au moment de son échauffement pour un 200 m organisé pour elle en toute hâte.

ATHLÉTISME

A quelques jours des J.O., nul ne discute les exigences de la championne française. Elle est difficilement remplaçable aux yeux du public. Comme en 1992 à la veille des Jeux de Barcelone, Marie-José Pérec domine largement le tour de piste, sa discipline de prédilection. Pourtant, elle prétend ne pas ressentir la moindre pression : *« Fini le temps où j'étais malade au point de ne pas pouvoir m'alimenter normalement. De plus, je suis toujours arrivée au meilleur de ma forme dans les grandes compétitions*, souligne-t-elle. *Il n'y a pas de raison que ça change. »*

En fait, Marie-Jo piaffe d'impatience. *« J'aimerais être déjà à Atlanta, être fixée »*, avoue-t-elle. Pour se consacrer à de nouveaux projets, comme peut-être le 400 m haies, qu'elle a délaissé ? Jeudi 11 juillet, Marie-José Pérec devait s'envoler vers les Etats-Unis pour rejoindre le reste du groupe de son entraîneur, John Smith, actuellement en préparation en Caroline du Nord. *« Je vais me réacclimater à la chaleur et peaufiner mon moral*, dit-elle. *Il n'y a pas grand-chose d'autre à faire. »* Elle jure qu'elle ne s'alignera pas au meeting de Durham pour une dernière répétition, samedi 13 juillet.

A l'instar de Pérec, Noureddine Morceli a boudé le 1 500 m – pour lequel il brigue le titre à Atlanta – pour réaliser en 4 min 49 s 55, et avec l'aide de trois lièvres, la meilleure performance mondiale de la saison, sur un 2 000 m qui ne figure pas au programme olympique. Il souhaitait avant tout éviter soigneusement toute confrontation sur la piste avec le Burundais Venuste Nyongabo. Mission accomplie, mais une autre menace venue d'où on ne l'attendait pas n'a pas échappé à l'attention du méticuleux clan Morceli. Hicham El Guerrouj, un Marocain de vingt et un ans, inspiré par le palmarès de son célèbre compatriote fondeur, Saïd Aouita, a facilement disposé de Nyongabo sur 1 500 m. De Noureddine Morceli, il a ensuite parlé poliment comme d'un héros national. Avant de confesser des ambitions de podium pour Atlanta. L'avertissement semble à prendre très au sérieux.

CONSOLATION POUR KIPKETER

L'Ukrainien Sergueï Bubka a été dûment prévenu aussi lors d'un concours de saut à la perche du niveau d'une finale olympique. Le « patron » avait pourtant donné le signal du retour au vestiaire en s'éclipsant sur un bond de 5,70 m. Mais la jeune garde s'est montrée crânement récalcitrante à ses injonctions. Bien après son élimination, le Kazhak Igor Potapovich, le Français Jean Galfione (3e avec 5,90 m) et le Russe Pyotr Bochkaryov bataillaient, vainement, pour franchir la barre mythique des 6 mètres.

L'image d'un Bubka rattrapé par ses rivaux après des années de suprématie faisait pourtant moins de peine que celle de Wilson Kipketer. Presque seul, avec l'énergie du désespoir, il a établi une meilleure performance mondiale de la saison sur 800 m (1 min 42 s 51). Mince consolation. Le Kényan, qui domine la spécialité, venait d'apprendre qu'il n'obtiendrait pas le passeport indispensable à sa participation aux J.O. sous les couleurs du Danemark, son pays d'adoption depuis cinq ans. Il n'aspire plus qu'à une chose, prendre sa revanche aux championnats du monde de 1997, car Sydney paraît bien loin.

Patricia Jolly

■ **Au lancer du marteau, le Hongrois Balazs Kiss s'est posé en favori pour les Jeux d'Atlanta** en signant la meilleure performance mondiale de la saison avec un jet de 81 m 76. Sonia O'Sullivan a également établi la meilleure performance de l'année sur 3 000 mètres, en 8 min 35 s 42. Mais, la distance n'étant plus au programme olympique, l'Irlandaise doublera sur 1 500 mètres et 5 000 mètres à Atlanta.

DÉPÊCHES

■ **STADE DE FRANCE : le contrat de concession du Stade de France a été annulé par le tribunal administratif de Paris**, mardi 2 juillet. La décision n'aura pas de conséquences pratiques sur la construction du Stade, *« dans l'intérêt du service public »*, a précisé, mercredi 10 juillet, la délégation interministérielle en charge du dossier. Le texte signé en 1995 par Edouard Balladur, alors premier ministre, prévoyait que si le Stade de France n'accueillait aucun club, la perte de recettes pouvait être compensée par une aide estimée à 50 millions de francs par an. La somme a été assimilée à une subvention d'exploitation par le tribunal administratif.

■ **HOCKEY SUR GLACE : Juhani Tamminen, l'entraîneur finlandais de l'équipe de France, fait l'objet d'une procédure de licenciement économique** de la part de la Fédération française des sports de glace, dont le déficit est estimé à 25 millions de francs. – (*AFP*)

RÉSULTATS

VOILE

Tour de France

● *Régate de Saint-Quay-Portrieux (3e étape)*
1. *Marseille-EBC* (Marc Emig), 2 h 41 min 34 s ; 2. *Baume-et-Mercier* (Bernard Mallaret), à 6 s ; 3. *Ville-de-Nantes* (Luc Pillot), à 1 min 8 s ; 4. *Breitling-ISG* (Chris Dickson) à 1 min 10 s ; 5. *E.-Leclerc-SCASO* (Sébastien Destremeau), à 3 min 9 s.

Classement général : 1. *Baume-et-Mercier* (Bernard Mallaret), 131 pts ; 2. *Saint-Pierre-et-Miquelon* (Alain Fédensieux-Russel Coutts), 129 pts ; 3. *Marseille-EBC* (Marc Emig), 117 pts ; 4. *Ville-de-Nantes* (Luc Pillot), 113 pts ; 5. *E.-Leclerc-SCASO* (Sébastien Destremeau), 104 pts.



Au gré de la boussole

La course d'orientation permet de découvrir la nature selon son propre itinéraire


DESSINS NATALI FORTIER

UN DIMANCHE VENTEUX de la Pentecôte au Caylar, sur le plateau du Larzac méridional... Une lande déserte, et soudain deux mille huit cents coureurs qui s'élancent, tous ensemble comme sur un cross-country populaire : c'est parti pour le raid international d'orientation IGN-Francital. On marche ou on court, un petit moment, dans un joyeux désordre, et puis tout le monde se regroupe dans une clairière. Des contrôleurs distribuent à chaque équipe de deux personnes (c'est la spécificité du raid) une feuille de route et une carte spécialement élaborée (échelle 1/25 000e) par l'Institut de géographie national (IGN) et les experts de la course d'orientation – les habitués préfèrent dire : « *CO* ».

Brouhaha, cogitations, hésitations : il faut d'abord reporter sur la carte les coordonnées des balises (les « postes », dans le jargon), repérer le relief et imaginer enfin l'itinéraire le plus rapide, qui n'est pas forcément le plus direct. Seul instrument autorisé : la boussole. Longueur du parcours (de 30 à 75 kilomètres en deux jours) et profil du terrain définissent sept niveaux de difficulté.

A chaque équipe son rythme et sa stratégie. Il s'agit de retrouver dans un ordre précis une dizaine de balises où l'on poinçonne son carton de contrôle. Si le challenge vous tient à cœur, il faut rejoindre le plus vite possible l'arrivée...

A l'heure de la course, la foule du départ se disperse rapidement. Les choix tactiques éparpillent les participants. Espionner et suivre des concurrents ? La méthode du mouton de Panurge est décidément sans intérêt et plutôt risquée : peut-être que les « autres » ont fait une erreur d'appréciation...

RÉFLEXION ET ACTION

Le soir de la première étape, rassemblement général pour un bivouac dans un grand champ. Les organisateurs assurent une logistique sans faille avec poste médical de « campagne » pour les pieds ou les membres malades et ostéopathes à volonté. Mais chaque équipe doit demeurer autonome, c'est-à-dire confectionner sa cuisine et planter sa tente. Le règlement est d'ailleurs clair et net : matériel de camping obligatoire pour un poids minimal de 9 kilogrammes par équipe. Pas question de tricher, on fouille les sacs à dos à l'arrivée, comme à la douane ! Mais ce n'est pas le sérieux de l'épreuve ni une mauvaise météo qui entameraient la bonne humeur et la convivialité des « orienteurs » (c'est le vocable consacré).

Depuis quinze ans, à la fin du mois de mai, le rituel se répète : le raid IGN-Francital investit furtivement les derniers espaces sauvages du terroir et attire les « orienteurs » de tous bords. Ceux-là sont prêts à tracer leur chemin hors des sentiers battus. Ils sont des copains en duo d'un jour ou en couple pour la vie.

A l'origine ce sont souvent des marcheurs tranquilles ou des « marathoniens tout terrain », des vétérans passionnés ou des débutants amusés (les jeunes à partir de seize ans peuvent former une équipe). Ils sont venus de tous les coins de France, de plusieurs pays d'Europe, voire de Lituanie ou du Canada.

La course d'orientation est un savant mélange de réflexion et d'action, une affaire de technique et d'endurance. Certains finissent épuisés, d'autres abandonnent mais personne ne se perd vraiment ! Et voilà comment cette version « grand public » et sympathique est devenue le plus beau succès d'un sport singulier et méconnu.

En compétition de haut niveau, l'ambiance est autre. Tout se déroule plus classiquement, sur courte distance, en individuel (il existe des épreuves de relais) et contre la montre (épreuve d'une demi-heure ou une heure et demie environ). Le sport reste amateur mais la performance est au rendez-vous.

Avec des cartes réduites à l'échelle 1/10 000... L'itinéraire n'est que plus subtil et difficile à trouver ! L'élite française des « orienteurs » émerge des vingt mille licenciés d'une fédération bien structurée et dynamique. La finale de la Coupe du monde doit avoir lieu pendant l'été sur le plateau du Vercors (du vendredi 23 au dimanche 25 août) et l'équipe de France a ses chances.

Savoir s'orienter fut toujours un art militaire, et surtout le propre de toutes les peuplades nomades de la planète. Mais la tradition veut que la course d'orientation soit originaire du Grand Nord où la neige et la tempête estompent souvent les repères. De fait, les Scandinaves sont forts en thème. Ils ont transformé l'utile et l'ordinaire en exercice de style et en sport officiel, au début du siècle. Conséquence, certaines compétitions rassemblent là-bas jusqu'à trente mille personnes et les champions y sont de véritables stars.

L'histoire est plus récente en France, mais la fédération fait preuve d'un efficace prosélytisme avec la complicité des instituteurs ! Plus de deux cent cinquante mille enfants (à partir de huit ans) apprennent les vertus pédagogiques de l'orientation et à « lire » la nature. Ce n'est pas encore comme en Suède, où elle est obligatoire dans le cursus scolaire, mais l'initiation à l'orientation vaut bien toute une leçon de géographie.

La fédération développe aussi, pour les adultes qui se prennent au jeu, une trentaine « d'espaces sport d'orientation », c'est-à-dire des parcours permanents avec balises fixes et d'accès libre. Une carte du lieu est spécialement éditée et vendue sur place (15 F) et on peut ainsi s'amuser une journée en famille ou entre amis.

Philippe Bardiau

Pratique

La course d'orientation se décline à pied, en VTT et à ski de fond.

● **Coût.** La participation à un raid à pied nécessite un investissement de 300 F environ pour l'inscription de l'équipe. Il faut compter en plus l'équipement : boussole, guêtres contre les buissons épineux, paire de tennis crantées.

● **Quelques dates.** Les prochains rendez-vous open sont le raid « Altitude » à Montgenèvre (Hautes-Alpes) les 27 et 28 juillet, le raid « Bombis » près de Dijon les 31 août et 1er septembre, le raid « Azur » à Saint-Vallier (Alpes-Maritimes) les 5 et 6 octobre.

● **Renseignements.** Fédération française de course d'orientation : 37, avenue Gambetta BP220, 75967 Paris cedex 20. Tél : 47-97-11-91.

● **Parcours permanents.** En région parisienne : parc de Sceaux (Hauts-de-Seine). En province : Biscarosse-Plage (près de Bordeaux), Le Bessat (près de Saint-Etienne), Venelles (près d'Aix-en-Provence). Distribution des cartes à l'entrée des parcs ou dans les mairies et offices du tourisme.

Tombe-culte

Jim Morrison, le chanteur des Doors, repose au Père-Lachaise, tout près du chemin Lauriston. Sa tombe se cache dans l'un de ces méandres en pente qui font le charme de l'endroit. Mais elle dessine des ondes jusqu'à la grande entrée du cimetière, où un gros « Jim » au feutre bleu, dans un coin du plan, a été gribouillé avec un point au-dessous indiquant l'emplacement. Dans les parages de la tombe, du côté de la sixième division, se laissent apercevoir sur d'autres tombes des graffitis plus ou moins frais : un « Jim » au milieu d'un cœur, un « Jim is not dead », un « Jim, you are the best ». La tombe elle-même, en revanche, n'est plus ce petit carré très kistch et couvert d'inscriptions, ce dernier salon baba-cool où, au milieu des années 80, on venait deviser et gratouiller sans fin. Le buste du chanteur s'est envolé, ainsi que la kyrielle de cadavres qui l'entouraient, ces bouteilles de vin d'où sortaient des fleurs.

Il y a maintenant, en permanence, un gardien ou une gardienne qui veille au grain, armé(e) d'un talkie-walkie aux spasmes crachoteurs. Avec une moue très lasse et une grande économie de mots, la gardienne tient son monde, des cohortes juvéniles, souvent américaines. On peut se prendre en photo, s'accroupir, pour le rituel clic-clac, à côté de la stèle grise où est écrit « James Douglas Morrison, 1943-1971 ». Oui, les photos, c'est permis, et s'accroupir aussi, mais s'asseoir, non, c'est défendu, même si l'on est américain.

« Move on ! », lâche alors la gardienne dans son plus bel anglais. Il ne faut pas non plus rôder près de la tombe en sirotant de l'alcool. Le Coca-Cola semble toléré, tout comme les eaux minérales, qu'elles fassent des bulles ou non.

Furtivement, sur le sable de la tombe, une rose rouge a été déposée. Et voici, sur ce même sable, le retour de James. Il s'agit d'un rat blanc que sa jeune propriétaire, une blonde en jean, aime faire trottiner à l'ombre de son illustre homonyme. Elle a pour lui des attentions de mère et fait sonner son nom à plaisir, avant de se perdre dans un long rire sous l'oeil réprobateur de la gardienne. Puis elle repart, rat sur l'épaule, en fredonnant de l'anglais, quelque chanson signée sans doute Jim Morrison.


L'AIR DE PARIS

Daniel Percheron

VENTES

L'âge d'or du siège paillé

UNE EXPOSITION, qui a lieu actuellement au château de Lourmarin, en Vaucluse, illustre l'histoire du siège paillé et de ses multiples variantes. Probablement venue d'Italie, la technique des garnitures en paille tressée s'impose dans toute la France, et les premières représentations de ces sièges sur des gravures ou des tableaux remontent au XVIe siècle. Il s'agit alors d'intérieurs paysans, les privilégiés préférant le velours ou la soie, et de simples tabourets. A la fin du XVIIe, les premières chaises paillées apparaissent à Marseille ; c'est au début du XVIIIe qu'on commencera à les garnir d'accotoirs qui les tranforment en fauteuils. Peu à peu, presque chaque région adapte au siège paillé son répertoire décoratif, sur la base d'un modèle caractéristique : dossier fait de trois traverses en forme d'accolade ou simplement cintrée, pieds en bois tourné, d'abord droits, puis ornés de boules et de formes variées (fuseaux, balustres, cambrures, parfois rehaussés de cannelures et de colonnettes). Des barreaux d'entretoise droits, tournés ou sculptés, renforcent toujours leur solidité. Les décors des « garde-paille » (traverses sur le devant de l'assise qui protège la paille des frottements) vont de la sobre moulure aux branchages de fleurs entrelacés, épis de blé, rosaces.

Ensuite apparaissent des variantes plus ou moins accusées, comme la mode provençale de les peindre en crème, jaune ou vert pâle, ou de les rechampir (c'est-à-dire de les peindre en détachant les contours ou les décors avec une deuxième couleur qui tranche sur le fond), ou encore, en Auvergne, de confectionner un paillage qui ressemble à une étoffe géométrique.

Selon les régions, plusieurs pailles différentes servent pour l'assise, mais la plus courante est la « sagne », une paille de seigle que l'on utilise soit dans sa couleur naturelle, soit teintée en jaune, vert, rouge ou violet. Les bois employés dépendent des disponibilités et des habitudes locales.

Les prix démarrent autour de 1 000 francs pour une simple chaise XIXe siècle, puis varient selon l'ancienneté et la beauté du décor : on trouve à partir de 1 500 francs des modèles de la fin du XVIIIe ; il faut compter 2 000 francs pour un travail de style Louis XV fait au XIXe, jusqu'à 4 000 francs pour une chaise rechampie du XVIIIe. Les fauteuils sont un peu plus chers, de 2 500 à 5 000 francs. Les canapés provençaux (« radassiés ») se vendent entre 6 000 et 12 000 francs.

Les sièges paillés d'époque Directoire (1795-1799), dits à bandeau, qui figurent parmi les plus beaux, présentent des dossiers à « planche repercée », dont la partie centrale est sculptée d'une lyre, d'un vase fleuri ou d'un motif architectural, surmontés du bandeau incurvé où l'on s'adosse. Les chaises de ce type se négocient à partir de 4 000 francs, 6 000 pour les fauteuils. Enfin, quels que soient les modèles proposés, les prix augmentent selon le nombre de pièces assorties : sur la base d'un siège à 4 000 francs, une paire vaut 12 000 ; une suite de quatre, 20 000 à 25 000, de six, 40 000 à 50 000 francs.

Catherine Bedel

★ **« L'âge d'or du siège paillé » jusqu'au 3 septembre, château de Lourmarin, 84160 Lourmarin. Tél. : 90-68-15-23.**

ESCAPADES

■ **SUR LES TRACES DE STEVENSON.** Au cœur des Cévennes méridionales, Explorator propose un circuit en boucle de huit jours dont cinq de marche sur les sentiers du massif du Liron, balcon ouvrant sur le parc des Cévennes, le massif de l'Aigoual et le mont Lozère. En compagnie d'ânes de bât chargés du transport des bagages, on chemine, avec un guide, sur les traces de Robert Louis Stevenson et de son ânesse Modestine, au milieu des genêts et des châtaigniers, de crêtes éventées en terrasses cultivées taillées à flanc de montagne et parsemées de hameaux. Au fil de la randonnée, une complicité se tisse entre les enfants (à partir de 6 ans) et les montures. Une paisible balade (cinq à six heures de marche par jour) ponctuée de haltes, de piques-niques et de baignades. Nuits en bivouac et au Mas de Corbières, chez Gabrielle et Antoine Brumelot qui y élèvent une vingtaine d'ânes.
Prix : 2 950 F par adulte, 2 400 F par enfant de 6 à 12 ans (950 F pour un âne supplémentaire, indispensable pour les jeunes enfants) en juillet et en août ; 3 150 F et 2 500 F (nuits en gîtes) en septembre. Accès en voiture, en train (pont d'Hérault) et en avion (Montpellier). A lire : *Voyage avec un âne dans les Cévennes*, de Stevenson (10/18) et le Guide Gallimard consacré au parc national des Cévennes.
★ **Explorator, 16, place de la Madeleine, 75008 Paris, tél. : 42-66-66-24. Des randonnées avec âne de bât (en gîte, chambre d'hôte ou camping) sont proposées par Anambule, Mas de Corbières, 30570 Notre-Dame-de-la-Rouvière, tél. : 67-82-48-10.**

■ **HIMALAYA EN BOURGOGNE.** Organisé par Kagyu Ling, le centre bouddhiste que fonda en 1975 le maître tibétain Kalou Rinpotché, le festival « Himalaya en Bourgogne » permet à ceux qui ne peuvent se rendre sur le « toit du monde » de découvrir la tradition bouddhique tibétaine. Exposition « Palais et attributs des divinités tantriques » (peintures sur tissus, statuettes), danses sacrées et réalisation d'un mandala par les moines du monastère : autant de moyens d'approcher la sagesse d'une civilisation plus que bi-millénaire et menacée.
★ **Kagyu Ling, château de Plaige, 71320 La Boulaye, tél. : 85-79-43-41.**

■ **LES CHEMINS DES VILLAGES DISPARUS.** Entre Alpes du Sud et Provence, un territoire marqué par l'empreinte de l'histoire : anciennes chartreuses, villages abandonnés au XIXe siècle, habitats troglodytes préhistoriques. Sapinières, alpages d'altitude, pierriers, falaises calcaires, mélézins et gorges abritent une flore et une faune variées. Une nature et un patrimoine que l'Office national des forêts invite à découvrir, au départ de Veynes, lors d'une randonnée pédestre (niveau moyen) de six jours (2 950 F par personne) dans ce massif des Hautes-Alpes, sous la conduite d'un accompagnateur du pays. Pour étapes, des relais forestiers, maisons de caractère, dans des sites isolés. Bagages acheminés, nourriture du terroir et prise en charge éventuelle des jeunes enfants.
★ **Office du tourisme de Veynes, 05400 Veynes, tél. : 92-57-27-43.**

■ **FESTIVAL PABLO-CASALS.** Rendez-vous des interprètes prestigieux, le festival Pablo-Casals de Prades (fondé par le violoncelliste) met, chaque été, à l'honneur, la musique de chambre. Au programme de la 45e édition, concerts à thème, soirée romantique (Dvorak, Schumann), soirées Schubert et Mozart, et hommage à Casals. La plupart dans l'abbaye Saint-Michel-de-Cuxa réputée pour son acoustique. L'association Arts et Vie propose, du 3 au 10 août, un forfait (3 800 F par personne en demi-pension avec les transferts) comprenant les places pour six concerts et des excursions de Saint-Martin-du-Canigou à Collioure.
★ **Arts et Vie, 251, rue de Vaugirard, 75015 Paris, tél. : 40-43-20-21.**

■ **LA NORMANDIE À PETITS PRIX.** A ceux qui souhaitent découvrir la Normandie sur le thème du Débarquement et de Guillaume le Conquérant en profitant de prix préférentiels sur les sites historiques tels que la tapisserie de Bayeux, le Mémorial de Caen, le Musée du débarquement à Arromanches ou les abbayes de Caen, plus de quarante professionnels du tourisme du Calvados proposent une carte Sésame, valable un an (pour la famille) et remise gratuitement dès la première nuit dans un des hôtels participant à l'opération. Ses possesseurs bénéficient d'un tarif réduit allant de 10 % à 50 % dans les musées et hôtels partenaires ainsi que sur la location de voitures chez Hertz.
★ **Renseignements au 31-06-06-44.**

■ **LA FRANCE VUE DU TRAIN.** Il manquait un guide touristique récent de la France ferroviaire. Avec *La France par le train*, les Editions Rustica pallient cette carence en réunissant les logos de la SNCF et de Michelin. L'ouvrage propose « quarante itinéraires pour découvrir le paysage français ». Des plus classiques aux plus pittoresques, ils sont présentés sur une double page avec une carte, un commentaire et des informations pratiques : fréquences des trains, correspondances avec les autocars, locations de voitures, artisanat et traditions. A l'honneur, les chemins de fer touristiques mais aussi les grandes étapes culturelles et gastronomiques. Malheureusement, il ignore tout de la Corse, qui célèbre, cette année, le centenaire de son chemin de fer.
★ ***La France par le train*, Editions Rustica, 114 pages, 79 F.**

Antiquités

● **Cannes** (Alpes-Maritimes), Palais des festivals, 60 exposants, entrée 40 F, du samedi 13 au lundi 22 juillet de 15 heures à 21 h 30.
● **Fayence** (Var), Le Grand Jardin, 65 exposants, entrée 25 F, du jusqu'au lundi 15 juillet de 10 heures à 20 heures.
● **Vals-les-Bains** (Ardèche), entrée libre, du samedi 13 au lundi 15 juillet de 9 heures à 19 heures.
● **Cusset** (Allier), parc Chambon, 50 exposants, entrée 20 F du samedi 13 au lundi 15 juillet de 10 heures à 19 heures.
● **Chénérailles** (Creuse), salle polyvalente, 50 exposants, entrée 10 F, samedi 13 et dimanche 14 juillet de 9 heures à 19 heures.
● **Nontron** (Dordogne), salle des fêtes, 50 exposants, entrée 10 F, samedi 13 et dimanche 14 juillet de 10 heures à 19 heures.
● **Pertuis** (Vaucluse), chapelle de la Charité, 60 exposants, entrée libre, samedi 13 et dimanche 14 juillet de 9 heures à 19 heures.

Brocantes

● **Dinan** (Côtes-d'Armor), petit fossé, au pied du château, 80 exposants, du vendredi 12 au dimanche 14 juillet.
● **Limoux** (Aude), promenade, 40 exposants, samedi 13 et dimanche 14 juillet.
● **Langrune-sur-Mer** (Calvados), place du 6-Juin, 120 exposants, samedi 13 et dimanche 14 juillet.
● **Salers** (Cantal), samedi 13 et dimanche 14 juillet.
● **Châteaumeillant** (Cher), 100 exposants, samedi 13 et dimanche 14 juillet.
● **Brest** (Finistère), rue de Siam, du samedi 13 au mardi 16 juillet.
● **Le Grau-du-Roi** (Gard), 50 exposants, samedi 13 juillet.
● **Batz-sur-Mer** (Loire-Atlantique), place du Mûrier, 100 exposants, samedi 13 juillet.
● **Auvillar** (Tarn-et-Garonne), sous les arcades, 40 exposants, samedi 13 et dimanche 14 juillet.
● **Sauvigny-les-Bois** (Yonne), château, samedi 13 et dimanche 14 juillet.

Le gouvernement se convertit à l'idée d'une fusion entre Arte et La Cinquième

Les syndicats s'opposent à ce rapprochement, qui vise à réaliser des économies budgétaires

…e rapprochement des deux chaînes publiques, …rte et La Cinquième, était à nouveau à l'ordre …u jour d'une réunion interministérielle présidée par Alain Juppé, jeudi 11 juillet. Après avoir longtemps résisté aux pressions de parlementaires de la majorité qui souhaitent une fusion des deux structures pour réaliser des économies budgétaires, il semble que le gouvernement soit prêt à réviser sa position.

C'EST DEVENU une rumeur ré…urrente. Depuis que La Cin…uième partage avec Arte le cin…uième réseau hertzien, …éventualité d'une fusion entre les …eux chaînes est régulièrement re…ise à l'ordre du jour. Un premier …as avait été franchi en 1994, …rsque Nicolas Sarkozy, alors mi…stre du budget chargé de la …mmunication, avait encouragé la …éation d'un groupement d'inté…t économique (GIE).

Mais ce GIE n'a jamais réelle…ent fonctionné, excepté pour …tension du réseau et quelques …roductions. Surtout, il n'a ja…is satisfait les parlementaires de …najorité qui militent pour une …on Arte-La Cinquième, comme, …amment, Alain Griotteray …F-PR, Val-de-Marne), Laurent …minati (UDF-PR, Paris) et sur… Michel Péricard, président du …pe RPR à l'Assemblée. Un des …cipaux arguments avancés par … partisans d'une fusion repose … l'économie de moyens qu'une … entreprise permettrait de réa…r – Arte bénéficie en 1996 d'un …lget de 1 milliard de francs et La Cinquième de 800 millions. Personne ne semble pourtant en mesure d'en faire la démonstration.

Ces partisans d'une seule et unique chaîne sur le cinquième réseau s'étaient jusqu'à présent heurtés au gouvernement, peu enclin à soutenir cette entreprise. Les choses semblent aujourd'hui changées. Inscrite au menu de la réunion ministérielle que devait présider, jeudi 11 juillet, le premier ministre, cette fusion serait, aujourd'hui, poussée par le gouvernement. Selon des sources concordantes, les modalités de ce rapprochement seraient encore floues, allant d'une fusion totale des deux chaînes à une holding composée de deux filiales, en passant par un pôle d'édition de chaînes thématiques. Restera ensuite à désigner un président à ce nouvel ensemble : Jérôme Clément, dont le mandat à la présidence d'Arte s'arrête en décembre, et Jean-Marie Cavada, président de La Cinquième, semblent tous les deux intéressés.

Ce projet, dont certains parlementaires disent qu'il aboutira en octobre, au moment du vote du budget de l'audiovisuel, n'irait pas sans problèmes juridiques et financiers. Le traité franco-allemand qui fonde le statut d'Arte pose quelques problèmes diplomatiques, les Allemands ayant toujours manifesté leur désaccord quant à une éventuelle modification des bases de financement et d'organisation d'Arte.

INDIFFÉRENCE EN ALLEMAGNE

Le chancelier Helmut Kohl s'est dernièrement réjoui, lors d'une intervention sur la politique culturelle allemande à l'étranger, de l'évolution d'Arte, qu'il avait initiée avec François Mitterrand. « *La pratique au quotidien de la coopération prouve qu'il est possible de rapprocher, au service de la politique culturelle européenne, des partenaires empreints de traditions différenciées*, a précisé le chancelier. *Le nombre sans cesse croissant de téléspectateurs et le fait que toute une série d'émetteurs en dehors des Etats fondateurs coopèrent avec Arte constituent de bons signes pour l'avenir de cette chaîne.* »

En Allemagne, où les téléspectateurs bénéficient d'une quarantaine de programmes sur le câble et de deux autres chaînes à vocation culturelle – ARD et ZDF –, Arte n'est cependant guère un succès d'audience. Une situation qui fait dire à des observateurs que la disparition d'Arte ne créerait pas d'émotion particulière dans l'opinion allemande. D'autant qu'au sein de la chaîne, certains affirment être « *fatigués* » par les atermoiements politiques en France.

L'évocation d'une fusion des deux chaînes publiques a déjà suscité quelques indignations parmi les personnels. Les membres élus du comité d'entreprise de La Cinquième se sont « *unanimement étonnés des manœuvres menées ici et là pour rapprocher arbitrairement, sans la moindre concertation, Arte, émanation franco-allemande, et La Cinquième* ». Le syndicat de l'audiovisuel CFDT Radio-Télé et, pour l'enseignement, la FEN et la FSU ont, eux aussi, exprimé leur désaccord.

Véronique Cauhapé

Le contrat liant France 2 à Jean-Luc Delarue est revu à la baisse

La chaîne met fin aux procédures engagées

L'« AFFAIRE ELKABBACH » a commencé à se refermer. Mercredi 10 juillet, un communiqué de la chaîne a indiqué que les émissions animées par Jean-Luc Delarue (« Ça se discute » et « Déjà dimanche ») « *seront dans la grille de rentrée de France 2* » en septembre, mais que le financement de ses prestations a été réduit d'un tiers. Le contrat initialement signé par Jean-Luc Delarue prévoyait que sa société de production, Réservoir Prod., aurait 142,8 millions de francs de chiffre d'affaires garanti pour la saison 1996-1997. Jean-Luc Delarue a ainsi « *renoncé à l'un des contrats qui prévoyait des émissions spéciales, dont le montant s'élevait à 42 millions de francs pour cet exercice* ». Le contrat « *d'exclusivité et de prestations techniques* » qui liait Jean-Luc Delarue à France 2 a, lui, été réduit de moitié : il passe de 16 à 8 millions de francs.

La guérilla entamée par Jean-Pierre Elkabbach contre Jean-Luc Delarue pour une politique de contrats exorbitants liant France 2 à des animateurs-producteurs avait abouti à la démission de l'ex-président, le 31 mai.

Outre que le nouvel accord allège la facture pour France 2, il « *désengage France 3 à l'égard de la société Réservoir Prod.* », met fin « *à toutes les procédures qui ont été engagées* », et enfin donne à Jean-Pierre Cottet, directeur général de l'antenne, un pouvoir sur le contenu des émissions animées par Delarue. « *Jean-Luc Delarue et la direction générale de l'antenne sont convenus de réunions de programmes régulières* », destinées à définir une « *politique éditoriale commune* ».

Après Jean-Luc Delarue, l'avenir de deux autres animateurs, Nagui et Arthur, alimente les rumeurs. L'animateur de « N'oubliez pas votre brosse à dents » et de « Tatata » et celui des « Enfants de la télé » seraient en négociation avec TF 1. Jacques Martin de son côté a, selon *Le Parisien* du 11 juillet, perdu une demi-heure d'antenne le dimanche avec l'arrêt de « Ainsi font font font… »

Y. M.

Les ministres se penchent aussi sur l'avenir de l'audiovisuel extérieur

…OUTRE LA FUSION Arte-La …nquième, la réunion interministé…rielle du jeudi 11 juillet devait …e aussi l'occasion d'évoquer la …éation d'une version « tout in… » de Canal France International …FI), banque de programmes dif…sés par satellite.

Un rapport commandé par Jean-…ul Chizel et Georges Vandersch…tt, respectivement PDG de Ra…o-France internationale (RFI) et …OG de la Sofirad, préconise de *thématiser CFI en chaîne tout in…* ». Pour des raisons d'économie, … rapport, rédigé par Michel …eyer, directeur des antennes de …FI, propose de concevoir la nou…elle CFI Info à partir de LCI. La …aîne info de TF 1 serait « internationalisée » avec l'aide des …quipes de France Télévision. Pour …nter de rentabiliser ce nouveau …ogramme, TV 5, chaîne franco…one internationale, « *conserve…it sa vocation généraliste* », mais …hangerait ses tranches d'informations avec des journaux de CFI …fo.

Si TV 5 et CFI ne semblent guère convaincus par le projet de Michel Meyer, « *trop cher, trop parisien* », TF 1 en revanche se montre plus favorable. Selon Etienne Mougeotte, vice-PDG de la Une, « *TF 1 a toujours dit que LCI est un outil de francophonie qui peut être utilisé à l'international* ». TF 1, souligne qu'« *Euronews, chaîne d'information européenne et multilingue, a fait la preuve de son échec* ».

Pour l'heure, le projet de CFI Info vit au rythme de la restructuration de l'audiovisuel destiné à l'étranger. Lors du dernier conseil audiovisuel extérieur de la France (CAEF), la création d'un pôle radio et d'un pôle télévision avait été décidée (*Le Monde* du 30 novembre 1995). Baptisé Téléfi, il s'agit d'une holding regroupant CFI et TV 5. Téléfi prépare le lancement d'un bouquet de programmes numériques vers l'Afrique dont CFI Info pourrait faire partie. Le budget prévisionnel est de 150 millions de francs par an pendant trois années.

G. D.

Tensions sociales à « L'Express »

DÉCIDÉMENT, *L'Express* a du …al à trouver la paix. Une assem…ée générale de la rédaction a eu …u mercredi 10 juillet, à l'appel de … société des rédacteurs et des …us du comité d'entreprise, face *à la profonde dégradation du cli…at dans la rédaction* ». Cette réu…on intervient alors qu'une demi…uzaine de journalistes, généra…ment anciens dans la maison, …t été remerciés par la direction … la rédaction, qui a décidé de *rompre avec certains collabora…urs* » afin d'assurer le « *renouvel…ment des équipes* » et apporter du *sang neuf* ». L'arrivée de nou…lles signatures devraient être …nnue prochainement.

L'annonce de ces licenciements …suscité une grande émotion. Les …s du comité d'entreprise ont dé…ncé « *la soudaine brutalité de la …ection, qui renoue avec des licen…ments secs* ». Les élus « *exigent … la direction mette un terme à … limogeages* », qui interviennent …rès « *trois ans de plans so…ux* » : « *Si la direction poursuit … management par la peur, la ré…tion de* L'Express *risque d'être …umatisée et destabilisée.* » Un …e à bulletin secret devait être …anisé jeudi 11 juillet pour défi… la réaction de la rédaction.

…es mesures concernant la ré…tion interviennent après plu…rs départs dans les services ad…istratifs et publicitaires et la …sion d'arrêter l'édition inter…onale de *L'Express* et *Les Ca… de L'Express* (*Le Monde* du 27 avril). Depuis la reprise de *L'Express* par le groupe CEP-Communication, filiale d'Havas, les conflits se multiplient entre la direction et le personnel.

CONFLIT À LA PHOTOGRAVURE

Un autre conflit est né à la suite de la décision de transférer les activités de photogravure dans une filiale créée avec l'imprimerie Maulde & Renoud. Cela a entraîné un débrayage des ouvriers du Livre le mardi 25 juin, jour de bouclage. A cette occasion, la société des rédacteurs a condamné « *la brutalité avec laquelle sont conduites les restructurations qui affectent la fabrication, la rédaction technique, la publicité commerciale ou les petites annonces* ».

Pour la directrice générale, Anne-Marie Finkelstein, « *on va s'associer avec un imprimeur dont c'est le métier. Rien n'est changé pour les salariés, et on va investir 3 millions de francs pour moderniser* ». Des négociations sont en cours. Selon elle, sa tâche est d'améliorer la situation du journal pour en assurer une meilleure exploitation. « *Il faut tout reprendre méthodiquement*, explique-t-elle. *Cela passe par une adaptation qualitative et demande du temps. Il faut améliorer les ressources financières* », assainir et moderniser l'entreprise pour que *L'Express* redevienne « *le grand news qu'il a été. Il en a le potentiel* ».

A. S.

Quelques nuages au nord du soleil au sud

L'ANTICYCLONE des Açores *effectue une poussée par la façade atlantique.* Il repousse les perturbations vers le nord de l'Europe. En conséquence, une perturbation qui circule sur la mer du Nord occasionnera des passages nuageux sur la moitié nord du pays. Le week-end se déroulera *sous le soleil et* connaîtra le retour de la chaleur.

Vendredi matin, les nuages, bien que présents, autoriseront de larges embellies des Pays de *Loire et de Poitou-Charentes* à l'Ile-de-France, à la Picardie et au Nord, jusqu'à la Lorraine, en passant par le Centre, Champagne-Ardenne et la Bourgogne. Les passages nuageux prédomineront de la Bretagne à la Normandie, parfois précédés de quelques brouillards matinaux.

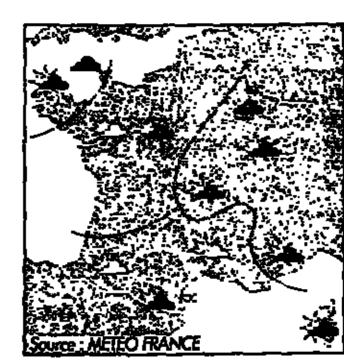
Dans la région Midi-Pyrénées, le Limousin, le *Massif Central*, en Alsace, en Franche-Comté, dans la vallée du Rhône et sur le pourtour *méditerranéen, le soleil* sera généreux. Quelques nuages discrets pourront être accrochés par les sommets alpins.

L'après-midi, les éclaircies et les passages *nuageux* se partageront le ciel de la Bretagne aux Pays de Loire, à Poitou-Charentes *et* à l'*Aquitaine, jusqu'aux* frontières du Nord-Est, en passant par le Centre, le Limousin, le Bassin parisien, la Picardie, le Nord et la région Champagne-Ardenne. *Une averse ponctuelle* sera possible des Ardennes à la Bourgogne. Des nuages un peu plus présents pourront frôler le nord du Finistère et le Cotentin.

Dans le Sud-Ouest, le Massif Central, en Franche-Comté, dans les Vosges, la région Rhône-Alpes, en *Provence*-Côte d'Azur et en Corse, le soleil sera roi. Seuls quelques nuages pourront assombrir le relief des Alpes et du Jura, et donner localement une averse en fin de journée.

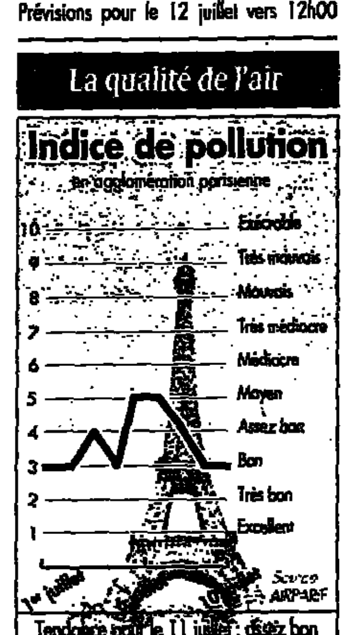
Côté mercure, les températures minimales seront comprises entre *13 et 17 degrés*, jusqu'à 20 degrés en Corse. L'après-midi, le mercure affichera *de 19 degrés près des côtes de* la Manche à 30 degrés près de la Méditerranée, en passant par 25 degrés dans la capitale, 27 dans le Sud-Ouest. La hausse des températures se poursuivra samedi.

(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)

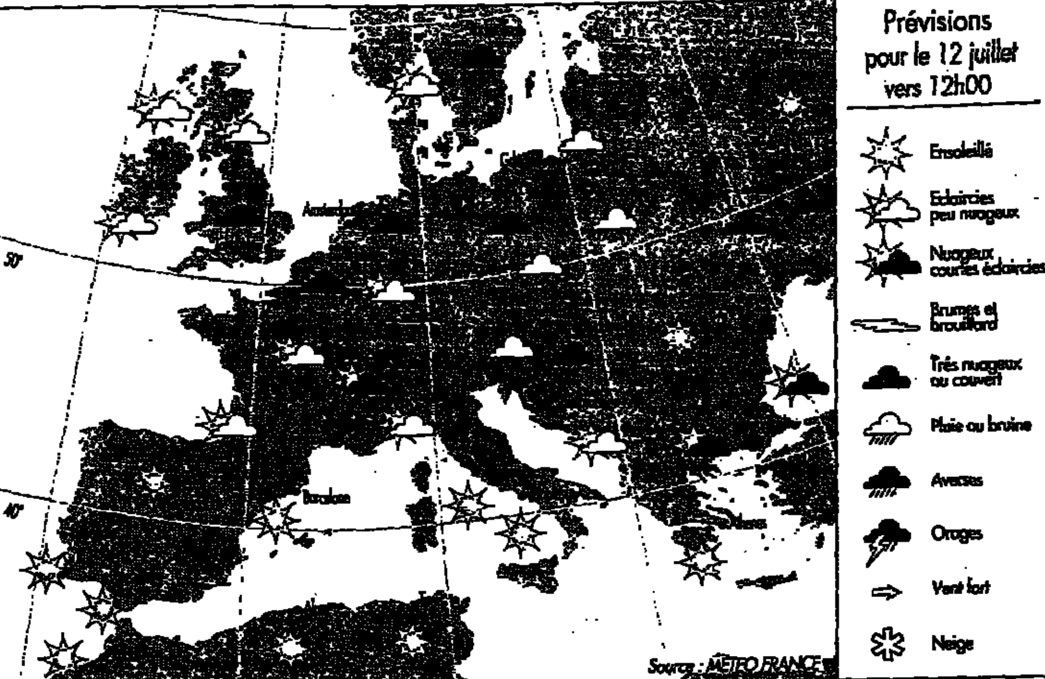


Prévisions pour le 12 juillet vers 12h00

La qualité de l'air



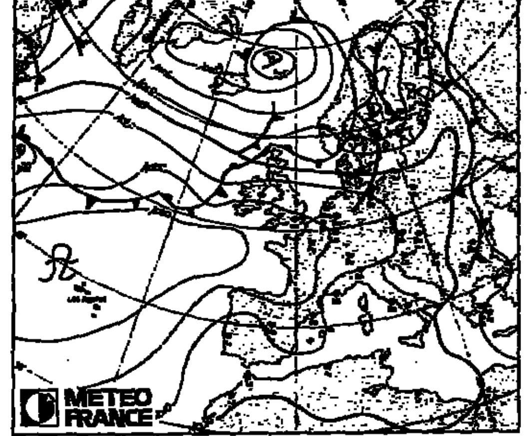
Tendance pour le 11 juillet : assez bon



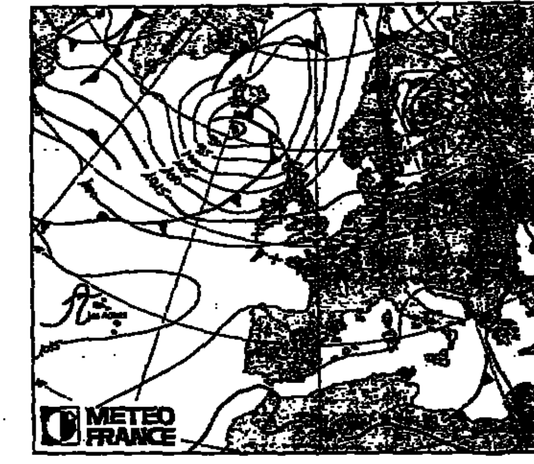


TEMPÉRATURES du 10 juillet maxima/minima

Ville	Max/min
FRANCE	
AJACCIO	24/12
BIARRITZ	19/16
BORDEAUX	21/14
BOURGES	20/11
BREST	18/13
CAEN	20/13
CHERBOURG	23/12
CLERMONT-F.	21/11
DIJON	21/13
FORT-DE-FR.	31/23
GRENOBLE	23/12
LILLE	20/13
LIMOGES	20/10
LYON	21/14
MARSEILLE	27/16
NANCY	20/9
NANTES	24/12
NICE	24/16
PARIS	23/14
PAU	21/14
PERPIGNAN	26/19
POINTE-À-PIT.	31/24
RENNES	22/14
ST-DENIS-RÉUNION	25/16
ST-ÉTIENNE	19/12
STRASBOURG	19/12
TOULOUSE	22/15
TOURS	23/10
ÉTRANGER	
ALGER	27/18
AMSTERDAM	17/11
ATHÈNES	32/22
BANGKOK	33/27
BARCELONE	24/17
BELGRADE	23/10
BERLIN	21/12
BOMBAY	32/27
BRASILIA	-/-
BRUXELLES	17/13
BUCAREST	18/15
BUDAPEST	22/13
BUENOS AIRES	14/5
CARACAS	31/25
CHICAGO	23/11
COPENHAGUE	22/13
DAKAR	30/26
DJAKARTA	32/25
DUBAI	42/31
DUBLIN	23/13
FRANCFORT	19/11
GENÈVE	21/10
HANOÏ	34/27
HELSINKI	16/12
HONGKONG	33/27
ISTANBUL	27/19
JÉRUSALEM	33/27
KIEV	22/14
KINSHASA	29/17
LE CAIRE	36/23
LIMA	16/14
LISBONNE	34/20
LONDRES	27/15
LOS ANGELES	22/17
LUXEMBOURG	18/10
MADRID	33/17
MARRAKECH	38/21
MEXICO	28/12
MILAN	26/11
MONTRÉAL	25/13
MOSCOU	33/22
MUNICH	15/12
NAIROBI	20/13
NEW DELHI	36/27
NEW YORK	26/20
PALMA DE M.	27/14
PÉKIN	21/18
PRAGUE	17/8
PRETORIA	15/5
RABAT	26/19
RIO DE JAN.	25/20
ROME	27/12
SAN FRANC.	18/13
SANTIAGO	20/4
SÉVILLE	35/18
ST-PÉTERS.	25/15
STOCKHOLM	15/12
SYDNEY	14/7
TENERIFE	30/18
TOKYO	22/20
TUNIS	28/18
VARSOVIE	20/10
VENISE	24/14
VIENNE	18/13



Situation le 11 juillet, à 0 heure, temps universel



Prévisions pour le 13 juillet, à 0 heure, temps universel

IL Y A 50 ANS DANS *Le Monde*

Une invention française

NOUS AVONS DÉJÀ PARLÉ du « Huff-Duff », un goniomètre à ondes courtes qui permit aux marines *américaine* et britannique de décimer les meutes de sous-marins ennemis. « *Huff-Duff* » est un sobriquet américain pour HF-DF, initiales des mots *high frequency detecting and finding*, en français : détection et repérage à haute fréquence. On sait, en effet, que plus une onde est courte, plus sa fréquence est élevée.

Ce système de radiogoniométrie a été mis au point et construit aux Etats-Unis ; mais c'est à Paris qu'il fut *conçu*, par un ingénieur français, Henri Busignies. Devant les techniciens des diverses administrations, M. Busignies a raconté hier la genèse de son invention. La solution était déjà toute proche quand la France fut envahie. M. Busignies camoufla le fruit de son travail et, fin 1940, put gagner les Etats-Unis avec ses plans.

Le « Huff-Duff » fut un adversaire redoutable pour les sous-marins Allemands. Les pertes des alliés en navires marchands furent, dès les premiers mois de l'utilisation du « Huff-Duff », réduites dans la proportion de 10 à 1, et finalement de 50 à 1.

Cette invention française n'a *pas seulement apporté* une aide puissante aux marines alliées dans la lutte contre les sous-marins. Henri Busignies a étendu la goniométrie jusqu'aux ondes ultra-courtes, et l'ensemble du problème de la sécurité aérienne y est intéressé : la radionavigation sur les grandes routes aériennes et aux abords des aéroports, y compris l'atterrissage sans visibilité, *bénéficiera largement* de ces progrès que les nécessités de la guerre et la compréhension des *techniciens américains* ont accélérés.

C.-G. B.

(12 juillet 1946.)

14 JUILLET

Services ouverts ou fermés

■ **Assurance-maladie, assurance-vieillesse, allocations familiales :** les centres d'accueil seront fermés au public du vendredi après-midi *12 juillet au lundi 15 juillet, à 8 h 30.*

■ **Archives nationales :** le Caran et le Musée de l'histoire de France seront fermés.

■ **Bibliothèque nationale :** les salles de lecture seront fermées. Le Musée des médailles sera ouvert.

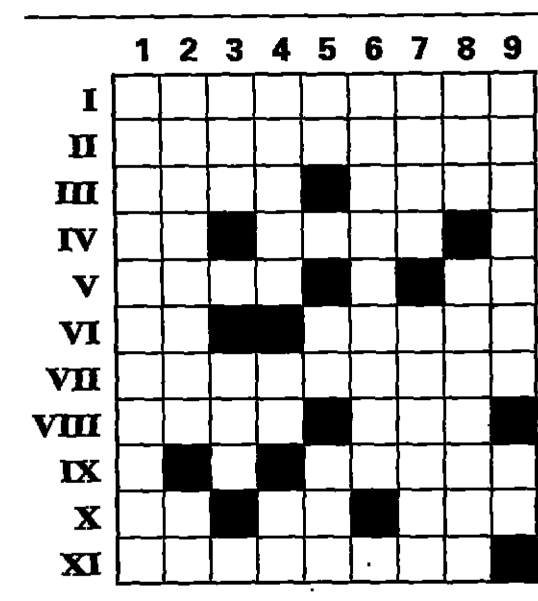
■ **Hôtel national des Invalides :** les musées de l'Hôtel national des Invalides – armée, dôme royal (tombeau de l'empereur), plans-reliefs – et l'église Saint-Louis seront ouverts.

■ **Institut de France :** l'Institut sera fermé. Le château de Chantilly, le *domaine de Chaalis (en face de la* Mer de sable), le château de Langeais (Indre-et-Loire) et le château de Kerylos (à Beaulieu-sur-Mer) seront ouverts.

■ ***Musées :*** les musées nationaux seront ouverts, à l'exception, en région parisienne, du Musée du château de Bois-Préau. *Le* Centre Georges-Pompidou, la Cité des sciences et le Palais de la découverte seront ouverts.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6863



HORIZONTALEMENT

I. N'est évidemment pas un homme d'affaires. – II. Sont un peu dures de la feuille. – III. Pour conclure. Pauvre homme. – *IV. Participe. Pour être bons, ils ne doivent pas être trop* durs. – V. Une antique circonscription. Un métal dur. – VI. Lie. Jenny, pour le filer. – VII. Quand on en bave. – VIII. De perdrix, peut être accompagné d'oignons. Sur la Drôme. – *IX. Un partage de succession. – X. Une base d'accord. Saint.* Dans le Hainaut. – XI. Il peut n'y en avoir qu'une pour deux locataires.

VERTICALEMENT

1. Accidents de la route. – 2. Peut avoir ses pieds dans le pot. Période. – 3. Sur un chantier naval. Force cosmologique, pour des Chinois. – 4. Dans la banlieue de Bruxelles. Un métal léger. Article. – 5. Dieu. Un gaz toxique. Peut s'exprimer en un acte. – 6. Qui a une allure de maquereau. – *7.* Ville de France. Capitale, en Chine. – 8. Adverbe. Un petit carreau. – *9. Est tirée d'une fève. Interjection.*

SOLUTION DU N° 6862

HORIZONTALEMENT

I. Maréchale. – II. Omoplates. – III. Noirâtres. – IV. Tu. Enée. – V. Arrise. Nu. – *VI. Gé. Gel. – VII. Nuit. Or. – VIII. Asperges.* – IX. Resservis. – X. Tees. – XI. Esses. Sec.

VERTICALEMENT

1. *Montagnarde.* – 2. *Amoureuse.* – *3. Roi. Ipsos.* – 4. Epreintes. – 5. Clans. Rets. – 6. Hâtée. Ogre. – 7. Atre. Grèves. – 8. Lee. Ne. Sise. – 9. Esseulé.

Guy Brouty

PARIS EN VISITE

Samedi 13 juillet

■ ***L'ILE SAINT-LOUIS (50 F)***, 10 heures, 2, rue d'Arcole (Paris autrefois).

■ ***MUSÉE DU LOUVRE*** *(33 F +* prix d'entrée) : exposition Pisanello, 11 heures ; le XVII[e] siècle hollandais, 11 h 30 ; la *peinture* italienne, 14 h 30 (Musées nationaux).

■ **MUSÉE DU PETIT PALAIS :** exposition Dürer, 11 heures (40 F + prix d'entrée), devant l'entrée (Découvrir Paris) ; 14 h 30 (25 F + prix d'entrée) (Musées de la Ville de Paris).

■ **LA PLACE DES VOSGES** (50 F), 11 heures et 15 h 30, sortie du métro *Saint-Paul* (Claude Marti).

■ **LE VILLAGE D'AUTEUIL** (37 F), 11 heures, devant la façade de l'église 2, place d'Auteuil (Monuments historiques).

■ **MUSÉE D'ORSAY :** exposition Menzel (36 F + prix d'entrée), 11 h 30 (Musées nationaux).

■ ***MONTMARTRE*** *et ses artistes* au temps de Picasso (40 F), 14 heures, sortie du métro La Fourche (Sauvegarde du Paris historique).

■ ***LE CIMETIÈRE DU PÈRE-LA-*CHAISE** (35 F), 14 h 30, devant l'entrée côté boulevard de Ménilmontant (Ville de Paris).

■ **LE FAUBOURG SAINT-ANTOINE** (55 F), 14 h 30, place de la Bastille devant la FNAC (Christine Merle).

■ ***L'HISTOIRE DU MÉTROPOLI-*TAIN** (50 F), 14 h 30, sortie du métro Porte- *Dauphine côté* Amiral-Bruix (Connaissance de Paris).

■ **LE QUARTIER MOUFFETARD** *(55 F), 14 h 30, sortie du métro* Monge (Europ explo).

■ **LA SEINE** (50 F), 14 h 30, place du Châtelet, devant la fontaine (Paris autrefois).

■ ***L'ANCIEN FAUBOURG DE LA* CHANSON** (60 F), 15 heures, sortie du métro Château-d'Eau (*Vincent de Langlade*).

■ **BAGATELLE :** le château (25 F + prix d'entrée), 15 heures et 16 h 30, *devant* l'entrée du château (Ville de Paris).

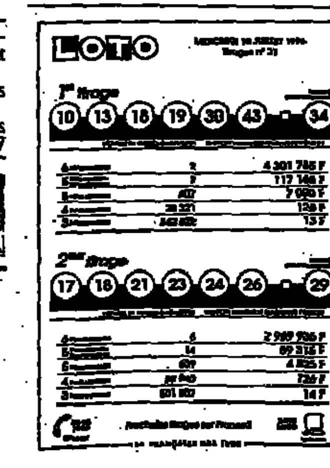
■ **LES GALERIES DU PALAIS-ROYAL**, de la Régence à Louis-Philippe (55 F), 15 heures, sortie du métro *Palais-Royal*, place Colette (Paris et son histoire).

■ **LES HALLES** (37 F), 15 heures, *devant la façade de l'église Saint-*Eustache, 2, rue du Jour (Monuments historiques).

■ **LES HÔTELS DU CRÉDIT FONCIER**, de la rue des Capucines à la place Vendôme (37 F + prix d'entrée), 15 heures, 19, rue des Capucines (Monuments historiques).

■ ***MARAIS :*** *jardins et hôtels* (50 F), 15 heures, sortie du métro Chemin-Vert (Paris passé, présent).

JEUX



ABONNEMENTS 3615 LE MONDE CODE ABO

Bulletin à renvoyer accompagné de votre règlement à : *Le Monde* Service abonnements 24, avenue du Gal Leclerc - 60646 Chantilly Cedex - TÉL : 16 (1) 42-17-32-90.

Je choisis la durée suivante	France	Suisse, Belgique, Luxembourg, Pays-Bas	Autres pays de l'Union européenne
☐ 1 an	1 890 F	2 086 F	2 960 F
☐ 6 mois	1 038 F	1 123 F	1 560 F
☐ 3 mois	536 F	572 F	790 F

Abonnements USA/Canada : « LE MONDE » (USPS = 0009729) is published daily for $ 892 per year « LE MONDE » 1, place Hubert-Beuve-Méry 94852 Ivry-sur-Seine, France, second class postage paid at Champlain N.Y. US, and additional mailing offices. POSTMASTER : Send address changes to IMS of N-Y Box 1518, Champlain N.Y. 12919-1518. Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23451-2983 USA Tel. : 800.428.30.03

Nom : .... Prénom : ....

Adresse : ....

Code postal : .... Ville : ....

Pays : .... 601 MQ 001

Ci-joint mon règlement de : .... FF par chèque bancaire ou postal ; par Carte bancaire

Signature et date obligatoires

Changement d'adresse :
● *par écrit 10 jours avant votre départ.*
● *par téléphone 4 jours. (Merci d'indiquer votre numéro d'abonné.)*

PP. Paris DTN

Renseignements : Portage à domicile ● Suspension vacances.
● Tarif autres pays étrangers ● Paiement par prélèvements automatiques mensuels. 33 (1) 42-17-32-90 de 8 h 30 à 17 heures du lundi au vendredi.
● Par Minitel 3615 code LE MONDE, accès ABO.

LES SERVICES DU *Monde*

Le Monde	42-17-20-00
Télématique	3615 code LE MONDE
CompuServe :	GO LEMONDE
Adresse Internet :	http:// www.lemonde.fr
Documentation	3617 code LMDOC ou 36-29-04-56
CD-ROM :	(1) 44-08-78-30
Index et microfilms :	(1) 42-17-29-33
Films à Paris et en province :	36-68-03-78 ou 3615 LE MONDE (2,23 F/min)

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.

Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN : 0395-2037

Imprimerie du *Monde* : 12, rue M. Gunsbourg, 94852 Ivry-Cedex.

PRINTED IN FRANCE.

Le Monde PUBLICITÉ

Société filiale de la SA Le Monde et de Médias et Régie Europe SA

Président-directeur général : Dominique Alduy

Directeur général : Gérard Morax

133, avenue des Champs-Elysées 75409 Paris Cedex 08

AVIGNON 1996 Première décevante, mardi 9 juillet, pour Le Naufrage du Titanic, de Hans Magnus Enzensberger. La mise en scène, signée de Pierre-Alain Chapuis, joue contre ce texte magnifique et intempestif, qui charrie les utopies et les déceptions de l'écrivain allemand trahi par Fidel Castro. ● LE COMÉDIEN Philippe Clévenot sauve heureusement le spectacle. Accompagné par Clotilde Mollet, ce grand voyageur de la scène habite le cloître des Carmes en naufragé et survivant. ● DÉCOUVERTE, à la Chartreuse de Villeneuve-lès-Avignon, d'un auteur québécois, Normand Chaurette. Sa huitième pièce, *Le Passage de l'Indiana*, a été présentée mercredi en première mondiale. Ce travail de belle tenue est signé de Denis Marleau, le directeur du théâtre Ubu de Montréal, qui fait ses débuts à Avignon. *(De nos envoyés spéciaux.)*

« Le naufrage du « Titanic », sur les traces des rêves perdus

Malgré une piètre mise en scène, le comédien Philippe Clévenot mène magistralement la représentation de la pièce de Hans Magnus Enzensberger, confession cinglante de l'écrivain allemand

LE NAUFRAGE DU « TITANIC », d'après Hans Magnus Enzensberger. Traduction de Robert Simon. Adaptation : Pierre-Alain Chapuis et Chantal Sauvolle. Mise en scène : Pierre-Alain Chapuis. Décors : Maciej Fiszer. Lumières : Marion Hewlett. Avec Philippe Clévenot et Clotilde Mollet. Cloître des Carmes, jusqu'au 16 juillet (relâche le 14), à 22 heures. Tél. : 90-14-14-14

Quand il arrive sur le plateau du cloître des Carmes, Philippe Clévenot n'a rien d'un comédien qui se serait préparé à entrer en scène. C'est un homme qui arrive dans la nuit, sous les étoiles, et semble venir de loin. Il porte de solides chaussures et un costume devenu beau à force de voyager. Sa chemise blanche est ouverte, son regard clair, et sa liberté semble inviolable. *« Celui qui parle ainsi, c'est moi »*, dit-il. Moi, Hans Magnus Enzensberger, auteur du *Naufrage du* Titanic, dont, pendant une heure quarante, Philippe Clévenot va se faire l'interprète magistral, en compagnie de Clotilde Mollet, d'une vieille radio et d'un pan argenté sous la lumière : l'iceberg qui fendit le paquebot, dans le silence d'une nuit océanique d'avril 1912.

Pourquoi écrire sur le naufrage du *Titanic* quand tout a été dit ? Parce que la vie est une comédie, répond Hans Magnus Enzensberger, et qu'il vaut mieux s'armer d'humour pour la traverser. L'homme sait de quoi il parle : il a dansé sous les cocotiers de l'utopie communiste. En effet, en 1968, cet Allemand qui enseignait dans une université américaine, a décidé de s'installer à Cuba. Il n'était pas le seul à croire à la révolution cubaine ; il fut l'un des premiers à en faire les frais. Traité par Fidel Castro d'agent de la CIA, Hans Magnus Enzensberger dut laisser son rêve sous les tropiques. Il en fit un poème en trente-trois chants, *Le Naufrage du* Titanic – une pièce à une voix, commencée à Cuba en 1969 et terminée à Berlin en 1977.

« En ce temps-là, nous pensions tous que tout irait mieux demain, ou alors / sinon demain au moins après-demain. Enfin / peut-être pas vraiment mieux, / mais autrement, tout à fait autrement / en tout cas. » L'homme se souvient de Berlin et il neige. Il se souvient des nuits entières à parler avec des amis de la récolte du sucre, de Staline et de Dante. Il se souvient qu'il était *« doux d'être naïf »*, et qu'il voulait écrire sur le naufrage du *Titanic*. Il se souvient qu'il avait tort, que ce n'était pas un sujet pour un bon camarade de déterrer des morts au lieu de chanter le socialisme. Il se souvient que d'autres, comme lui, avaient été jetés par les hasards de leur vie sur l'île de l'utopie. Il se souvient qu'il ne savait pas que la fête était déjà finie, mais que c'était beau.

Enzensberger, le rageur

Né en Bavière en 1919, Hans Magnus Enzensberger a étudié dans diverses universités allemandes, ainsi qu'à Paris. Polyglotte, grand voyageur, enseignant, éditeur, il a navigué de la Russie aux Etats-Unis, de la Suède à Cuba, écrivant des poèmes, des romans et des essais qui en ont fait l'enfant terrible des intellectuels allemands, provocant, affreusement ironique et lucide. Prix Büchner en 1963, il est publié en France chez Gallimard, qui vient de ressortir *Le Naufrage du « Titanic »*.

Enveloppé dans une couverture, à Berlin, dix ans plus tard, l'homme entend la neige tomber dans sa tête. De ses années cubaines lui reste une indéniable force : il se souvient de ses souvenirs. Comme le *Titanic*, le socialisme a coulé. Mais l'histoire reste à raconter. C'est presque malgré lui que Hans Magnus Enzensberger tire la leçon de la coïncidence furieuse qui lie ces deux naufrages. Les mots lui viennent du corps, parce qu'il est habité par tous les corps oubliés – ceux de ses amis de Cuba, dont personne ne se souvient sinon lui, ceux des passagers du *Titanic*, relégués au rang de statistiques. Reste l'iceberg, imperturbable et silencieux, dont l'écrivain suit le tracé sur la route du paquebot, et poursuit de ses questions d'homme blessé.

« Tout tangue et roule, c'est connu, tout est / sous contrôle, tout suit son cours, ces gens sans doute noyés / dans la pluie oblique, dommage, tant pis, de quoi chialer / bon / vaguement difficile de dire pourquoi, je continue à chialer, / à nager. » Le mistral sied au poème : il nettoie le ciel, ce 10 juillet, jour de la première du *Naufrage du* Titanic, et balaie le plateau de bourrasques qui font tournoyer les mots dits par Philippe Clévenot.

« FAIRE LE SILENCE »

Le comédien n'est pas seul en scène. Clotilde Mollet l'accompagne, avec son violon, son petit accordéon et cette ingénuité troublante qu'elle dégage. Pour glorieux que cela soit, lutter contre les éléments, face à un public emmitouflé, n'est pas chose facile. Rendre crédible la mise en scène souffrante de Pierre-Alain Chapuis l'est encore moins. Clotilde Mollet et Philippe Clévenot doivent déjouer un piège terrible : l'application. Tout se passe comme si Pierre-Alain Chapuis ne savait pas que, si la vie était parfaite, il n'y aurait pas de théâtre. A force de vouloir montrer, il démontre. Donc démonte.

Tout commence pourtant bien : Philippe Clévenot est assis sur une vieille radio dans un halo de lumière, et parfois Clotilde Mollet le rejoint, venant de l'obscurité du fond du plateau. S'il prend beaucoup de place, l'iceberg semble loin. C'est un pan incliné mystérieux. Mais vient le moment où Pierre-Alain Chapuis transforme cet hôte en une aire de jeu où les comédiens doivent se livrer à diverses occupations – comme mettre la main dans l'eau quand il est question d'océan. Hans Magnus Enzensberger n'a pas besoin d'explications. Son œuvre est celle d'un poète : *« Parce que c'est un autre / toujours un autre / qui prend la parole / et que celui / dont cet autre parle / se tait. »* C'est ce silence qui manque à la mise en scène de Pierre-Alain Chapuis.

Un jour où il parlait de son métier, Philippe Clévenot a dit : *« Un acteur, qu'est-ce que c'est ? C'est quelqu'un qui essaie de faire le silence dans la salle »*. Lui le fait, comme personne, sinon peut-être Alain Cuny lisant Paul Claudel, à la fin de sa vie : impérial et détaché. Naufragé et survivant, il rend à Hans Magnus Enzensberger ce qui lui appartient : un texte qui dit que le simple fait de vivre ne suffit pas.

Brigitte Salino

EN VILLE, EN SCÈNE

Philippe Clévenot

Philippe Clévenot porte la tête haut sur le corps, comme un homme marchant contre le vent. Il est âgé de cinquante-quatre ans, *mais il est sans âge. C'est une voix sortie* d'une bouche d'ombre, irradiée parfois d'un sourire magnifique. Un voyageur sans bagage, qui joue de l'orgue dans une église de Normandie. Depuis ses débuts avec Jean-Pierre Vincent, au début des années 70, Philippe Clévenot a tout traversé : la solitude de Marlowe – il a joué *Edouard II* sous la direction de Bernard Sobel –, les leçons de Louis Jouvet – avec *Elvire-Jouvet 40* – et la folie d'Antonin Artaud – dont il reprend à la rentrée la « Conférence au Vieux-Colombier ». Il a appris l'allemand pour lire les poètes – dont Hans-Magnus Enzensberger et son *Naufrage du Titanic*, une histoire d'homme qui lui ressemble.





XAVIER GARY-KODAK POUR « LE MONDE »

Le désir du jeu, à nul autre pareil

« AVIGNON est un lieu à nul autre pareil, sublime, magnifié par l'architecture et par la Provence, qui, au mois de juillet, provoque d'obscurs états d'âme où fascination et exécration alternent. » Quelques mots d'Alain Crombecque, ancien directeur du Festival, tels que nous les volons dans la préface qu'il a rédigée pour l'album-souvenir du cinquantenaire, *Avignon, 50 festivals*, gros ouvrage qui pèche ailleurs par l'académisme de sa forme et de sa rédaction (Actes Sud, 336 p., 290 F). Et Alain Crombecque de conclure, empruntant une tournure célèbre à Georges Perec, qu'il défendit ici avec coeur : *« Je me souviens, ce n'était pas difficile de rendre Avignon désirable »*.



PLACE PUBLIQUE

Manifestement, le désir est aujourd'hui intact. Cela ne préjuge évidemment en rien des chances de le satisfaire ou de le ravaler. Il est trop tôt pour en juger. Mais les pierres rosées de la cité des papes s'offrent déjà à la caresse du regard de festivaliers, qui ont manifesté une nouvelle fois leur attachement à ce lieu de mémoire. A la veille de l'ouverture officielle, le 9 juillet, plus de 80 000 spectateurs avaient annoncé leur venue à l'un ou l'autre des quarante-cinq spectacles qui leur étaient proposés.

Les professionnels se sont inscrits, comme à l'habitude, sur la liste des « servitudes », ces contingents de places qui leur reviennent de tradition. Si les étrangers n'en finissent pas de se réjouir de la vivacité intacte de ce rendez-vous pionnier, devenu pour beaucoup d'entre eux un modèle ou toujours un objectif, les Français sont bougons, comme à l'accoutumée. Et cela parce que le directeur du Festival, Bernard Faivre d'Arcier, ancien élève de l'ENA « dévoyé » en culture, aurait, certes, placé le Festival sur le rail du sérieux et de la modernité de la gestion, mais aurait oublié de tisser un lien solide avec les artistes importants.

Il est certain que les « grands du théâtre » – Chéreau, Grüber, Ronconi, Strehler, Wilson ou Deborah Warner – sont ou seront présents à d'autres rendez-vous. Mais le Festival d'Avignon et ceux qui le font, en premier lieu les spectateurs, n'ont pas de ces récriminations : ils sont là parce qu'ils savent que partout, dans les jardins, les vergers, les cours, les venelles, le jour comme la nuit, des artistes vont s'employer à dire le monde avec les armes du jeu, et eux, s'armer de mots, d'images, de forces en somme pour affronter ce monde qui serait plus âpre encore si s'éteignait jamais le feu de l'émotion que Jean Vilar a jadis attisé dans son négoce, *« à nul autre pareil »*, avec le ciel et la muraille.

Olivier Schmitt

Le lent dévoilement des passions humaines

Création en première mondiale, au Tinel de la Chartreuse de Villeneuve-lès-Avignon, de la nouvelle pièce du Québécois Normand Chaurette

LE PASSAGE DE L'INDIANA, de Normand Chaurette (texte paru aux éditions Actes Sud-Papiers, 90 p., 85 F.). Mise en scène : Denis Marleau. Avec Andrée Lachapelle, Jean-Louis Millette, Julie McClemens et Marc Béland. Tinel de la Chartreuse de Villeneuve-lès-Avignon, jusqu'au 16 juillet à 19 heures.

On pouvait tout attendre d'un auteur dramatique qui, peintre à ses heures perdues, se pique de *« corriger »* un tableau de Cézanne avant que de l'installer dans le salon de sa maison à Montréal. Normand Chaurette vient de livrer en première mondiale sa huitième pièce, *Le Passage de l'Indiana*, haletante histoire de plagiat littéraire mettant aux prises, à la fin des années 80, deux éditeurs et deux auteurs. Un copieur sachant copier doit savoir copier sans que l'on s'en aperçoive... Ce n'est malheureusement pas le cas du pauvre Eric Mahoney (Marc Béland), jeune auteur d'un best-seller traduit en huit langues, *La Traversée de la mer Rouge*, son deuxième roman : celui-ci reprend, en son centre, quatre-vingt trois lignes d'une femme écrivain de grande renommée, Martina North (Andrée Lachapelle), qui n'en décolère pas.

Leurs éditeurs respectifs prennent en charge la médiation de ce conflit : Franck Caroubier (Jean-Louis Millette), qui défend les intérêts de Martina ; Dawn Grisanti (Julie McClemens), intrigante chasseuse de prix littéraires. Ce qui pourrait être – et ce serait déjà beaucoup – l'adaptation pour la scène d'un *trial movie* du grand Hollywood est, sous la plume alerte de Normand Chaurette, non seulement le suspense attendu, mais aussi, par son habileté à nouer les fils d'une intrigue autrement dramatique et poignante, un méticulosité, multipliant les effets de retardement qui tiennent le spectateur en alerte, et s'acharnant avec une telle ardeur sur son sujet qu'il le hisse de l'anecdote à l'essentiel, ici un inexorable processus de dévoilement de l'identité de ses protagonistes.

La pièce recèle ainsi en son milieu un monologue, dit par Jean-Louis Millette, de belle intensité dramatique et d'une langue si juste qu'on ne résiste pas à l'envie d'en citer ces quelques lignes : *« Nous nous aimions pour quelque chose d'obscur, je croyais que tout était simple, et je mettais sur le compte du bonheur tout ce qui, venant de vous, m'alertait. Je vous aime, Martina, je t'aime. Je t'aimerai toujours car ce qui m'appartient de vous est ineffaçable. (...) Si je suis devenu, trente ans plus tard, le personnage principal de votre roman, c'est que je l'ai voulu, tant pis. C'est que vous m'avez aimé, tant pis. C'est que j'ignorais que vous m'aimiez, tant pis. C'est que pour moi l'amour... tant pis. »*

Normand Chaurette, un auteur à maturité

Né à Montréal en 1954, Normand Chaurette étudie et enseigne la linguistique au début des années 80, moment où il crée un centre d'accueil pour les réfugiés asiatiques auxquels il enseigne le français. Il reçoit en 1976 un prix pour sa première pièce, *Rêve d'une nuit d'hôpital*, puis écrit, de 1979 à 1983, soixante-cinq textes radiophoniques sur des musiques sacrées, quatre traductions et des critiques pour la revue québécoise *Jeu*. Depuis 1988, il se consacre entièrement à l'écriture.

Il est l'auteur d'un roman et de huit pièces de théâtre. L'une des plus importantes, *Les Reines*, sera créée chez nous, en 1997, par la Comédie-Française au Théâtre du Vieux-Colombier.

drame amoureux dont il convient de ne rien révéler ici.

On peut tout de même saluer le goût de cet auteur d'outre-Atlantique pour la langue française, ses constructions dont il se joue avec la virtuosité qu'une formation de linguiste a forgée. Auteur dramatique, il sait construire une œuvre avec ce qu'il faut de patience et de

La réalisation de Denis Marleau, directeur du Théâtre Ubu de Montréal, meilleur metteur en scène québécois du moment avec Robert Lepage, est à la hauteur de cette belle pièce. On vérifie ici sa précision de directeur d'acteurs. On connaît aussi son inclination pour les arts plastiques. Il a demandé au décorateur Michel Goulet de construire une gigantesque bibliothèque sur le devant de la scène. Ses rayons cloisonnés sont autant de révélations successives des accessoires du drame dans les lumières précises, mêlant le vert, le bleu et le rouge, de Guy Simard. Là vivent quatre personnages incarnés par une distribution homogène, avec deux des figures majeures de la scène canadienne : Andrée Lachapelle, de grande beauté, dont le regard et la voix disent l'expérience ; Jean-Louis Millette, tout en rondeur comme pour mieux dissimuler les bleus que l'existence lui ont infligé à l'âme. Face à eux, deux acteurs plus jeunes, Marc Béland, dont le physique et les échappées vocales rappellent ceux de Charles Berling, et Julie McClemens, qui donne à son rôle ingrat une conviction sans reproche.

O. S.

La « rock'n'roll attitude » des Francofolies de La Rochelle

Johnny Hallyday et Cesaria Evora ouvriront, le 12 juillet, la douzième édition des rencontres de la chanson francophone. Pendant six jours, le festival accueillera plus de cent vingt groupes et artistes

La douzième édition des Francofolies, qui aura lieu à La Rochelle (Charente-Maritime) du 12 au 17 juillet, s'annonce comme une fête familiale, drainant comme chaque année une foule de spectateurs et de promeneurs aux alentours du 14 juillet. S'y pressent amateurs de chanson française, jeunes venus des banlieues pour pratiquer un hip-hop actif ou badauds avides de croiser, sur le port, Francis Cabrel ou Maxime Le Forestier. Johnny Hallyday, qui ouvrira ces rencontres de la chanson francophone et prépare son grand concert du 24 novembre au casino-hôtel Riviera de Las Vegas, vient de publier le premier tome d'une autobiographie intitulée *Destroy*. Histoires de fils sans père, de Harley-Davidson compensatrices. Autre enfant de la balle, la Cap-Verdienne Cesaria Evora traîne un blues identique à celui de Hallyday. Les Belges Arno, Odieu et Marka, illustrant une dimension de la chanson francophone jamais négligée par les Francofolies, offrent un aperçu d'une scène nationale active et originale, oscillant entre la dérision, l'humour, l'âpreté et la légèreté.

CESARIA EVORA, le 12 juillet à 18 heures, Grand Théâtre, avec Danyel Waro et les College Brothers. JOHNNY HALLYDAY, à 21 heures, Esplanade Saint-Jean-d'Acre, avec Dick Rivers et Fred Blondin, puis tournée française.

Peut-on être tout à fait heureux d'être soi-même ? Non, puisque le destin nous est imposé. Francis Blanche, avec sa morgue habituelle, répondait ainsi à la question : *« Si je devais être quelqu'un d'autre ? N'importe comment, il fallait bien qu'il y ait quelqu'un qui se dévoue. Eh bien, voilà, je me suis dévoué »* (*Pensées, répliques et anecdotes*, éd. du Cherche-Midi). Johnny Hallyday, qui publie le premier tome (*Déraciné*) d'une autobiographie qui en comptera trois (*Rebelle* sortira en octobre, *Survivant* pour Noël), cite en exergue un blues de Muddy Waters : *« Ma mère parlait à mon père l'autre nuit, et elle lui a dit : j'ai un fils qui va naître. Oh là là, celui-là, ce sera..., ce sera un rollin'stone »*. Une pierre qui roule. Un envoyé spécial de la déglingue à l'américaine en Gaule profonde, plébiscité lors d'un récent sondage Ipsos/Sacem par 43 % des Français pour incarner le rock national, devant Téléphone (32 %) et « Schmoll », Eddy Mitchell (12 %), l'ami de la première heure reconverti à la menthe à l'eau, tandis que Johnny continue de jouer des coudes avec le whisky.

Qu'est-ce que la « rock'n'roll attitude » selon Johnny ? *Déraciné* pose les bases de la déchirure première : un rocker est toujours en décalage, il a la rage, la hargne, il connaît le prix de la jouissance, et n'a de cesse de briser les limites de son droit au plaisir. On l'a discriminé, et, puisqu'il a tout à prouver, jamais la tranquillité ne peut l'atteindre. Johnny Hallyday est un bâtard. C'est ainsi que se définit le fils d'Huguette, elle-même enfant naturelle et ayant obligé le Belge Léon Smet à l'épouser en 1944 – Johnny a un an et demi et le couple est déjà séparé – afin que leur fils ne soit pas illégitime. Mais il l'est déjà. Dans l'âme. *« Mon statut de bâtard m'explose à la gueule »*, écrit Johnny Hallyday tout au long des quelque 270 pages de *Déraciné*, dont il importe peu de savoir si le chanteur en personne les a écrites ou pas : elles sont directes, mal ficelées et touchantes. Pas reconnu, largué par Léon, délaissé par Huguette et élevé par sa tante Hélène, épouse de Jacob Mar, prince éthiopien ruiné.

Pour paraître devant la presse à ses débuts, Johnny s'invente donc un curriculum vitae : cow-boy du terroir, c'est aux côtés de son père qu'hier encore il chevauchait dans les plaines de l'Oklahoma. Mais cet enfant de la balle, tombé raide amoureux à six ans de Lee Ketchman, Américain décalé et cow-boy pour de vrai, apparu dans le couloir sordide d'un hôtel sans grâce de Lane Street à Londres où Hélène et ses deux filles – les cousines danseuses – sont venues chercher la gloire, *« baragouine l'anglais avec l'accent de la Trinité »*.

« DOCTEURS CINOQUES »

Pour survivre sans chaos identitaire, le chanteur en herbe va devoir en finir avec lui-même. Tout seul. *« Je n'ai jamais consulté de psychiatre. Les psys, ces docteurs cinoques, n'ont jamais vu la couleur de mon fric. Mes problèmes, je les ai réglés moi-même, avec la seule thérapie que je connaisse, la méthode rock : saignante, plus près de l'os. »* Le 28 février 1961, Johnny chante *Laisse les filles* et *Tutti Frutti* au premier festival de rock'n'roll français, au Palais des sports de Paris. La soirée finit en baston. Joyeux, libérateur, jeune et sanglant. Ce jour-là, écrit-il, *« J'ai tué Jean-Philippe Smet. Je ne pouvais plus le supporter, ce mec... Jean-Philippe est mort. Vive Johnny ! »*

Il est des revanches que l'on ne peut éviter de prendre. Cesaria Evora, version cap-verdienne et tiers-mondiste de la « rock'n'roll attitude » selon Johnny, fille illégitime d'un musicien ambulant et d'une cuisinière, avoue sa plus grande blessure : que les pères de ses deux enfants aient refusé de les reconnaître. A cinquante-cinq ans (deux de plus que Johnny), Cesaria Evora récolte enfin les fruits – la notoriété et l'argent – d'une vie tourmentée, brûlée au cognac et à la fumée de cigarette, soignée au blues à haute dose dès l'adolescence. Elle a aujourd'hui vendu davantage d'albums aux Etats-Unis que Patricia Kaas. Lors de son concert au Bottom Line de New York l'an passé, on trouvait au premier rang de ses fans la blonde Madonna. Cesaria Evora, *« the barefoot diva »*, marche pieds nus à Paris comme à Harlem, mais s'achète des chaussures en quantité, qu'elle redistribue à qui elle veut. Johnny s'achète des motos, des voitures, des « trucs de mec ».

Car c'en est un Johnny, autant que Cesaria Evora incarne un matriarcat souverain. D'ailleurs, il aime les hommes – pas en inverti, évidemment, et il l'écrit (*« Jean-Philippe, un jour, tu seras premier danseur de l'Opéra de Paris !*, lui dit Hélène Mar. *Et pédé comme un foc ? Non merci, ma tante !*). A commencer par son actuel beau-père, *« un baroudeur costaud et jovial...* [ancien] *champion de France de rugby, de 1973 à 1975, dans l'équipe de Béziers »*, grand amateur de motos et de rallyes, patron de boîtes de nuit et père de Laeticia, l'actuelle M[me] Hallyday. Avec lui, Johnny fait du bateau, à Harbour-Island, aux Bahamas, ce qui nous vaut la fiche technique détaillée du *Wild Eagle II*, un Magnum-70. La description de la « bête », *« deux hélices de surface avec transmission Arnesson... 38 nœuds en croisière et 48 en pointe »*, est suivie du numéro de téléphone des réservations, essentiellement françaises, du show de Las Vegas, prévu le 24 novembre (1-46-22-94-99, ou 44-40-05-05).

Pour flamber ses premiers cachets, Cesaria Evora, en bonne Africaine, achète des boucles d'oreilles et des colliers en or. En septembre 1961, après un gala torride à l'Olympia, Johnny s'achète sa première Triumph, une TR3 blanche et décapotable. Puis des Harley-Davidson, des Ferrari, les casse comme un enfant ses jouets, les utilise *« uniquement comme bulldozers pour déraciner les arbres, faucher les bornes lumineuses »* (Paul Guth, dans *Les Nouvelles de Bretagne*, en 1962). Pour Cesaria Evora, qui aime les hommes aussi, ces derniers sont viscéralement faibles et lâcheurs – sauf les musiciens, ceux qui savent tourner les lamentos des *mornas* et les joies sexy des *coladeras* et les lui offrir à chanter.

Pour Johnny, les hommes (Jonny Stark, le flambeur, Lee Halliday, le protecteur-copain, Elvis Presley, l'idole) sont forts. Ils draguent, se bagarrent, ils ont les « *cojones* » de le suivre dans ses folies, comme Jean-Claude Camus, son producteur, jamais découragé par ses *« fantasmes les plus fous, de Bercy à La Cigale en passant par le monumental Parc des princes »* en 1993. Cesaria s'assied et chante de l'intérieur, Johnny déambule – *« C'est de la marche que la chance est partie »*, écrivait à son propos Marguerite Duras. Ils sont parfois fatigués. Mais ils appliquent la règle ultime de survie enseignée par Desta, la jeune cousine de Jean-Philippe Smet : *« Plutôt crever que d'arrêter. »*

Véronique Mortaigne

★ ***Destroy, autobiographie***, **tome 1,** ***Déraciné***, **de Johnny Hallyday, éd. Michel Lafon, 274 pages, 109 F. Album :** ***Lorada Tour 1996***, **en concert, 2 CD Mercury.**

Une manifestation familiale

Depuis douze ans, Jean-Louis Foulquier, animateur de radio et de télévision, gère les festivités rochelaises en père prodigue. Ami des artistes et protecteur des arts chantés, Foulquier programme les Francofolies en douceur, sans rupture avec le passé. Si le cocktail n'est pas toujours détonant – les Francofolies viennent après le Printemps de Bourges et au beau milieu des tournées d'été –, il balaie le panorama francophone (belge et québécois compris) avec le talent d'un rassembleur.

Les grandes fêtes de l'Esplanade Saint-Jean-d'Acre (vaste parking en bord de mer) sont consacrées, cette année, au chanteur d'origine zaïroise Pascal Lokua Kanza, à Johnny Hallyday, Michel Fugain, Francis Cabrel (en clôture), NTM ou encore Cheb Mami. Ces « fêtes à... » sont le prétexte d'événements qui se prolongent bien au-delà des six jours de Francofolies, tel l'album Comme ils l'imaginent, de Véronique Sanson, enregistré il y a deux ans et toujours présent dans les classements des meilleures ventes de disques en France.

Autres rendez-vous

● **Le Grand Théâtre** accueille des spectacles intimistes. Notamment : Arno et Miossec le 13, Les Innocents le 14, Pascal Obispo et L'Affaire Louis Trio le 15, Dominique A et « *Une fête à* » Brigitte Fontaine le 16 à 18 heures, Leny Escudero et Romain Didier le 16 à 21 heures, Richard Gotainer et Lio le 17.

● **La Salle Bleue**, annexe du Grand Théâtre, est réservée aux « découvertes ». On y entendra Allain Leprest le 15, Lilicub le 12, Blankass le 14, Pascal Mathieu le 16, Zebda le 17.

● **Le Magic Mirrors** fait des expériences et offre des « cartes blanches » : Lily Margot le 12, Stella et Castafiore Bazooka le 13, La Tordue le 14, les Colocs le 17.

● ***L'Encan*** *est le nouvel espace* hip-hop ouvert par les Francofolies *il y a deux ans : de Menelik à DNC,* de Positive Black Soul à Assassin, ils y sont tous. Pour les amateurs de rock pur, le Carré Amelot propose entre autres La Souris Déglinguée le 13, Marousse le 14, Lofofora le 16.

● **Programme complet** au (16) 46-50-55-77 ou Minitel 3615 Francofolies.

Au Bataclan, Underworld réconcilie le rock et la techno

A LUI SEUL, le groupe Underworld symbolise le glissement historique qui a vu, en Grande-Bretagne, la vague techno submerger le continent rock. Car avant de se produire pour la première fois à Paris, mercredi 10 juillet au Bataclan, ce trio vedette des raves britanniques a vécu plusieurs vies et plusieurs carrières. Dans la première moitié des années 80, la voix de Karl Hyde et les ordinateurs de Rick Smith confectionnent, sous le nom de Freur, une pop synthétique qui se démarque assez peu des Depeche Mode et autres Orchestral Manœuvres en vogue à l'époque. Dissous en 1985, Freur mue en Underworld et le duo flirte avec le funk.

Mais bientôt l'Angleterre découvre la house music. Immédiatement intéressé par le phénomène, Underworld intègre en son sein un jeune DJ, Darren Emerson, et croise la route du producteur Rupert Hine. Il y a deux ans, *Dubnobasswithmyheadman* transformait l'essai en coup de maître. Jouant des boucles hypnotiques avec inventivité, Underworld pouvait enfin laisser à sa musique le temps de prendre son envol. Le trio, jamais réfractaire aux mélodies, piégeait chaque morceau de subtilités dévoilées un peu plus à chaque écoute. Récemment, un nouvel album, le magnifique *Second Toughest In The Infants*, confirmait cette intelligence musicale.

Sur la scène du Bataclan, à l'intérieur d'un périmètre dessiné par les ordinateurs, Smith et Emerson s'affairent tels des laborantins en blouse blanche. On perçoit d'abord la froideur clinique de rythmes robotiques. Kraftwerk et leurs rigoureuses machines sont des ancêtres continuellement cités. Mais, à l'instar du précurseur Brian Eno, Underworld humanise aussi la technologie. Long et complexe morceau d'ouverture, *Juanita/Kiteless/To Dream Of Love* s'anime ainsi de paroles étrangement sereines. Underworld ne renie pas ses origines pop et parsème même ses créations d'échos de blues et de new wave atmosphérique. Pourtant, plus que meneur vedette, le chanteur reste un instrument à la merci de ses camarades bidouilleurs. La plupart du temps, Karl redevient danseur. On reproche souvent au concert de techno de reproduire passivement des disques.

A partir de disquettes et d'échantillons pré-enregistrés, Underworld se permet d'improviser des mixages totalement originaux avec un « feeling » digne des meilleurs instrumentistes. Plus que sur les albums, ces nouvelles versions sont avant tout axées sur la danse. Certains morceaux perdent en finesse ce qu'ils gagnent en efficacité hypnotique. Les trois garçons tentent d'amener le public vers des sommets extatiques. Aménagée comme pour un concert de rock, la salle manque du stimuli des éclairages stromboscopiques installés habituellement dans les raves. Les formules de cassures et de relances rythmiques n'échappent pas toujours à la répétition. Sur scène on communique pourtant de forts moments de vie. Et quand, au final, Karl se lance dans l'interprétation de *Born Slippy*, devenu un hymne outre-Manche depuis son utilisation dans le film *Trainspotting*, il reçoit une ovation qui reconcilie générations rock et techno.

Stéphane Davet

Une scène belge bien vivante

ARNO, le 13 juillet à 18 heures au Grand Théâtre (avec Les Voleurs de poules et Miossec) ; MARKA, le 13 à 21 h 30 au Magic Mirrors ; ODIEU, le 15 à 19 heures, salle Bleue.

Il y a sûrement un blues belge : un peu pluvieux, un peu marin, et néanmoins d'une gaieté caustique, que les Francofolies, qui partent en caravane restreinte à Spa dès le 18 juillet, en attendant Montréal le 1er août, n'ont jamais négligé. Si Arno, sorti en 1981 des limbes provocateurs du groupe TC Matic, s'est livré aux dieux du rock'n'roll, version flamande, avec incursion éraillée vers Ferré, Brel et *Les Filles du bord de mer* d'Adamo, Odieu, punk éternel, joue les diablotins rieurs d'une voix de buveur de bière. Sur scène, Odieu, pianiste en chemise blanche et pantalon noir, manipule les mots tel un Bobby Lapointe ressuscité, condamne le non-sens et les faux-semblants de la société de consommation, accompagné par un percussionniste et un contrebassiste multi-instrumentiste sous pression.

Odieu a pris la sécurité en grippe. Il dit tout sur le monde contemporain, sur la méthadone, l'ennui ou les supermarchés, déraille volontiers vers la *performance*, capable d'interpréter une chanson sur la condition canine en aboyant. Un album-potion, (*T'es qui toi ?*, chez Dreyfus, produit par Jean-Marie Aerts et Martin Meissonnier), un passage éclairant au dernier Printemps de Bourges, esquissent en France le talent d'un chanteur qui créa Raxola, son premier groupe (punk), en 1977. Pour peu, ces joyeux drilles de la désespérance belge mettraient en scène Léon Smet (père de Jean-Philippe, futur Johnny Halliday), fils de cheminot né à Schaerbeek – dans le pays plat.

Maurane, absente cette année, mais qui fut l'une des jeunes *« mamas »* des Francofolies, traîne une solitude irréductible, encore accentuée par Jean-Claude Vannier dans son dernier album, *Différente*, tandis que Philippe Lafontaine, joue la légèreté et le détachement. Petit dernier, mais non débutant, Marka est aussi coulant qu'Arno, le rocker d'Ostende, est âpre. C'est avec un titre décapant, *Accouplé*, que Marka fait son apparition sur les ondes françaises en juin 1995. Le truc est infaillible : on marie les noms d'hommes politiques et ceux de coureurs cyclistes, des présentateurs de télévision avec des chanteurs arabes. Ces personnalités « accouplées » sur un fond rythmé produisent un effet comique garanti.

Ancien bassiste du groupe Allez Allez, groupe bi-communautaire, plusieurs fois disque d'or grâce à des tubes interprétés en anglais (*African Queen, Valley of the King*), puis chanteur des Cactus, Marka est un Bruxellois convaincu de la perméabilité des populations flamande et wallone : il a ainsi enregistré une version en flamand de *Décalé*, en duo avec le chanteur Johan Verminnen. Marka (diminutif de *marcassou*, une petite frappe, un voyou) est un adepte de la dérision, amateur de blagues belges, d'*« humour décalé, absurde »*. Il joue au football tous les samedis dans son club favori, le RWD Molenbeek (club de première division de la banlieue de Bruxelles). Il fut représentant de commerce, enfant gâté par une grand-mère gâteau. Sa grand-tante a eu la bonne idée de fonder les pralines Godiva. Marka a la santé.

V. Mo.

Elena Salgado est congédiée de la direction générale du Teatro Real

Ce départ ne devrait pas influer sur la prise de fonctions de Stéphane Lissner à la direction artistique

MADRID
de notre correspondant

Un nouvel épisode est venu s'ajouter à l'interminable feuilleton du Teatro Real – l'Opéra de Madrid. Nommée au mois de janvier directrice générale de la Fondation du théâtre lyrique, qui gère également le Théâtre de la Zarzuela, Elena Salgado a été congédiée, mardi 9 juillet, lors d'une réunion du conseil d'administration et du ministère de la culture. En fait, il s'agit surtout d'une décision des nouvelles autorités culturelles puisque cinq des sept membres du conseil d'administration de la Fondation du théâtre lyrique ont démissionné au cours des derniers jours en signe de soutien à Elena Salgado et ont immédiatement été remplacés par le nouveau pouvoir.

Cette éviction a été rendue possible par une modification des statuts qui supprime les fonctions de directrice générale, confiées à un comité exécutif de trois personnes présidé par la ministre de l'éducation et de la culture, Esperanza Aguirre. La suppression de son poste est, selon Elena Salgado, éminemment politique en raison de son passé de haut fonctionnaire dans l'administration socialiste. Le secrétaire d'Etat à la culture, Miguel Angel Cortés, n'avait jamais caché qu'il entendait se débarrasser de la directrice générale, qui a toujours refusé de démissionner, estimant que *« les institutions culturelles doivent rester en marge de la politique »*. *« Tout cela est lamentable*, a-t-elle fait remarquer. *Cela me rappelle d'autres époques assez éloignées dans le temps. J'espère que cela servira d'antidote pour le futur. »*

PAS DE « SOUTIEN CLAIR »

Ce nouveau changement de direction ajoute, en effet, des incertitudes à un projet dont l'aboutissement est sans cesse retardé. Fermé en octobre 1988 pour des travaux de restauration et de réforme, le Teatro Real devrait en principe rouvrir au mois d'octobre 1997, après de nombreux espoirs déçus. Le contrat de six ans de Stéphane Lissner, ancien directeur du Châtelet, ne devrait pas être remis en cause (*Le Monde* daté 17-18 mars). Ses fonctions de directeur artistique seront effectives officiellement le 1er septembre, mais le Français travaille déjà, et une première réunion, mardi 16 juillet, devrait permettre d'établir la programmation. La politique musicale fut un des arguments avancés par les nouveaux responsables de la culture pour écarter Elena Salgado. Il y en eut d'autres. Ainsi, Esperanza Aguirre lui a reproché d'avoir un salaire correspondant au double de celui du président du gouvernement, d'avoir un chef de cabinet et un chauffeur mais surtout d'*« avoir été nommée par un conseil d'administration qui doit disparaître »*.

Ainsi fut fait, en dépit des engagements formulés par Alberto Ruiz Gallardon, président de la Communauté autonome de Madrid, selon lesquels le contrat de quatre ans d'Elena Salagado serait respecté. Au-delà de sa *« tristesse personnelle de laisser un projet qui lui tenait à cœur »*, Elena Salgado ne regrette pas le choix de Stéphane Lissner, bien qu'elle aurait souhaité *« un soutien clair »* de sa part, au moment où ce qui avait été construit ensemble était remis en cause pour des raisons purement politiques. Elena Salgado ne croit pas un instant que la suppression de son poste permettra une économie de 100 millions de pesetas (4 millions de francs), comme on le lui a fait valoir, alors que ses fonctions seront réparties sur trois personnes. A l'issue de la réunion, Esperanza Aguirre a déclaré : *« Aujourd'hui est un grand jour pour l'art lyrique. »* *« Mon opinion est que c'est plutôt un jour d'inquiétude*, lui a répondu Elena Salgado. *Mais j'espère me tromper. »*

Michel Bôle-Richard

DISQUES

Oumou Sangaré, star des stars

La jeune chanteuse recrée la musique malienne

OUMOU SANGARÉ a un large sourire, un port de reine, elle est jeune (vingt-huit ans à peine) et sait rire. *Worotan*, son dernier album, confirme ses immenses talents à changer le profil de la musique malienne. Enregistré à Ridge Farm, un studio champêtre de la campagne anglaise, *Worotan* souligne l'amplitude de la voix d'une chanteuse arrivée au bord de la maturité musicale après avoir remis en question les règles d'or de la musique malienne. Celle que son compatriote Salif Keita surnomme *« la cantatrice du Mali »* n'est pas griote : elle est originaire du sud du Mali, du pays wassoulou, là où les règles de castes ailleurs en vigueur n'ont pas cours : débarrassée de la gloire – et du fardeau – du griot, musicien héréditairement chargé de propager les légendes et de chanter les louanges des princes et des puissants, Oumou Sangaré a pu s'attaquer aux problèmes du quotidien. A l'exploitation des femmes par exemple.

A dix-huit ans, elle enregistre *Moussoulou* et bat tous les records de vente de cassettes au Mali. Une guitare *n'goni*, un *n'jarka* (violon à une corde) suffisent à tisser la trame du chant envoûtant, fort, puissant et si vibrant à la fois d'Oumou, la star des stars de ce Mali qui aime tant la musique. Depuis, elle n'a de cesse de fustiger, à l'instar de ses aînées, Nahawa Doumbia ou Coumba Sidibé, la polygamie, les femmes soumises ou les mariages arrangés. *« La vie change en Afrique »*, se borne-t-elle à constater. Et loin des rives du Niger où le bluesman-éleveur de bœufs Ali Farka Touré résiste à l'expansion du désert, tout au sud, le Wassoulou, pays de pluie et de richesses potentielles, a aussi son mot à dire.

QUELQUES TOUCHES D'OCCIDENT

Pour son deuxième album chez World Circuit, excellent label de world music responsable de la superbe rencontre entre Ali Farka Touré et Ry Cooder, son directeur, l'Anglais Nick Gold, a pensé qu'il serait souhaitable de lui adjoindre quelques touches bien senties de musique occidentale, pourquoi pas du funk... Au côté de l'arrangeur, Massambou Wele Diallo, également directeur de l'Ensemble national du Mali, il a œuvré pour qu'une section de cuivres vienne muscler cette musique qu'on voudrait aussi pouvoir danser. Ils ont appelé à la rescousse Pee Wee Ellis, le saxophoniste ténor de James Brown et de Van Morrison. *N'guatu*, longue exhortation adressée aux jeunes Maliens pour qu'ils ne quittent pas leur campagne pour la ville, gagne ainsi un swing étrange, en crescendo.

Tiebaw, titre d'une belle subtilité, met en scène la flûte peule d'Ali Wagué, ajoutant au charme de cet album de délices africains où les rythmes frappés par la harpe, les mélodies élancées, soutenues par les choristes frêles et insécables comme des fils d'acier dur mènent un jeu ancestral en toute modernité.

Véronique Mortaigne

★ 1 CD World Circuit WCD045. Distribué par *Night & Day*.

Querelle d'héritiers autour des archives d'Emmanuel Levinas

L'IMEC (Institut mémoires de l'édition contemporaine) a fait savoir, par un communiqué, mardi 9 juillet, qu'il avait reçu en dépôt les archives du philosophe Emmanuel Levinas, mort le 25 décembre 1995 (*Le Monde* du 26 décembre 1995). Cet institut, qui gère déjà les archives de Louis Althusser, François Châtelet, Emmanuel Mounier ou Jean Wahl, notamment, projette de créer un fonds Emmanuel Levinas, en accord avec le fils de l'auteur de *Totalité et infini*, le musicien Michaël Levinas.

La destination finale de ces documents demeure néanmoins incertaine, en raison des divergences qui opposent les héritiers d'Emmanuel Levinas. Simone Hansel, la fille du philosophe, qui a intenté une action judiciaire pour contester la validité du testament instituant son frère titulaire du droit moral sur l'œuvre de leur père, s'oppose également à cette décision, prise sans qu'elle ait été consultée. L'université de Charlotte (Caroline du Nord, Etats-Unis) s'était portée candidate pour recueillir les archives Levinas, solution qui avait la faveur de Simone Hansel.

■ **THÉÂTRE : Vincent Colin, directeur du Théâtre des Arts de Cergy (Val-d'Oise), a été « remercié » par le sénateur Alain Richard** (PS), président du syndicat d'agglomération nouvelle. M. Colin devrait quitter ses fonctions le 1er janvier 1997 après six ans à la tête du théâtre. M. Richard entend privilégier la diffusion par rapport à la création et souhaite *« de nombreux spectacles diversifiés dans une salle pleine plutôt que des créations souvent intéressantes mais rares, trop élitistes et boudées par le public »*. – (AFP.)

MUSIQUE DU MONDE

JAVA-SUNDA
Musiques savantes, volume 2
L'art du gamelan degung

Situé à l'ouest de Java, le pays sunda possède un art d'une richesse généreuse dont l'origine remonte avant le XVIe siècle, période à laquelle les royaumes de la zone sont islamisés sous la tutelle de l'Empire javanais. Une époque de profonde mutation où la musique de la région change de visage, se déclinant désormais sur les *gamelans sunda*, orchestres de métallophones amenés de Java par les princes pour accompagner les festivités. Parallèlement apparaissent des formations plus restreintes, les *gamelans degung*, dont cet album, enregistré en 1972 par Jacques Brunet, permet d'approcher le répertoire. Extrêmement sophistiquée, d'une intense délicatesse, la musique que l'on entend ici n'en reste pas moins confondante de limpidité et de fraîcheur. Elle est interprétée par deux groupes de musiciens d'une subtile élégance sur le gamelan degung de la radio de Bandoung, où se déroulaient, à l'époque de cet enregistrement, de nombreux concerts de musique classique sundanaise. Un disque captivant, consacré à la musique de gamelan, qui de Claude Debussy à Georges Aperghis fascina nombre de compositeurs occidentaux. *P. L.*

★ 1 CD Ocora C 560097. Distribué par Harmonia Mundi.

JAZZ

JOE McPHEE, EVAN PARKER, DAUNIK LAZRO

Sur la pochette, on lit, sans titre, les noms de Joe McPhee, Evan Parker et Daunik Lazro. Ils sont saxophonistes – du soprano au baryton, McPhee y ajoutant la trompette de poche et la clarinette alto –, catégorie « improvisateurs historiques », ce qui leur a d'abord amené l'amour immense d'un public restreint mais sacrément fidèle et respectueux. Souffles ténus, claquements de anches, résonances des mécanisme à clés sont à une extrémité du spectre sonore, embrasements et déchirements, presque discrets toutefois, à l'autre.

Le trio s'active à partir de propositions toujours sûres d'elles. On repère vite les partis pris de chacun dans ces quatre thèmes. Rien à voir avec des tics. McPhee, noir américain, dont le jeu se rapproche souvent des diversités de la voix ; Lazro, français, né à Chantilly – régulièrement des « décideurs » culturels trouvent suspect ce nom de scène aux consonnances *« pas d'ici »* – dans des déchirements magnifiques ; Parker, britannique, souvent classé parmi les durs de durs, mais qui laisse passer, notamment par sa maîtrise du souffle continu, son sens du *lamento*. Francis Marmande dans *Le Monde* du 16 mai 1995 disait d'eux qu'ils étaient *« d'une liberté totale, enviable et méconnue »*. *S. Si.*

★ 1 CD Vand'Œuvre 9610. Distribution Sémantic.

CLASSIQUE

AIRS D'OPÉRAS FRANÇAIS
Œuvres de Donizetti, Gounod, Massenet, Thomas
Orchestre et Chœur de l'Opéra Bastille, Myung Whun Chung (direction).

Si la perfection est de ce monde, le chant de Kathleen Battle en est l'illustration... parfaite. Agilité, justesse, timbre, phrasés, caractérisation des rôles sont des leçons pour toutes ses consœurs qui voudraient affronter ce répertoire. Même la diction ! Battle ne sacrifie pas le mot à la ligne ni, comme tant de chanteurs d'autrefois, la ligne au mot. Elle se tient à équidistance de ces deux exigences souvent contradictoires en choisissant la voie de la musique.

Chung et les musiciens de la Bastille l'accompagnent dans le même esprit. Présents, ils ne s'imposent jamais au détriment de la soliste, mais savent porter cette voix, que l'on sait peu puissante, sur des sommets expressifs. On n'en dira pas autant du chœur parfois un peu raide. *A. Lo.*

★ 1 CD Deutsche Grammophon 447 114-2.

WILLIAM WALTON
Ouverture Johannesburg Festival, Symphonie no 2, Concerto pour alto et orchestre
Englisch Northen Philharmonia, Paul Daniel (direction), Lars Anders Tomter (alto)

Premier disque d'un cycle symphonique Walton programmé par Naxos, la marque de disques préférés des fauchés... et plus encore des curieux. Pour 55 francs maximum, le mélomane peut découvrir des répertoires souvent laissés pour compte par les grands éditeurs dont certains paraissent beaucoup trop préoccupés par la « nouvelle musique » (fourre-tout où l'on fait coexister musique du Moyen Age et synthétiseurs planants pour un résultat beaucoup plus ennuyeux que Klaus Schluze, Amon Düül II et Tangerine Dream dans les années 70) que par un métier qui consiste avant tout à mettre en phase répertoire et interprètes.

Naxos fait donc son beurre des manquements des autres. Ce programme Walton (1902-1983) emporte l'adhésion par la qualité de la musique de ce compositeur britannique, elliptique, rude, ouvrant sur de grands espaces, et par une réalisation musicale et technique impeccable. Ce qui n'est guère étonnant : le producteur de ce disque s'appelle Paul Myers.

Un nom que l'on peut lire en tout petit sur ceux de George Szell et de Glenn Gould, chez CBS. *A. Lo.*

★ 1 CD Naxos 8 553 402.

ROCK

MANIC STREET PREACHERS
Everything Must Go

Bien avant l'actuel retour en grâce des années punk, les Manic Street Preachers s'étaient affublés de cheveux ébouriffés et d'épingles à nourrice. Sans pourtant que leur musique – un rock d'un romantisme propet – justifie ces apparences rebelles. Les Gallois ont depuis délaissé ces accoutrements et prouvé que leur anxiété n'était pas de l'esbroufe.

Le guitariste Richey James, l'élément le plus dépressif du groupe, est porté disparu depuis un an. Réduit au trio, ils sortent leur disque le plus vibrant. Illustré de grosses guitares mais aussi de violons et de harpe, leur lyrisme naturel flirte avec une grandiloquence qui les fait parfois trébucher du mauvais côté de Queen.

Mais la vitalité de ces envolées, le chant passionné de James Dean Bratfield produisent aussi des moments intenses. L'élan mélancolique du single *A Design For Life*, trempé par une pluie de cordes, les résonances « spectoriennes » de l'épique *Everything Must Go* ont suffisamment de fougue pour qu'on se laisse porter par l'emphase. *S. D.*

★ 1 CD Epic 483930 9. Distribué par Sony.

BIM SHERMAN
Miracle

Laboratoire autant que maison de disques, le label On-U-Sound triture depuis quinze ans dub jamaïcain, electro-funk et musique industrielle, sous la houlette du producteur sorcier Adrian Sherwood.

On pensait qu'en accueillant Bim Sherman, vétéran méconnu du reggae, Adrian ornait sa musique d'expériences lourdement bizarroïdes. *Miracle* affiche au contraire une sublime légèreté. Sans oublier d'être surprenant.

Déshabillée de ses habituels atours de basse et contretemps tropicaux, la voix de miel du rasta se détache avec une distinction lascive dans un environnement tout acoustique. Une guitare sèche se glisse à ses côtés avec la limpidité d'une source.

Toujours amateur de rencontres inédites, Sherwood a décoré aussi le spleen langoureux du chanteur d'une touche orientale. Le Studio Beats Borchestra de Bombay distille ainsi encens, tablas et arrangements de cordes scintillants. D'une pureté intemporelle, d'une beauté sans frontière, cet album est un chef-d'œuvre. *S. D.*

★ 1 CD *On-U-Sound 314-3444*. Distribué par Musidisc.

CHANSON

CLÉMENTINE CÉLARIÉ
Pas l'âme d'une dame

« Raoul, mais qu'est-ce tu fous, viens ici ! Un p'tit bisou quand même ! Raoul ! Allez viens, mon minou, viens quand même » : Clémentine Célarié, qui rappelle au passage qu'elle est actrice, met en scène une version contemporaine et techno du drame de la femme soumise. *Ce Raoul* est à l'image de l'album : un collage de sons, de rythmes dans l'air du temps. Trop dans la norme multicolore, *Pas l'âme d'une dame* ne dément pourtant pas les talents de Clémentine Célarié, qui peut chanter remarquablement bien ses textes sur des musiques d'Emmanuel Valère. On retiendra *J'suis née* (*« Mais pas d'ici, pas d'ici, mais j'ai pas de pays »*, une affirmation de la différence en guise de titre d'ouverture) et *Déglingués*, appel à l'ivresse, au non-sens, aux équipées nocturnes. *V. Mo.*

★ 1 CD Sensitive Music 50587. Distribué par East West

DAVID KOVEN
Nouveau monde

Inspiré du jazz d'ambiance d'Al Jarreau et du funk, avec une petite pointe de Michel Delpech et de Michel Legrand, David Koven nous enseigne en chansons que jamais rien n'arrive comme il fallait s'y attendre : tout a son secret, et le jeu de balais sur la caisse claire est particulièrement apte à rendre ces atmosphères « note bleue ». Bluesman de la légèreté, Koven traque les poussières d'étoiles, la vie après la pluie d'une voix frêle, haute, agréable.

Mais cette accumulation d'images fines et de références musicales ne franchit jamais le mur du son, qui sépare le travail bien fait des créations bouleversantes. *V. Mo.*

★ 1 CD EMI 837 661-2.

CASTAFIORE BAZOOKA
Au cabaret des illusions perdues (1)
SYLVAIN ET LES BARZINGUEURS
Live (2)

Jeunes groupes d'enfants de la ville multiraciale et plurimusicale, Castafiore Bazooka (des filles) et Sylvain et les Barzingueurs (des garçons) aiment le violoncelle, l'accordéon, la java et la parodie du drame. Sylvain, l'auteur des textes et le chanteur-pianiste, affiche une voix un peu cassée, entre Higelin et Arthur H. Ses Barzingueurs ont écouté du jazz manouche, du blues et le musette de la rue de Lappe. Le tout, encore un peu bricolé, respire la bonne humeur, malgré l'envie sous-jacente de revenir à la chanson réaliste, noire.

Les jeunes filles préfèrent le cabaret, l'ironie et l'humour sans gêne (un *Ça c'est à moi*, très swing et tordant). Castafiore Bazooka parodie à tour de bras (la musique folk et ancienne, le twist, la chorale, la nostalgie russe et le verlan). C'est frais, cela creuse avantageusement le filon de cette jeune chanson française perchée sur la java, le rock indépendant, Ménilmontant et le reggae. *V. Mo.*

★ (1) 1 CD Les Compagnons de la Têtedemort ! 08764-2.
★ (2) 1 CD NF 280 396.

NOUVEAUX FILMS

UNE HISTOIRE D'AMOUR À LA CON
Film français de Henri-Paul Korchia, avec Jacques Gamblin, Françoise Muranyi-Kovacs, Emmanuel Delpoix, Sophie Tellier (1 h 25).

■ Le titre de ce film, associé à l'une de ses premières scènes (un travelling avant partant d'une fenêtre pour venir fixer une petite place typiquement parisienne où des couples se forment et se mettent à danser), situe d'emblée le propos : la rencontre amoureuse décrite sous les auspices de la trivialité et de la fantaisie. Pour ce faire, le réalisateur s'attache plus particulièrement à la relation de Pascal (libraire) et d'Hélène (employée de mairie), tout en l'enrobant d'une pléiade de personnages secondaires (un aveugle métaphorique, un ami dévoué, deux loubards, une emmerdeuse, un mari jaloux...). Des raccords paresseux, du dialogue de café-théâtre, un ton particulièrement désuet, une accumulation de poncifs, et, d'une manière générale, l'absence de toute idée de cinéma, portent, hélas !, un coup fatal à cette comédie, décalée, semble-t-il, bien plus que son auteur ne le souhaitait. *Jacques Mandelbaum*

PLANÈTE HURLANTE
Film canadien de Christian Duguay avec Peter Weller, Jennifer Rubin, Andy Lauer, Charles Powell (1 h 48).

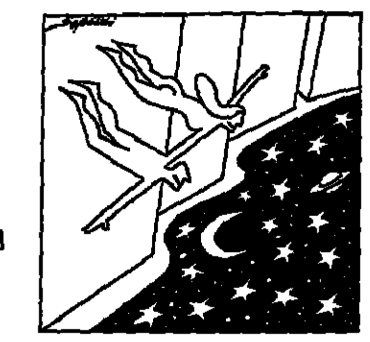
■ *Planète hurlante* commence comme une sorte de *Désert des Tartares* intergalactique. Sur ce qui doit être une planète à la nature austère et définitivement polluée par des radiations, une poignée de militaires retranchés dans un bunker semblent attendre une hypothétique agression. Très vite, le véritable ennemi se révèlera être une race redoutable de robots hurleurs, créé par les hommes mais échappant semble-t-il à leur contrôle jusqu'à pouvoir se reproduire.

Le film de Christian Duguay démontre une invention véritable. Tirant parti de son économie de série B pour installer une atmosphère oppressante, *Planète hurlante*, adapté d'une nouvelle de Philip K. Dick, ranime, avec succès, quelques constantes du cinéma classique de science-fiction. La peur est engendrée, de façon efficace, par le danger d'un devenir organique de la matière (les robots métalliques – dont d'horribles scies circulaires reptiliennes – prennent vie) ou d'une d'une disparition de l'humain (la découverte progressive du statut d'androïde de différents personnages).

Sans dépasser les limites de son genre de référence mais n'hésitant pas à inventer certaines images authentiquement transgressives, comme celle des enfants-clones mitraillés par les héros du film, *Planète hurlante* est une réussite indiscutable. *Jean-François Rauger*

L'Ophélie des nuits d'été

Brigitte Balleys chante Schumann, Berlioz et Chopin à l'Orangerie du parc de Bagatelle



ELLE EST ÉTRANGE, féline, Ophélie presque ; sa voix a des colorations et, oserait-on dire, des décolorations que peu de ses consœurs osent. Brigitte Balleys, jeune mezzo-soprano suisse, est l'une des artistes les plus intelligentes et les plus subtiles du moment.

On avait repéré son extraordinaire interprétation, hallucinée, du *Cornette* de Frank Martin, d'après Rilke (1 CD Cascavelle).

Plus récemment, son enregistrement des *Nuits d'été* de Berlioz, avec Philippe Herreweghe et l'Orchestre des Champs-Elysées, est une version bouleversante, névrotique, à cent lieux des élégies un peu soufflées qu'on entend trop souvent au concert et au disque.

Accompagnées au piano, ces mélodies reviennent au noir et blanc, mais mettent plus en valeur encore l'art de la diseuse. Nul doute qu'elle émeuve dans les rares mélodies de Chopin – programmation de Bagatelle oblige – qu'on n'entend presque jamais au concert.

Schumann : *Liederkreis*. Berlioz : *Nuits d'été*. Chopin : *Mélodies*. Laurent Martin (piano).

★ **Orangerie du parc de Bagatelle, domaine de Bagatelle, Paris-16e. Mo Pont-de-Neuilly. *20 h 45, le 11. Tél. : 45-00-22-19. 150 F.***

UNE SOIRÉE À PARIS

Jerry Gonzalez
Le trompettiste et percussionniste Jerry Gonzalez est l'un des musiciens les plus passionnants et inventifs du jazz afro-cubain, courant qui se contente souvent d'« exotismes ». Une musique de danse et de transe qui se réfère souvent à l'histoire du jazz. L'un des concerts attendus du club du petit matin à la programmation juillettiste toujours riche.
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e. Mo Château-d'Eau. 20 h 30, le 11. Tél. : 45-23-51-41. De 110 F à 130 F.

Mazzy Star
Des guitares d'une électricité cristalline, imprégnée de la douceur délétère du Velvet Underground, sont un écrin idéal pour le charme venimeux de la voix de Hope Sandoval. Quelques semaines avant la sortie de *Among My Swan*, nouvel album fort attendu, Mazzy Star passe par Paris.
Le Divan du monde, 75, rue des Martyrs, Paris 9e. Mo Pigalle. 20 h 30, le 11. Tél. : 44-92-77-66.

Keb'mo
A l'aube d'une petite tournée de festivals (Berck le 12, Montreux le 13, Antibes le 15, Nice le 17) et sans passer par Paris, ce jeune guitariste, leader avec Ben Harper d'une nouvelle génération de bluesmen, se produit dans l'Essonne.
Ris-Orangis (91). Le Plan, rue Rory-Gallagher. 20 heures, le 11. Tél. : 69-43-03-03. 80 F.

Le Mal de mère, de Pierre-Olivier Scotto
Formé au Conservatoire national supérieur d'art dramatique, pensionnaire de la Comédie-Française puis codirecteur du Théâtre de l'Escalier d'Or, Pierre-Olivier Scotto a écrit plusieurs monologues dont il a puisé l'inspiration dans ses souvenirs d'enfance, d'adolescence, puis dans les tourments de la quarantaine. Il signe ici sa première pièce, mise en scène par Françoise Seigner. *Le Mal de mère* relate la rencontre entre une sexagénaire extravagante (Tsilla Chelton) et un psychanaliste un peu paumé (Pierre-Olivier Scotto)... Mais lequel des deux a le plus besoin de l'autre ?
Théâtre de la Madeleine, 19, rue de Surène, Paris 8e. Mo Madeleine. 21 heures, du mardi au samedi ; 15 h 30, le dimanche. Tél. : 42-65-07-09. De 80 F à 240 F.

ART

EXPOSITIONS PARIS

Georg Aerni : panoramas parisiens
Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné, Paris 3e. Mo Saint-Paul. Tél. : 42-72-21-13. De 10 heures à 17 h 40. Fermé lundi et fêtes. Jusqu'au 29 septembre 1996. 35 F.

Les Années romantiques 1815-1850 : Ingres, Delaroche, Delacroix
Grand Palais, galeries nationales, place Georges-Clemenceau, Paris 8e. Mo Champs-Elysées-Clemenceau. Tél. : 44-13-17-17. De 10 heures à 20 heures ; mercredi jusqu'à 22 heures. De 10 heures à 12 heures les visites uniquement sur réservation au 49-87-50-50. Fermé mardi. Jusqu'au 15 juillet 1996. 45 F.

Arménie, entre Orient et Occident
Bibliothèque nationale, galeries Mansart et Mazarine, 58, rue de Richelieu, Paris 2e. Mo Bourse, Palais-Royal. Tél. : 47-03-81-10. De 9 h 30 à 18 h 30. Fermé lundi. Jusqu'au 20 octobre 1996. 35 F.

Francis Bacon
Centre Georges-Pompidou, grande galerie, 5e étage, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Mo Rambuteau. Tél. : 44-78-12-33. De 12 heures à 22 heures ; samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 14 octobre 1996. 45 F.

Damien Cabanes
Pavillon de Bercy, parc de Bercy, face au 34-36, rue Paul-Belmondo, Paris 12e. Mo Bercy. Tél. : 44-67-04-88. De 12 heures à 18 h 30. Fermé lundi et mardi. Jusqu'au 1er septembre 1996. Entrée libre.

Calder
Musée d'Art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson, Paris 16e. Mo Alma-Marceau, Iéna. Tél. : 53-67-40-00. De 10 heures à 17 h 30 ; samedi, dimanche de 10 heures à 18 h 45. Ouverture exceptionnelle le 14 juillet de 10 heures à 19 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 6 octobre 1996. 40 F.

Sergio Camargo
Maison de l'Amérique latine, 217, boulevard Saint-Germain, Paris 7e. Mo Rue du Bac, Solferino. Tél. : 49-54-75-00. De 11 heures à 19 heures. Fermé samedi et dimanche. Jusqu'au 31 juillet 1996.

Anthony Caro
Galerie Lelong, 13, rue de Téhéran, Paris 8e. Mo Miromesnil. Tél. : 45-63-13-19. De 10 h 30 à 18 heures ; samedi de 14 heures à 18 h 30. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 20 juillet 1996.

Luciano Castelli
Couvent des Cordeliers, 15, rue de l'Ecole-de-Médecine, Paris 6e. Mo Odéon. Tél. : 43-29-39-64. De 11 heures à 19 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 8 septembre 1996. Entrée libre.

Luciano Castelli et la photographie : le miroir du désir
Maison européenne de la photographie, 5-7, rue de Fourcy, Paris 4e. Mo Saint-Paul, Pont-Marie. Tél. : 44-78-75-00. De 11 heures à 20 heures. Fermé lundi, mardi. Jusqu'au 8 septembre 1996. 30 F.

Sandro Chia
Galerie Thaddaeus Ropac, 7, rue Debelleyme, Paris 3e. Mo Filles-du-Calvaire. Tél. : 42-72-99-00. De 10 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 20 juillet 1996.

Comme un oiseau
Fondation Cartier pour l'art contemporain, 261, boulevard Raspail, Paris 14e. Mo Raspail. Tél. : 42-18-56-50. De 12 heures à 20 heures ; nocturne jeudi jusqu'à 22 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 13 octobre 1996. 30 F.

Patrick Corillon : trois sortilèges
Musée Zadkine, atelier, 100 bis, rue d'Assas, Paris 6e. RER Port-Royal, Notre-Dame-des-Champs. Tél. : 43-26-91-90. De 10 heures à 17 h 30. Fermé lundi. Jusqu'au 29 septembre 1996.

Dessins contemporains du musée de Bâle
Centre Georges-Pompidou, galerie d'art graphique, 4e étage, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Mo Rambuteau. Tél. : 44-78-12-33. De 12 heures à 22 heures ; samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 30 septembre 1996.

Dessins de Bourdelle
Musée Rodin, hôtel Biron, 77, rue de Varenne, Paris 7e. Mo Varenne, RER Invalides. Tél. : 44-18-61-10. De 9 h 30 à 17 h 45. Fermé lundi. Jusqu'au 28 juillet 1996. 28 F.

Dessins d'Henri Fantin-Latour (1836-1904)
Musée d'Orsay, salle 8, entrée quai Anatole-France, place Henry-de-Montherland, Paris 7e. Mo Solferino. Tél. : 40-49-48-14. De 9 heures à 18 heures ; nocturne jeudi jusqu'à 21 h 45. Fermé lundi. Jusqu'au 1er septembre 1996. 36 F.

Dites-le avec des fleurs
Galerie Chantal-Crousel, 40, rue Quincampoix, Paris 4e. Mo Rambuteau. Tél. : 42-77-38-87. De 11 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 27 juillet 1996.

Albrecht Dürer
Musée du Petit-Palais, avenue Winston-Churchill, Paris 8e. Mo Champs-Elysées-Clemenceau. Tél. : 42-65-12-73. De 10 heures à 17 h 40. Fermé lundi. Jusqu'au 21 juillet 1996. 40 F.

Anne Ferrer
Galerie Jacqueline Moussion, 110, rue Vieille-du-Temple, Paris 3e. Mo Saint-Sébastien-Froissart. Tél. : 48-87-75-91. De 10 heures à 19 h 30. Fermé dimanche. Jusqu'au 10 août 1996.

Barry Flanagan
Galerie Durand-Dessert, 28, rue de Lappe, Paris 11e. Mo Bastille. Tél. : 48-06-92-23. De 11 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 27 juillet 1996.

La Forme libre, années 50
Centre Georges-Pompidou, galerie du musée, 4e étage, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Mo Rambuteau. Tél. : 44-78-12-33. De 12 heures à 22 heures ; samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 26 août 1996. 35 F.

L'Imaginaire irlandais
Ecole nationale supérieure des Beaux-Arts, 13, quai Malaquais, Paris 6e. Mo Saint-Germain-des-Prés. Tél. : 47-03-50-00. De 13 heures à 19 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 21 juillet 1996. 20 F.

L'Informe : mode d'emploi
Centre Georges-Pompidou, galerie Sud, mezzanine, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Mo Rambuteau. Tél. : 44-78-12-33. De 12 heures à 22 heures ; samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 26 août 1996. 27 F.

Charles Lapicque : l'œil, personnages-animaux
A l'enseigne des Oudin, 58, rue Quincampoix, Paris 4e. Mo Rambuteau. Tél. : 42-71-83-65. De 11 heures à 13 heures et de 15 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 14 septembre 1996.

Jean-Jacques Lebel
Galerie de Paris, 6, rue du Pt-de-Lodi, Paris 6e. Mo Odéon. Tél. : 43-25-42-63. De 14 h 30 à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 13 juillet 1996.

Claude Lévêque
Chez Valentin, 9, rue de Charonne, Paris 11e. Mo Charonne. Tél. : 43-57-33-28. De 14 h 30 à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 27 juillet 1996.

Claude Lévêque, Beat Streuli, Georges Tony Stoll
Musée d'Art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson, Paris 16e. Mo Alma-Marceau, Iéna. Tél. : 53-67-40-00. De 10 heures à 17 h 30 ; samedi et dimanche jusqu'à 18 h 45. Ouverture exceptionnelle le 14 juillet de 10 heures à 19 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 22 septembre 1996. 27 F.

Masques
Musée Dapper, 50, avenue Victor-Hugo, Paris 16e. Mo Victor-Hugo. Tél. : 45-00-01-50. De 11 heures à 19 heures. Jusqu'au 30 septembre 1996. 20 F, gratuit le mercredi 10 F.

Matisse
Fondation Mona-Bismarck, 34, avenue de New York, Paris 16e. Mo Trocadéro, Alma-Marceau, Iéna. Tél. : 47-23-38-88. De 10 h 30 à 18 h 30. Fermé dimanche ; lundi. Jusqu'au 7 septembre 1996.

Menzel (1815-1905)
Musée d'Orsay, rez-de-chaussée, entrée quai Anatole-France, Paris 7e. Mo Solferino, RER ligne C. Tél. : 40-49-48-14. De 9 heures à 18 heures ; nocturne jeudi jusqu'à 21 h 45. Fermé lundi. Jusqu'au 28 juillet 1996. 36 F.

Monument et modernité
– Musée du Luxembourg, 19, rue de Vaugirard, Paris 6e. Mo Luxembourg. Tél. : 42-34-25-95. De 13 heures à 19 heures ; nocturne jeudi jusqu'à 21 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 31 juillet 1996. 20 F. 15 F.
– Espace Electra, 6, rue Récamier, Paris 7e. Mo Sèvres-Babylone. Tél. : 42-84-23-60. De 11 h 30 à 18 h 30. Fermé lundi. Jusqu'au 21 juillet 1996. 20 F.

Pisanello (1395-1455)
Musée du Louvre, hall Napoléon, entrée par la pyramide, Paris 1er. Mo Palais-Royal, Louvre. Tél. : 40-20-51-51. De 10 heures à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 5 août 1996. 30 F.

Marc Riboud
Centre national de la photographie. hôtel Salomon-de-Rothschild, 11, rue Berryer, Paris 8e. Mo Etoile, George-V, Ternes. Tél. : 53-76-12-32. De 12 heures à 19 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 29 juillet 1996.

Willy Ronis
– Musée de la Résistance nationale, parc Vercors, 88, avenue Marx-Dormoy, 94 Champigny-sur-Marne. Tél. : 48-81-00-80. De 9 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 17 h 30 ; le 1er week-end de chaque mois de 14 heures à 18 heures ; les autres week-ends uniquement pour les groupes sur réservation. Jusqu'au 10 septembre 1996. Entrée libre.
– Ecomusée, ferme de Cottinville, 41, rue Maurice-Ténine, 94 Fresnes. Tél. : 49-84-57-37. De 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures ; mardi et dimanche de 14 heures à 18 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 10 septembre 1996. Entrée libre.

Keiichi Tahara
Galerie Baudoin-Lebon, 38, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie, Paris 4e. Mo Hôtel-de-Ville. Tél. : 42-72-09-10. De 14 h 30 à 19 heures ; samedi de 11 heures à 13 heures et de 14 h 30 à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 13 juillet 1996.

Un siècle de sculpture anglaise
Galerie nationale du Jeu-de-Paume, place de la Concorde, Paris 1er. Mo Concorde. Tél. : 42-60-69-69. De 12 heures à 19 heures ; samedi, dimanche de 10 heures à 19 heures ; mardi jusqu'à 21 h 30. Fermé lundi. Jusqu'au 15 septembre 1996. 35 F.

Bernar Venet
Galerie Karsten-Greve, 5, rue Debelleyme, Paris 3e. Mo Saint-Sébastien-Froissart. Tél. : 42-77-19-37. De 10 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 31 juillet 1996.

EXPOSITIONS ILE-DE-FRANCE

Art grandeur nature : Alice Maher, Hélène Mugot, Erik Samakh
Parc départemental de La Courneuve, avenue Waldeck-Rochet, 93 La Courneuve. Tél. : 43-93-75-33. Tous les jours du lever au coucher du soleil. Jusqu'au 31 août 1996.

Art grandeur nature : Endo, Marinette Cueco, Bob Verschueren
Forum culturel et parc urbain Jacques-Duclos, 1-5, place de la Libération, 93 Le Blanc-Mesnil. Tél. : 48-14-22-22. De 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 19 heures. Le parc est ouvert du lever au coucher du soleil. Fermé lundi. Jusqu'au 31 août 1996.

Art grandeur nature : Joël Ducorroy, Miguel Egana, Keiichi Tahara
Musée de l'Histoire vivante et parc Montreau, 31, boulevard Théophile-Queur, 93 Montreuil. Tél. : 48-70-61-62. De 14 heures à 17 heures ; samedi de 14 heures à 18 heures ; dimanche de 10 heures à 18 heures. Fermé lundi et mardi. Jusqu'au 31 août 1996.

Clouet
Musée Condé, Institut de France, 60 Chantilly. Tél. : 44-57-08-00. De 10 heures à 18 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 26 août 1996. 39 F.

Jean-Pierre Pincemin : Epiphanie
Musée de l'Hôtel-Dieu, rue Thiers, 78 Mantes-la-Jolie. Tél. : 34-78-81-00. De 11 h 30 à 18 heures ; vendredi jusqu'à 22 heures ; samedi jusqu'à 19 heures. Fermé lundi et mardi. Jusqu'au 22 septembre 1996. 30 F.

Premières Visions
Cathédrale de la Résurrection, place Monseigneur-Romero, 91 Evry. De 12 h 15 à 17 heures. Fermé dimanche. Jusqu'au 30 juillet 1996.

CINÉMA

NOUVEAUX FILMS

ACE VENTURA EN AFRIQUE
Film américain de Steve Oedekerk, avec Jim Carrey, Ian McNeice, Simon Callow, Maynard Eziashi, Bob Gunton, Sophie Okonedo (1 h 38).
VO : UGC Ciné-Cité les Halles, dolby, 1er ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation : 40-30-20-10).
VF : Rex, dolby, 2e (39-17-10-00) ; UGC Montparnasse, dolby, 6e ; George-V, dolby, 8e ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; UGC Gobelins, dolby, 13e ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (43-27-84-50 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Convention, dolby, 15e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; réservation : 40-30-20-10).

ÂME CORSAIRE
Film brésilien de Carlos Reichenbach, avec Bertrand Duarte, Jan dir Ferrari, Andréa Richa, Flor, Mariana de Moraes, Jorge Fernando (1 h 56).
VO : Latina, 4e (42-78-47-86).

BALTO CHIEN-LOUP, HÉROS DES NEIGES
Dessin animé américain de Simon Wells, (1 h 14).
VF : UGC Ciné-Cité les Halles, dolby, 1er ; Rex, dolby, 2e (39-17-10-00) ; UGC Triomphe, dolby, 8e ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (47-07-55-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 40-30-20-10) ; Mistral, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (48-28-42-27 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10).

CAFE SOCIETY
Film américain de Raymond De Felitta, avec Peter Gallagher, Lara Flynn Boyle, Frank Whaley, John Spencer, Anna Thomson (1 h 53).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (40-39-99-40 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83) ; La Pagode, 7e (réservation : 40-30-20-10) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (47-70-33-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; La Bastille, dolby, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (47-07-55-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 40-30-20-10).

DOUBLE DRAGON
Film américain de James Yukich, avec Mark Dacascos, Scott Wolf, Alyssa Milano, Robert Patrick, Kristina Malandro Wagner, Julia Nickson (1 h 30).
VO : UGC Ciné-Cité les Halles, dolby, 1er ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation : 40-30-20-10).
VF : Rex, dolby, 2e (39-17-10-00) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; Miramar, dolby, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Mistral, dolby, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Convention, 15e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; réservation : 40-30-20-10).

LE GÉOGRAPHE MANUEL
Film français de Michel Sumpf (1 h 10).
Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

LA HUITIÈME NUIT
Film français de Pascale Breton, avec Arnold Barkus, Sarah Haxaire, Mohamed Nadif, Luc-Antoine Diquéro (40).
St-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

INÉDITS DE PETER GREENAWAY
Film britannique de Peter Greenaway,.
VO : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

PAPA, J'AI UNE MAMAN POUR TOI
Film américain d'Andy Tennant, avec Kirstie Alley, Steve Guttenberg, Marie-Kate Olsen, Ashley Olsen (1 h 35).
VO : UGC Ciné-Cité les Halles, dolby, 1er ; Elysées Lincoln, dolby, 8e (43-59-36-14 ; réservation : 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10).
VF : UGC Ciné-Cité les Halles, dolby, 1er ; Elysées Lincoln, dolby, 8e (43-59-36-14 ; réservation : 40-30-20-10) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43 ; réservation : 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10).

PLANÈTE HURLANTE
Film américain de Christian Duguay, avec Peter Weller, Roy Dupuis, Jennifer Rubin, Andy Lauer, Charles Powell, Ron White (1 h 48).
VO : UGC Ciné-Cité les Halles, dolby, 1er ; Elysées Lincoln, dolby, 8e (43-59-36-14 ; réservation : 40-30-20-10).
VF : Rex, dolby, 2e (39-17-10-00) ; UGC Montparnasse, 6e ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; UGC Gobelins, 13e ; Mistral, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; réservation : 40-30-20-10).

THE SUBSTITUTE (*)
Film américain de Robert Mandel, avec Tom Berenger, Diane Venora, Ernie Hudson, Glenn Plummer, Raymond Cruz, Marc Anthony (1 h 40).
VO : UGC Ciné-Cité les Halles, dolby, 1er ; UGC Odéon, 6e ; UGC Normandie, dolby, 8e.
VF : Rex, dolby, 2e (39-17-10-00) ; UGC Montparnasse, dolby, 6e ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; UGC Gobelins, dolby, 13e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10).

UNE HISTOIRE D'AMOUR À LA CON
Film français de Henri-Paul Korchia, avec Jacques Gamblin, Emmanuel Depoix, Françoise Muranyi-Kovacs, Sophie Tellier, Féodor Atkine, Frédéric Diefenthal (1 h 25).
Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14 ; réservation : 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10).

EXCLUSIVITÉS

BETWEEN THE TEETH
de David Byrne et David Wild,
avec Bobby Allende, Jonathan Best, Angel Fernandez, Ite Jerez, Lewis Kahn, George Porter Jr.
Américain (1 h 11).
VO : Reflet Médicis II, 5e (43-54-42-34).

COMMENT JE ME SUIS DISPUTÉ
d'Arnaud Desplechin,
avec Mathieu Amalric, Emmanuelle Devos, Thibault de Montalembert, Emmanuel Salinger, Marianne Denicourt, Chiara Mastroianni.
Français (2 h 58).
Gaumont les Halles, 1er (40-39-99-40 ; réservation : 40-30-20-10) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Champs-Elysées, dolby, 8e (43-59-04-67 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Bastille, dolby, 11e (47-00-02-48 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (43-27-84-50 ; réservation : 40-30-20-10) ; Miramar, dolby, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10).

CONTE D'ÉTÉ
d'Eric Rohmer,
avec Melvil Poupaud, Amanda Langlet, Aurélia Nolin, Gwenaëlle Simon.
Français (1 h 53).
UGC Ciné-Cité les Halles, 1er ; UGC Danton, 6e ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Le République, 11e (48-05-51-33) ; Escurial, dolby, 13e 47-07-28-04 ; réservation : 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, 14e 43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10).

DES NOUVELLES DU BON DIEU
de Didier Le Pêcheur,
avec Marie Trintignant, Maria de Medeiros, Christian Charmetant, Jean Yanne.
Français (1 h 40).
UGC Ciné-Cité les Halles, dolby, 1er ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07 ; réservation : 40-30-20-10).

DINGO ET MAX
de Kevin Lima,
dessin animé Américain (1 h 20).
VF : UGC Ciné-Cité les Halles, dolby, 1er ; Rex, 2e (39-17-10-00) ; Rex (le Grand Rex), dolby, 2e (39-17-10-00) ; George-V, THX, dolby, 8e ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (47-07-55-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 40-30-20-10) ; Mistral, dolby, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Convention, dolby, 15e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, THX, dolby, 20e (46-36-10-96 ; réservation : 40-30-20-10).

DUNSTON, PANIQUE AU PALACE
de Ken Kwapis,
avec Jason Alexander, Faye Dunaway, Eric Lloyd, Rupert Everett, Glenn Shadix, Paul Reubens.
Américain (1 h 28).
VF : UGC Montparnasse, 6e ; George-V, 8e ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; UGC Gobelins, 13e ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (43-27-84-50 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Convention, 15e ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; réservation : 40-30-20-10).

ELLE
de Valéria Sarmiento,
avec Marine Delterme, Didier Flamand.
Français (1 h 26).
Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09).

FAUTE DE SOLEIL
de Christophe Blanc,
avec Jean-Jacques Benhamou, Sarah Haxaire, Christian Balthauss, Françoise Descarrega, Evelyne Ker, Patricia Orlando.
Français (57).
Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

GABBEH
de Mohsen Makhmalbaf,
avec Shaghayegh Djodat, Hossein Moharamai, Roghieh Moharami, Abbas Sayahi.
Iranien (1 h 15).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (42-77-14-55) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79).

HEAVENLY CREATURES
de Peter Jackson,
avec Melanie Lynskey, Kate Winslet, Sarah Peirse, Diana Kent, Clive Merrison, Simon O'Connor.
Néo-zélandais (1 h 40).
VO : UGC Ciné-Cité les Halles, dolby, 1er ; Le Saint-Germain-des-Prés, salle G.-de-Beauregard, 6e (42-22-87-23 ; réservation : 40-30-20-10) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; La Bastille, dolby, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (45-80-77-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10).

MEURTRE EN SUSPENS
de John Badham,
avec Johnny Depp, Christopher Walken, Charles S. Dutton, Peter Strauss, Roma Maffia, Gloria Reuben.
Américain (1 h 39).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (40-39-99-40 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Danton, 6e ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Triomphe, dolby, 8e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10).

MIKHAIL KOBAKHIDZE, CINQ COURTS-MÉTRAGES INÉDITS
de Mikhail Kobakhidze,
Géorgien, noir et blanc (1 h 13).
Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) ;

PIROUETTE, CHANSONNETTE
de Pascal Lenôtre et Jacques-Rémy Girerd,
Français (40 min).
Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

RICHARD III
de Richard Loncraine,
avec Ian McKellen, Annette Bening, Kristin Scott-Thomas, Jim Broadbent, Robert Downey Jr.
Américain (1 h 43).
VO : UGC Ciné-Cité les Halles, dolby, 1er ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (47-70-33-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Bastille, dolby, 11e (47-00-02-48 ; réservation : 40-30-20-10) ; Escurial, dolby, 13e (47-07-28-04 ; réservation : 40-30-20-10) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16e (44-24-46-24 ; réservation : 40-30-20-10).

LA SECONDE FOIS
de Mimmo Calopresti,
avec Nanni Moretti, Valeria Bruni Tedeschi, Valeria Milillo, Roberto De Francesco, Marina Confalone, Simona Caramelli.
Italien (1 h 20).
VO : Reflet Médicis II, 5e (43-54-42-34).

TRAINSPOTTING (**)
de Danny Boyle,
avec Ewan McGregor, Ewen Bremmer, Jonny Lee Miller, Kevin McKidd, Robert Carlyle, Kelly McDonald.
Britannique (1 h 33).
VO : UGC Ciné-Cité les Halles, dolby, 1er ; 14-Juillet Beaubourg, 3e (42-77-14-55) ; UGC Rotonde, dolby, 6e ; UGC Odéon, dolby, 6e ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e ; Max Linder Panorama, THX, dolby, 9e (48-24-88-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, dolby, 11e (43-57-90-81) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Gobelins, 13e ; Mistral, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10).

VACANCES EN FAMILLE
de Laurent Cantet, Bruno Bontzolakis, Philippe Harel,
Français (1 h 30).
14-Juillet Beaubourg, 3e (42-77-14-55).

WHEN PIGS FLY
de Sara Driver,
avec Alfred Molina, Marianne Faithfull, Seymour Cassel, Maggie O'Neill, Rachel Bella.
Américano-japonais-allemand-hollandais (1 h 37).
VO : Reflet Médicis II, 5e (43-54-42-34).

REPRISES

FORBIDDEN
de Frank Capra,
avec Barbara Stanwyck, Adolphe Menjou, Ralph Bellamy, Dorothy Peterson.
Américain, 1932, noir et blanc (1 h 25).
VO : Le Quartier Latin, 5e (43-26-84-65).

LA GRANDE COURSE AUTOUR DU MONDE
de Blake Edwards,
avec John Lemmon, Tony Curtis, Peter Falk, Natalie Wood, Keenan Wynn, Arthur O'Connell.
Américain, 1965 (2 h 20).
VO : Reflet Médicis, salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34).

KES
de Kenneth Loach,
avec David Bradley, Colin Welland, Lyne Perrie.
Britannique, 1969, noir et blanc (1 h 50).
VO : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).

MISS MONA (*)
de Mehdi Charef,
avec Jean Carmet, Ben Smail, Albert Delpy, Albert Klein, Hélène Duc, Daniel Schad.
Français, 1986 (1 h 30).
14-Juillet Beaubourg, 3e (42-77-14-55).

POUR QUI SONNE LE GLAS
de Sam Wood,
avec Gary Cooper, Ingrid Bergman, Akim Tamiroff, Arturo de Cordova, Katina Paxinou.
Américain, 1943 (2 h 48).
VO : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

WEST SIDE STORY
de Robert Wise et Jerome Robbins,
avec Natalie Wood, Richard Beymer, Russ Tamblyn, Rita Moreno, George Chakiris.
Américain, 1960, copie neuve (2 h 35).
VO : 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83).

(*) Interdit aux moins de 12 ans.
(**) Interdit aux moins de 16 ans.

JEUDI 11 JUILLET

TF 1

20.50

JULIE LESCAUT
Série.
La mort en rose, d'Elisabeth Rappeneau, avec Véronique Genest, Jérôme Anger (90 min). 394985

22.20

STARS EN FOLIE
Divertissement présenté par Philippe Lavil, Sophie Favier, les Coco Girls. Avec Annie Cordy, Hugues Aufray, Dany Brillant (85 min). 7887508

23.45 et 3.10, 5.10 Histoires naturelles. Tanzanie, les vertes collines d'Afrique.
Les femmes occupent une place prépondérante au sein de la société massaïe.

0.40 Journal, Météo.

0.55 L'Equipe Cousteau en Amazonie. Au pays des mille rivières. 1.45 et 2.20, 3.00, 4.00 TF1 nuit. 2.30 Intrigues. 4.30 La Pirogue. 5.05 Musique.

France 2

20.55

URGENCES
Série. Avec Anthony Edwards. Longue nuit aux urgences. Chocs (105 min). 1823258
Le docteur Green hésite entre quitter Chicago pour suivre sa femme ou y rester et se séparer de sa famille.

22.40

DES FEUX MAL ÉTEINTS ■■
Film de Serge Moati (1993, 98 min). 9155804
En 1962, un jeune journaliste parisien doit rejoindre l'Algérie. Affecté à Alger, il se trouve engagé dans un groupe d'action antiterroriste.

0.20 Journal, Météo.

0.40 La Révolution française. Feuilleton [2/4] de Robert Enrico (95 min). 3956744

2.15 Art au quotidien. Blessé Breton [5/7]. 3.10 Ozioul. 3.40 24 heures d'infos. 3.55 *Les Inconnus du Mont-Blanc.* 4.45 Tour de France (rediff.).

France 3

20.55

ELLE BOIT PAS, ELLE FUME PAS, ELLE DRAGUE PAS... MAIS ELLE CAUSE ■
Film français de Michel Audiard avec Annie Girardot (1969, 76 min). 5011188

22.20 Journal, Météo.

22.50

L'HEURE AMÉRICAINE : MIKE TYSON -ABDUL-AZIZ
Documentaire de Henri-Claude de La Casinière (60 min). 3942458
En 1977, un orphelin de onze ans, incarcéré pour une attaque à main armée, fait la connaissance de Muhammad Ali, légende vivante de la boxe, venu visiter la maison de correction. Pour Mike Tyson, c'est la révélation.

23.50 Espace francophone. Hector Biancotti : le français pas à pas. 0.20 *Les Monroes. Le démon de la forêt* (55 min). Série.

Arte

20.45

SOIRÉE THÉMATIQUE. PROFESSION SPORTIF
Proposée par Philippe Degeorges

20.46 Marie-José Pérec, sans effort apparent. Documentaire (22 min). 100373782

21.10 Cas d'écoles. Documentaire (45 min). 737546
Comment susciter des vocations sportives chez les jeunes ?

21.55 Nage libre. Documentaire (26 min). 743362

22.25 Vidéo Journal. *Vidéo (1996, 60 min, v.o.).*
Sept athlètes britanniques ont filmé durant plusieurs mois leur vie quotidienne.

23.25 Portrait d'un champion. Documentaire hongrois de Ferenc Kosa (1976, N., v.o., 96 min). 4257589
Champion olympique en 1972, le pentathlonien hongrois, Andras Balczo se retire brutalement de la compétition à 34 ans. Quelques années plus tard, il dresse le bilan sans concession d'une carrière...

0.50 La Goula. Court métrage de Roger Guillot (rediff.).

1.25 La Petite Ida ■ Film suédo-norvégien de Laila Mikkelsen (1981, v.o., 76 min, rediff.). 5078812

M 6

20.45

LES MYSTÈRES D'ANGKOR
Film de William Dieterle avec Lino Ventura (1960, 120 min). 187492
Un feuilleton d'aventures à dormir debout, mais traité de façon dynamique.

23.05

LES CONTES DE LA CRYPTE
Série.
Quand vint l'aurore, d'Uli Edel, avec Brooke Shields, Perry King (30 min). 6112817
Des frères très soudés, de Russel Mulcahy, avec Bill Paxton, Lainie Kazan (30 min). 1368121
Curiosité châtiée, d'Elliot Silverstein, avec Margot Kidder, Kevin McCarthy (35 min). 8892544

0.50 Best of Trash.

2.10 Rock express. *Magazine.* 2.40 Créateurs de rêve. Documentaire. 3.30 La Saga de la chanson française. Documentaire. Claude Nougaro. 4.25 Fréquenstar. Magazine (50 min).

Canal +

20.35

LA NUIT ET LE MOMENT
Film d'Anna-Maria Tato (1995, 86 min). 244968
Au XVIIIe siècle, une marquise reçoit dans sa chambre un chevalier libertin.

22.00 Flash d'information.

22.05

HIGHLANDER 3
Film d'Andy Morahan avec Christophe Lambert (1994, v.o., 95 min). 3343121

23.40 Adultère mode d'emploi. Film de Christine Pascal (1995, 91 min). 8702614

1.15 Le Chemin des écoliers ■ Film de Michel Boisrond (1959, N., 78 min). 2128367

2.50 Le Flic de Beverly Hills 3. Film de John Landis (1994, ♦, 100 min). 44274184

Radio

France-Culture

19.33 Perspectives scientifiques. Les nouvelles approches du corps (4).
20.00 Le Rythme et la Raison. Le jazz de la West Coast (4).
20.30 Lieux de mémoire. Le Tour de France (1).
21.32 Fiction. Les Deuils récurrents, de Virgil Tanase.
22.40 Nuits magnétiques. Cherchez Fintrus ! (3).

0.05 Du jour au lendemain. Lambert Schlechter (Le Silence inutile). 0.50 Coda. L'amour noir (4). 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.). Une mémoire privée d'histoire ; 2.00, Les aventures géographiques de Klaus Maertens ; 3.54, Enfer et paradis (2) ; 4.46, Georges Colomb dit Christophe ou comment faire du neuf avec du vieux ; 6.11, Philippe Grimbert.

France-Musique

19.30 France-Musique l'été.
20.30 Festival de musique sacrée de Fribourg. Festival d'été Euroradio. Concert donné en direct de l'église du collège Saint-Michel, à Fribourg, par l'Ensemble Tragicomedia : Musique romaine du XVIIe siècle, de Biber, Mazzocchi, Merula, Rossi et Caccini.
22.30 Festival de jazz de Vienne. Concert donné en direct du théâtre antique, à Vienne en Isère, par le Charles Lloyd et Michel Petrucciani Reunion Group, le Toshiko Akiyoshi Jazz Orchestra, avec Lew Tabackin.

0.05 Tapage nocturne. Eglogue pour Koto à vingt cordes et orchestre, de *Ikira Ifukube, par l'Orchestre* symphonique de Tokyo, dir. Michiyoshi Inoue, la Symphonie ode, l'Orchestre symphonique de Tokyo, dir. Kazhiko Komatsu. 1.00 *Les Nuits de France-Musique.*

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Sergiu Celibidache, chef d'orchestre. Ouverture Tragique, op. 81, de Brahms, *par l'Orchestre Symphonique* de la Radio de Stuttgart ; Œuvres de Bruckner.

22.35 Les Soirées... (Suite). Œuvres de Ravel, Debussy, Fauré, Sibelius. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Les soirées sur le câble et le satellite

TV 5

20.00 La Guerre des polices ■ *Film de Robin Davis* (1979, 100 min) 52740614
21.40 Snuff Movie.
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.35 *La Marche du siècle.* (France 3 du 15/5/96)
0.05 Embarquement porte n° 1.
0.30 Soir 3 (France 3).

23.05 Kokoro, l'âme du Japon. [10/10] Héritage, la fierté du Japon.
23.40 ▶ La Fauconnerie.
0.35 A l'Est, du sang sur la neige. [8/10] Les cendres de la victoire (55 min).

Planète

20.35 Cobayes humains.
21.25 Retrouver Oulad Moumen.
22.15 Carnet de vol, carnet de vie.

Paris Première

20.00 20 h Paris Première.
21.00 Bob le Flambeur ■■ *Film de Jean-Pierre Melville* (1955, 105 min) 98477343
23.10 Concert : Orphée et Eurydice. De Christoph Gluck. Avec la Grande Ecurie, la Chambre du Roy et les Chœurs de Namur, *dir. Jean-Claude Malgoire, sol.* James Bowman, Lynne Dawson, Claron McFadden. 1900237

France Supervision

20.30 La Grande Bagarre ■ Film de Pasquale Festa Campanile (1975, 105 min) 76545817
22.15 Alexandre le Grand ■■ Film de Robert Rossen (1956, 210 min) 54843546
1.45 De singe en singe. De Gérard Vienne (50 min).

Ciné Cinéfil

20.30 Une famille explosive ■ Film de Fernando Palacios (1962, N., v.o., 100 min). 4584140
22.10 Section des disparus ■ Film de Pierre Chenal (1956, N., v.o., 85 min) 27108701
23.35 Le Club. Invité : Jacques Deray.

Ciné Cinémas

20.30 L'homme qui n'a jamais existé ■ Film de Ronald Neame (1956, 100 min) 4543898
22.10 *La Vie de famille* ■■ Film de Jacques Doillon (1985, 95 min) 82052817
23.45 L'année prochaine si tout va bien ■ Film de Jean-Loup Hubert (1981, 95 min) 38816091

Série Club

20.20 L'Etalon noir. Le choix.
20.45 et 0.00 Nick, chasseur de têtes. Le labyrinthe d'enfer.
21.35 Le Club.
21.45 Le Vérificateur. La plume facile.
22.45 La Famille Adams. Etat de crise.
23.15 et 1.25 Wolff, police criminelle. Un ami de longue date.

Canal Jimmy

20.00 Ho ! Film de Robert Enrico (1968, 105 min). 37759850
21.45 Motor Trend.
22.10 Serpico ■ Film de Sidney Lumet (1975, v.o., 125 min). 32537701
0.15 Le Guide du parfait petit emmerdeur. Allô maman bobo.
0.25 Numéro un : Julien Clerc. Emission diffusée le 22 novembre 1975.

Eurosport

15.00 Cyclisme. *En direct.* Le Tour de France. 11e étape : Gap - Valence (200 km, 150 min). 2053362
20.00 Football.
22.00 Cyclisme (60 min).
23.00 Boxe.

Les films sur les chaînes européennes

RTBF 1

20.10 *Air Force : Bat 21.* Film de Peter Markle (1988, 100 min). Avec Gene Hackman, Danny Glover. *Aventures.* 21.55 La Sévillane. Film de Jean-Philippe Toussaint (1992, 100 min). Avec Mireille Perrier, Jean-Claude Adelin. *Comédie dramatique.*

RTL 9

20.30 La Nuit du défi. Film de Michael Ritchie (1992, 100 min). Avec James Woods. *Drame.*
22.10 Le Dernier Train de Shanghai. Film de Renzo Merusi (1960, 90 min). Avec Anita Ekberg. *Aventures.*
23.55 En avant la musique. Film de Giorgio Bianchi (1962, N., 90 min). Avec Fernandel. *Comédie.*

TMC

20.35 Obsession. Film franco-italien de Jean Delannoy (1954, 100 min). Avec Michèle Morgan. *Policier.*
23.25 Le Fils prodigue. Film de Glenn Jordan (95 min) Avec Barnard Hughes. *Drame.*

VENDREDI 12 JUILLET

TF 1

12.50 A vrai dire. Magazine.
13.00 Journal, Météo, Météo des plages, Trafic info.
13.38 Femmes. Magazine.
13.40 Les Feux de l'amour. Feuilleton.
14.35 Dallas. Feuilleton. Bavardages sur l'oreiller.
15.30 Hawaï police d'Etat. Série. Mascarade.
16.25 Club Dorothée vacances.
17.15 Les Nouvelles Filles d'à côté. Série.
17.45 Jamais 2 sans toi...t. Série. Razzia sur paparazzo.
18.10 Case K.O. Jeu.
18.40 Des copains en or. Jeu.
19.20 La Chanson trésor. Jeu.
19.50 et 20.45 Météo.
20.00 Journal, Trafic info.

20.50

SLC, SALUT LES COPAINS
Divertissement présenté par Sheila et Dave. 1964-1965 : les Beatles, la minijupe. Avec Tonton David, Hélène Segara, Dany Brillant, Dick Rivers, Salvatore Adamo, Jean-Jacques Debout, Jean-Marie Périer... (120 min). 543299

22.50

HOLLYWOOD NIGHT
Série. Menace sur la ville, de Bobby Roth, avec Louis Gosset Jr, Anthony LaPaglia (100 min). 1230909
Des pontes de la mafia sont assassinés les uns après les autres et la police reste sans indices. Jusqu'au moment où le criminel envoie une lettre à un journaliste.

0.30 et 3.15, 5.10 Histoires naturelles. Ils sont fous ces pêcheurs.
1.25 Journal, Météo.

1.40 L'Equipe Cousteau en Amazonie. La rivière enchantée. 2.35 et 3.05, 4.10, 4.45 TF1 nuit. 2.40 Mésaventures. 4.55 Musique.

France 2

12.15 et 18.40, 22.35 Un livre, des livres.
12.20 Pyramide. Jeu.
12.55 et 13.35 Météo.
12.59 Journal, Point route.
13.45 Cyclisme. En direct. Le Tour de France. 12e étape : Valence-Le Puy-en-Velay (143 km) (240 min). 44874102
17.45 Vélo Club.
18.45 Qui est qui ? Jeu.
19.20 Les Enfants de la télé en vacances. Avec Jean-Yves Lafesse, Florent Pagny, Jean-Luc Reichmann.
19.59 Journal, *A cheval, Météo,* Point route.

20.55

VENGEANCES
Téléfilm de Miguel Courtois, avec Bernard Le Coq (105 min). 1980828
Pour venger sa femme, victime innocente d'un règlement de comptes, un homme s'envole vers Rio à la poursuite du tueur.

22.40

▶ MÉMOIRES D'ARMÉE
Documentaire de Didier Martiny (55 min). 8771183

23.35 Journal, Météo.
23.50 La Révolution française. Feuilleton [3/4] de Robert Enrico (90 min). 1958522
Les massacres de septembre précèdent la victoire de Valmy. Le 21 janvier 1793, le roi est exécuté...

1.20 Les Gens du fleuve. 2.15 Avoir vingt ans à Berlin (rediff.). 3.10 Art au quotidien. Raymond Loewy, la laideur [6/7]. 4.00 24 heures d'infos. 4.20 Urti. La Mana, la rivière aux cent sauts ; Un jour dans la vie d'un enfant : Bali. 4.50 Tour de France (rediff.).

France 3

12.35 Journal, Keno.
13.10 La Boîte à mémoire. A Sisteron. Invités : Sophie Garel, Camille Saferis, Jean Dell.
13.40 Télétaz.
14.40 Fame. Série.
15.30 Ranch L. Un aveugle combat. Série.
16.20 40° à l'ombre. En direct de Saint-Palais-sur-Mer. Invités : Anthony Dupray, Karine Costa.
18.20 Questions pour un champion.
18.55 Le 19-20 *de l'information,* 19.08, Journal régional.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.
20.38 Cyclisme. Le Journal du Tour.
20.50 Consomag.

20.55

▶ THALASSA
Présenté par Georges Pernoud en direct de Brest pour "Brest 96". Le pays du vent (60 min). 1956218
Les Hollandais ne veulent pas tourner le dos à leur histoire maritime.

21.55

FAUT PAS RÊVER
Magazine présenté par Sylvain Augier.
Italie : les machos de Viterbo, de Valérie Lagarde et Thierry de Lestrade ;
France : les coqs de Vervins, de Jean-Pierre Bozon et Laurent Desvaux ;
Etats-Unis : Hunts Point People, de Jean-Marie Hosatte et Eric Minguant (55 min). 8078857

22.50 Journal, Météo.

23.35 A table avec... Michel Galabru. 0.10 Saga-Cités (rediff.). 0.40 Les Monroes. La chevauchée de la terreur. Série. *Les Monroes escortent involontairement un transport de minerai d'or.*

La Cinquième

13.00 Net plus ultra. 13.30 Que deviendront-ils ? [2/10]. 14.30 Les Etats-Unis. Le grand cercle. 15.40 Chasseurs de trésors. Le dernier voyage du capitaine Kidd. 16.30 Alf. 17.00 L'Ile mystérieuse. [4/6] Feuilleton. 18.00 La France aux mille villages. Aquitaine : les Pyrénées-Atlantiques. 18.30 Le Monde des animaux. Chroniques de l'Afrique sauvage : l'héritage.

Arte

19.00 Histoires de sens. Documentaire [1/5]. Sentir, de Michael Gunton, *Nigel Ashcroft, Larry Klein, d'après Diane* Ackerman (54 min). 6725
19.30 7 1/2. (30 min). 5096
20.00 Brut. Magazine de Claire Doutriaux et Paul Ouazan (30 min). 2909
20.30 8 1/2 Journal.

20.45

LES COMPLICES DU SILENCE
Téléfilm de Norbert Kückelmann (105 min). 468218
D'après un fait divers, ce téléfilm, réalisé par un ancien avocat, raconte l'histoire du meurtre d'une jeune fille dont le procès n'a pu s'ouvrir que plusieurs années après le crime, faute de témoins.

22.40

GRAND FORMAT : DU NOUVEAU À WITTSTOCK
Documentaire de Volker Koepp (95 min). 1303305
Chronique du milieu ouvrier est-allemand avant et après la réunification.

0.15 Profil. Documentaire. Bauhaus-Texas. Donald Judd, un artiste américain (55 min). 8601348
Portrait de l'artiste américain Donald Judd mort en février 1994 à l'âge de 65 ans. Ce « minimaliste », si fidèle à l'esprit du Bauhaus, participa dans les années 50 au mouvement de la nouvelle peinture new-yorkaise.

1.15 Music Planet. Magazine. Jazz Collection [3/3]. Count Basie, de Jean-Pierre Dewillers, Jean-Noël Christiani et Sylvie Faguer (rediff.). 2.15 Plan séquence. Courts métrages (rediff., 45 min).

M 6

12.25 Docteur Quinn, femme médecin. Série.
13.25 Le Visage de l'au-delà. Téléfilm de Gary Nelson (88 min). 3287015
Une femme croit reconnaître dans un magasin sa fille tuée lors d'un accident de voiture.
15.00 Drôles de dames. Série.
16.30 Hit Machine.
17.00 Croc-Blanc. Série.
17.30 Studio Sud. Série.
18.00 Caraïbes offshore. Le major. [1 et 2/2] Série.
19.50 Le Tour de France à la voile. Benodet.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 et 1.00 Mode 6.
20.05 Seuls au monde ! Série.
20.35 et 23.30 Capital 6.

20.45

EXTRA-LARGE, CIBLE MOUVANTE
Téléfilm d'Enzo Castellari (91 min). 458473
XL et son assistant enquêtent sur le meurtre d'un chercheur qui venait de mettre au point un gaz hautement toxique.

22.35

MISSION IMPOSSIBLE, VINGT ANS APRÈS
Série. Les lions d'or, avec Peter Graves (55 min). 7987386
Jim Phelps et son équipe assurent la protection d'un jeune héritier d'un pays d'Asie.

23.40 Secrets de femmes. Magazine.
0.10 Robocop. Crime en direct. Série.
1.10 Best of techno.

2.35 E = M 6. Magazine. 3.00 La Saga de la chanson française. Documentaire. Edith Piaf. 3.50 Turbo. Magazine. 4.15 Créateurs de rêve. Documentaire (55 min).

Canal +

▶ En clair jusqu'à 13.40
12.30 Flash d'information.
12.35 Patrick et Sylvie, neuf ans. Documentaire.
13.40 Le Flic de Beverly Hills 3. Film de John Landis (1994, 100 min). 6429725
15.20 Original Funk. Musique.
16.15 Poucelina ■■ Film d'animation (83 min). 8137251
17.40 Surprises.
17.45 Reboot.
18.05 ▶ Montana.
18.35 Profession critique.
▶ En clair jusqu'à 20.35
19.00 Nulle part ailleurs.
19.45 Flash d'information.
19.50 J.O. d'Atlanta 1996.
20.00 C'est pas le 20 heures.

20.35

CAP DANGER
Téléfilm de Fred Gerber (96 min). 301299
Sur la Côte d'Azur, deux hommes et une femme enquêtent sur la disparition d'une jeune fille.

22.10 Babylon V.
22.50 Flash d'information.

23.00

ABSOLOM 2022
Film de Martin Campbell avec Ray Liotta (1994, 113 min). 2980744
En 2022, un ancien soldat qui a assassiné son supérieur parce qu'il ne supportait pas ses méthodes barbares, est envoyé sur une base secrète.

0.55 Pour l'amour d'une femme ■ Film de Luis Mandoki (1994, v.o., 121 min). 8123315
2.55 Before Sunrise. Film de Richard Linklater (1995, 101 min). 45505058
4.35 Highlander 3. Film d'Andy Morahan (1994, ♦, 95 min). 2812400

Radio

France-Culture

19.33 Perspectives scientifiques. Biologie et médecine. La *télé-médecine (2).*
20.00 Le Rythme et la Raison. Le jazz de la West Coast (5).
20.30 Radio-archives. Darius Milhaud.
21.32 Black and Blue. La centième des Masters. Invité : Christian Bonnet.
22.40 Nuits magnétiques. Cherchez Fintrus ! (4).

0.05 Du jour au lendemain. Dans la bibliothèque de Marcelin Pleynet. 0.50 Coda. L'amour noir (5). 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.). Nuit spéciale Antonin Artaud.

France-Musique

19.30 France-Musique l'été. Festival Chopin. Concert donné le 9 juillet, à l'Orangerie de Bagatelle, par Idil Biret, piano : Allegro de concert op. 46, de Chopin ; Variations sur un thème de Chopin op. 22, de Rachmaninov ; Etudes pour piano (extraits), de Scriabine.
21.45 Chorégies d'Orange. Concert donné en direct du Théâtre antique, à Orange, par le Chœur de Radio-France, François Polgar, chef de chœur, et l'Orchestre national de France, dir. Jeffrey Tate : Œuvres de Mozart : Symphonie n° 40 ; Requiem, Lilian Watson, soprano, Susanne Mentzer, alto, Deon van der Walt, ténor, Samuel Ramey, basse.

0.05 Jazz nuit. Festival Banlieues Bleues. Concert donné le 30 mars, à Tremblay-en-France, par le duo Dave Burrell, piano, Bob Stewart, tuba : The Box, de Dave Burrell ; Lush Life, de Billy Strayhorn ; Black Cow Boy (d'après Jelly-Roll Morton), de Dave Burell ; Nonette, de Bob Stewart ; New Orleans Blues, de Jelly-Roll Morton ; Medley : Sweet Georgia Brown, de Maceo Pinkard ; Nature Boy, de Eden Ahbez ; Saint-James Infirmary, de Jim Primrose ; Moments Notice, de John Coltrane. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Concert enregistré le 8 septembre 1995, à Toulouse, Stephen Kovacevich, piano ; Bagatelles, op. 126, de Beethoven ; Partita n° 4, de Bach ; Sonate n° 21, de Schubert.

22.25 Les Soirées... (Suite). Œuvres de Wieniawski, Sarasate, Sir Elgar, Bruch, Ysaÿe. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Les soirées sur le câble et le satellite

TV 5

20.00 Fort Boyard
21.30 Le carnet *du bourlingueur.*
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.35 Taratata. Invitée : Céline Dion.
23.50 Intérieur nuit.
0.30 Soir 3 (France 3).

Planète

20.35 L'Histoire oubliée. [3/8] Les goumiers marocains.
21.30 Apollo 13.
22.25 Millénium. [2/10] De l'amour et des mariages.
23.25 La Chute d'Atlas.
23.50 L'Inde fantôme. [2/7] Réflexions sur un voyage (50 min).

Paris Première

20.00 20 h Paris Première.
21.00 Les Grandes Voix noires américaines. De Claude Fléouter. [1/2].
21.45 Musiques en scènes.
22.15 Ballet : Speaking in Tongues. Chorégraphie de Paul Taylor, musique de Matthew Patton.
23.15 Paris dernière.
0.05 Michel Jonasz : Mister Swing. De Philippe Ros.

France Supervision

20.30 Handball.
22.10 Motonautisme.
23.10 Ski nautique.
23.35 Chronique des bords de Marne (100 min).

Ciné Cinéfil

20.30 Confirm or Deny ■ Film d'Archie L. Mayo (1941, N., v.o., 70 min) 93875015
21.40 Un de la Canebière ■ Film de René Pujol (1938, N., 100 min) 60839560
23.20 The Locked Door ■■ *Film de George Fitzmaurice* (1929, N., v.o., 75 min) 92984396
0.35 Le Mort en fuite ■ Film d'André Berthomieu (1936, N., 85 min) 89292503

Ciné Cinémas

21.00 Aux sources du Nil ■■ Film de Bob Rafelson (1989, 130 min) 29539693
23.10 La Bande des quatre ■ *Film de Peter Yates* (1979, v.o., 100 min) 14555589
0.50 Monster Squad. Film de Fred Dekker (1987, 85 min) 84980394

Série Club

20.45 et 23.45 Commando Garrison. Deux jours et l'apocalypse.
21.30 Le Vérificateur. Triple S.
22.30 La Famille Addams. Coup de tristesse.
23.00 et 1.00 Wolff, police criminelle. Braqueurs en herbe.

Canal Jimmy

20.30 Les Envahisseurs. La recherche de la paix.
21.20 The Muppet Show. Invités : Roy Rogers et Dale Evans.
21.45 Chronique du front.
21.50 Destination séries.
22.20 Dream On. Derrière les barreaux.
22.50 Seinfeld. La lettre.
23.15 Country Box.
23.40 La Semaine sur Jimmy.
23.50 New York Police Blues. Episode n° 56.

Eurosport

13.55 Formule 1. En direct. Grand Prix de Grande-Bretagne : essais libres (65 min). 8643183
15.00 Cyclisme. En direct. Le Tour de France. 12e étape : Valence - Le Puy-en-Velay (143 km, 160 min). 54707247
17.40 Tennis. En direct. Tournoi messieurs de Gstaad (Suisse, 80 min). 8542909
20.00 Athlétisme. En direct. Meeting IAAF de Londres.
22.30 Cyclisme. Le Tour de France.
23.00 Pole position (60 min).

Les films sur les chaînes européennes

RTL 9

22.30 Taxi Driver. Film de Martin Scorsese (1975, 110 min). Avec Robert De Niro. *Drame.*
0.35 Le Dernier Train de Shanghai. Film de Renzo Merusi (1960, 90 min). Avec Anita Ekberg. *Aventures.*

TSR

20.35 La Carapate. Film de Gérard Oury (1978, 100 min). Avec Pierre Richard. *Comédie.*
21.55 Who's That Girl. Film de James Foley. Avec Madonna. *Comédie policière.*
23.30 L'homme qui a perdu son ombre. Film d'Alain Tanner (1991, 100 min). Avec Francisco Rabal. *Comédie dramatique.*

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté *dimanche-lundi.*
Signification des symboles :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■■ Ne pas manquer.
■■■ *Chef-d'œuvre ou classique.*
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

Le Monde

VENDREDI 12 JUILLET 1996

Le rectorat de Paris veut rassurer les étudiants et les personnels de Jussieu

LE CHANTIER de désamiantage du campus de Jussieu devrait réellement commencer au printemps 1997 par une barre de 4 500 mètres carrés, composée de locaux d'enseignement et d'une bibliothèque. Prélevée sur des crédits d'urgence du ministère de l'éducation nationale, une autorisation de programme de 25 millions de francs vient d'être débloquée, à laquelle s'ajouteront 22 millions de francs pour l'installation d'une surface identique de préfabriqués destinés à accueillir les étudiants.

Au cours de l'émission télévisée « La Marche du siècle », diffusée mercredi 10 juillet sur FR 3, Daniel Vitry, vice-recteur de l'académie de Paris et chancelier des universités, a cherché à calmer les impatiences des enseignants et des personnels inquiets de l'absence de décisions du gouvernement sur l'avenir de ce campus.

Par là-même, il souhaitait indiquer que la rentrée universitaire devrait avoir lieu dans des *« conditions normales »*. Une façon de démentir les informations recueillies auprès de l'entourage du premier ministre Alain Juppé, selon lesquelles *« il serait difficilement acceptable de laisser les étudiants effectuer une rentrée dans des locaux dangereux »* (*Le Monde* du 10 juillet).

Cette affirmation est aussi une réponse aux inquiétudes manifestées dans un voeu adopté à l'unanimité, lundi 8 juillet, par le conseil d'administration de l'université Pierre-et-Marie-Curie (Paris-VI). Dans ce texte, le conseil *« rappelle solennellement que des décisions doivent être prises d'urgence pour résoudre le problème de santé publique que pose l'amiante à Jussieu. L'année universitaire ne pourrait se dérouler normalement si les travaux définitifs n'étaient pas programmés et engagés »*.

La décision de M. Vitry est loin, en revanche, de satisfaire les exigences du comité anti-amiante. Présent lui aussi sur le plateau de l'émission, Michel Parigot, l'un de ses principaux animateurs, s'est empressé de noter qu'*« elle n'est qu'un effet d'annonce supplémentaire »* qui n'engage en rien les modalités de désamiantage des 220 000 mètres carrés de locaux du campus floqués à l'amiante.

« FAIRE SEMBLANT »

« L'opération ne concerne que 3 % des surfaces. Le gouvernement, qui veut faire semblant de réaliser quelque chose, recule une nouvelle fois les échéances. A ce rythme, le chantier ne sera pas terminé avant dix ans », a-t-il dénoncé.

Cette première tranche de travaux ne concerne, il est vrai, que des locaux d'enseignement et n'engage aucunement le déménagement des laboratoires qui reste la partie la plus complexe à mettre en oeuvre.

Dans la soirée du mercredi 8 juillet, le cabinet de François Bayrou, ministre de l'éducation nationale, se contentait de noter, avec une réelle satisfaction, que le décret d'extension de compétences de l'Observatoire national de la sécurité des établissements à l'ensemble du patrimoine universitaire avait, enfin, été signé par le ministre de l'économie et des finances et devrait être publié prochainement au *Journal officiel*. Il n'a pas fallu moins d'un an pour que cette décision entre enfin dans les faits.

Michel Delberghe

Une circulaire exige la régularisation des parents « sans papiers » d'enfants français

Jean-Louis Debré demande aux préfets « rapidité » et « humanité »

POUR la troisième fois en un peu plus d'un an, le ministre de l'intérieur vient de demander aux préfets de mettre fin à la situation absurde des parents étrangers d'enfants français en situation irrégulière : la loi Pasqua de 1993 permet de leur refuser des papiers tout en interdisant leur expulsion. Les termes de la circulaire discrètement diffusée, mercredi 10 juillet, par les services de Jean-Louis Debré sonnent comme une injonction teintée d'agacement.

Rappelant les deux textes par lesquels Charles Pasqua, puis lui-même, avaient souhaité régler ce contentieux, le ministre *« constate que* [ses] *instructions ont été appliquées de façon inégale »*. *« Je souhaite donc vous rappeler l'importance que j'attache à ce qu'il soit mis fin à un certain nombre de situations difficiles »*, insiste la circulaire, dont le sous-titre se veut particulièrement explicite : *« Admission au séjour d'étrangers parents d'enfants français »*.

Traduisant la volonté du ministère de l'intérieur de *« solder la question »*, la circulaire indique que *« le traitement de ces dossiers doit désormais être rapide »*. Le texte précise que *« les éventuels refus de séjour doivent faire l'objet de décisions motivées »* respectant non seulement la Convention européenne des droits de l'homme, qui protège le *« droit au respect de la vie familiale »*, mais la jurisprudence du Conseil d'Etat selon laquelle l'administration doit apprécier les conséquences d'une mesure de reconduite à la frontière en fonction de la situation personnelle et familiale des intéressés. Seules certaines circonstances précises comme la présentation de faux documents, la polygamie ou l'arrivée récente en France (depuis le 13 juin 1995, date de la précédente circulaire) justifieront des refus.

D'esprit particulièrement libéral, la nouvelle circulaire a nécessité les signatures du ministre du travail, Jacques Barrot, et de celui de la ville et de l'intégration, Jean-Claude Gaudin. Par dérogation au droit commun, le texte prévoit en effet que les parents étrangers d'enfants français n'auront pas à produire un contrat de travail pour obtenir l'autorisation de travailler. Ils obtiendront *« à titre exceptionnel »* une carte de séjour temporaire portant la mention *« salarié »*, ceci afin de *« subvenir aux besoins de leurs enfants »*.

C'est en mai 1994 que s'était manifestée pour la première fois, dans la rue, la révolte des parents étrangers d'enfants français victimes d'une application rigide de la nouvelle loi sur l'immigration. Celle-ci subordonne l'attribution d'un titre de séjour à la régularité du séjour, non seulement lors de l'entrée sur le territoire mais aussi au moment de la demande. Les étrangers concernés sont entrés légalement en France mais leur visa ou leur carte provisoire est périmée et l'administration refuse tout renouvellement.

Quelque 4 000 parents étrangers ont été régularisés

Entre-temps, ils ont eu des enfants nés en France pour lesquels ils ont obtenu la nationalité française. Le piège s'est refermé : ils ne sont ni régularisables ni expulsables. Ils ont des enfants français mais n'ont pas le droit de travailler. Un casse-tête doublé d'un gachis.

En pleine campagne pour l'élection présidentielle, une très longue grève de la faim, à Paris, finit par retenir l'attention des politiques. François Mitterrand intervient. Charles Pasqua publie une circulaire explicite mais non suivie d'effet : le ministre de l'intérieur d'Edouard Balladur rappelle aux préfets qu'ils ont un pouvoir discrétionnaire d'appréciation sur les dossiers individuels et que sa loi *« n'a pas pour objectif de* [les] *empêcher de procéder »* à des régularisations de caractère humanitaire. En vain. Un mois plus tard, le 9 juin 1995, Jean-Louis Debré fait une piqûre de rappel.

Sans doute les deux premières circulaires ne sont-elles pas restées lettre morte : quelque 4 000 parents étrangers ont été régularisés, dont un millier à Paris et environ 2 500 dans le reste de l'Ile de France. Mais beaucoup d'autres dossiers n'ont reçu aucune réponse. A Versailles, Lille et Nantes, des grèves de la faim ont été nécessaires, au printemps, pour réveiller les préfets.

Ph. Be.

COMMENTAIRE

CONTORSIONS

Deux ans après les premières protestations des parents « sans papiers » d'enfants français, paraît pour la troisième fois une circulaire demandant aux préfets de faire preuve de mansuétude à leur égard. Libéral, ce texte devrait mettre un terme à l'une des aberrations nées de l'application mécanique de la loi Pasqua sur l'immigration.

La circulaire, publiée à l'heure même où s'envolait un nouveau « charter » d'Africains expulsés, et à la veille de déclarations musclées de Jean-Louis Debré au *Figaro*, semble relever du double langage. L'affaire illustre surtout les contorsions auxquelles est contraint de se livrer le gouvernement faute d'un discours réaliste et cohérent sur l'immigration. Enfermés dans une rhétorique étriquée et trompeuse des « frontières fermées », les politiques sont pourtant régulièrement contraints de lâcher du lest en régularisant la situation d'étrangers pour des raisons de stricte humanité, voire de nécessité économique. L'extrême réticence des préfets à appliquer les consignes ministérielles et à autoriser le séjour d'une catégorie d'étrangers dont la loi interdit pourtant l'expulsion, donne l'inquiétante mesure du tabou qui domine désormais en la matière.

Pendant ce temps, des « sans papiers » acculés investissent des églises ou des locaux paroissiaux. Quant aux responsables des Eglises chrétiennes, ils viennent d'en appeller au gouvernement pour qu'il accepte une médiation afin de trouver, enfin, une sortie digne à une situation bloquée.

Philippe Bernard

Arrivée de renforts militaires en Irlande du Nord

■ **BELFAST.** Londres a envoyé en Irlande du Nord, jeudi 11 juillet, les quatre-vingts premiers hommes d'un contingent de mille soldats placés en état d'alerte à la suite de la reprise des troubles dans la province. Un face à face entre manifestants protestants et policiers s'est poursuivi pour la quatrième nuit consécutive à Portadown, alors que les parties tentent de négocier un compromis. Les dirigeants unionistes exigent le droit de manifester en territoire catholique, et menacent de boycotter les pourparlers intercommunautaires. Le secrétaire d'Etat à l'Irlande du Nord, sir Patrick Mayhew, a qualifié la situation de *« très grave »*. – *(AFP.)*

DÉPÊCHES

■ **JUSTICE : Jacques Toubon a lancé les procédures contre Bernard Tapie** visant à la déchéance de ses mandats de député français et européen, jeudi 11 juillet. M. Toubon a saisi le Conseil constitutionnel. Pour le mandat européen, il a transmis à Alain Juppé un projet de décret, qui sera transmis au Parlement de Strasbourg.

■ **LITTÉRATURE : George Orwell, quelques mois avant sa mort, en** 1950, aurait offert ses services à un organisme de propagande anticommuniste du ministère des affaires étrangères britannique. En mars 1949, l'auteur de *1984*, aurait transmis une liste de quatre-vingt-six journalistes et auteurs *« cryptocommunistes »*. C'est un document déclassifié, découvert dans les Archives publiques britanniques, qui contient ces informations révélées par le quotidien *The Guardian* du 11 juillet.

■ **AVIATION : le Bureau fédéral américain** chargé des enquêtes sur les accidents d'avion (NTSB) a mis en cause, mercredi 10 juillet, la responsabilité de la société franco-italienne (Aerospatiale, Alenia) dans l'accident de l'ATR 72 d'American Eagle, en octobre 1994, alors que les conditions climatiques étaient extrêmes. ATR met en cause, pour sa part, la vigilance de l'équipage et le contrôle aérien.

■ **CORSE.** Le ministre de l'intérieur a installé, jeudi 11 juillet, à Ajaccio, le nouveau patron de la police judiciaire dans l'île, Demetrius Dragacci.

■ **CHINE.** La production industrielle a progressé de 13,2 % lors du premier semestre par rapport aux six premiers mois de 1995. – *(AFP, AP.)*

■ **HONGRIE.** Jean Paul II se rendra en Hongrie les 6 et 7 septembre, a indiqué le Vatican mercredi 10 juillet. – *(AFP.)*

■ **NÉONAZIS.** Trois hommes âgés de vingt à vingt-huit ans, soupçonnés d'avoir rédigé des inscriptions néonazies sur le livre d'or de l'ancien camp de concentration du Struthof (Bas-Rhin), ont été mis en examen le 8 juillet.

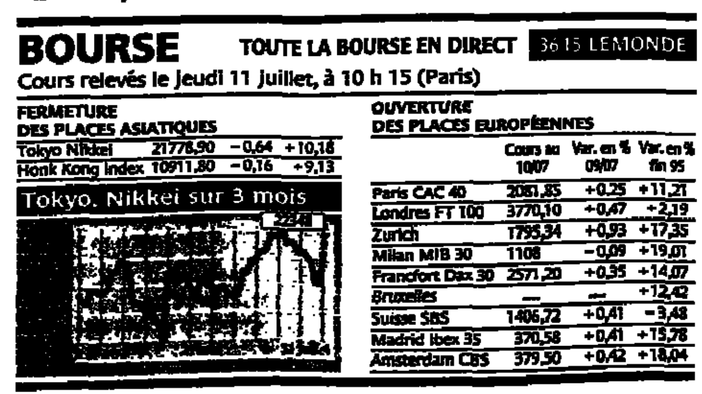
BOURSE

TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

Cours relevés le jeudi 11 juillet, à 10 h 15 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	21778,90	−0,64	+10,18
Honk Kong index	10911,80	−0,16	+9,13



OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 10/07	Var. en % 09/07	Var. en % fin 95
Paris CAC 40	2081,85	+0,25	+11,21
Londres FT 100	3770,10	+0,47	+2,19
Zurich	1795,34	+0,93	+17,35
Milan MIB 30	1108	−0,09	+19,01
Francfort Dax 30	2571,20	+0,35	+14,07
Bruxelles	—	—	+12,42
Suisse SBS	1406,72	+0,41	−3,48
Madrid Ibex 35	370,58	+0,41	+15,78
Amsterdam CBS	379,50	+0,42	+18,04

Tirage du *Monde* daté jeudi 11 juillet 1996 : 450 908 exemplaires

Une succession endeuillée à la maison Rothschild

LONDRES
de notre correspondant dans la City

Le suicide par pendaison du banquier Amschel Rothschild, âgé de quarante et un ans, dans une chambre d'un grand hôtel parisien, lundi 8 juillet, apprend-on aujourd'hui, modifie la donne de la succession de Sir Evelyn de Rothschild. Premier associé gérant de Rothschild et Cie Banque à Paris, David Rothschild apparaît aujourd'hui comme le mieux placé pour prendre la direction de la banques d'affaires britannique N. M. Rothschild and Sons.

« Si quelque chose m'arrive, il y a David. Si quelque chose lui arrive, il y a Amschel, le plus jeune. Le travail en famille a toujours été notre image de marque », nous confiait en 1992 Sir Evelyn de Rothschild, en commentant la nomination de David, son cousin français, au poste de numéro deux de N. M. Rothschild. Avec la mort d'Amschel, déprimé depuis quelque temps par les résultats de son département, David est désormais le favori pour prendre les rênes de la vénérable maison de New Court.

Sir Evelyn, soixante-quatre ans, actionnaire majoritaire au style autoritaire, aimerait bien passer la main. De l'avis général, NMR, banque d'affaires créée en 1803, aujourd'hui spécialiste du conseil en privatisation, de la gestion de fortunes et du *fixing* de l'or, est pénalisée par sa taille moyenne. Ses principaux concurrents, comme Barings ou Warburg, ont accru leur potentiel de développement en se faisant racheter par des groupes étrangers. Une telle solution paraît toutefois inacceptable pour ce seigneur de la banque d'affaires, chef de l'une des dernières grandes firmes familiales de la City, imbu de sa légitimité au point de se déclarer *« investi d'une mission »*.

DES FÉODALITÉS INNOMBRABLES

David de Rothschild a pour lui une expérience irremplaçable, l'imagination, le dynamisme, qui lui ont permis de s'imposer sans fracas à Londres, au sein d'un groupe réputé dur, aux directions cloisonnées et aux féodalités innombrables. Comme l'atteste l'alliance passée avec le numéro un néerlandais ABN Amro afin de regrouper leurs activités de marché et le centrage à Paris de la gestion d'actions européennes, l'accent récemment mis sur l'Europe favorise aussi le Français. Le frère d'Amschel, Lionel, est *gentleman farmer* et entend le rester. Le fils aîné d'Evelyn se désintéresse de la haute finance et l'autre est trop jeune. Quant à Nathaniel, banquier à New York, que l'on dit brillant, il souffre des mauvais rapports entre son père, l'actuel lord Rothschild, et Sir Evelyn, tenu pour responsable de son éviction de la présidence en 1980.

En revanche, la nationalité de David constitue un sérieux handicap pour diriger une compagnie plus anglaise que nature, curieux mélange de modestie et d'arrogance. Par ailleurs, selon certaines rumeurs, Sir Evelyn pourrait vendre la « gestion de fortunes », qui bat de l'aile – métier par excellence de David, – pour se consacrer au conseil aux entreprises et aux gouvernements, afin de mieux concurrencer Lazard.

Marc Roche

Le Crédit agricole dégage 400 millions de francs pour aider les éleveurs en difficulté

LA FÉDÉRATION nationale du Crédit agricole a fait connaître, mercredi 10 juillet, les modalités des aides que la « banque verte », sollicitée par les pouvoirs publics, va accorder aux éleveurs de bovins en difficulté. Ayant pour but *« d'alléger le poids de l'endettement, d'étaler les charges de remboursement et d'améliorer la trésorerie »*, ce dispositif ne concerne que les prêts non bonifiés à moyen et à long terme. Il s'agit d'un *« plan de solidarité qui représente une contribution d'environ 400 mil- lions de francs »*, indique la banque.

Ce plan a trois volets : la prise en charge des frais financiers de l'annuité venant à échéance entre juillet 1996 et juin 1997 ; l'étalement sur dix ans au maximum de la partie du capital de cette annuité à un taux de 4 % ; un différé d'amortissement de deux ans pour que les éleveurs n'aient à supporter aucun remboursement en capital de ce prêt avant 1999.

Par ailleurs, Philippe Vasseur, le ministre de l'agriculture, de la pêche et de l'alimentation, a précisé, après la communication qu'il a présentée au conseil des ministres (*Le Monde* du 11 juillet), que les entreprises industrielles et commerciales de la filière viande en difficulté bénéficieraient jusqu'à fin 1996 du régime dérogatoire pour les mesures de chômage partiel, le taux d'indemnisation horaire étant porté pour les salariés concernés de 18 à 27 francs.

Entendu par la mission d'information de l'Assemblée nationale sur l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB), Philippe Vasseur a apporté deux informations nouvelles : *alors que les scientifiques pensaient* jusqu'à maintenant que les tests de dépistage ne pourraient pas être mis au point avant deux ou trois ans, il semble que des équipes de chercheurs travaillant dans des laboratoires étrangers soient en passe d'aboutir dans un délai de quelques mois.

D'autre part, le ministre de l'agriculture a indiqué que les industriels disposant de stocks de farine de viande et d'os de qualité douteuse seront indemnisés par l'Etat pour les détruire, de même que les équarisseurs chargés de la collecte, du transport et de l'élimination des cadavres d'animaux. Un arrêté, paru au *Journal officiel* du 11 juillet, précise les conditions d'interdiction de l'emploi des farines.

Enfin, le ministère de l'agriculture a confirmé l'existence d'un cas de « vache folle » découvert le 27 juin dans le Cantal, un département particulièrement soigneux de son image de *« pays d'herba- ges »*. Cette vache laitière de race montbéliarde avait consommé des farines de viande au printemps 1992. Par ailleurs, Luc Guyau, président de la FNSEA, a porté plainte contre X avec constitution de partie civile *« pour que toute la lumière soit faite sur les responsabilités dans la crise de l'ESB. »*

François Grosrichard

« Le Monde diplomatique » de juillet

AU SOMMAIRE du numéro de juillet du *Monde diplomatique*, trois dossiers : Sous le choc de l'ajustement structurel (Christian de Brie, Serge Halimi, James Petras et Todd Cavaluzzi, Paul Ormerod) ; Le gouvernement israélien contre la paix (Amnon Kapeliouk, Alain Gresh) ; Théâtre et démocratie (Jean-Christophe Bailly, Jean-Pierre Sarrazac, Gilles Costaz, Gianfranco Capitta et Michael Billington).

Egalement : La résurrection de l'Opus Dei en Espagne ; Toulon, ville amirale du Front national ; Faire de l'Union européenne un levier pour l'égalité des sexes ; Les ambitions de l'Allemagne unifiée ; Bahreïn en lutte pour la démocratie ; Difficile reconstruction du Rwanda ; Hongkong revient sans joie à la « mère-patrie » ; Haïti sous la férule de Washington et du FMI...

★ En vente chez votre marchand de journaux. 22 francs.

